Le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine et l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton

(1918-1939)

Etude comparative de deux organisations
de jeunesse catholiques de la banlieue parisienne

Mémoire de maîtrise d'Histoire de Guillaume Hoibian

sous la direction
de Claire Andrieu et d'Antoine Prost

Université Paris I - Panthéon-Sorbonne
Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme

Année universitaire 1994 - 1995

Remerciements

A mes parents, ces « parpaillots » qui m'ont accueilli tout un été pour ce travail, à Marc pour sa lecture attentive, à Isabelle et à Eric pour leur aide et leurs conseils.

ABREVIATIONS UTILISEES

ACS : Action catholique spécialisée.

ACJF : Association catholique de la jeunesse française.

AD 94 : Archives départementales du Val de Marne.

AHAP : Archives historiques de l'archevêché de Paris.

AM Charenton : Archives municipales de Charenton.

AM Ivry-sur-Seine : Archives municipales d'Ivry-sur-Seine.

BOJDP : *Bulletin des oeuvres de jeunesse du diocèse de Paris*.

B.P.d'I.C. : *Bulletin paroissial d'Ivry-centre*.

C.du P. : *Le Courrier du patronage*.

FGSPF : Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France.

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

FNC : Fédération Nationale Catholique.

JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

JEC : Jeunesse Etudiante Chrétienne.

Le M. : *Le Michaël*.

MC : Michaël-Club (FGSPF).

OJC : Oeuvre de la Jeunesse de Charenton.

PCF : Parti Communiste Français.

RIC : Réveil d'Ivry-centre (FGSPF).

RHEF : *Revue d'histoire de l'Eglise de France*.

URS : Union régionale de la Seine (FGSPF).

INTRODUCTION

Depuis le début de la décennie 1980-90, les travaux de recherche, en histoire contemporaine, portant sur les patronages et les oeuvres de jeunesse catholiques, se sont multipliés. En 1982, Gérard Cholvy, dans un article[1] qualifié de « pionnier » par Yvon Tranvouez[2], attirait l'attention des historiens sur ce domaine qui lui paraissait délaissé. Cet appel semble avoir été entendu puisque durant les années qui suivirent, des colloques, des journées d'études se sont tenus sur ce sujet. La journée d'études[3] de septembre 1983 à Strasbourg, ainsi que le colloque[4] de mars 1987 ont permis de faire le point sur les travaux effectués ou en cours. La publication de leurs actes révèle la diversité des angles d'études possibles. Ces travaux se situent au carrefour de l'histoire religieuse, de l'histoire sociale et de l'histoire culturelle.

L'histoire de ces patronages fut, et est bien souvent encore, considérée comme difficile « parce que chaque expérience a une histoire complexe où les facteurs personnels

---

[1] Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, numéro 181, juillet-décembre 1982, pp. 235-256.

[2] Tranvouez Yvon, « Les "patros" revisités », note de lecture, *Vingtième siècle*, Octobre-décembre 1987, pp. 106-109.

[3] Cholvy Gérard (sous la direction de), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs, sociabilité juvénile dans un cadre européen 1789-1968*, Paris, cerf, 1985, 435 p.

[4] Cholvy Gérard, *Le patronage, ghetto ou vivier?*, Paris, Nouvelle cité, 1988, 365 p.

tiennent une grande place[5] ». La grande dispersion des sources, leur conservation bien souvent très lacunaire, l'absence de structure nationale ont freiné les études à l'échelle nationale. Ces patronages ont, sans doute aussi, pâti de leur mauvaise réputation qui les présentent comme des organisations sans ambitions, statiques dans leur mission de préservation. Ce regard négatif, qu'ont d'ailleurs porté nombre de catholiques quasiment dès les débuts de ces oeuvres, est, aujourd'hui, contrebalancé par celui beaucoup plus complaisant de nombreux historiens. Les patronages sont présentés par ces derniers de plus en plus comme un "vivier" qui a formé nombre de militants catholiques et non plus seulement comme un ghetto.

Les Mouvements de jeunesse catholiques[6] ont, eux, bénéficié d'une historiographie plus importante. Les commémorations de la naissance de ces organisations, dirigées par des jeunes et rompant avec le seul cadre paroissial, ont permis à de nombreux ouvrages de voir le jour. En effet, la fin des années soixante-dix correspond avec le cinquantenaire des mouvements de l'Action catholique spécialisée. Ces recherches[7] ont contribué à susciter l'intérêt des historiens pour l'étude des origines de ces mouvements. Or celles-ci ont, pour une grande part, des liens avec le vaste réseau des patronages catholiques, paroissiaux ou non.

Les actes des colloques pré-cités révèlent cette volonté de se pencher vers les débuts de cette « forme particulière de sociabilité juvénile[8] ». De nombreux chercheurs[9]

---

[5] Hilaire Jean-Marie, cité par Maurice Crubelier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 310.

[6] Sur les distinctions entre oeuvres de jeunesse et Mouvements de jeunesse, consulter les notes de Pihan J. (abbé), « "Oeuvres" et "Mouvements" », Cholvy Gérard, *Le patronage, ghetto ou vivier?*, op. cit., pp. 363-365.

[7] Plusieurs ouvrages ont célébré le cinquantenaire de l'Action catholique spécialisée : notamment Launay Michel, Pierrard Pierre, Trempé Rolande, *La J.O.C., regards d'historiens*, Paris, éditions ouvrières, 1984. Féroldi Vincent, *La force des enfants, des Coeurs Vaillants à l'A.C.E...*, Paris, éditions ouvrières, 1987, 336 p.

[8] Tranvouez Yvon, « Les "patros" revisités », op. cit, p. 106.

considèrent comme nécessaire « de ne pas croire que tout à commencer avec les Mouvements de jeunesse[10] ». Les premières créations de patronages datent du début du XIXe siècle. Elles sont avant tout le fait d'une minorité de prêtres séculiers, de confrères de la société Saint-Vincent-de-Paul et de Frères des écoles chrétiennes. Inquiets face aux conséquences de l'urbanisation croissante et de la prolétarisation des ouvriers, ils ont considéré prioritaire l'action en faveur de la jeunesse. Encore peu nombreux à la fin du Second Empire, les patronages vont connaître un grand essor lors des premières années de la Troisième République. Les tensions consécutives à l'installation de ce régime ainsi que l'adoption des lois scolaires alliées à l'essor de l'inquiétude sociale, vont favoriser le développement des patronages paroissiaux. L'influence des catholiques sociaux et de l'Encyclique pontificale *Rerum Novarum* qui consacre leurs efforts sera décisive. Les plus hautes autorités de l'Eglise catholique de France prirent, en effet, la décision d'intégrer dans son réseau paroissial ces oeuvres de jeunesse qui s'étaient développées jusqu'à présent « en dehors des cadres officiels de la hiérarchie catholique[11] ». A la veille de la guerre de 1914-18 et après les années traumatiques du "Combisme" et de la Séparation (1905), L'Eglise catholique dispose alors du réseau extra-scolaire le plus influent auprès de la jeunesse. Comme l'explique Olivier Galland, ce XIXe siècle, qui « consacre la juvénilité » a aussi été celui où se met en place le « dispositif le plus systématique d'encadrement moral et institutionnel[12] » de la jeunesse. L'Eglise catholique en a été l'un des acteurs les plus efficaces. L'introduction des loisirs et notamment des sport, au sein des patronages, a contribué à ce succès[13].

---

[9] Pour une bibliographie des ouvrages portant sur les patronages, outre les actes des colloques pré-cités, consulter Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., pp. 235-256.

[10] Cholvy Gérard, « Avant-propos », in *Le patronage, ghetto ou vivier?*, op. cit., p. 6.

[11] Turmann Max, *Au sortir de l'école, les patronages*, Paris, 1906 (5e édition), 1897 (1e édition), p. 37.

[12] Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 25.

[13] La Fédération Sportive et Gymnique des Patronages de France compte 150 000 membres en 1913. Cholvy Gérard, « Patronage et Oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op.cit, p. 246. Des nouveaux

A présent, de plus en plus de monographies[14] rendent compte de la diversité des oeuvres de jeunesse confessionnelles. Portant sur l'entre-deux-guerres, elles mettent à jour la souplesse des institutions ecclésiastiques qui arrivent à s'adapter à des milieux et des jeunesses très différents. Pourtant cette période est, souvent, considérée comme celle de leur apogée mais aussi de leur déclin avec notamment le développement des Mouvements de jeunesse. Ces monographies ont permis de nuancer ce constat et d'étudier la persistance de ces organisations durant les années trente. L'introduction des mouvements en leur sein, loin de les fragiliser, semble plutôt les avoir revitalisé.

Séduit par cette façon d'aborder l'étude de la jeunesse contemporaine, nous avons décidé de nous intéresser à des patronages paroissiaux situés en banlieue parisienne. Plusieurs réflexions ont guidé ce choix. Tout d'abord, nous avons constaté que les monographies portant sur les patronages catholiques urbains restaient encore peu nombreuses et qu'une carence totale existait pour la banlieue parisienne. D'autres part, les nombreuses recherches d'histoire contemporaine portant sur l'étude de ces communes nous apparaissent bien souvent avoir quelque peu délaissé la vie religieuse au profit de la vie politique. Bien souvent, les catholiques ne sont étudiés qu'en tant qu'opposant aux forces anticléricales. C'est pourquoi afin d'élargir notre angle d'étude du catholicisme banlieusard, nous avons opté pour une monographie comparée de deux paroisses différentes; l'une appartenant à la banlieue rouge, l'autre se situant dans ses marges.

Le choix fut facilité par la consultation des inventaires des archives départementales du Val-de-Marne. En effet, nombre de paroisses de ce département ont accepté, à partir du

---

champs de recherche concernant les patronages ont été ouvert par les historiens travaillant sur l'histoire du sport. Consulter les textes du coloque de novembre 1985 et réunis par Pierre Arnaud et Jean Camy dans l'ouvrage *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, P.U.L., 1986, 422 p.

[14] Voir notamment les travaux de Tranvouez Yvon, *Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français 1926-1956, trois approches*, thèse de 3ème Cycle, Paris IV, 1985; Vier Vincent, *Championnet (1919-1939) : Un patronage de jeunesse au XXe siècle*, Université P.M.F., I.E.P., Grenoble, 215 p.

milieu des années 1970, de rétrocéder à cette institution leurs fonds d'archives qui ont pu ainsi être classés et répertoriés. Les inventaires des fonds de vingt-cinq paroisses furent étudiés et pour la plupart visualisés. Décision fut prise d'étudier le patronage de garçons de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine et de l'Oeuvre de la Jeunesse de la paroisse Saint-Pierre de Charenton, deux oeuvres paroissiales de garçons toutes deux apparues lors de la grande vague de création des oeuvres de jeunessse dans les années 1885-1895.

Notre principale source est constituée par la presse paroissiale. Les collections des Archives départementales furent complétées par les fonds des Archives municipales de ces deux communes. Nos limites chronologiques en furent ainsi fixées puisque aucune d'entre elles ne remontaient avant la Première Guerre Mondiale. L'année 1939 clôt notre étude, en effet, il nous a semblé que l'étude de ces patronages sous le régime de Vichy relevait d'un autre travail. Ainsi, *Le Michaël* fut dépouillé de son premier numéro, datant du mois de décembre 1917 à celui du mois de décembre 1939. En tout 214 numéros ont été consultés. Le statut de ce mensuel changea au cours de la période. Entièrement consacré à la vie de l'Oeuvre de la jeunesse de Charenton, *Le Michaël* devint à partir du numéro de juillet 1923, le bulletin de l'ensemble de la paroisse Saint-Pierre. Cela eut évidemment une incidence sur la quantité d'informations nous intéressant mais une riche rubrique resta réservée à cette oeuvre.

Pour le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, nous avons, au contraire, commencé par dépouillé le *Bulletin paroissial d'Ivry-Centre*. Toutefois, la collection ne couvre pas toute la période. Ainsi avons-nous commencé notre étude avec le numéro de janvier 1922. Cent treize numéros après, nous avons préféré étudier *Le Courrier du patronage*[15] dont la collection disponible débute avec le numéro de novembre 1933 et se termine avec celui du

[15] La liste des sources est situé avec la bibliographie. Les pages des numéros du *Courrier du patronage* ont été numérotés par nos soins pour plus de facilité. Pour les abréviations concernant la presse paroissiale, se reporter à la p. 3.

mois de janvier 1937. Les trente-trois numéros de cette brochure réservée aux patronés[16] se sont révélés beaucoup plus copieux que les numéros du bulletin paroissial, ce qui nous a permis de suivre précisément cette période cruciale puisqu'elle est celle de l'introduction des Mouvements de jeunesse au sein du patronage. Pour le reste de la période, la collection du *Bulletin de la paroisse d'Ivry-Centre* fut de nouveau sollicitée. Des compléments, qui concernent aussi l'Oeuvre de la jeunesse de Charenton, ont été trouvés dans les Archives Historiques de l'Archevêché de Paris. Ils nous ont permis d'insérer ces patronages dans le cadre du diocèse. L'étude de ces deux oeuvres de jeunesse est ainsi faite à partir de sources similaires[17].

Cette presse paroissiale est rédigée principalement par les prêtres - directeurs du patronage d'Ivry-Centre et de Charenton - Mais, elle fut aussi le support qui permit à de nombreux jeunes de s'exprimer, notamment à Charenton.

Il s'agit donc d'étudier comparativement deux organisations de jeunesse implantée sur des communes fort différentes, et ce, sur une durée de plus de vingt ans. Nous chercherons à savoir si l'Eglise catholique, d'une paroisse à l'autre, tente de façonner sa jeunesse de la même façon ou si elle tient compte de leur spécificité. Constamment, nous essaierons de restituer ces oeuvres dans leur contexte afin de ne pas tomber dans les travers d'une comparaison *in abstracto*.

Ainsi, après avoir analysé les différences de nature de ces deux organisations, nous étudierons les éventuelles répercussions sur les missions assignées à ces deux patronages. Enfin, leurs activités profanes seront présentées toujours avec un regard comparatif.

---

[16] L'orthographe de ce mot a posé une difficulté : il est en effet absent de tous les dictionnaires que nous avons consultés. Par ailleurs, nos sources comme les historiens emploient indifféremment *patroné* ou *patronné*. Aussi avons-nous opté pour la première orthographe, à l'exception des citations qui utilisent la seconde.

[17] *Le bulletin paroissial d'Ivry-Centre, le Courrier du patronage, Le Michaël* ont un format identique. Ce sont des brochures ronéotypées dont la parution bien que mensuel ne dépasse pas 11 numéros par an. Leur pagination varie énormément selon les numéros, de 44 à 12 pages.

PREMIERE PARTIE

Deux paroisses. Deux patronages. Deux jeunesses ?

Chapitre Premier

Le creuset.

Charenton et Ivry, bien que voisines, et malgré des similitudes liées principalement à la proximité des arrondissements de Paris, sont deux mondes qui se tournent le dos. Etre catholique à Ivry, ville ouvrière et industrielle, et l'être à Charenton, ville résidentielle et commerçante, ne recouvrent pas la même réalité. Ces deux milieux ne pouvaient donner le jour qu'à deux paroisses de nature très différente - quant à leur composition et quant à leur évolution.

A - Terre de mission ou terre de chrétienté ?

Situées dans la banlieue limitrophe de Paris (XIIe et XIIIe arrondissements), de l'autre côté des "fortifs", ces paroisses font partie de l'archidiaconé de Saint-Denis puis, après la division de ce dernier en deux en 1924, de l'archidiaconé de Sceaux. Ces paroisses de la banlieue-sud ont rencontré des difficultés d'adaptation à leur ville du fait des bouleversements économiques, démographiques et politiques qui les affectèrent principalement à partir du Second Empire.

Des villes au coeur de la révolution industrielle.

Ivry et Charenton sont situées de part et d'autre de la Seine. Ce site constitue l'un des pôles industriels les plus importants de la région parisienne à partir des années 1870. Axe de développement car axe de communication. Ces communes sont traversées par des routes, des lignes de chemins de fer. D'importants ports fluviaux y ont été construits. La simple lecture d'une carte datant des années trente suffit pour comprendre ce qui fut l'un des atouts de ces communes et ceci durant toute la période étudiée.

Malgré la pénurie de travaux de recherche portant sur la ville de Charenton, ce qui rend difficile tout approche synthétique, nous pouvons cependant faire ressortir les grandes lignes de force qui caractérisent et différencient ces deux villes.

Le premier constat, qui est un faux point de rapprochement, est celui d'une industrialisation précoce par rapport au reste de la région parisienne (les premiers signes d'implantation d'industries remontent au milieu du XIXe siècle). Mais une sorte de répartition dans les activités va s'opérer. De nombreux entrepôts se sont installés dans les deux communes. Mais ce sont surtout des activités artisanales et commerçantes qui vont investir la ville de la rive droite, alors que les industries préféreront celle de la rive gauche. Michèle Lejeune, dans un bref article, constate qu'à Charenton « le XIXe siècle est marqué par l'installation d'une fonderie anglaise aux Carmes, d'une cinquantaine d'ateliers de porcelaine et par l'essor du négoce des vins et alcools dans l'ancien domaine de Bercy[18]. » « Riches bourgeois, commerçants, horticulteurs, artisans, tâcheurs, rouleurs de fûts, ouvriers et rouliers de Bercy constituait l'essentiel de la population. », nous apprend Max Ferre[19].

A Ivry, des industries les plus diverses quant à leur taille et leur nature vont s'installer. Michèle Rault nous apprend d'ailleurs que cette diversité est l'une des

---

[18] Lejeune Michèle, « Charenton-le-Pont », in Croix Alain (sous la direction de), *Histoire du Val-de-Marne*, Paris, Messidor/ Conseil Général du Val-de-Marne, 1987, pp. 361 et 362.

[19] Ferre Max, *Charenton-le-Pont d'hier à aujourd'hui*, Paris, Les Heures Claires, 1971, p. 28.

particularités d'Ivry par rapport aux autres sites industriels, notamment celui de Saint-Denis, contribuant à en faire « un site particulièrement original ». Relatant les différentes étapes de cette industrialisation, elle constate qu'Ivry est devenue, au cours des années 1880-1914, « le pendant de Saint-Denis [ce] qui lui vaut la dénomination de "Saint-Denis de la banlieue-Sud"[20] ». Des usines très diverses s'implantent à Ivry : des usines métallurgiques - les plus importantes de la ville - côtoient des usines de construction électrique et de mécanique de précision, des industries chimiques, des industries alimentaires et des entrepôts.

Une paroisse ouvrière et une paroisse de petits bourgeois commerçants.

Pierre Lhande décrit Ivry comme une vaste cité jalonnée de cheminées d'usines et peuplée d'habitants « presque tous ouvriers[21] ». Cette caractéristique restera valable pour l'ensemble de la période de l'entre-deux-guerres ce qui renforcera les conséquences de la crise du début des années trente qui verra 16 % de la population active d'Ivry au chômage. La typologie dressée par Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule[22] nous permet d'affiner le portrait de ces deux communes et de mettre en évidence l'une des principales différences entre la population d'Ivry et celle de Charenton. En effet, alors qu'Ivry est classée parmi les villes qui au début des années trente ont le pourcentage d'ouvriers le plus important dans la population masculine de cette ville (> 60%), Charenton appartient à la catégorie des villes qui en ont le moins (< 45%). On peut donc définir Ivry-sur-Seine comme une paroisse ouvrière et Charenton comme une paroisse peuplée d'individus appartenant à la petite

---

[20] Rault Michèle, « L'industrialisation d'une commune de la proche banlieue (économie) », *Le supplément*, numéro 173, juin 1990, pp. 12 et 13.

[21] Lhande Pierre, *Le christ dans la banlieue*, Paris, librairie Plon, 1927, p. 78.

[22] Pennetier Claude, Viet-Depaule Nathalie, « Les ouvriers entre les deux guerres dans le département de la Seine et leur représentation politique. Esquisse Typologiques. » avec en annexe de cet article une typologie des communes de la Seine, in Magri Susanna, Topalov Christian (sous la direction de), *Villes ouvrières 1900-1950*, Paris, L'harmattan, (coll. « Villes et Entreprises »), 1990, pp. 219-235.

bourgeoisie commerçante. Ceci est l'un des traits qu'il faudra retenir pour comprendre les caractéristiques de la vie religieuse et des oeuvres de jeunesse de ces paroisses.

A Ivry, un clergé qui court après sa ville; une paroisse stabilisée : Charenton.

Les différences de développement économique se reflètent à travers l'évolution démographique de ces villes. En effet, Ivry voit sa population plus que doubler entre 1891 et 1936, passant de 22 300 habitants à 44 900 (avec certes une stabilisation et une baisse à partir du début des années trente causées par la crise économique). A l'opposé, Charenton va, pendant cette même période, être, « parmi les communes suburbaines, l'exemple le plus marquant de stabilité démographique[23] ». En fait, au début du XXe siècle, le décollage démographique de cette ville a déjà eu lieu et précède celui d'Ivry. Sa population a doublé entre 1871 et 1901 passant de 7 141 habitants à tout au plus 18 000. Par la suite, elle ne croîtra que lentement, atteignant, en 1936, 21 000 Charentonnais et Charentonnaises.

Cependant malgré des rythmes de croissance différents, Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule classent ces deux communes dans la même catégorie, celle des villes relativement stables sur le plan démographique. Comparées à l'ensemble des communes de la banlieue parisienne, Ivry et Charenton sont considérées au début des années vingt comme de vieilles communes urbaines ne connaissant que très marginalement ce qui sera l'un des faits urbanistiques les plus marquants de la région parisienne durant l'entre-deux-guerres, à savoir les lotissements[24]. Leur croissance démographique, y compris celle d'Ivry, est sans commune mesure avec celles de la plupart des autres villes avoisinantes notamment de celles des communes des ceintures plus éloignées de Paris.

---

[23] Hillairet Jacques, Poisson Georges, *Evocation du grand Paris - la banlieue sud*, Paris, éditions de Minuit, 1956, p. 111.

[24] Fouilloux Etienne, « Des chrétiens à Ivry-sur Seine (1930-1960) », *Autrement*, n°18, octobre 1992, série « Mémoires », p. 162.

A Ivry, contrairement à la paroisse de Charenton, il y a nécessité d'adapter le « maillage paroissial » à la croissance de la population (cf. tableau ci-dessous). Ainsi, Ivry n'a-t-elle, en 1906, qu'une seule paroisse; en 1931, elle en comptera trois, auxquelles il faudra ajouter les deux chapelles de secours qui permettront de compléter le quadrillage de la ville.

Présentation des paroisses d'Ivry-sur-Seine[25]

Dates	Nombre de prêtres	Nombre de paroisses	Population
1896	4	1	24 919
1901	4	1	28 585
1906	5	1	33 198
1911	8	2	38 307
1921	8	2	43 963
1926	8	2	46 598
1931	10	3	48 929
1936	10	3	44 859

Les prêtres de cette ville ont essayé de suivre la croissance démographique, donnant l'impression de courir après leur ville. Ces modifications successives des limites des paroisses étaient une urgence. Au début du vingtième siècle, le clergé de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul ne pouvait couvrir l'ensemble du territoire de la commune et répondre aux besoins des fidèles. Le nombre d'habitants de la paroisse dépassait largement la moyenne

[25] Informations fournies par Martine Langignon, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres*, mémoire de maîtrise, université de Paris XII, 1979, p. non numérotées. Les chiffres de la population ont été trouvées in Dupaquier Jacques, *Paroisses et communes de France-Région parisienne*, Paris, CNRS, 1974, p. 395.

du diocèse. Alors que celle-ci oscillait autour de 13 737 habitants en 1906, le nombre d'habitants de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul était de 33 198 habitants, soit plus du double. La création de chapelle de secours, puis de paroisses, réduisit considérablement l'écart jusqu'à faire d'Ivry-Centre une paroisse ayant un nombre d'habitants très proche de la moyenne diocésaine. Ainsi, la chapelle Sainte-Croix d'Ivry-Port, créée en 1908, est érigée en paroisse le 26 avril 1910; la chapelle de Notre Dame de l'Espérance du Petit-Ivry (1911) le sera le 18 juin 1927. Deux autres chapelles de secours furent fondées durant l'entre-deux-guerres, celles de l'hospice et celle des quartiers Nord, la chapelle Saint-Jean-Baptiste du Plateau étant rattachée à la paroisse mère à savoir celle d'Ivry-Centre. Cela permit, certes tardivement, à la paroisse d'Ivry-Centre d'être dotée à la fin des années vingt d'un nombre de paroissiens similaire à celui de Saint-Pierre de Charenton[26]. Ce nombre se situe juste au-dessus de la moyenne des paroisses du diocèse de Paris. Ces créations de paroisses et de chapelles sont loin d'être une exception à cette époque. Pierre Lhande, dés sa préface précise que « l'église [...] inscrira [...] auprès des exploits accomplis par ses missionnaires, la création, au début du vingtième siècle, de quarante centres religieux...[27] » Les "chantiers du cardinal" fondés en 1932 par le cardinal Verdier s'intègrent donc dans une dynamique apparente depuis plusieurs décennies et qui profita à l'amélioration de l'encadrement religieux à Ivry.

Le personnel ecclésiastique.

A Ivry, cette modification du maillage paroissial n'est pas le seul facteur de désorganisation. Cette paroisse connaît, aussi, une grande instabilité de son personnel curial alors que le phénomène inverse touchait la paroisse voisine. De 1914 à 1940, Charenton n'a

---

[26] En effet, en 1931, la paroisse-mère d'Ivry compte environ 22 000 habitants et Saint-Pierre de Charenton, nous l'avons vu dans plus haut, environ 21 000 et le nombre d'habitants moyens pour les paroisses du Diocèse est de 18 741.

[27] Lhande Pierre, *Le Christ dans la banlieue*, op. cit., p. IV.

eu qu'un seul curé, Paul Parturier, qui est nommé Chanoine honoraire[28] en 1931. Quant au vicaires-coopérateurs[29], qui sont chargés de seconder le curé, leur durée moyenne en tant que vicaire à Charenton est, pour la même période, de 7,5 ans[30]. A Ivry, la moyenne est de 6 ans. De surcroît, toujours pendant la cure de Paul Parturier (1914-1940) à Charenton, pas moins de quatre curés (les abbés Rivalin, Garin, Soutif, et Lorenzo) se succéderont à la tête de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul. Ces curés resteront en moyenne 7,8 ans à Ivry de 1911 (date de l'arrivée de l'abbé Rivalin) à 1942 (date du départ de l'abbé Lorenzo).

L'entre-deux-guerres est donc pour Charenton une période de stabilité, sans doute de consolidation, tandis que pour Ivry, cette période est celle des efforts consacrés à l'adaptation à l'évolution de la ville. Ces efforts ne se limitèrent pas, bien entendu, aux multiplications des lieux de culte. Dans la lignée du renouveau spirituel qui a affecté l'Eglise catholique de France dans les années 1870 et dans les années d'après guerre, les paroisses multiplièrent les écoles, les oeuvres paroissiales. Il s'agit de répondre aux exigences de l'action catholique qui, au fur et à mesure, tend à élargir ses champs d'action, ceci afin de renforcer l'emprise des prêtres sur la population.

La vie religieuse.

Il y avait urgence car la situation de la vie religieuse de ces deux paroisses a connu des temps difficiles au dix-neuvième siècle, surtout à Ivry. A défaut d'avoir eu le temps d'étudier les statistiques paroissiales permettant de connaître la réalité et l'évolution de la vie religieuse de ces paroisses, nous nous contenterons de la cerner à travers la lecture de la presse paroissiale et de documents internes à l'Eglise catholique. Il s'agit donc de la présentation du regard porté par les catholiques sur deux de leurs paroisses. Nous ne

---

[28] Désigné curé de Charenton à l'âge de 49 ans, il n'en partira qu'à celui de 75, après 26 ans de pastorat.

[29] Voir la définition des vicaires-coopérateurs, in Brigout J. (sous la direction de), *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses* tome 6, Paris, 1928, Letouzey et Ané, p. 864.

[30] Calculée à partir des vicaires qui ont été, à un moment de leur vicariat à Charenton, responsable de l'oeuvre de jeunesse ou du patronage.

manquerons pas cependant de faire référence aux travaux universitaires qui ont tenté d'analyser la réalité de la pratique religieuse, notamment pour la paroisse d'Ivry-Centre. Dans cette commune, la participation religieuse semblait, avant 1914, réduite. Ainsi en 1909, *La Semaine Religieuse de Paris* publie le témoignage de l'abbé Saubin, alors curé d'Ivry, qui nous éclaire sur les difficultés rencontrées : « [...] le petit nombre des catholiques d'ici est ou bien indifférents ou bien incapables de soutenir les oeuvres entreprises, faute de temps et d'argent. Mes trois vicaires et moi, devons tout faire nous-mêmes [...]. Songez que sur une population de 25 000 âmes, je n'ai pas 50 hommes aux messes du dimanche et pas 600 paroissiens qui fassent leurs pâques[31]. »

Ce constat n'est pas nouveau. Déjà, lors de la visite pastorale du 14 mai 1876, Richard, le coadjuteur du Cardinal Guibert, consignait dans le procès-verbal de sa visite « une grande indifférence » religieuse, sans pour cela déceler d'hostilité à l'égard de la religion de la part de la population de cette paroisse « composée d'ouvriers et d'un petit nombre de cultivateurs[32]. » Lors de la visite suivante, le vicaire général, G. Lefebvre, renouvelait ce constat en notant que « les paroissiens restent très indifférents aux visites[33]. » Les difficultés sont donc anciennes et profondes et elles perdurent. En effet, en 1924, l'abbé Garin écrit dans le bulletin paroissial : « La terre d'Ivry est une terre ingrate; nous semons à pleines mains ! Prions le "maître de la moisson" qu'il veuille bien faire fructifier nos efforts[34]. » La paroisse ouvrière d'Ivry-Centre est donc perçue comme une paroisse où la vie religieuse n'est guère brillante. La domination des ouvriers parmi sa population, ainsi que le contexte politique, rend la tâche des prêtres difficile. Mais ce bilan négatif est peu à peu remplacé au cours de l'entre-deux-guerres par un optimisme qui quelquefois masque les difficultés réelles. Ainsi, si la période de l'arrivée de l'abbé Saubin (curé d'Ivry de 1908 à

---

[31] *La Semaine Religieuse de Paris*, 24 décembre 1909, p. ?

[32] AHAP, dossier *visites pastorales* de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry. Visite du 14 mai 1876.

[33] AHAP, dossier *visites pastorales* de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry. Visite du 29 novembre 1903.

[34] B.P. d'I.C., février 1924.

1913) est décrite par Fouvière[35] comme alarmante : « ... il ne pouvait guère sortir dans la ville sans être assailli par des centaines d'enfants d'un patronage laïque qui le poursuivaient en criant l'habituel refrain : "Hou! Hou! la calotte" »; de l'avis du même auteur, la suite semblera plus favorable aux catholiques : « Aujourd'hui, c'est la paix; et cela à telles enseignes que le fougueux député maire Coutant d'Ivry s'écrie maintenant à tout propos : - Allons bon! Voilà ma circonscription gagnée par les curés! » De même, Pierre Lhande écrit en 1927, « Ivry-la-rouge ne serait-elle pas Ivry-la-catholique?[36] » Son optimisme est suscité par les statistiques portant sur le nombre de baptisés. En 1925, sur 615 naissances, 596 ont été baptisés. Quelque temps plus tôt, l'abbé Garin conclut lui aussi, à partir d'autres statistiques, dans ce sens : « Ivry-sur-Seine est donc nettement catholique, quoi que l'on puisse dire parfois[37]. »

Ce bilan semble néanmoins plus proche de l'incantation que de la réalité. Cette commune ouvrière semble conserver cette "indifférence" à l'égard de la religion. D'ailleurs, l'abbé Garin reste sur ces gardes. En avril 1922, après avoir publié de nombreuses statistiques concernant la vie de la paroisse (les baptêmes, les mariages, les convois...), il relativise les résultats : « C'est beaucoup si l'on considère les chiffres en eux-mêmes; c'est peu quand on songe à la population paroissiale de plus de 30 000 habitants[38]. » Un peu plus tard il s'inquiète devant « le nombre de mariages religieux [...] lamentablement peu considérable : 231 mariages catholiques et 2 d'autres religions, contre 291 purement civils et 46 divorces. *Plus de la moitié des foyers qui se fondent annuellement* [le sont] *sans la bénédiction de Dieu*[39]. »

---

[35] Fourvière, *Les oeuvres catholiques au lendemain de la "séparation"*, Paris, 1913, Librairie Lecoffre, p. 55.

[36] Lhande Pierre, *Le christ dans la banlieue*, op. cit., p. 80.

[37] B.P.d'I.C., février 1925.

[38] B.P.d'I.C., avril 22, p. 39.

[39] B.P.d'I.C., février 25, p. 3. Mis en italiques par l'auteur.

Concernant les comportements religieux à Ivry, Martine Langignon conclut que durant l'entre-deux-guerres, « il n'y a pas véritablement effondrement de la pratique religieuse à Ivry[40]. » Cependant, elle retranscrit l'analyse de Madeleine Delbrêl qui rappelle que lors de son arrivée à Ivry en 1933, il existait des « zones athées d'une impressionnante opacité[41] ».

La situation décrite pour Charenton semble meilleure même si cette paroisse a connu des périodes difficiles. Celles-ci remontent au milieu du Second Empire et transparaissent à travers la visite pastorale datant du 28 août 1964. Cette dernière indique « dans la masse un fond d'opposition à l'autorité quelle qu'elle soit mais surtout religieuse[42] ». Mais quarante ans plus tard le constat s'avère beaucoup plus optimiste et l'on remarque désormais « avec satisfaction dans la paroisse de Charenton une vie chrétienne sérieuse; ses fidèles paraissant attachés à leur clergé qui lui même est animé d'un excellent esprit...[43] » Cependant il ne faut pas oublier qu'à Charenton même existent des quartiers très populaires où les pratiques religieuses sont quasiment inexistantes. Pierre Lhande nous en donne un exemple quand il précise que dans ce « paradis des vins », la chapelle Saint-Antoine-de-Padoue (qui se situe à la limite de Charenton et Paris) n'accueille, sur une population d'environ 13 000 habitants, que quatre-vingt-dix personnes à la messe le dimanche[44]!

En ce qui concerne Charenton, le curé, Paul Parturier, déclare que Saint-Pierre-Saint-Paul « demeure une paroisse très chrétienne » même si les mariages religieux sont en

---

[40] Martine Langignon, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres*, op. cit., Chapitre IV.

[41] Delbrêl Madeleine, *Ville marxiste, terre de misssion*, p. 61, cité par Martine Langignon, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres,* op. cit., Chapitre IV.

[42] AHAP, dossier *visites pastorales* de la paroisse Saint-Pierre de Charenton. Visite du 28 août 1864.

[43] AHAP, dossier *visites pastorales* de la paroisse Saint-Pierre de Charenton. Visite du 15 février 1903.

[44] Lhande Pierre, *Le christ dans la banlieue*, op. cit., p. 165.

infériorité par rapport aux mariages civils. Il l'explique par l'empoisonnement d'une génération « par l'athéisme officiel et l'enseignement laïque; [et par] le nombre sans cesse grandissant des divorcés, qui ne peuvent se remarier à l'église[45]. »

Il n'en est pas moins vrai qu'Ivry représente une paroisse bien plus difficile à gouverner que celle de Charenton, et ses prêtres vont tenter de lutter contre ce qui apparaît comme un état de fait pour une commune ouvrière. Les oeuvres paroissiales, qui vont se multiplier avec des résultats souvent incertains, prouvent que le clergé a essayé de réagir sur ce territoire qu'on a pu qualifier de "terre de mission" tant les habitants semblent déchristianisés, ou du moins étrangers à toute pratique religieuse. L'indicateur paroissial d'Ivry-Centre[46] de 1923 n'annonce pas moins de 28 oeuvres dont 10 de piété, 7 à caractère social et 5 d'éducation (auxquelles il faut ajouter les écoles de filles et de garçons; l'orphelinat et les catéchismes) ainsi que 6 oeuvres de propagande religieuse. A Charenton, en 1932, nous recensons dans *Le Michaël*[47] - le bulletin paroissial - 35 oeuvres, associations, unions, confréries paroissiales (dont 6 oeuvres sociales et de charité ainsi que 18 de piété et d'apostolat).

Cette disparité entre la vie religieuse des deux communes a de grandes incidences sur leur réputation. Le jugement des catholiques, et notamment de sa hiérarchie, est éloquent. Au niveau du diocèse, autant Charenton est une paroisse très remarquée, autant celle d'Ivry-Centre est perçue comme une paroisse sans attrait. On finit sa carrière à Charenton, on la commence à Ivry. La cure de première classe[48] reçoit régulièrement la visite des plus hauts dignitaires du diocèse. En revanche, à Ivry, « Quand l'abbé Meuret

---

[45] Le M., février 35, p. 11.

[46] B.P.d'I.C., novembre-décembre 1923, pp.229-231. Un extrait de l'indicateur paroissial est reproduit en annexe.

[47] Le M., mars 1933. L'indicateur paroissial est reproduit en annexe.

[48] *Ordo divini officii* - 1931.

s'est présenté à l'archevêché [en 1896] pour savoir à quelle paroisse il allait être affecté, M. le vicaire général Lefebvre lui dit, nous n'avons qu'une place de vicaire en banlieue à vous offrir, c'est celle du dépotoir du Diocèse, c'est la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-Centre...[49] » Cette réputation déplorable perdurera. La présentation de l'abbé Muller dressée par le curé Jean Garin, en 1924, est révélatrice : « M. l'abbé Muller second vicaire, nous vient de la Madeleine, où il s'occupait avec succès des jeunes gens. Il continuera ici le même ministère et bientôt il sera très attaché à la paroisse qu'une mauvaise et fausse réputation extérieure lui a peut-être fait redouter un peu[50]. »

B - Paroisse assiégée - Paroisse intégrée.

Dans ces communes de la périphérie de Paris, les catholiques vont être confrontés à un contexte politique très hostile. L'anticléricalisme y sera militant et le XXe siècle y verra se développer les idéaux socialistes, puis l'implantation du Parti communiste. C'est à Ivry que les affrontements seront les plus violents et les plus persistants. En effet le gros des troupes de cette paroisse est constitué par des Ivryens de souche qui se sentent quelque peu dépossédé par de nouveaux arrivants attirés par le développement de l'industrie. Les paroissiens se retrouvent un peu en décalage par rapport au « nouvel Ivry[51] ». A Charenton, la confrontation est une moindre conséquence, même si cette ville, nous le verrons, a eu un député communiste à partir de 1932.

---

[49] Meuret Edouard, *Historique de la paroisse Saint-Pierre-saint-Paul d'Ivry,* Cité par Martine Langignon, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres*, op. cit., Chapitre III.

[50] B.P.d'I.C., novembre 1924, p. 2.

[51] Martine Langignon, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres,* op. cit., Chapitre II.

Le radicalisme et le militantisme anticlérical à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Dans les années qui précèdent la fin du XIXe siècle, il n'était guère facile d'être catholique à Ivry et à Charenton. Dans un contexte national de remise en cause des positions de l'église notamment concernant l'enseignement, ces deux paroisses vont se trouver au coeur de l'affrontement entre radicaux, premiers socialistes et catholiques. Ce sont principalement avec les instances municipales que les affrontements ont été les plus durs. En ce qui concerne Charenton, le chanoine Petit relate quelques-unes des conséquences de l'action des radicaux, alors élus à la tête de la municipalité qui ont eu lieu dans les années 1880-90 : alors que les « conférences de la libre pensée se multiplient, le curé Georges récolte cinq francs d'amende pour avoir fait processionner de l'église au presbytère, avec prières, cantiques, bannières et même feux de Bengale; un beau matin, il dépêche un huissier afin de constater qu'un peintre est en train de graver, par ordre de la municipalité, sur le fronton de l'église : Liberté, Egalité, Fraternité[52]. » Mais le chanoine ne dit pas tout, puisque au-dessus de cette devise est gravée "République française" sur toute la largeur du fronton et plus bas "Propriété communale"! Charenton va devenir un fief du radicalisme qui se poursuivra avec le docteur Thévenin pendant pratiquement tout l'entre-deux-guerres (maire républicain socialiste de 1913 à 1919, puis de 1925 à 1944)[53].

A Ivry, depuis les années de création du patronage vers 1885 jusqu'à la fin des années trente, les relations avec les différentes municipalités vont également être sources de conflit. Avant la première guerre mondiale Ivry est dominé par des personnalités politiques violemment hostiles à l'Eglise catholique. Ainsi dès 1896, la mairie va être conquise par Ferdinand Roussel ancien communard et guesdiste, membre du Parti Ouvrier Français. Réélu en 1900, c'est lui qui fera interdire le port de l'habit ecclésiastique sur le territoire de

---

[52] Petit Joseph, *Charenton au fil du temps*, Saint-Maur, multigraphié, s.d., p. 16.

[53] Franceschi Joseph, *Un demi siècle de consultations nationales dans la circonscription de Charenton*, Paris, les éditions de l'An 2000, 1972, p.150.

la commune. En 1908, c'est Jules Coutant qui devient maire sous l'étiquette de républicain socialiste après avoir été député socialiste, dés 1893, de la circonscription d'Ivry. Comme le précise Etienne Fouilloux, « Modéré socialement, il se distingue par un violent anticléricalisme qui l'entraîne dans une lutte de tous les instants contre le clergé local et les oeuvres paroissiales[54]. »

C'est l'époque des baptêmes civils. De 1904, date de leur apparition à Ivry à 1919, date de leur suspension (provisoire), 233 parrainages civils[55] auront lieu et pour la plupart sous la municipalité de Jules Coutant. Martine Langignon fournit toute une liste de conflits en commençant par la décision du conseil municipal de réduire le traitement des vicaires en 1879, au refus d'autoriser la construction d'une église en 1886, etc.. La liste est longue.

A Charenton, montée du communisme, et disparition de l'anticléricalisme.

A Charenton, l'épisode de l'anticléricalisme militant ne survivra pas au XIXe siècle et les relations avec la municipalité seront ensuite sans aucune confrontation majeure. A l'exception cependant de la période 1905-06, qui restent influencée par les années du "Combisme" : le Chanoine Petit note que cette période est troublée par « la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les inventaires, l'expulsion de quatre importantes communautés religieuses[56]. » Mais il n'y aura pas de séquelles, on peut même constater une bonne intégration de la paroisse qui se félicite d'avoir même "ses" élus au conseil municipal à deux reprises. Celle de Gustave Boisset en 1935 par exemple : « Les applaudissements nourris et prolongés ont dit à M. Gustave Boisset, brillamment élu conseiller municipal, toute la respectueuse affection que nous portons au président de notre cercle d'étude[57]. »

---

[54] Fouilloux Etienne, « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) », *Autrement*, n°18, octobre 1992, série « Mémoires », p. 163.

[55] Chiffres fournis par Martine Langignon, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres,* op. cit., en annexe de son mémoire.

[56] Petit Joseph, *Charenton au fil du temps*, op. cit., p. 16.

[57] Le M., juin 35, p. 16.

La paroisse de Charenton ne connaît plus de tensions majeures tout au long de l'entre-deux-guerres. Les catholiques de Charenton ont, enfin, acquis la reconnaissance des pouvoirs municipaux. Ce souci reste l'un des axes de la stratégie paroissiale. A propos des relations avec la municipalité, le Chanoine Parturier décrit la qualité de ces dernières dans le bulletin municipal : « Charenton est aussi une paroisse unie. Depuis la guerre, le clergé entretient les rapports les plus cordiaux avec les différentes municipalités. Permettez-moi de dire aujourd'hui publiquement notre gratitude au premier magistrat de la cité et à tout son conseil. A l'unanimité, ces messieurs viennent de voter les crédits nécessaires à la restauration extérieure de l'église et du presbytère! Qu'ils en soient remerciés!...[58] » Voilà qui clarifie la nature des rapports entre ces deux institutions.

A Charenton, pourtant les années trente seront aussi des années de montée du communisme. Marcel Capron, maire PCF d'Alfortville, est élu, en 1932, député de la cinquième circonscription de Sceaux à laquelle Charenton est rattaché. L'analyse du décompte des voix[59] permet de voir qu'à Charenton le candidat de droite reste en tête. Cela n'est plus le cas lors des législatives de 1936 où la population charentonnaise vote dans sa majorité, à plus de 41%, pour le candidat communiste (contre 23% pour le principal candidat de droite). Marcel Capron est donc réélu dès le premier tour. D'après Jean Maitron et Claude Pennetier, la « présence dans la même circonscription de J. Renaud, républicain national proche des courants d'extrême-droite, avait fait jouer en sa faveur le réflexe antifasciste[60]. » C'est ainsi qu'à Charenton pour la première fois de son histoire, la population s'exprime en majorité en faveur de la liste menée par un communiste. Mais le bulletin paroissial ne s'alarme pas puisqu'il ne s'en fait point écho. Certes les articles

---

[58] Le M., mars 38, p. 2.

[59] Données fournises par le livre de Franceschi Joseph, *Un demi siècle de consultations nationales dans la circonscription de Charenton*, op. cit., p.139.

[60] Maitron Jean, Pennetier Claude (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, éditions ouvrières, 1983, Tome 21, biographie de Marcel Capron, pp. 166-168.

dénonçant le communisme figurent en bonne place et se multiplient, mais on en parle comme d'un idéal à combattre et à refuser (la "main tendue" de Maurice Thorez est violemment dénoncée). Le danger semble lointain et ne revêt pas comme à Ivry un aspect concret et quotidien.

A Ivry, prise de la ville par les communistes et maintien d'un fort anticléricalisme populaire.

Dans la ville industrielle, après l'intermède que constitue la municipalité de l'industriel Bourdeau (bien que Edouard Meuret considère ce mandat comme étant « encore plus réfractaire que les autres[61] »), les tensions vont reprendre en 1925 avec l'élection, quoique difficile[62], du communiste Georges Marrane de la liste du Bloc ouvrier et paysan. Les catholiques d'Ivry se trouvent dans une commune qui va devenir l'un des piliers du communisme municipal. « Tous les repères classiques de la "ceinture rouge" enserrant Paris y sont grossis, au point d'en faire plus qu'un symbole : presque un mythe[63]. »

Ces victoires électorales successives vont renforcer l'isolement des catholiques Ivryens qui préfèrent se construire une contre-société face « aux assauts des nouveaux barbares qui se sont emparés de la ville[64] ». Les parrainages civils reprennent (de 1926 à 1937, 11 baptêmes auront lieu). Dans cette ville où le secrétaire général du PCF, Maurice Thorez, est député de la circonscription (à partir de 1932), les catholiques se considèrent comme des citoyens de second rang. Etienne Fouilloux note que « les fidèles de Saint-Pierre-Saint-Paul [...] conservent le sentiment amer d'avoir été dépossédés de leur village par les nouveaux maîtres de la commune[65]. » Ils vivent alors en marge, repliés autour de

---

[61] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Histoire de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935*, notes ronéotypées, pages non numérotées. Introduction.

[62] Fouilloux Etienne, « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) », *Autrement*, n°18, Octobre 1992, série « Mémoires », p.163.

[63] Fouilloux Etienne, « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) », op. cit., p.161.

[64] Fouilloux Etienne, « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) », op. cit., p.167.

[65] Fouilloux Etienne, « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) », op. cit., p.168.

leur église et des locaux paroissiaux. Il faut comprendre que de nombreuses provocations alimentent une véritable « psychose anticommuniste[66] » décelée par l'abbé Garin. La presse paroissiale rend compte de nombreux exemples de conflits plus ou moins importants. Cela va de la simple provocation à des bagarres de rue. En 1926, le bulletin paroissial dénonce la façon dont la nouvelle municipalité rend hommage à Jeanne d'Arc. Une affiche, éditée par la mairie et jugée offensante, a été placardée sur les murs de la ville. Elle proclame l'« Hommage d'Ivry, A Jeanne d'Arc, fille du peuple condamnée et brûlée vive par les prêtres glorifiée par ses bourreaux[67]. » Cette tension permanente incite aussi des individus à prendre des initiatives sans doute isolées. En 1932, le drapeau rouge est hissé sur le clocher. En 1935, l'abbé des Graviers s'exclame dans un article au ton accusateur : « Pourquoi tant de haine? » Il y relate les incidents qui ont émaillé les fêtes du 1er juillet où avaient lieu outre la procession de la Fête-Dieu, la bénédiction de la première pierre de la future église du Plateau. Il s'alarme du fait que des religieuses de Saint André aient été « insultées par quelques individus, un jeune malmené et sur le pont de la Seine un professeur du petit séminaire insulté et frappé[68]. »

Ce climat n'empêchera pas les prêtres d'adopter une attitude offensive. En effet, les communistes sont constamment dénoncés dans le bulletin paroissial. L'abbé Garin ira plusieurs fois rencontrer le maire lors de joutes verbales qui sont restées fameuses[69]. Le curé n'hésitera pas à publier dans les colonnes du bulletin paroissial une lettre du maire, protestant contre un article accusant les communistes de vouloir « détruire la famille ». Le prêtre la commentant, réitérera cette analyse. Ces initiatives révèlent la volonté du clergé ivryen de ne pas accepter la mise à l'écart imposée par le rapport de force. Le choix est de

---

[66] Garin Jean (abbé), *Histoire d'Ivry sur seine des origines à nos jours*, Paris, Gabalda et fils, 1930, p. 655.

[67] B.P.d'I.C., juin 26, p. 81.

[68] C.du P., juillet 35, 2e quinzaine, p. 4.

[69] Le bulletin paroissial en restituera de grands compte-rendu, voir B.P.d'I.C., Août 1926.

débattre et de se confronter y compris avec ceux qui sont les héritiers et les tenants de l'anticléricalisme le plus virulent. L'abbé des Graviers, nommé vicaire à Ivry en 1929, adopte un ton encore plus incisif et militant. Pas un numéro du *Courrier du Patronage* ne paraît sans une dénonciation de provocations, de distributions de tracts, de déclarations de tels ou tels responsable communiste ou maître d'école et autre "Sans-Dieu" jugées hostiles à la morale chrétienne et à l'Eglise catholique. Madeleine Delbrêl prétend dans son livre que « la population, au premier abord, semblait entièrement représentée par les catholiques et les communistes, tant leurs querelles étaient une actualité constante[70]. » La détente qui transparaît dans les déclarations de part et d'autres à partir de 1936 ne semble pas modifier le quotidien des catholiques. Nous pourrions très bien appliquer à notre cas ce qu'Annie Fourcaut analyse à Bobigny, à savoir que « l'Eglise catholique a été la force organisée - et donc concurrente - la plus redoutable pour les communistes : leurs rapports ne pouvaient être que complexes et conflictuels[71]. »

La main tendue, illusion ou réalité?

L'adoption par le Parti communiste de la tactique du front populaire et de la politique de la "main tendue" aux chrétiens va modifier sensiblement les relations entre les communistes et les prêtres. A Ivry, les déclarations des dirigeants communistes vont provoquer de nombreux débats à l'intérieur de la paroisse. Les prêtres et quelques catholiques progressistes comme Madeleine Delbrêl accepteront de travailler en commun avec les communistes du rayon d'Ivry sur des initiatives ponctuelles. La création du Comité d'entraide aux chômeurs en est une illustration, puisque si le maire est nommé président, c'est le curé, Jacques Lorenzo (curé d'Ivry-Centre de 1934 à 1942), qui occupe la charge de

---

[70] Delbrêl Madeleine, *Ville marxiste, terre de mission*, p.27, cité par Langignon Martine, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres*, op. cit.

[71] Fourcaut Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, PFNSP/éditions ouvrières, 1986, p. 105.

vice-président. Mais la prudence reste de mise chez les catholiques. L'abbé des Graviers se sent obligé de justifier son adhésion à ce comité : « "Jeunes chrétiens on vous tend la main..." Voilà ce qu'on vous dit, voilà ce qu'on affiche partout. J'ai dit ce que je pensais du "*Comité d'entraide aux chômeurs*". J'ai dit pourquoi j'en faisais partie. Seulement il faudrait que des deux côtés on joue "cartes sur table", or depuis quelque temps ceux qui disent nous tendre la main semblent ne pas manquer une occasion de nous froisser[72]. » Le changement de discours des responsables des deux bords n'a pas effacé les tensions.

Jean Millet, a posteriori, explique les raisons qui ont poussé les prêtres d'Ivry à accepter de travailler avec les communistes. « Lorenzo [curé de 1934 à 1942], c'est l'un des fondateurs de la "Mission de France" [créée en 1941], c'était quelqu'un qui avait un réel souci de la classe ouvrière. Je crois que la hiérarchie de l'Eglise avait senti qu'elle était en train de perdre complètement pied chez les ouvriers. Elle a joué à Ivry, fief de Thorez, de Maranne (maire de la commune) une nouvelle carte, l'ouverture à gauche; il faut dire qu'en 36, il y avait eu le fameux discours de la main tendue de Thorez. Et vers 38-39, Lorenzo a été reçu à la mairie et une quête faite en commun par les enfants des deux bords pour les chômeurs a été décidée. C'était un événement capital. Nous les mômes, on était tous terriblement émus[73]. »

Ce constat enthousiaste n'est guère partagé par l'ensemble des paroissiens, ni par l'ensemble des prêtres. Si la détente observée par Martine Langignon dans les rapports entre la mairie et le presbytère est réelle, elle est loin d'être partagée par la grande majorité de la population qui d'un côté conserve ses réflexes anticléricaux, et de l'autre cultive un vif anticommunisme. Des années de tension ne s'effacent pas d'un trait. Pourtant cela signifiait enfin la reconnaissance de l'Eglise catholique comme partenaire obligé et privilégié. Les articles de Des Graviers mettant en garde contre la Main tendue se sont multipliés dans *Le*

---

[72] C.du P., Juin 36, p. 6.

[73] Millet Jean, « En 1939, à quatorze j'entre à la J.O.C. », *Autrement*, n°8, février 977, p. 57.

courrier du patronage. En janvier 1937, l'abbé des Graviers affirme que l'objectif de Maurice Thorez est de transformer les catholiques en communistes (ce qui est quasiment un leitmotiv à l'époque : Paul Parturier à Charenton tiendra exactement le même discours, c'est aussi celui de l'épiscopat) et de mettre en garde ses paroissiens contre toute dérive. Entre « le catholicisme et le communisme aucun compromis n'est tolérable; tout catholique qui devient communiste prononce son divorce avec l'église[74]. » Le message est clair et sans doute révélateur d'un désaccord entre les catholiques quant à l'attitude à adopter envers les communistes.

Le témoignage de Claude Brou[75] semble indiquer un certain décalage entre les prêtres et la masse des catholiques qui ont du mal à percevoir et à s'investir dans cette stratégie de dialogue avec leurs ennemis de toujours. Cela est d'autant plus difficile que les conflits quotidiens demeurent. Si les parrainages civils baissent considérablement, si la municipalité tente de ménager les catholiques, il n'en va pas de même pour de nombreux Ivryens nourris d'anticléricalisme. Claude Brou raconte que les bagarres étaient toujours courantes, juste avant la guerre, que les processions donnaient lieu à des échauffourées. Il décrit la difficulté pour les enfants de s'affirmer catholique à l'école communale. On « montrait du doigt celui qui allait à l'église ». Yvan Daniel parle de « séparation civique » des catholiques, ce qui ne pouvait être effacé en quelques mois et ceci de part et d'autres.

A Charenton, la période de la "main tendue" correspond à un raidissement des catholiques à l'égard des communistes. Si leur condamnation de l'idéologie a été constante, les préoccupations sociales beaucoup plus affirmées en début des années 20, avaient permis aux responsables de la paroisse (notamment les laïcs) d'analyser les idées des communistes, de débattre de certaines décisions prises en U.R.S.S. dans de longs articles publiés dans *Le Michaël*. Si la conclusion était toujours en défaveur des communistes, le ton adopté était

---

[74] Le M., janvier 37, p. 3.

[75] L'entretien effectué avec Claude Brou le 28 juin 1995 est reproduit en annexe.

celui du débat. Ces textes confrontaient la doctrine sociale de l'Eglise catholique aux idéaux communistes, concluant même à la plus grande radicalité de la première parce que ne se bornant pas à l'amélioration matérielle. Voulant comprendre le monde ouvrier afin de lui faire saisir la pertinence de la doctrine sociale de l'Eglise, il leur semblait nécessaire d'étudier les organisations et les idées portées pour une grande partie de la classe ouvrière. Cette démarche privilégiait l'analyse compréhensive à l'anathème. Au milieu des années trente, la mise entre parenthèses des ambitions sociales, associée à la crainte de la montée du communisme à Charenton même, modifie le discours et l'anticommunisme "classique" devient dominant dans les nombreux articles dénonçant "la main tendue". Ainsi, au moment où les prêtres d'Ivry acceptent de dialoguer avec les responsables communistes, les prêtres et les laïcs de Charenton adoptent un ton de plus en plus dur.

Entre les catholiques des deux rives de la Seine le contexte politique local est donc très différent. Mais l'opposition au communisme, s'il s'adapte à des expériences diverses, est le thème qui domine le discours politisé de la presse des deux paroisses. La neutralité à l'égard de la vie politique française adoptée par les responsables catholiques (encycliques *Il fermo Proposito* en 1905 et *Vehimenter* en 1906) ne s'applique pas aux communistes. Ainsi, la presse paroissiale reproduit les consignes de l'épiscopat appelant les catholiques à ne pas voter communiste, ce qui bien souvent dans ces communes de la ceinture rouge est équivalent à une consigne de vote en faveur des candidats de droite[76]. D'autres indices révèlent des prises de positions ayant une traduction politique, certes plus indirectes, mais qui correspond à un conservatisme politique très largement partagé par l'ensemble des catholiques.

---

[76] Pendant l'entre-deux-guerres le vote catholique est en majorité un vote en faveur des candidats de droite, Cholvy Gérard, Hilaire Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat (coll. « bibliothéque historique »), 1988, tome 3 (1930-1988), p. 36.

C - Des paroisses « de droite »?

La presse paroissiale d'Ivry-Centre n'aborde que très rarement des thèmes politiques. Obnubilée par sa lutte quotidienne contre l'emprise croissante des communistes, cette paroisse est apparemment hermétique à la vie politique nationale. Il en va tout autrement de la presse paroissiale de Charenton où les prises de position, les articles à caractère politique sont légions.

L'attachement à la France et à la République.

A travers son étude, nous constatons que le ralliement à la République affirmé dés 1892 par l'encyclique pontificale *Au milieu des sollicitudes,* dite du ralliement, est largement acceptée par la communauté catholique Charentonnaise. Même si ça et là subsiste un certain attachement au mythe de la chrétienté médiévale : « Le moyen-âge nous donne un juste milieu, étant aussi éloigné de l'individualisme que du socialisme. Il nous donne l'exemple d'une société hiérarchisée[77]. » Autre exemple à Ivry cette fois-ci : il s'agit d'une fable écrite pour *le Courrier du patronage* qui critique le régime démocratique institué par la République en racontant l'histoire d'un "monde lointain" qui s'éloignant de Dieu sombre dans le malheur. « On s'avisa que les chefs qui commandaient étaient des hommes comme les autres et l'on discuta tous leurs actes...Le bonheur et la joie quittèrent le pays. L'indiscipline prit leur place[78]. »

L'attachement aux institutions républicaines domine cependant dans les deux paroisses. La victoire de 1918 a été l'un des moyens pour les paroissiens de prouver leur attachement à ces institutions. A Charenton, où deux vicaires ont été mobilisés pendant toute la durée du conflit, la victoire est célébrée comme étant celle de la République française et non pas seulement celle de la France. Par exemple, la victoire est l'occasion

---

[77] Le M., février 20, p. 6. Extrait d'un résumé d'une conférence du cercle d'études des anciens de l'OJC.

[78] C.du P., mars 1934, p. 4.

d'organiser une soirée récréative à l'oeuvre de jeunesse en 1919, quelques mois après l'armistice. Une pièce de théâtre y est interprétée et celle-ci décrit l'avancée des armées de la Révolution contre les coalisés. Il y est précisé que cette pièce intitulée *La Marseillaise* « a fourni aux auteurs l'occasion de reconstituer, dans l'atmosphère héroïque de 1792 et dans ce milieu si attachant de la vie alsacienne, quelques épisodes de l'époque où les jeunes armées de la République se dressaient contre l'envahisseur avec tant de patriotiques ardeurs[79]. » Un peu plus tard c'est le drapeau tricolore qui est encensé : « Drapeau tricolore de la France, qui, après la Croix, vint annoncer au monde que la liberté n'est pas un vain mot[80]. » Cela dépasse le simple patriotisme qui d'ailleurs a toujours été cultivé par les catholiques. (cf. le chapitre VI consacré aux activités sportives et à leur militarisation).

Le ralliement à la République est d'autant plus aisé que les députés de la chambre "bleu horizon" vont adopter des lois qui flattent les catholiques. Ainsi « les lois du 10 juillet 1920 et du 24 octobre 1922 en élevant, respectivement, la fête de Jeanne d'Arc et ce 11 novembre à la dignité de fêtes nationales parachèvent momentanément la redéfinition du système identitaire. Elles privent le quatorze juillet de son unicité, confèrent à la Patrie la place centrale autrefois dévolue à la République et pérennisent, par là, l'union sacrée, modalité nouvelle de l'hégémonie. Les initiatives destinées à renouveler les termes du consensus élaboré en 1880 doivent aux liens les unissant à l'histoire pré-révolutionnaire et au culte des morts de permettre la participation conjointe de l'Eglise et de l'Etat. Elles fournissent des rapprochements parfois perceptibles jusque dans des manifestations strictement religieuses[81]. »

---

[79] Le M., avril 1919, p. 52.

[80] Le M., mai 1921, p. 118.

[81] Tartakowski Danielle, *Les manifestations de rue en France 1918-1968,* thèse d'Etat, Université Paris I, 1994, p. 89 et 95.

Participation aux manifestations catholiques extérieures.

La socialisation politique n'en reste pas au simple niveau des discours et des articles. Les paroissiens participent à des initiatives publiques à caractère politique sous l'impulsion du curé. Cela permet de cerner l'environnement politique des paroisses. Le milieu des années 20 est la période où les catholiques vont reprendre pied dans le débat public national avec notamment la création de la fédération nationale catholique (FNC) en 1925. Celle-ci est soutenue à Charenton dès sa création. Les catholiques retrouvent, là, un parti qui représentait la communauté catholique. « Enfin, l'OJC ne reste pas en arrière pour les manifestations extérieures. Ainsi à la clôture du Congrès Diocésain, une très nombreuse escorte avait accompagné son directeur à la salle Wagram-Aller entendre la voix chaude du général de Castelnau et affirmer sa volonté d'être et de rester des catholiques avec lesquels il faudra compter, c'était faire du bon travail pour la France[82]. » Les positions de la FNC seront de temps en temps retranscrites dans le bulletin paroissial. Des représentants, de cette formation, passeront dans la paroisse afin d'assister à diverses cérémonies. Ainsi au 96, rue de Paris, à l'occasion du centenaire des conférences de Saint-Vincent-de-Paul « M. Leroux, brillant orateur de la Fédération Nationale Catholique a commémoré ce glorieux événement[83]. »

Ces paroisses ont donc une histoire très différente. Certes leurs prêtres et leurs paroissiens ont dû faire face à un contexte difficile. Tous ont dû prendre conscience de la diminution des pratiques religieuses qui semble affecter principalement la population ouvrière. Tous ont dû affronter la montée de l'anticléricalisme et des idéaux révolutionnaires et rassembler ceux qui se sentent menacés par une telle expansion. Mais autant Charenton reste une paroisse accueillante autant Ivry demeure une paroisse globalement hostile aux catholiques. D'autre part, Ivry reste une ville mouvante dans

[82] Le M., avril 25, p. 91.

[83] Le M., juin 33, p. 22.

laquelle le clergé à du mal à stabiliser son emprise sur la population. La paroisse de Saint-Pierre de Charenton règne, elle, sur une ville qui au plan démographique, au plan de son urbanisme ne se modifie que très peu durant l'entre-deux-guerres. Le climat dans lequel évoluent ces catholiques n'est pas le même selon que l'on fréquente l'église Saint-Pierre ou l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. Les catholiques Ivryens vivent dans une atmosphère de tension permanente dans ce fief du Parti communiste qui prend le relais des radicaux socialistes. A Charenton, la paroisse est bien acceptée par l'ensemble de la population et par l'ensemble de la classe politique et les conflits de la fin du XIXe siècle ne sont plus qu'un mauvais souvenir. Il n'est donc pas illogique que la pratique religieuse à Charenton soit plus importante dans cette paroisse saluée dans tout le diocèse comme dynamique et influente.

Ce contexte a eu énormément de répercussions sur les rapports entre les prêtres et les jeunes de leur paroisse. L'étude des organisations de jeunesse de ces deux paroisses le révèle.

Chapitre II

Deux oeuvres de jeunesse.
Une populaire et une bourgeoise.

A Charenton, comme à Ivry, les catholiques sont les premiers à développer des structures réservées à la jeunesse. Considérées très rapidement comme prioritaires, ces oeuvres vont devenir les piliers les plus importants du « rempart des oeuvres[84] » que mettent en place ces paroisses. « La question se posait angoissante : comment pourrait-on désormais donner une éducation et un enseignement religieux à ces petits enfants, dont les maîtres ne parlaient plus ni de Dieu, ni de religion?[85] » La réponse des catholiques sera en partie apportée par la fondation de patronages et d'oeuvres de jeunesse.

Le contexte a conditionné la création et la nature des oeuvres de jeunesse de Charenton et d'Ivry. L'étude des paroisses faites plus haut va nous permettre de comprendre les différences existantes entre les deux structures d'encadrement de la jeunesse catholique. Les villes tout autant que les prêtres ont façonné ces oeuvres et leur ont donné des

---

[84] Cholvy Gérard, Hilaire Yves-Marie (sous la direction de), *Histoire religieuse de la France Contemporaine*, Toulouse, Privat (Coll. « bibliothéque historique »), 1987, tome 2, p. 67.

[85] Garin Jean (abbé), *Histoire d'Ivry sur seine des origines à nos jours*, op. cit., p. 575.

caractères originaux. Il faut maintenant en cerner les points communs et les aspects divergents.

A - Deux créations datant de la fin du XIXe siècle.

Pour étudier la naissance de ces deux organisations nous disposons de plusieurs sources de type et de date très différents. Pour Charenton, la création de l'OJC est relatée dans une brochure[86] écrite par le Cercle des Jeunes en 1908, remise à l'Archevêque de Paris, sans doute lors de l'une de ses visites ou de l'un de ses représentants dans cette paroisse. Pour Ivry, les notes[87] d'Edouard Meuret décrivant la vie de la paroisse seront confrontées à des cahiers[88] rédigés sans doute par des catéchumènes. Des compléments seront puisés dans d'autres sources.

Ces études révèlent, que ces oeuvres très différentes, dés leur origine, naissent dans une période où l'engouement des catholiques pour les oeuvres paroissiales de jeunesse est un phénomène général en France. Elles se forment au début de ce qu'Yvon Tranvouez définit comme la « galaxie des oeuvres », période qui s'étend de 1870 à 1926[89]. A ce moment-là, l'Eglise catholique tente de riposter au phénomène de laïcisation de la société par le développement d'oeuvres très diverses, présentées succinctement pour nos deux paroisses plus haut, et de patronages. La lutte pour la persévérance dans les pratiques religieuses, à une époque où l'enseignement religieux est exclu de l'école laïque et où l'anticléricalisme se développe, porte en priorité sur les centres urbains en plein essor. Le thème de la "démoralisation" urbaine associé à la question sociale, attisée par la Commune

---

[86] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908.

[87] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Histoire de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935,* op. cit.

[88] AD 94, 9J-Ivry-Z 27- *Historique*, 1941.

[89] Tranvouez Yvon, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France XIXe - XXe siècles*, Paris, éditions ouvrières, 1988, p. 246.

de Paris, pousse l'Eglise à adapter ses structures paroissiales[90]. Les patronages catholiques, paroissiaux ou non, se développèrent dans toute la France. Max Turmann nous livre quelques données chiffrées[91]. En 1866, l'annuaire des oeuvres de jeunesse dénombre 155 patronages ou oeuvres de jeunesse. Trente ans plus tard, la commission des patronages et le bureau central de l'Union des Oeuvres dresse, en 1895, une liste de 1128 patronages et oeuvres de jeunesse. Les paroisses de Charenton et d'Ivry collaborèrent à cet essor puisque l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton (OJC) fut créée en 1891 et le patronage paroissial Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry en 1895.

Une naissance mouvementée à Ivry.

A Ivry, le patronage est fondé en 1886 par le frère Xanthe, alors directeur de l'école catholique des garçons de la rue de Paris. Il s'agit d'une oeuvre réservée aux élèves de cette école. Il faut attendre 1895 pour que le premier patronage paroissial soit créé. Son fondateur est premier directeur est l'abbé Reimringer, vicaire à Ivry de 1895 à 1898. Ce fut le « premier patronage pour les garçons de l'école laïque, qui se tenait le dimanche à l'église[92]. »

A la fin du siècle, deux patronages catholiques étaient présents à Ivry. Le patronage paroissial changea de nombreuses fois d'adresses. Ces premiers locaux ont été loués par l'abbé Chauffour, le successeur de l'abbé Reimringer, au 9, rue du Château. Il s'agissait d'« un terrain avec habitation et un vieil hangar qui [fut] utilisé pour le patronage[93] ». Les deux patronages étaient donc très proches (cf. carte page suivante) mais sans contacts, ni activités communes. En 1902, le directeur suivant, l'abbé Laudat l'installe au numéro 19 de

---

[90] Cholvy Gérard, « Le patronage devant l'histoire », *Le patronage, ghetto ou vivier?,* op. cit., p. 9-10.

[91] Turmann Max, *Au sortir de l'école, les patronages*, Paris, 1906 (5e édition), 1897 (1ère édition), p. 37.

[92] AD 94, 9J-Ivry-Z 27- *Historique*, 1941.

[93] AD 94, 9J-Ivry-Z 27- *Historique*, 1941.

la même rue qui « avait une vaste cour et [où] de grandes salles furent construites[94] ». « Ce patronage connut une grande prospérité, mais c'était une oeuvre personnelle, elle disparut au départ de M. l'abbé Laudat [...] en laissant à la charge du Diocèse un déficit de 88 000 francs[95]. » Edouard Meuret confirme que le « succès du patronage fut sa perte ». Celui-ci fut fermé et l'abbé Laudat « muté à Paris[96] ».

Si une partie de ces patronés a été envoyée au patronage de l'école paroissiale, qui lui périclitait du fait du refus de ses responsables d'accueillir les enfants des écoles laïques, cette disparition ne se fit pas sans heurts. Certains paroissiens refusèrent d'entériner la dissolution du patronage de l'abbé Laudat. Edouard Meuret décrit la fondation d'un patronage "dissident" (naissance qui est passée sous silence dans les textes des catéchumènes) créé par « madame M., conseillère de Laudat rue Parmentier dans un ancien couvent des Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul dirigé par l'abbé Parot[97]. »

L'abbé Parot fut « interdit de territoire de la paroisse », mais les responsables de ce patronage s'efforcèrent d'être reconnus par les autorités diocésaines. Ainsi trouve-t-on un formulaire du questionnaire diocésain de 1909, relatif aux oeuvres de jeunesse paroissiales, rempli par leurs soins. Ce formulaire[98] stipule qu'à Ivry existe une « Association des jeunes gens d'Ivry - cercles d'études » fondée le 27 octobre 1908 et qui rassemble 27 adhérents âgés de 18 à 27 ans sous la direction de l'abbé Parot. Ce patronage, relativement modeste, est fermé en 1910 par le nouveau curé, l'abbé Rivalin, qui ainsi unifie l'action de la paroisse en direction de la jeunesse. Cette unification mit fin à ces temps de troubles et permit aux effectifs de connaître une forte croissance. En 1910, le patronage, dorénavant situé 209 rue

---

[94] AD 94, 9J-Ivry-Z 27- *Historique*, 1941.

[95] AD 94, 9J-Ivry-Z 27- *Historique*, 1941.

[96] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Historique de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935*, op. cit.

[97] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Historique de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935*, op. cit.

[98] AHAP, 8 K 1,2 (f) - Chemise *jeunes gens-Enquête de 1909.*

Plan d'Ivry-sur-Seine

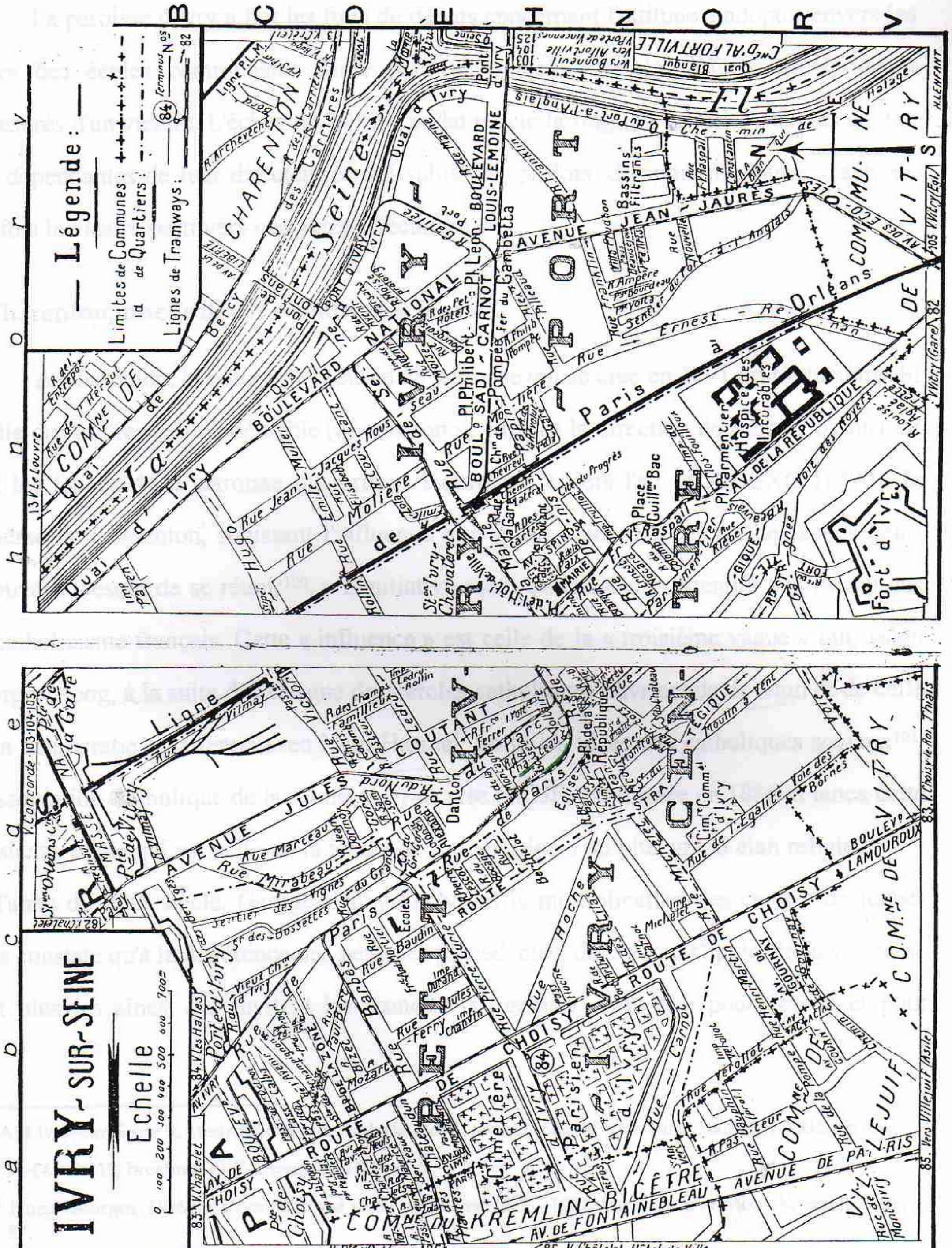

Adresses successives du patronage de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul

1886 : 9, rue du château - 1902 : 19, rue du château - A partir de 1910 : 209, rue de Paris.

Carte extraite du *Guide Hannequin, indicateur des rues et des environs de Paris avec plan de chaque commune*, datant de 1930. AD 94.

de Paris, à l'adresse des écoles paroissiales, a la charge de 190 enfants. Deux ans plus tard c'est 312 enfants qui s'y rendent[99].

La paroisse d'Ivry a fait les frais de débats concernant l'attitude à adopter envers les élèves des écoles communales d'une part, et d'autre part, des efforts apparemment démesurés d'un vicaire. L'échec de l'abbé Laudat révèle la fragilité de telles oeuvres encore trop dépendantes de leur directeur et qui subissent, parfois, d'importante baisse d'activité une fois le vicaire parti vers une autre affectation.

A Charenton, une initiative venue des jeunes.

A Charenton, la nature de l'oeuvre de jeunesse qui se crée en 1891 est toute autre. Si le rôle des prêtres reste indéniable (la création se fit sous la direction de l'abbé Cosson), ce sont les jeunes de la paroisse qui prirent l'initiative. « Vers l'an MDCCCXC [1890], la jeunesse de Charenton, subissant l'influence qui faisait créer des cercles de jeunes gens, éprouva le besoin de se réunir[100]. » L'initiative vient d'adolescents attentifs aux évolutions du catholicisme français. Cette « influence » est celle de la « troisième vague » qui, selon Georges Hoog, à la suite de la vague des cercles catholiques ouvriers de de Mun et de celle de la démocratie chrétienne avec Léon Harmel, porte les idées des catholiques sociaux[101]. L'Association Catholique de la Jeunesse Française (ACJF) est fondée en 1886 et lance cette troisième vague qui est celle de la jeunesse qui participe « au plus grand élan religieux[102] » de l'aube du XXe siècle. Georges Hoog analysant la multiplication des cercles de jeunes gens constate qu'à la différence des périodes précédentes, des "vagues" précédentes, « ce ne sont plus les aînés, qui invitent les jeunes à s'organiser entre eux pour l'étude et pour

---

[99] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Historique de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935,* op. cit.

[100] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 5.

[101] Hoog Georges, *Histoire du catholicisme social en France 1871 - 1931*, Paris, Domat-Montchrestien, 1946, p. 57.

[102] Hoog Georges, *Histoire du catholicisme social en France 1871 - 1931,* op. cit., p. 127.

l'action, comme on l'a fait au temps de la démocratie chrétienne. Ce sont les jeunes eux-mêmes - toutes classes mêlées - qui prennent l'initiative de se réunir pour s'enseigner mutuellement, fraternellement sous le contrôle [...] d'un conseiller, ordinairement ecclésiastique[103]. » C'est le cas de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton. Le premier article de ses statuts, reproduit dans la brochure de 1908, est sur ce point très précis et très clair. L'originalité de cette organisation est liée à la place des jeunes gens qui « entendent réaliser cette éducation [de préparation à la vie et à l'action chrétienne] en développant leurs qualités morales et physiques en s'appliquant à acquérir des qualités propres à faire d'eux des chrétiens pensant et vivant leur religion[104]. » La paroisse Saint-Pierre s'investit et fournit des locaux qui sont situés dans l'enceinte de l'école paroissiale, au 96, rue de Paris, locaux achetés en 1890[105]. Ce "cercle de jeunes" se juxtapose aux sections du patronage pour former l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton. Mais on ne sait pas si ces sections des plus jeunes préexistaient à l'OJC ou non. La date d'achat des locaux du 96 milite, néanmoins, pour une date de création commune ou en tout cas très proche.

De toutes manières, ce Cercle des Jeunes sera vite l'un des éléments les plus actifs de l'OJC, participant avec le directeur à la bonne marche de l'Oeuvre. « Les concours arrivaient, un conseil de 6 membres aidant le directeur dans sa tâche, particulièrement dans la surveillance des enfants[106] » fut mis en place. L'ensemble se développa assez rapidement. Les sections se multiplièrent. En 1908, l'OJC regroupe outre les 4 sections du patronage, 7 autres sections réservées aux membres du Cercle des Jeunes. Une section littéraire et théâtrale, La Muse, est créée en 1899, un cercle d'étude en 1901. De nouvelles sections ont été formées ou restructurées au cours de l'année 1907, telles la section sportive - le Michaël-Club, les Quat'z'arts - sorte de sections artistiques, la commission militaire, et la

---

[103] Hoog Georges, *Histoire du catholicisme social en France 1871 - 1931*, op. cit., p. 130

[104] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 21.

[105] Petit Joseph, *Charenton au fil du temps*, op. cit., P. 16.

[106] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 7.

Plan de Charenton

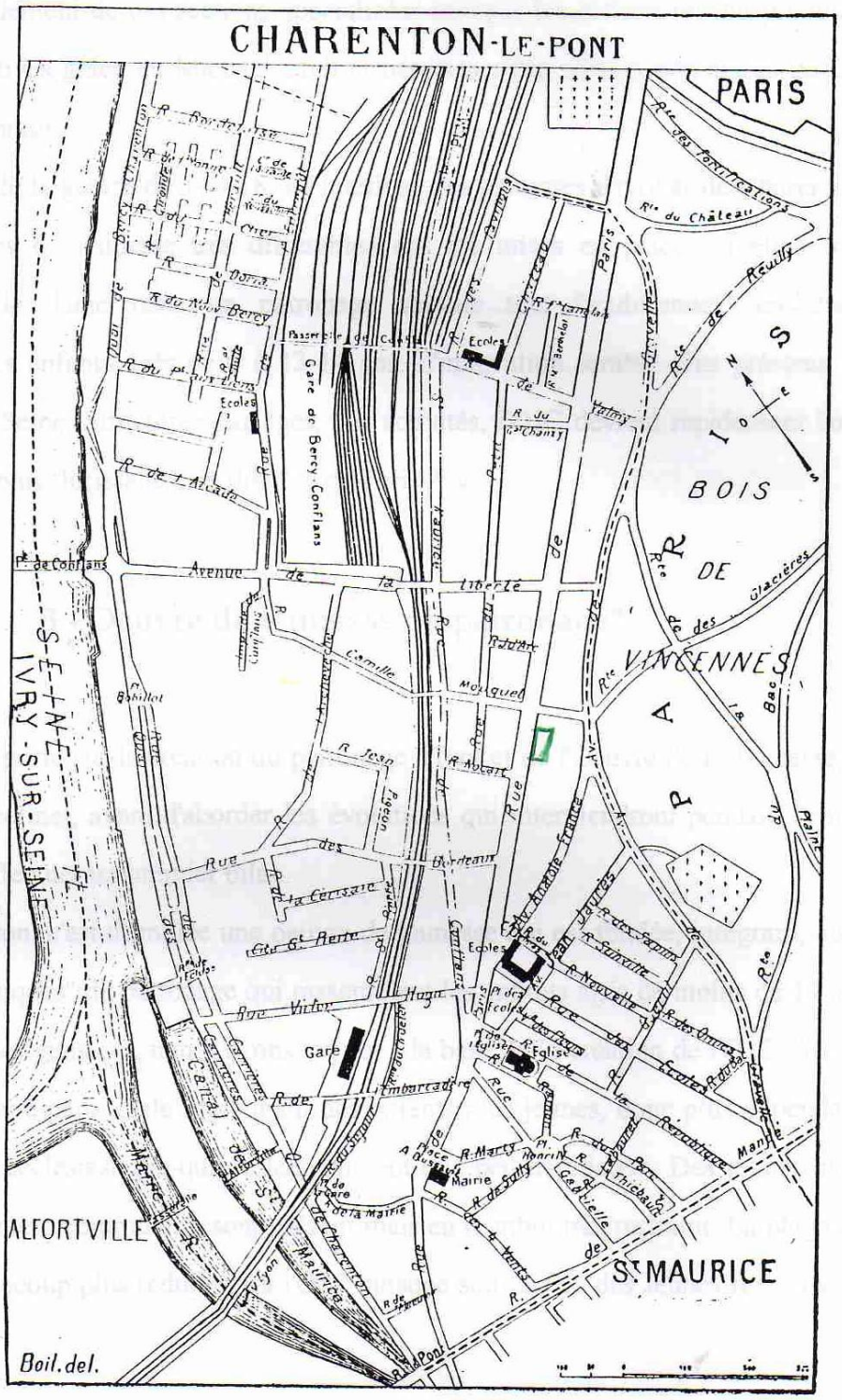

Adresse de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton : 96,rue de Paris

Indicateur Bijou des villes de Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Alfortville - 1930 - AD 94

Edité avec le concours des Municipalités et de l'Union des commerçants.

Symphonie. Le Cercle des Jeunes est divisé par activité. Les enfants des patronages ont profité assez rapidement de ces sections spécialisées puisque les enfants ont pu pratiquer des activités sportives grâce au Michaël-Club et bénéficier des soirées organisées par La Muse ou la Symphonie.

Au début de la guerre de 14 - 18, à l'intérieur des paroisses d'Ivry et de Charenton, deux organisations de jeunesse très différentes ont été mises en place. Si elles sont d'importance égale, l'une reste un patronage somme tout "traditionnel" encadrant principalement des enfants âgés de 6 à 13-14 ans. L'innovation semble plus présente de l'autre côté de la Seine. Structurée par âges, par activités, l'OJC devient rapidement l'une des « oeuvres les plus florissantes du diocèse de Paris[107] ».

B - Oeuvre de jeunesse ou patronage?

Ce regard porté sur la création du patronage d'Ivry et de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton nous permet, avant d'aborder les évolutions qui interviendront pendant l'entre-deux-guerres, d'effectuer un premier bilan.

A Charenton, c'est d'emblée une oeuvre de jeunesse qui est fondée, intégrant, outre les sections "classiques" du patronage qui rassemblent les enfants âgés de moins de 14 ans, un Cercle de jeunes gens qui, nous l'avons vu, est à la base de la création de l'OJC. A Ivry, il s'agit d'une oeuvre paroissiale regroupant des enfants plus jeunes, donc plus dépendants de l'encadrement ecclésiastique qui ne leur laissent que peu d'initiative. Des jeunes ayant effectué leur première communion sont présent mais en nombre très restreint. La plage des âges est ainsi beaucoup plus réduite qu'à l'OJC puisque son Cercle des Jeunes regroupe les

[107] Le M., novembre 1923, p.756.

plus de 16 ans et ce jusqu'à leur majorité (21 ans). Ces tranches d'âge sont quasiment absentes des effectifs du patronage d'Ivry-Centre.

L'autre grande spécificité des oeuvres de jeunesse comme celle de Charenton est la mise en place de sections spécialisées dans une activité permettant aux adolescents et aux jeunes adultes de se regrouper selon leurs désirs. La brochure présentant l'OJC à l'Archevêque en 1908 constate que « le cercle [des plus de 16 ans] est divisé, non plus en sections correspondant aux âges, mais en groupements dont le but est de répondre aux goûts divers et aux aptitudes de chacun[108]. »

L'ouverture aux adolescents nécessite que les structures d'accueil soient susceptibles d'évoluer, de se transformer et de proposer les activités les plus diverses possibles. Une attention accrue de la part des directeurs d'oeuvres est nécessaire afin d'adapter les sections aux désirs de leurs membres. On ne s'occupe pas de la même façon d'adolescents et de jeunes gens que d'enfants. « Nous observons, nous apprenons à connaître nos jeunes gens. C'est une chose qu'il faut apprendre à tout âge et toujours réapprendre[109]. » Les sections des moins de 14 ans exigent, elles, un encadrement apparemment plus proche de la simple surveillance que de celui de véritables éducateurs. Au patronage de l'OJC et à celui d'Ivry-Centre, les activités y sont souvent les mêmes, principalement des jeux collectifs, où le rôle des abbés reste assez modeste. Les sections d'une oeuvre de jeunesse comme l'OJC doivent pouvoir se modifier, beaucoup plus que celles des patronages qui sont toujours organisées à partir des tranches d'âges. Des activités naissent, disparaissent, sont réanimées. Leur évolution dans les cercles des plus de 14 ans est donc assez difficile à suivre.

Mais, ils existent aussi des différences qualitatives quant à l'objectif des oeuvres de jeunesse par rapport aux patronages. S'adresser à des adolescents voire à des hommes

---

108 AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 43.

109 Rapport de l'abbé Couturier à la Journée Inter-diocésaine du 27 octobre 1926. BOJDP, novembre-décembre 1926, p. 5.

jeunes demande plus de souplesse, plus d'écoute de la part des prêtres mais en contrepartie les prêtres sont plus exigeant quant aux objectifs assignés à ces cercles. C'est d'ailleurs ce que confirme le rapport de l'abbé Couturier que nous avons déjà cité. D'après lui, ce que l'on « appelle parfois la paroisse des jeunes gens » est « un groupement organisé, issu du besoin de conquérir les âmes des jeunes à la cause du Christ, et de les former à une vie chrétienne aussi parfaite que possible[110]. » On demande plus à des jeunes catholiques qu'à des enfants.

Les jeunes de Charenton recopient l'article 1 des statuts de l'OJC dans la brochure de 1908[111]. Cet article stipule que « le but [de l'OJC] est de permettre aux jeunes gens de se préparer en commun à la vie et à l'action chrétienne » afin de « faire d'eux des chrétiens pensant et vivant leur religion ». La finalité du Cercle des Jeunes est la formation « du jeune homme pour la vie ».

A Ivry, comme à Charenton, le but des sections du patronage est assimilé à ceux du catéchisme. En effet, le patronage vise à « la préparation intensive à la première communion... » La grande différence provient de la conscience de la nécessité de proposer des « distractions » afin « d'attacher les enfants à l'oeuvre[112] ». Une véritable osmose existe entre les sections du catéchisme et du patronage. A Charenton, toujours au début du siècle, trois sections sur quatre correspondent aux années du catéchisme. « Le petit patronage » regroupe les enfants du grand catéchisme, viennent ensuite « le patronage de la première communion » et « le patronage des premiers communiants ». « Le grand patronage » regroupe ceux qui ont terminé les deux années de persévérance et « attendent l'âge d'entrer au cercle », entrée qui est fixée à 16 ans. Ces sections correspondent aussi aux différents âges des écoliers[113]. Leurs horaires d'ouverture sont donc calqués sur les congés scolaires

---

[110] BOJDP, novembre-décembre 1926, p. 5.

[111] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, pp. 21-22.

[112] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 39.

[113] L'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans, puis à partir de 1936, jusqu'à 14 ans.

Les cercles et les sections de l'œuvre de la Jeunesse de Charenton

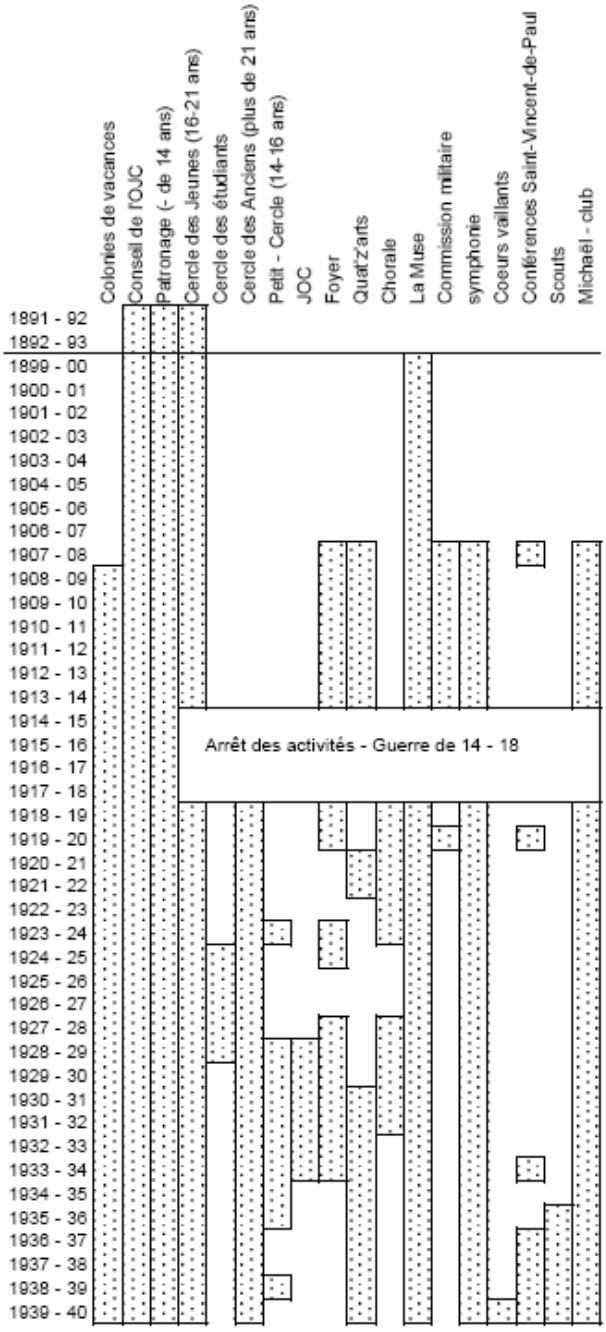

Ce graphique a été réalisé à l'aide principalement de la presse paroissiale. Chaque fois qu'une section ou un cercle est mentionné dans un numéro, nous l'avons inscrit dans ce graphique. Des lacunes sont à prévoir.

Les sections du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul

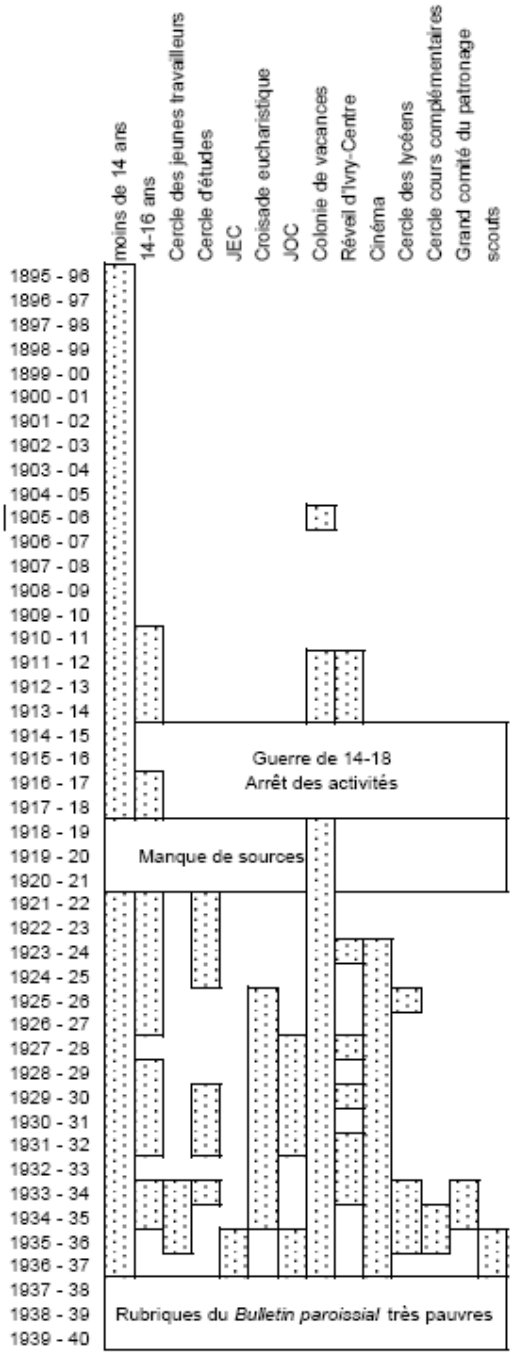

Sources : *le Bulletin paroissial* et le *Courrier du patronage*, dont la collection s'arrête en janvier 1937.

hebdomadaires. « Ouverts les jeudi et dimanche depuis une heure jusqu'à 5 heures, ils reçoivent les enfants que les parents n'ont pas la facilité de surveiller et de garder près d'eux[114]. » L'organisation des sections du patronage d'Ivry-Centre et de l'OJC est donc très proche. Le Cercle des Jeunes est lui ouvert, en plus des congés, certains soirs de la semaine selon les programmes des activités.

Les enfants passent donc de section en section selon leur âge, passages rythmés par les cérémonies qui jalonnent les années de catéchisme. « La vie intérieure du patronage est fondée sur l'idée de progression. [...] aussi le véritable patronage doit-il connaître une extension naturelle[115]. » Former un catholique adulte prêt à « la vie et l'action chrétienne », cela nécessite donc une longue période de présence à l'Oeuvre qui passe par des stades successifs. Il n'y a donc pas d'oeuvre de jeunesse sans patronage, mais le contraire est tout à fait envisageable. La preuve nous est offerte à Ivry qui reste un gros patronage. C'est donc Charenton qui semble se distinguer puisque « la plupart des patronages avouent un déchet quasi complet à partir de 13-14 ans[116]. »

Les effectifs.

Les rares données chiffrées que nous avons pu collecter, ne permettent malheureusement pas l'établissement de courbes. Cependant nous avons réussi à établir une comparaison entre les deux oeuvres pour l'année 1931-32. Pour cette année, la comparaison des chiffres révèle un nouveau contraste entre les deux patronages renforçant la singularité de l'oeuvre de jeunesse par rapport au patronage d'Ivry. Pourtant le premier constat révèle des effectifs très proches pour ces organisations insérées, il est vrai, dans des paroisses de taille similaires (autour de 20 000 habitants).

---

114 B.P.d'I.C., janvier 1922, p. 8.

115 Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., p. 242.

116 Rapport de l'abbé Brouillet au Congrès diocésain des oeuvres de Montpellier en 1914, cité par Gérard Cholvy, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., p. 242.

Pour l'année 1931-32 :

Ivry : 350 inscrits au patronage Saint-Pierre-Saint-Paul[117].

Charenton : 355 inscrits à l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton[118].

Là où tout diffère, c'est lorsque l'on répartit les effectifs selon les différentes sections. A Charenton, le nombre d'inscrits[119] dans les sections du patronage (jusqu'à 13 ans) oscille autour de 150. Ce qui représente à peine 42% du total de l'effectif de l'OJC. A Ivry, le nombre d'inscrits des moins de treize ans domine largement. En effet, le bulletin paroissial[120] nous informe qu'en mars 1932, les enfants du patronage étaient 300. Ce même numéro nous donne le nombre d'inscrits au Cercle des jeunes gens (25 inscrits). Il faut rajouter les jeunes adhérents du Grand Cercle qui étaient 32 inscrits[121] en 1930-31. Les moins de treize ans constituent donc plus de 80% des inscrits. Certes, il semble bien que ce chiffre se réduise sensiblement à la suite de la multiplication des sections à partir des années 30 (scouts, JOC, JEC, élèves du secondaire). Mais, malgré la pénurie de données statistiques, nous pouvons affirmer que ce rapport entre les plus et moins de treize ans ne changera que très faiblement.

Le départ des pré-adolescents du patronage de la paroisse d'Ivry-Centre est donc massif. L'OJC a, elle, dès sa création, réussi à garder les jeunes de plus de quatorze ans, puis, après la guerre, les adultes, ce que nous étudierons plus loin. Les plus de quatorze ans en 1931-32 représentent donc plus de 60% de l'ensemble des inscrits à l'OJC.

---

[117] Le B.P.d'I.C. du mois de février 1932, p.696 nous donne le chiffre de 400 inscrits. Le bulletin (mars 1932, p. 711) suivant nous fournit le chiffre de 325. Une moyenne a donc était établie. Mais il faut prendre avec précaution les chiffres fournis par la presse paroissiale. Il n'est pas rare qu'au cours d'une même année les chiffres fluctuent de façon importante. De plus à Ivry comme à Charenton, il faut faire la distinction entre les inscrits et les présents. La presse paroissiale ne cesse, elle, de la faire.

[118] Le M., mars 1932, p.4.

[119] Il s'agit d'un moyenne grossière établie à partir de deux chiffres fournis par le directeur du patronage (121 inscrits en 1930-31, Le M., janvier 1931, p.24. et 187 inscrits en 1933-34, Le M., février 1934, p.16.

[120] Le M., mars 1932, p.711.

[121] B.P.d'I.C., mars 1931, p.545.

Le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul a pourtant essayé d'attirer et de retenir les plus âgés. Des efforts ont été déployés par les directeurs successifs pour adapter les structures du patronage. Avant d'aborder l'explication de cette disparité entre les deux organisations, il nous a semblé intéressant d'étudier les tentatives de transformations de ce patronage.

L'Oeuvre Saint-Pierre-Saint-Paul?

Des cercles de jeunes gens ont été, ainsi, créés depuis le début du siècle. Le premier, dont nous avons retrouvé la trace, remonte à 1911. Il s'agit du groupe Jeanne d'Arc[122] affilié à l'ACJF et créé par un laïc « Henri Bois, trésorier de la Confrérie du Très Saint Sacrement. Ce groupe [se composait] d'une quinzaine de jeunes gens[123]. » Cette période est aussi celle de la création de la section sportive du patronage d'Ivry-Centre, le Réveil d'Ivry-Centre (le RIC)[124].

La guerre de 14-18 vint arrêter ce processus de diversification du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul. Le directeur, L'abbé Penel-Beaufin, étant mobilisé pour toute la durée de la guerre, le patronage disparaît. C'est un « infirmier militaire à l'hôpital auxiliaire », le père Lalande, qui après avoir fondé en 1914 un cercle militaire (une garnison d'infanterie coloniale stationnait à Ivry), au 209, rue de Paris dans les locaux du patronage, a mis en place un « cercle de jeunes apprentis de 13 à 17 ans dans laquelle on pouvait puiser des éléments pour reconstituer une jeunesse catholique[125]. » Ce qui fut fait en 1917 avec la reconstitution du Cercle Jeanne d'Arc[126].

Après la guerre, une fois l'abbé Penel-Beaufin démobilisé, le patronage reprit vie tout doucement. « Après son départ [...] jusqu'à l'arrivée de l'abbé des Graviers [en 1929], le

---

[122] AD 94, 9J-Ivry-Z 25 - Chemise *Patronage du Père Henri Lalande 1915-1919*.

[123] AD 94, 9J-Ivry-Z 26 - Chemise *ACJF*.

[124] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Histoire de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935*, op. cit.

[125] AD 94, 9J-Ivry-sur-Seine-Z 23, Chemise *Oeuvres de guerre 14-18*.

[126] AD 94, 9J-Ivry-sur-Seine-Z 25, Chemise *Patronage du père Henri Lalande 1915-1919*.

patronage eut des hauts et des bas[127]. » Cependant nous pouvons constater sous la direction de son successeur, l'abbé Leclerc, nommé second vicaire en juin 1922 de réels progrès, confirmés par l'abbé Garin lors de son départ. « M. l'abbé Leclerc est parti depuis juillet. Venu à Ivry, sur la demande de son curé, comme à un poste de choix, il a beaucoup travaillé, en deux ans, pour donner une voie nouvelle aux oeuvres de jeunes gens...[128] »

Il a essayé de transformé ce patronage en une oeuvre de jeunesse du type que nous trouvons à Charenton avec des sections spécialisée par activités, par regroupement "par milieux" des jeunes (activités sportives, cercle d'études, etc.) et des cercles par tranche d'âge. Il justifie les changements effectués à la fin de l'année 1923 dans le bulletin paroissial : « A l'oeuvre Saint-Pierre-Saint-Paul. Qu'est-ce à dire ? Encore une nouvelle oeuvre ? Non, rassurez-vous, à peine un changement d'étiquette, pour avoir une appellation plus large et plus exacte. L'oeuvre de Saint-Pierre-Saint-Paul, c'est le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, qui continue de grouper une centaine d'écoliers chaque jeudi. Mais c'est aussi le cercle Saint-Pierre-Saint-Paul qui réunit les jeunes chrétiens âgés de plus de 15 ans. Et dans ce cercle, il y a le groupe Jeanne d'Arc... [qui est à cette date un cercle d'étude] Dans le cercle, il y a aussi le R.I.C.[...] Vous comprenez maintenant : l'Oeuvre Saint-Pierre-Saint-Paul, c'est quelque chose de très vaste et de très varié : on peut y faire des jeux, du sport, de l'étude... au choix[129]. »

Ainsi, le patronage d'Ivry-Centre a-t-il, lui aussi, connu son « extension naturelle » et des innovations ont été faites pour tacher d'accueillir les jeunes. Sous la direction de l'abbé Mesager qui reprend l'Oeuvre Saint-Pierre-Saint-Paul à la suite de l'abbé Leclerc, il y aura même un cercle deux années de suite (1927-28 et 1928-29) qui regroupera les hommes à partir de 18 ans. Il est possible que les responsables de la Commission des oeuvres de jeunesse du diocèse aient poussé à de telles transformations. L'article de Pierre Gerlier dans

---

[127] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Histoire de la paroisse saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935*, op. cit.

[128] B.P.d'I.C., novembre 24, p. 2.

[129] B.P.d'I.C., janvier 24, p. 6.

le bulletin des oeuvres de jeunesse du diocèse de Paris du mois de janvier 1925 révèle que les responsables distinguaient les patronages des oeuvres de jeunesse. Le « fondement » de ces dernières demeure le patronage mais elles visent aussi « à la formation complète du jeune homme, du jeune chef de famille[130] ».

Les directeurs des oeuvres de jeunesse ont, donc au milieu des années vingt, la volonté de transformer les patronages en oeuvre de jeunesse; patronages qui subissent nombre de critiques à une époque où, selon Yvon Tranvouez, naît la « galaxie de l'action catholique » et où se termine celle des oeuvres[131]. Cependant Ivry demeure un gros patronage malgré le changement de dénomination, comme nous le montre l'étude des effectifs de l'année 1930-31 faite précédemment. Cette appellation ne durera pas d'ailleurs, et après le départ de l'abbé Mesager, l'abbé des Graviers, son successeur rétablira le terme de « patronage Saint-Pierre-Saint-Paul » pour désigner l'ensemble des cercles et des sections. Cet abandon du terme d'Oeuvre Saint-Pierre-Saint-Pierre n'est pas forcément synonyme de repli sur les cercles d'enfants. Ce retour à l'ancienne appellation est surtout provoqué par le constat des difficultés concernant la présence des plus de 13-14 ans, ce qui n'empêchera pas les directeurs successifs de tenter d'offrir à ces jeunes des structures d'accueil. En effet, l'intégration de sections locales des mouvements de l'Action catholique spécialisée et du scoutisme (qui concerne, surtout pour les premiers, des adolescents) au sein du patronage se fera. Mais, la JOC apparue à Ivry en juin 1927[132], ne prendra réellement son essor qu'à partir de sa fusion avec le Cercle des jeunes travailleurs[133], c'est-

---

[130] BOJDP, janvier 1925, p. 3.

[131] Tranvouez Yvon, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France XIXe - XXe siècles,* op. cit., p.248.

[132] B.P.d'I.C., juillet-août 27, p. 275.

[133] C.du P., novembre 34, p. 14.

à-dire en 1936. Le patronage se diversifiera avec la création de la Meute de Louveteaux[134] en mars 1934 et de la troupe de Scouts[135] en novembre 1935.

Ce que révèlent ces deux formes d'organisation.

Pour comprendre les différences entre les deux oeuvres, l'analyse d'Antoine Prost portant sur les jeunesses françaises nous offre une grille de lecture appréciable. "Les" jeunesses, car il n'y a pas d'homogénéité de la jeunesse française. Les disparités sociales déteignent sur elles, créant deux groupes, deux mondes distincts. La distinction entre la jeunesse populaire et la jeunesse bourgeoise est incontournable. Cette analyse permet de comprendre pourquoi Ivry eut tant de mal à organiser les jeunes adolescents contrairement à Charenton. Pour la jeunesse populaire, entre l'enfance et la jeunesse, « la coupure est nette : c'est la fin de l'école, à 13 ans, et la mise au travail dans les jours qui suivent. » Pour la jeunesse bourgeoise, « les transitions y sont plus progressives et les frontières plus tenues. La fin de l'école primaire et la communion solennelle ne marquent pas ici une coupure entre deux âges, parce que les études durent plus longtemps[136]. » Les disparités des deux oeuvres correspondent bien à ces deux jeunesses. Les jeunes gens sont difficilement accessibles à Ivry car, la fin de leur scolarité, qui intervient très tôt, vers 12-13 ans, correspond à la mise en apprentissage ou à l'entrée dans le monde du travail pour les moins chanceux. Des cercles de jeunes travailleurs se mettront bien en place mais resteront très marginaux. En fait les oeuvres de jeunesse comme les patronages rassemblent, surtout, des scolaires. Le maintien des adolescents encore scolarisés après leur première communion (Cours complémentaires, lycéens, collégiens) sera beaucoup plus fréquent à Charenton qu'à Ivry. Cette ville ouvrière a produit une jeunesse catholique ouvrière qui disparaît, de l'orbite

---

[134] C.du P., avril 34, p. 4.

[135] C.du P., décembre 35, p. 4.

[136] Prost Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, janvier- mars 1987, pp. 35-36.

paroissiale, une fois le certificat d'études primaire acquis. Charenton, ville de négoce, a, quant à elle, fabriqué des étudiants qui ont la possibilité de rester dans les structures paroissiales. La spatialisation de la reproduction sociale affecte donc la jeunesse catholique et ses organisations.

Cette définition de la jeunesse par ses oeuvres reste fragile, notamment à Charenton. Il n'est pas du tout certain que les enfants issus des classes aisées et cultivées constituent la majorité des inscrits, notamment dans les sections des moins de treize ans. Ces sections gardent, y compris à Charenton, un recrutement massivement populaire. Mais il n'est pas douteux par contre que les cercles des adolescents et des jeunes hommes regroupent principalement des scolaires qui d'ailleurs jouent un rôle dirigeant dans l'OJC et modèle l'ensemble de l'oeuvre à leur image. Cette oeuvre est en partie faite pour eux et par eux.

D'autres indices permettent de cerner la composition de la jeunesse de ces paroisses et de conclure dans ce sens. Dès 1908, un peu moins de vingt ans après la création de l'OJC, les jeunes adhérents ont pris conscience de leur homogénéité sociale. Ils concluent ainsi leur brochure de présentation : « elle [L'OJC] est loin d'être parfaite, beaucoup y est encore à faire, mais ce sont les ouvriers qui manquent pour travailler à la vigne[137]. » D'ailleurs, cette brochure fournit les professions des membres du conseil de l'OJC en 1908. La composition de ce conseil de 18 membres (1 président, 1 vice-président, 1 secrétaire, 1 trésorier, 7 conseillers et 7 commissaires adjoints) reflète la spécificité de la jeunesse catholique de Charenton. Les ouvriers ne sont que deux. Les employés de commerce représentent 38,8% des membres de ce conseil (7 membres). Le reste se répartit entre les professions libérales et artisans (3 membres), les étudiants (3 membres), les employés d'autres branches (2 membres) et un sculpteur. Les jeunes adultes appartenant aux classes

[137] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 63.

moyennes dominent le conseil de l'oeuvre de jeunesse de cette ville, elle aussi, dominée par la petite bourgeoisie.

L'étude des objectifs et des activités permettra de confirmer une telle distinction entre un patronage d'une paroisse ouvrière et une oeuvre de jeunesse dominée par la petite bourgeoisie. Il s'agit en effet pour l'OJC de « couvrir tout le champ de l'extra-scolaire[138] » afin de ne pas perdre ces jeunes susceptibles d'être attirés par les sollicitations du monde "extérieur". A Ivry, le patronage s'adapte aussi à ses enfants et ses jeunes. Nous apprenons, dans le bulletin paroissial daté du mois de janvier 1922, que le patronage à une « cantine du jeudi[139] ». Les difficultés sociales des enfants sont mieux prises en compte. D'autres part, l'intégration du Cercle de jeunes travailleurs, la réussite de l'implantation de la JOC dans le cadre paroissial, et le grand nombre d'articles parus sur le monde de l'apprentissage et de l'atelier révèlent que le directeur du patronage d'Ivry-Centre a conscience de s'adresser à une jeunesse ouvrière et qu'il lui faut s'y adapter.

C - L'intégration des adultes et le rôle des laïcs.

L'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton va intégrer non seulement de nombreux jeunes mais aussi des adultes. Cette intégration influencera énormément l'OJC en imposant une rupture radicale avec l'amateurisme des activités et avec le caractère aléatoire de l'organisation des patronages dominés par les enfants. C'est la raison pour laquelle l'OJC devient si présente dans la vie de la paroisse. La plupart des adultes les plus actifs en sont membres. "L'extension naturelle" a là aussi pleinement marché. Les enfants de l'OJC passent pour quelques uns d'entre eux dans le Cercle des jeunes gens, puis, après leur

---

[138] Poujol Geneviève, *L'éducation populaire, histoires et pouvoirs*, Paris, éditions ouvrières, 1981, p.107.

[139] B.P.d'I.C., janvier 1922, p. 8.

service militaire reviennent s'inscrire à l'Oeuvre. Une structure les attend : le Cercle des Anciens. La création de ce cercle est donc presque une conséquence "naturelle" du vieillissement de ces membres qui ne souhaitent pas rompre avec l'organisation de leur jeunesse. Ce cercle rassemble les jeunes adultes à partir de la fin de leur service militaire (21 ans) sans limites d'âge supérieur.

Edmond Portier, en tant que président de l'OJC, rappellera, quelques années après la création du Cercle des Anciens, cette originalité de l'Oeuvre de jeunesse de Charenton. « Aussi, le catholique accueille-t-il avec une immense joie ces oeuvres qui ont pour but de former les jeunes âmes, de les habituer à se plaire dans le bien, se satisfaire de saines distractions, en somme, de les donner à Dieu. Ces mêmes oeuvres qui ne s'arrêtent pas à cet âge où l'on est encore qu'un tout petit enfant bien fragile : mais qui gardent ces âmes pour les guider plus loin, alors que l'atelier ou le bureau ont remplacé l'école; qui les suivent encore jusqu'à la caserne et les reçoivent avec la plus grande joie à leur retour. Ces oeuvres qui voudraient les garder encore lorsque, plus tard, le foyer est constitué[140]. » Ainsi, l'OJC réussit à garder ses jeunes après les années de persévérance, mais réussit aussi à les récupérer une fois le service militaire accomplis.

Le Cercle des Anciens : l'outil des laïcs pour devenir des paroissiens actifs.

Créé en 1918, ce cercle[141] est directement issu de la Grande Guerre. En effet, le bulletin *Le Michaël* naît, en décembre 1917, afin de sceller « l'union entre nous tous, anciens du patronage[142] ». Il joue le rôle de trait d'union entre le front et la paroisse, entre les soldats. Des nouvelles des soldats y sont données, leurs lettres publiées. La fin de la

---

[140] Le M., janvier 21, p. 50.

[141] La première réunion a eu lieu le 27 novembre de cette même année, au 96, rue de Paris.

[142] Le M., mars 1818, p. 28.

guerre approchant, certains ont demandé que l'on prévoie leur retour pour que les « anciens se retrouvent non point en pays perdu mais chez eux, dans la grande famille de l'OJC[143]. »

Ce cercle, relativement important - il compte 130 membres inscrits en 1922 - est constitué d'anciens combattants. Cette expérience commune ne transparaîtra peu par la suite. Certes, un culte, envers les « martyrs de l'OJC morts pour la France », est rendu pendant toute la période étudiée. Tous les mois, les noms[144] de ceux qui sont morts durant le mois du numéro du *Michaël* sont publiés (à partir de novembre 1933, une photographie du monument aux morts de l'OJC remplacera ces listes mensuelles). En 1921, un monument aux morts de l'OJC est inauguré. Une salle du souvenir est instituée en 1929 afin de perpétuer le souvenir de ceux qui sont morts aux « champs d'honneur », de leur sacrifice qui « rappellent les vertus fortes du devoir et de l'abnégation[145] ». Mais à part l'entretien du souvenir de ces morts, la référence à la guerre de 14-18 ne transparaîtra pas dans la vie de l'Oeuvre. Ceux qui ont été mobilisés ne semblent pas cultiver une quelconque nostalgie mais il est difficile de connaître ses débats plutôt intimes, débats qui n'apparaissent pas dans le bulletin paroissial.

Le Cercle des Anciens représente, si l'on reprend les chiffres de 1931-32, 21%[146] de l'ensemble des inscrits à l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton[147]. Les chiffres des autres années tout en étant très fluctuants ne semblent pas contredire ces proportions. Alexandre Portier, président du Cercle des Anciens de 1923 jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres,

---

143 Le M., décembre 1818, p. 21.

144 73 membres de l'OJC sont morts au front.

145 Le M., janvier 37, p.24.

146 Le Cercle des Anciens a, en janvier 1931, 75 cotisants. Le M., janvier 31, p. 23.

147 Le total des effectifs du Cercle des Jeunes (80), du Cercle des Anciens (75), du Petit Cercle (40), du Cercle des Etudiants (30) et du patronage (150) dépasse le chiffre précédemment (355). Ce nouveau total (375) s'explique par le fait que pour le Cercle des Anciens , et celui des étudiants il s'agit de moyenne grossière entre deux dates. Les chiffres évoluant d'année en année voire au cours d'une même année, ce décalage est acceptable.

précise la place occupée par ce cercle dans l'oeuvre. « Ce nouveau groupe vint se placer tout naturellement à la suite des groupes existants puisqu'il en est comme le couronnement[148]. » Ce qui devient rapidement « la vieille garde[149] » occupe donc une place décisive. Au côté du directeur, ce cercle permet à des laïcs de participer activement à la bonne marche de l'oeuvre et même de la paroisse. Et ceci d'autant plus que celui-ci va s'ouvrir et devenir non plus seulement le « cercle des anciens de l'OJC [mais] aussi le cercle des hommes de la paroisse, l'amicale des anciens de l'école libre...[150] », après avoir accepté l'adhésion de ceux « qui nous rendent des services signalés, décors, cinéma, patronage, musique, etc.[151] »

Le cercle reste, cependant, une société relativement fermée, un clan où, de temps à autre, des cérémonies accueillant les nouveaux adhérents, ou célébrant l'investiture à des postes de responsabilité, sont organisées[152]. On adhère au Cercle des Anciens pour la pratique des activités des différentes sections de l'OJC (La Muse, Le Michaël-Club, des cercles d'études...). Mais aussi parce que c'est un lieu de convivialité où l'on se retrouve en famille « afin de trouver au cercle tous les avantages du café et celui plus appréciable encore de se trouver entre amis chrétiens[153]. » Des soirées, des banquets annuels, des sorties sont organisés avec l'ensemble de leur famille. Vers la fin des années trente, ce groupe très masculin entrouvre ses portes aux femmes des anciens. Ces derniers se mariant de plus en plus au cours des années, il était logique qu'une telle évolution s'effectue. En mai 1938, le groupe affichera de plus en plus sa mixité puisque *Le Michaël* présentera une soirée

---

[148] Le M., mars 30, p. 17.

[149] Le M., novembre 26, p. 14.

[150] Le M., janvier 34, p. 19.

[151] Le M., décembre 18, p. 21.

[152] Le M., juin 32, p. 19.

[153] Le M., décembre 1918, p. 21.

familiale comme réservée « au groupe des anciens et des anciennes[154]. » C'est la première fois que les deux sexes disposent officiellement d'une organisation commune.

Cette "génération du feu" se rassemble et se veut un modèle pour les plus jeunes afin qu'eux aussi plus tard s'investissent dans l'oeuvre. Il n'y a aucune trace de conflit de générations au sein de l'OJC, ce qui confortent la thèse soutenue notamment par Antoine Prost qui prétend qu'un tel « conflit [eût été] difficile à assumer ». En effet, comment « se révolter contre cette génération-là?[155] », contre celle dont les disparus à la guerre sont régulièrement cités en exemple. Il semble qu'il soit admis, par tous, que les « anciens doivent être les conseillers naturels et autorisés des directeurs pour la bonne marche dans l'OJC toute entière[156]. »

De plus, les adultes laissent aux plus jeunes une relative autonomie et de nombreuses responsabilités. Les membres du Petit-Cercle (14-16 ans) et du Cercle des Jeunes (16-21 ans) participent aux délibérations des instances dirigeantes de l'OJC. Le Conseil de l'Oeuvre leur est ouvert. Certes, les anciens jouent un rôle dominant. Les années où le conseil de l'OJC disparaît, pour des causes inconnues, ce sont les responsables du Cercle des Anciens qui remplissent ce rôle de direction. De tous temps, ils animent les principales sections. C'est un de ses responsables qui, et ce n'est pas un hasard, préside le Conseil de l'Oeuvre. Il est élu à ce poste « pour trois ans par les membres actifs du cercle[157] ». Sans que soit contestée la méthode de Timon-David, dont la plupart des oeuvres de jeunesse et patronages se réclament, et qui prône pour les laïcs « un rôle secondaire » afin que le prêtre reste « la tête incontestée du patronage[158] », les laïcs de Charenton jouissent d'une réelle autonomie et de réelles responsabilités.

---

[154] Le M., mai 38, p. 25.

[155] Prost Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », op. cit., p. 38.

[156] Le M., décembre 18, p. 21.

[157] AHAP, Ba 19, Brochure *OJC-Charenton*, p. 23.

[158] Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., p. 247.

Le bureau du conseil de l'oeuvre est élu par une sorte d'assemblée générale qui élit un président, un secrétaire et un trésorier. Le conseil de l'oeuvre regroupe, aussi, les responsables des différents cercles et des différentes sections. En effet, à toutes les rentrées scolaires, en octobre, le Cercle des Anciens, le Cercle des Jeunes, le Petit Cercle en passant par celui de la Muse, du Michaël-Club, etc., élisent chacun leur propre bureau. Trois responsables au minimum étaient désignés (président, secrétaire, trésorier) ainsi que de nombreux conseillers. Cela se passe apparemment sans tension et les Charentonnais paraissent fiers de cette organisation si différente d'un patronage car « la plus grande initiative quant aux moyens d'exécution et aux détails matériels [est] laissée aux jeunes gens eux-mêmes[159]. » Le mot d'ordre est à la prise de responsabilité. « Dans une oeuvre aux multiples rouages comme l'OJC, chacun en son particulier doit agir pour le bien de tous [...] L'oeuvre est commune, chacun a sa part de responsabilité[160]. » La force de l'OJC réside pour beaucoup dans la stabilité de son équipe dirigeante. Une équipe très stable règne sur le conseil de l'oeuvre de jeunesse, ce qui distingue l'OJC des autres oeuvres de jeunesse où « l'instabilité des cadres laïcs[161] » est constatée. Cette stabilité est assurée principalement par les membres du Cercle des Anciens. L'analyse des différents bureaux, années après années, révèlent que c'est dans ce cercle que les cadres restent le plus longtemps. Des personnalités ont traversé tout l'entre-deux-guerres à la tête de l'OJC. Quelques exemples : la présence à l'OJC la plus longue que nous avons pu déceler est celle d'Alexandre Portier. Celui qui restera à la présidence de l'OJC de 1923 à au moins 1937[162] est déjà membre du conseil de l'OJC en 1908[163]. Il est alors âgé de 18 ans. Ainsi, durant vingt-neuf ans, Alexandre Portier s'occupera de l'OJC. A ses côtés, Lucien Merle restera le trésorier du

---

[159] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 23.

[160] Le M., février 24, p. 28.

[161] Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., p. 248.

[162] A partir de cette date, *Le Michaël* ne mentionne plus la constitution des bureaux. Est-ce un signe d'essouflement de la vie interne de l'OJC ?

[163] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p.31.

Cercle des Anciens, puis de l'OJC, pendant 18 ans. Autre vétéran, Maurice Mayer est présent durant la majeure partie de l'entre-deux-guerres comme conseiller de 1923 à 1933 au Cercle des Anciens, puis comme président de ce cercle à partir de 1936.

Les mandats des élus des autres sections et des autres cercles ne sont jamais aussi longs. Les responsables du Cercle des Jeunes restent beaucoup moins de temps, en majorité, un an ou deux. Certes il y a des exceptions tel Jean Choppard qui devient conseiller de ce cercle en 1924 et ne le quitte vice-président qu'en 1931, soit huit ans plus tard mais il reste une exception[164].

Dans les sections du patronage de l'OJC, par contre, les chefs de section sont désignés. « Il y a eu aussi nomination des chefs de section le troisième jeudi de décembre au Salut[165]. » Les enfants tout en ayant des responsables ne les élisent pas. Ce mode de fonctionnement commence avec le Petit Cercle des 14-16 ans.

A Ivry, une telle organisation est tentée lorsque le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul se transforme en oeuvre de jeunesse. Un bureau de l'oeuvre est constitué. « Ce bureau est à la disposition de M.le curé et de MM les vicaires, pour les aider, suivant leurs moyens dans la lourde tâche qui leur est dévolue[166]. » Nous ne connaissons pas le mode de désignation de ses membres. Mais, ce conseil ne survivra pas au départ de l'abbé Mesager. L'oeuvre, restant principalement un patronage pour enfants, les innovations pédagogiques restent limitées. Signalons un « grand comité de patronage » dans les années 34-35.

A Charenton comme à Ivry, le patronage demande un encadrement important. A L'OJC, les adolescents et les adultes peuvent, sous la direction du prêtre-directeur, s'auto-

---

164 Nous avons recensé 65 noms de membres du bureau du Cercle des Jeunes entre 1919 et 1937. En moyenne, le nombre de mandats d'un an est de 2. Le même calcul fait sur les 25 responsables du Cercle des Anciens recensés, donne un nombre de mandats moyen d'un an de 5,6.

165 Le M., février 25, p. 38.

166 B.P.d'I.C., juin 27, p. 221.

organiser et pratiquer un mode de désignation démocratique.

Pour assurer l'encadrement des sections du patronage, de nombreux volontaires, extérieurs à la paroisse, sont sollicités. Citons-en quelques-uns : « jeunes gens de la maison des familles des Franc-Bourgeois [...] pour les réunions du dimanche[167] ». Ces derniers secondent les vicaires. Ce sont généralement de jeunes étudiants venus des paroisses parisiennes. Peut-être entrent-ils en contact avec ces paroisses par l'intermédiaire de l'Union des Confrères d'Oeuvres qui joue ce rôle de recrutement de volontaires, mais nous n'en trouvons pas de traces dans la presse paroissiale de nos patronages.

D - Des oeuvres qui ont le soutien de leur paroisse.

A Ivry, comme à Charenton, la vie de la paroisse entre régulièrement en rapport avec les oeuvres de jeunesse. Organisant des fêtes, des soirées récréatives ouvertes à tous, des championnats de sport, elles attirent bien au-delà de leurs adhérents et bien au-delà des paroissiens pratiquants. Les calendriers hebdomadaires présentés en annexe en disent long sur l'occupation quasi-quotidienne des locaux paroissiaux par les membres de l'OJC et du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul.

Les vicaires.

L'importance de la mission de ces oeuvres pousse les curés à détacher un ou deux vicaires et à investir dans le matériel. La plupart du temps, ce sont deux vicaires qui sont nommés responsables de l'oeuvre de jeunesse. Ce sont eux, beaucoup plus que le curé, qui sont en contact avec les jeunes. Ces postes sont, en général, attribués à de jeunes vicaires. La moyenne d'âge des directeurs est assez révélatrice. Une forte disparité existe là encore

[167] Le M., mars 29, p. 22.

entre Charenton et Ivry. Dans la paroisse ouvrière la moyenne d'âge des directeurs du patronage, lors de leur nomination dans ces paroisses, est de 30,5 ans. A Charenton, elle est de 37 ans. Cette différence s'explique par le fait que pour réussir à être nommé à Charenton, il faut avoir fait ses preuves ailleurs. L'affectation dans cette "cure de première classe" est une promotion dans la carrière d'un vicaire, alors que la réputation de celle d'Ivry ne lui permet d'accueillir que des tout jeunes vicaires. La jeunesse des vicaires nommés directeur du patronage d'Ivry-centre ne relève donc pas d'un souci pédagogique. Ainsi, de 1895 à 1939, le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-centre a eu huit directeurs différents. Pour six d'entre eux, il s'agissait de leur premier poste. A Charenton, l'OJC a été dirigée par 10 vicaires de 1891 à 1939. Seul l'un d'entre eux (l'abbé Cosson) occupait un premier poste.

A Charenton, le directeur, à partir de 1907, collabore avec un adjoint. Ils se répartissent soit l'encadrement du patronage soit celui des cercles. A certaine époque de pleine prospérité l'OJC verra le nombre de vicaires chargés de son encadrement passé à 3 (de 1919 à 1927). Cette hausse indique le degré d'investissement de la paroisse qui ne possédait qu'en tout 4 vicaires.

A Ivry, le directeur est souvent le seul vicaire à s'occuper du patronage. Ce n'est qu'à partir des années 23-24 qu'un adjoint sera, plus ou moins, régulièrement nommé. Cependant la "valse des vicaires" pose de réels problèmes. L'intégration d'un nouveau venu, à la tête d'une organisation qui, quelquefois, tient à ses habitudes, n'est pas toujours chose aisée. Des tensions entre les laïcs et le prêtre peuvent apparaître. C'est ce qui semble s'être passé lors de l'arrivée de l'abbé Toupin à Charenton en 1923. « Nous avons eu cette année à l'OJC, un grand changement; un nouveau directeur n'arrive pas sans quelque bruit. Mais combien ce nouveau directeur, s'est montré à la hauteur de sa tâche; et ce malgré quelques froids du début...[168] » Il est vrai que Léon Toupin remplaçait l'abbé Verrier qui était resté

[168] Le M., août-septembre 1924.

directeur depuis 1907. Le poids des laïcs, réticents à remettre en cause leur organisation, a dû jouer également.

Ces continuels changements affectent aussi la continuité de l'oeuvre entreprise. A Charenton, les laïcs peuvent faire face aux difficultés que posent ces nominations. Lors de l'éloignement de l'abbé Toupin pour cause de maladie, l'OJC continuera à vivre et ce grâce aux différents bureaux élus. En revanche, à Ivry, chaque changement de vicaire entraîne une réorganisation du patronage qui brise la continuité de son développement. La modification de la politique mise en place par l'abbé Leclerc, et maintenue par l'abbé Mesager lors de l'arrivée de l'abbé des Graviers, illustre ce propos. Le faible investissement des laïcs ne permet pas à l'oeuvre de garder une stabilité comme à Charenton.

Les locaux et le budget.

L'investissement de la paroisse dans les oeuvres de jeunesse passe aussi par l'attribution de locaux. A Ivry, comme à Charenton ces derniers sont situés dans l'enceinte des écoles paroissiales. Voici la description des locaux du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul : « S'il est une adresse bien connue à Ivry par les jeunes, c'est le 7, place de la République. Vous passez sous le porche de la maison et là, au fond d'une première petite cour, se trouve la grille d'entrée du patronage. Venez un dimanche ou un jeudi et au travers des barreaux vous verrez dans cette première cour appelée "petit patronage", bon nombre de jeunes bambins de 6 à 9 ans qui s'ébattent joyeusement [...] Notre petite "meute" créée il y a deux ans est maintenant une grande meute avec ses quatre "sizaines" bien remplies [...], ils ont leur "local"..., pas très grand... mais bien à eux; [...] Maintenant montons quelques marches et pénétrons sous le préau de la cour des grands...[169] »

A Charenton, les locaux sont plus grands et il y a plus de salles. La construction de

[169] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p.7.

la salle Saint-Paul en 1933, et inaugurée en juin 1934, visait à « compléter et achever l'installation de la *cité paroissiale*[170]. »

Cependant pour Ivry comme pour Charenton, le manque de place, le manque de locaux, notamment d'installation sportive, seront un frein au développement de leur activité surtout lorsque, comme à Ivry, l'accès aux infrastructures municipales n'est pas possible. « La petitesse de nos locaux et l'exiguïté de nos salles ont été, et restent encore malgré les travaux faits depuis deux ans une grosse difficulté pour attirer et grouper davantage les jeunes gens d'Ivry[171]. »

Parallèlement, ces oeuvres ont aussi souffert du manque de moyens financiers. La cotisation des adhérents est bien sûr très insuffisante (15 francs par an pour l'OJC et la « cotisation-assurance » du patronage d'Ivry-centre est de 5 francs[172]). L'appel aux paroissiens est donc nécessaire. Nous avons recensé un exemple des dépenses du patronage d'Ivry-centre qui donne une idée des frais occasionnés par un patronage[173].

LES DEPENSES	SOMMES
Réparation et aménagement du préau	**900**
Achat d'un appareil de cinéma et objectif	**2 300**
Lampes de cinéma	**300**
Papier, etc., pour Le courrier du patronage	**900**
Gymnastique (professeur, agrès)	**900**
Vitrerie et peinture	**150**
Fête deNoël et fête des rois	**700**
Cotisations sportives et engagements des équipes	**250**
Assurance des enfants	**1 041**
Réparations des jeux	**770**
Achat de ballons	**390**
Foot de table et table de ping-pong	**550**
Travaux dans la salle des grands	**2 300**
Plomberie pour le même salle	**150**
Déficit de la promenade de pâques	**300**
Total	**11 901**

[170] Le M., juin 33, p. 15. Une vue de la salle Saint-Jean est reproduite en annexe.

[171] C.du P., avril 34, p. 14.

[172] Le M., janvier 1936, p.19 - C.du P., septembre 1934, p.2.

[173] C.du P., supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, page 11.

Pour faire face à ses dépenses, l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton sera privilégiée par rapport au patronage d'Ivry-centre. En effet, la paroisse de l'OJC sera le cadre de collecte, de ventes de charité qui lui permettront de financer ses dépenses. Le financement de la construction de la salle Saint-Jean est un bon exemple pour comprendre la différence entre les deux paroisses. Cette salle coûta 450 000 francs à la paroisse[174]. La moitié de la somme put être collectée en 10 mois. Chaque mois, les listes des souscripteurs furent publiées dans *Le Michaël*. Des ventes de charité furent organisées. En juin 1936, il ne restait plus que 10 000 francs à collecter[175], deux ans après l'inauguration. Sans doute, des subventions, des dons extérieurs à la paroisse ont financé une partie de cette somme, mais la paroisse de Charenton a pu faire appel à ses paroissiens afin de doter l'OJC de locaux adaptés à ses activités. Le directeur du patronage d'Ivry-centre hésite, lui, devant le devis de 30 000 francs et destiné à refaire le sol des cours[176]. Mais les paroissiens de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul ont été aussi sollicités. Par le biais des ventes, d'appel à des donations, des sommes importantes purent être recueillies. Les organisations comptent aussi sur l'apport des soirées théâtrales, des séances de cinéma qui dégagent des bénéfices[177].

Et les filles?

Il n'est pas inutile pour cerner l'emprise de la paroisse sur la jeunesse catholique de jeter un regard sur les oeuvres regroupant les jeunes filles. A Charenton, il existe bien avant l'OJC, un patronage des filles. Il est créé dès 1860, à l'adresse de l'école de filles des Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul, 10, rue des bordeaux. Ouvert en 1910, aussi bien aux élèves des écoles catholiques que communales, la directrice reste une religieuse mais dépend de la

---

[174]Le M., juillet-août 1934, p.19.

[175]Le M., juillet-août 1936, p.5.

[176]B.P.,d'I.C., décembre 1932, p.843.

[177]C.du P., supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p.11.

paroisse pour les activités religieuses. Un vicaire est chargé d'encadrer les oeuvres pour filles, qu'elles aient une finalité de formation ou de pratique religieuse comme toutes les oeuvres de charité (Les enfants de Marie, l'association "Mater admirabilis"), ou qu'il s'agisse du patronage. Ce patronage sera présent, pendant tout l'entre-deux-guerres, avec des effectifs équivalant au patronage des garçons. La place qui lui est concédée dans le bulletin paroissial est cependant extrêmement réduite, bulletin complètement occupé par l'OJC. Le patronage des filles doit se battre pour se faire entendre. Le compte-rendu d'une la fête de ce patronage dans *Le Michaël* est critiqué le mois suivant : « Laisse-moi te dire que le compte rendu de cette joyeuse réunion était bien pâle puisque le discours de M. le curé n'y était pas[178]. » Cette remarque faite, l'auteur de l'article, donne aux lecteurs de larges extraits de l'allocution de l'abbé Parturier au cours de laquelle il réaffirme la place de l'oeuvre dans la vie paroissiale : « A Charenton, il y a deux oeuvres qui se complètent : l'oeuvre du 96 [L'OJC] et celle de la rue des bordeaux. Ce sont deux organismes très précieux et le curé a le devoir de porter à l'un et l'autre de l'intérêt. »

Cependant le patronage des Soeurs n'aura jamais l'ampleur de l'OJC et restera un patronage; en 1924, celui-ci regroupe trois sections, le petit patronage, le grand patronage, et les enfants de Marie. En 1937, au patronage des Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul est venu s'ajouter un cercle. Maigre organisation comparée à celle de l'OJC qui au même moment comporte 9 sections[179] : Cercles, patronages, Michaël-Club, la Muse, les Quat'z'arts, une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, Routiers, scouts et louveteaux. Plus tard, une section de Bernadettes et de guides permettront aux adolescentes de trouver des structures d'accueil. Outre que cela se fit très tard, il n'y a pas eu de cercles de femmes équivalents aux Cercles des Anciens et les femmes n'eurent pas le poids déterminant des hommes dans la vie paroissiale. Au niveau des activités, la pauvreté des activités proposées

---

[178] Le M., mars 24, p. 55.

[179] Le M., mars 37, p. 32.

est là aussi très significative. La plupart tournent autour de la formation aux travaux "féminins" (couture) ou de la charité. La gymnastique et le théâtre n'apparaîtront que très tardivement pour les filles.

A Ivry, il semble que les efforts des prêtres en direction de la jeunesse ont été plus important en ce qui concerne les filles. Les comptes-rendus des activités du patronage des filles dominent largement ceux concernant le patronage des garçons. Cependant, cela semble se modifier avec l'arrivée de l'abbé des Graviers (en 1929) qui créé *le Courrier du patronage*, brochure réservée au patronage des garçons. D'autres part, les effectifs des deux patronages sont voisins. En 1929-30, le patronage des filles[180] compte 320 inscrites et le patronage des garçons 325. Certes le chiffre des filles va un peu diminuer les années suivantes (230 en 31-32 contre 300 pour les garçons[181]), mais l'écart ne paraît plus se creuser. Autre indice de la vitalité des oeuvres de filles et de l'intérêt porté par les prêtres est la rapidité avec laquelle elles vont intégrer les sections des mouvements de jeunesse catholique. Alors qu'en 1924, le patronage des filles ne comporte que deux sections[182] : une pour les jeunes filles n'ayant pas effectué leur première communion et une autre pour les persévérantes. En 1936, les oeuvres pour jeunes filles sont beaucoup plus étoffées : Association des enfants de Marie et des saints Anges, conférence Saint-Vincent-de-Paul, patronages, Bernadettes, guides, cercles des jeunes filles, aide Fénelon, Aînées et cadettes, Croisade, Chorale, secrétariat paroissial. Les sections pour garçons restent moins diversifiées : section des petits, section sportive, louveteaux, croisade, cercles des écoliers, cercle des lycéens, Cercle des jeunes travailleurs[183].

---

[180]B.P.d'I.C., février 1930, p.360.

[181]B.P.d'I.C., février 1931, p.522.

[182] B.P.d'I.C., novembre 1924, p. 5.

[183] C.du P., septembre octobre 1936, p. 20.

E - Une structure commune : le Diocèse.

Dans leur effort pour regrouper la jeunesse catholique, les prêtres ne sont pas isolés. Des structures existent à l'échelle du diocèse. Nous avons vu déjà leur fondation s'intégrer dans une dynamique qui toucha énormément de paroisses. Sans être un mouvement avec une direction nationale ou à l'échelle du diocèse, des commissions, des congrès se tiennent et se réunissent afin d'apporter une aide aux directeurs et cela sans remettre en cause le cadre paroissial. Le curé reste maître des oeuvres de sa paroisse et les vicaires chargés de la direction des patronages sont placés sous sa responsabilité, pas sous celle de la commission diocésaine. Cependant, le diocèse encadre et surveille la vie des oeuvres de jeunesse présents sur son territoire. Un *Règlement diocésain des patronages de garçons du diocèse de Paris*[184] est promulgué en 1914 par le cardinal Amette. En 51 articles, tous les aspects de la vie de ces oeuvres sont réglementés. Les missions, l'organisation administrative y sont rappelées mais ce règlement concerne aussi les activités profanes des oeuvres. Cet encadrement était d'autant plus utile que sur Paris, les patronages et oeuvres de jeunesse vont énormément se développer. En 1911, on comptait 191 patronages dans tout le diocèse de Paris, dont 85 en banlieue (ainsi que 241 patronages de filles dont 99 en banlieue)[185]. En 1909, l'*Ordo* mentionne, pour les communes de l'actuel Val-de-Marne de l'ex-Seine uniquement, 28 patronages de filles et 21 de garçons. En 1939, l'*Ordo* comptabilise 88 patronages de garçons et de filles dans ces mêmes paroisses[186]. Le règlement diocésain sera profondément modifié en 1935. Le développement des sections des mouvements de jeunesse (Action catholique spécialisée) a rendu nécessaire son actualisation[187].

---

[184] AHAP - 8 K 1, 2 (f) .

[185] AHAP, us 73, *Manuel des Oeuvres, institutions religieuses et charitables de Paris*, Paris, J.de Gigord, 1911 (septième édition).

[186] Hubert corinne, *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République*, Mémoire de maîtrise, université Paris VIII, 1986, p.32.

[187] « Règlement Général des Oeuvres de Jeunesse Masculine dans le Diocèse de Paris ». Supplément à la *Semaine Religieuse de Paris*, 23 novembre 1935.

La commission diocésaine des patronages.

Le diocèse crée une commission diocésaine des patronages de garçons de Paris dès 1906[188]. Celle-ci édite une correspondance qui prit le nom de *Bulletin des oeuvres de jeunesse du diocèse de Paris* en 1923. Outre des articles traitant de point précis pouvant aider les prêtres dans leur tâches et les informer des nouvelles directives du diocèse, un soutien logistique et des conseils pratiques étaient proposés. Chaque année une Journée des Oeuvres de Garçons étaient organisées. Les rapports des intervenants servaient bien souvent de document introduisant les débats des cercles d'études des patronages du diocèse. Un Congrès Régional des Oeuvres de Jeunesse se mit également en place. En 1921, celui-ci se déroula à Charenton sous la présidence du chanoine Couget, sous-directeur des oeuvres diocésaines. Les responsables de Charenton et d'Ivry sont régulièrement présents comme l'attestent les rares feuilles de présences conservées aux archives historiques de l'archevêché ou bien les comptes-rendus faits dans les bulletins paroissiaux. En 1929, *Le Michaël* relate la présence à la journée diocésaine de l'abbé Foullé le matin et de l'abbé Marcus l'après-midi[189]. Le diocèse organise aussi des manifestations à son échelle permettant aux patronés de se rencontrer. Difficile à organiser après la guerre du fait des refus de la préfecture de voire se dérouler des manifestations religieuses sur son sol[190], celles-ci se multiplièrent au cours des années trente en symbiose avec le développement des mouvements de jeunesse (JOC, Coeurs Vaillants, scoutisme...). *Le Courrier du patronage* d'Ivry-centre invite ainsi les enfants à venir « à la grande fête du jeudi 30 mai aux arènes de Lutèce[191]. » Le but de ces manifestations est « de donner aux enfants qui fréquentent nos oeuvres le sentiment

---

188 Vier Vincent, *Championnet (1919-1939) : Un patronage de jeunesse au XXe siècle*, Université P.M.F., I.E.P., [J.P. Viallet], 1992, p. 20.

189 Le M., décembre 1929, p. 21.

190 Les problèmes demeurent cependant. Voici le compte-rendu de la fête du 30 mai 35 dans le *Courrier du Patronage* du mois de juillet 1935, p. 6 : « On a malheureusement pas pu durant la fête faire tout ce qui était prévu. Pourquoi ? Parce que les arênes ne nous étaient louées qu'à la condition qu'on ne donne pas de caractère nettement religieux à notre réunion. »

191 C.du P., juin 35, p. 13.

qu'ils font partie d'une église plus vaste que le groupement local auquel ils sont affiliés. On voudrait susciter en eux la fierté qu'engendre l'impression de force produite par le grand nombre, et leur faire saisir l'unité profonde qui les régit, quels que soient les paroisses, les oeuvres, les groupements auxquels ils appartiennent[192]. »

La jeunesse catholique est aussi présente aux grandes manifestations catholiques. Lors de la fête Jeanne d'Arc, les jeunes sont placés en tête, défilant avec l'uniforme de leur section sportive. Le Michaël-Club convie tous ses adhérents « à participer le matin à la grande manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc à Paris[193]. »

Les groupements régionaux de directeurs.

Des « roupements régionaux de directeurs » vont aussi se mettre en place complétant et terminant les structures diocésaines en direction des oeuvres de jeunesse. Désorganisés par la guerre, il faudra attendre octobre 1920 pour voir rétablir les groupes de directeurs. Sept groupes seront fondés, quatre à Paris et 3 en banlieue. Leur but est avant tout de rompre l'isolement des directeurs, des membres de celles-ci, d'établir des relations avec la direction diocésaine et d'élaborer une méthode de patronage et des actions communes[194].

---

192 AHAP 8 K 1, 8 : *Coeurs Vaillants*, Chemise B 378, lettre à entête de l'archevêché de Paris datée du 26 avril 1935 envoyée aux responsables des oeuvres de jeunesse du diocèse afin de préparer la fête des écoliers du 30 mai 1935.

193 Le M., mai 23, p. 621.

194 AHAP 8 K 1, 2 (f) : *Journée diocésaines des Patronages de Garçons 27 octobre 1920.* Pages arrachées de *La semaine religieuse de Paris* ,sans date, p. 578, communication de l'abbé J.M. Michel à la Journée diocésaine des patronages de garçons du 27 octobre 1920.

« Les réunions ont pris différentes formes : elles vont de la causerie à la fois didactique et familière [...] au repas frugal[195]. » « C'est un échange fraternel d'idées, d'observation, de projets : les plus anciens disent leur expérience, et ne cachent pas qu'ils ont eu des échecs[196]. » Six groupes existent à la fin de 1926 : Paris-Est, banlieue-Ouest, banlieue-Nord-Ouest, banlieue-Nord, Rive gauche et banlieue-Sud, et banlieue-Est. N'ayant pu trouver la carte de ces secteurs, nous ne pouvons donner avec certitudes l'affectation des patronages d'Ivry et de Charenton. Cependant, il semble évident que Ivry soit convoqué aux réunions du groupe Rive gauche et banlieue-Sud; quant à Charenton, le doute persiste entre le groupe d'Ivry et celui de la banlieue-Est. Les directeurs de Charenton et d'Ivry ont sans doute dû participer à ces réunions où l'on parle aussi bien de « la question des habitudes religieuses de nos persévérants[197] » que des bulletins d'oeuvre[198].

Les paroisses ont essayé d'adapter leurs structures afin de mettre en place des activités, des structures permettant à chaque jeune quel que soit son âge de s'intégrer dans le cadre paroissial via les oeuvres de jeunesse. La réponse n'est pas forcément à la hauteur des ambitions, mais des efforts ont été fait pour répondre aux attentes de ces jeunes dans leur diversité. Le patronage d'Ivry-centre et l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton ont pris en compte la diversité de leur jeunesse. Des cercles d'écoliers, de jeunes travailleurs, d'apprentis, d'étudiants, etc., ont permis des rassemblement selon leur centre d'intérêt et leur affinités. Nous avons constaté cependant que ces oeuvres de jeunesse, au delà de ces regroupements "par milieux", sont marquées par leur ville. Des structures souples avec

---

[195] AHAP 8 K 1, 2 (f) : *Journée diocésaines des Patronages de Garçons 27 octobre 1920.* Pages arrachées de *La semaine religieuse de Paris* ,sans date, p. 579, communication de l'abbé J.M. Michel à la Journée diocésaine des patronages de garçons du 27 octobre 1920.

[196] BOJDP, Novenbre-décembre 1926, p. 25.

[197] BOJDP, janvier 1925, p. 11.

[198] BOJDP, janvier-février 1926, p. 16.

prise de responsabilité pour les jeunes gens cultivés et de la petite bourgeoisie de Charenton; un patronage pratiquement sans aucune emprise sur les adolescents et les hommes jeunes dans la paroisse ouvrière de Saint-Pierre-Saint-Paul à Ivry. Les patronages ne sont donc pas seulement orientés vers la jeunesse populaire comme le remarque Gérard Cholvy[199]. En effet, l'OJC est plus active, plus dynamique, plus diversifiée que le patronage d'Ivry-centre. Ainsi, la remarque de Jean-Paul Augustin[200] ne semble pas pertinente pour nos deux organisations. Il déclare que tout « se passe comme si les patronages étaient stimulés en milieu urbain par l'adversité et tentaient ainsi de répondre à la nouvelle vague laïque et anticléricale. » Or, l'absence de tension à Charenton semble plutôt un atout pour le développement de l'OJC. Par contre, le climat délétère qui règne durant l'entre-deux-guerres, paralyse et sclérose ce patronage. Les directeurs successifs de ce patronage sont beaucoup plus occupés à riposter qu'à innover.

---

[199]« C'est une erreur commune que de lier l'émergence des organisations destinées à la jeunesse à la démoralisation ouvrière urbaine. Nul doute que les églises n'aient été dans un premier temps plus attentive à la déchristianisation de la jeunesse bourgeoise », Cholvy Gérard, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs, sociabilité juvénile dans un cadre européen 1789-1968*, op. cit., page 17.

[200]Augustin Jean-Pierre, « Les patronages catholiques et l'espace français de 1914 à 1985 », in Cholvy Gérard (sous la direction de), *Patronage, Ghetto ou vivier ?*, page 91.

DEUXIEME PARTIE

Persévérance, préservation, formation

Malgré les grandes différences d'organisation, de dynamisme, de jeunesse, ces deux oeuvres partagent les mêmes objectifs qui sont, certes, communs à toutes les oeuvres du même type. Chacune se donne comme finalités de retenir le maximum de jeunes dans l'orbite paroissial et de les faire persévérer dans les pratiques religieuses, de préserver cette jeunesse catholique contre les effets néfastes du monde extérieur, et de former des adultes catholiques agissants et apologistes face aux attaques des "Sans-Dieu".

Ces trois missions que s'assignent les oeuvres de jeunesse ne vont pas sans provoquer des contradictions en leur propre sein. Comment, en effet, vouloir préserver les jeunes du monde extérieur et vouloir en même temps former des "militants" catholiques? Nous tenterons de montrer comment les catholiques d'Ivry et de Charenton, chacun à leur façon tentent de répondre à ces difficultés qui ne manqueront pas de surgir. Les réponses permettront là aussi de déceler les particularismes de l'apostolat en direction de la jeunesse dans une ville ouvrière et dans une paroisse où « l'élément ouvrier[201] » est absent. L'évolution comparée des deux oeuvres durant l'entre-deux-guerres sera ainsi mise en relief.

Le regard des prêtres sur les patronés.

En guise d'introduction à cette partie qui traite des objectifs des oeuvres de jeunesse de nos deux paroisses, il nous a semblé intéressant de définir la conception que

[201] Le M., novembre 1928, p. 14.

les directeurs se font de l'enfance, de la jeunesse. Cette volonté de protéger la jeunesse, de l'encadrer de peur qu'elle ne s'éloigne, révèle un manque de confiance envers ces jeunes. L'enfant est perçu comme « bien fragile[202] », comme un être influençable, incapable de décider seul de son avenir. C'est surtout lorsque les enfants atteignent l'âge de douze, treize ans que la vigilance des prêtres augmente. Pour les prêtres, il s'agit, en effet, de l'âge où les jeunes connaissent une « agitation intérieure », d'un âge « rempli de désirs[203] ». A Ivry, les enfants sont comparés à des « vases très précieux et très fragiles[204] ». La présence d'oeuvre de jeunesse s'avère donc indispensable pour les aider à déjouer les pièges qui risqueraient de les "briser". « Souvenez-vous toujours que vous êtes à l'âge critique où l'on voit *trouble*, et où le coeur court se poser, au gré du caprice, comme le papillon, sur tout ce qui paraît *brillant ou gentil*, en attendant de se brûler les ailes. Voilà, pourquoi vous avez besoin de venir souvent respirer l'air pur et sain du patronage[205] ». L'enfant doit être pris en charge afin de l'empêcher de suivre ses propres désirs et de l'aider à résister à « l'assaut opiniâtre et pervers de la *négligence* paresseuse, des tentations troublantes, des mauvais exemples de ceux qui n'ont pas persévéré[206] ». Les abbés, les anciens pour Charenton, les plus âgés pour Ivry, se doivent de montrer l'exemple. Constamment les directeurs mettent en garde les enfants, surtout lorsque le patronage ferme ses portes, lors des vacances scolaires. « Attention à votre âme. Ne vous exposez pas au péché, fuyez tout ce qui pourrait être mauvais pour vous et en particulier : ATTENTION AUX CAMARADES de vacances[207] ». La mission éducative des

---

202 Le M., janvier 1921, p. 50.

203 AHAP 8 K 1, 2 (f) : *Journée diocésaines des Patronages de Garçons 27 octobre 1920.* Pages arrachées de *La Semaine religieuse de Paris,* sans date, p. 605, rapport de l'abbé Verrier, vicaire à Charenton, à la journée diocésaine du 27 octobre 1920.

204 B.P.d'I.C., juin 23, p. 199.

205 B.P.d'I.C., mars 23, p. 169.

206 B.P.d' I.C., juin 23, p. 199.

207 C.du P., juillet 1935, p. 3.

patronages et des oeuvres de jeunesse s'avère très ambitieuse puisqu'elle vise ni plus ni moins à tenter de couper les enfants de leur milieu de vie. Les patronages font partie de cette « atmosphère éducationniste[208] » qui caractérisa la société française au début du siècle.

Mais quid de la famille? Les directeurs se refusent à minimiser le rôle de la famille et considèrent agir en pleine complémentarité. « Notre ambition unique est de continuer l'action formatrice des parents et, au besoin de la renforcer[209]. » La fonction des parents est souvent débattue dans les colonnes des bulletins paroissiaux : « N'oubliez jamais l'incomparable mission que Dieu vous a donnée, par la vie familiale...[210] » Les moyens de l'éducation parentale sont « l'amour, l'intimité de vie, le dévouement, la patience, les ambitions légitimes, le désintéressement[211] ». Alors seulement les oeuvres de jeunesse peuvent jouer un rôle. « Une partie des moyens annexes nécessaires à la formation des enfants et des jeunes gens, se trouve à l'oeuvre de jeunesse ».

La crise de l'encadrement familial est régulièrement dénoncée. Les directeurs savent que leur action ne peut être efficace sans l'apport des parents, « disons [...] qu'elle n'est possible que si les parents s'y *intéressent* et que si les enfants sont suffisamment dociles[212] ». Or les prêtres constatent que l'éducation des enfants laisse à désirer.

La première mission éducative : contrer l'indiscipline et les absences.

En effet, les bulletins paroissiaux des deux paroisses et *le Courrier du patronage* du patronage d'Ivry-Centre ne cessent de se plaindre soit du manque de discipline des enfants soit de leur manque d'assiduité. La réponse apportée varie selon les directeurs. En 1918,

---

[208] Poujol Geneviève, *L'éducation populaire, histoires et pouvoirs*, Paris, éditions ouvrières, 1981, p.107.

[209] Le M., février 31, p. 23.

[210] Le M., janvier 31, p. 23.

[211] Le M., janvier 31, p. 23.

[212] B.P.d'I.C., janvier 23, p. 139.

l'abbé Marcus, alors directeur-adjoint de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton, déclare : « Ma discipline, j'en conviens, n'est pas assez militaire[213]. » Mais généralement on se contente de rappeler les enfants turbulents à l'ordre. « Sois discipliné! [...] Sais-tu la cause de l'indiscipline générale des jeunes? La guerre me répondras-tu : le chef de famille était aux armées. [...] C'est vrai. Mais, cherchant encore plus au fond, tu reconnaîtras loyalement que l'indiscipline est le fruit détestable de l'orgueil[214]. » Cette explication de l'indiscipline par l'absence du père revient régulièrement pendant les années d'après guerre. Aussi, en 1920, la « discipline familiale relâchée par suite de l'absence du père » est accusée de fabriquer des « enfants gâtés[215] ». Constamment des articles présentant les règles de vie au sein du patronage sont publiés dans les bulletins. « Les garçons se disciplinent. Ils comprennent mieux que la bonne marche d'un patronage et d'un cercle nécessite de l'ordre, de l'assiduité et aussi du dévouement[216]. »

Des sanctions peuvent être prises quand le directeur l'estime nécessaire. A Charenton, le bulletin paroissial mentionne l'exclusion de deux enfants en 1923. « Un enfant a été exclu pour 15 jours à cause de son indiscipline; un autre a été rayé provisoirement de la section d'éducation physique, par sa paresse et sa mauvaise conduite au catéchisme[217]. » Ils ne seront autorisés à revenir qu'avec un mot d'excuse de leurs parents. Mais le système le plus répandu pour discipliner les enfants et pour les motiver reste la distribution de récompense. La « vente aux bons points » est la plus répandue. “ Eh bien, petits amis, vous savez que monsieur l'abbé donne dix bons points chaque fois qu'on amène un petit camarade nouveau. Vous savez que les bons points c'est "l'argent du

---

[213] Le M., avril 1918, p. 38.

[214] Le M., juin 22, p. 345.

[215] Le M., décembre 1920, p. 37.

[216] B.P.d'I.C., février 22, p. 14.

[217] Le M., février 23, p. 536.

patronage" et que, le moment venu, on achète de belles choses avec[218]. « Les enfants pourront y acheter des cadeaux “ selon leur sagesse pendant les mois écoulés[219]. »

Des problèmes d'assiduité se posent aussi. Les enfants venant un peu quand ils le veulent. Ce qui est incompatible avec la mission que l'on assigne au patronage. Ces oeuvres ne sont ni « une "garderie", ni un "vestiaire pour enfants"; c'est un puissant moyen de formation complète, d'éducation totale, à la condition bien entendu d'être suivi avec intérêt par les parents, et fidélité par les enfants...[220] »

Des mesures pour contrer les absences sont tentées. A Ivry, les arbres de Noël servent à récompenser « les enfants les plus assidus aux cercles et au patronage et les plus fidèles à faire marquer leur présence sur leur carte[221]. » Les directeurs tentent de contrôler les présences. Des cartes de patronages sont éditées. Chaque section a une carte propre et elles sont parfois de couleurs différentes. Elles répondent à plusieurs objectifs : « 1° Elles permettent aux parents de s'assurer que l'enfant, envoyé par eux au patronage, a bien passé son après-midi dans l'oeuvre et non pas dans la rue. La carte comprend en effet, pour chaque après-midi de jeudi ou de dimanche, une case spéciale destinée à recevoir le timbre de présence. [...]. 2° Elles permettent aux enfants d'assister à prix réduit aux séances de théâtre ou de cinéma données au patronage. Elles sont d'ailleurs absolument obligatoires pour entrer dans les cours soit le dimanche soit le jeudi[222]. » L’oubli de la carte vaut « aux étourdis l'ordre de retourner chez eux où il n'y a ni M. Laveur [un paroissien qui vient conter des histoires aux enfants] ni ciné[223]. »

---

[218] Le M., novembre 24, p. 239.

[219] Le M., février 29, p. 22.

[220] Le M., juin 29, p. 22.

[221] B.P.d'I.C., décembre 25, p. 6.

[222] B.P.d'I.C., décembre 25, p. 7.

[223] Le M., janvier 23, p. 503.

Quand ce système paraît trop lourd à gérer, un simple cahier de présence le remplace, tel le « grand livre du Contrôle[224] » de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton. Mais les témoignages de Claude Brou et de François Portier[225] relativisent l'efficacité de ces contrôles et des sanctions pour manque d'assiduité ou pour indiscipline. Cela leur semble être, pour beaucoup, resté au stade du discours. Les contrôles, les systèmes de cartes n'ont pas connu une grande longévité; ces systèmes disparaissent assez régulièrement. Leur application était sans doute trop contraignante pour les vicaires et pour les enfants.

---

[224] Le M., juin 29, p. 22.

[225] Les deux entretiens ont été reproduits en annexe. A partir de 1936, 1937, Claude Brou suivit les activités du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry et François Portier celles de L'OJC.

Chapitre III

La persévérance dans les pratiques religieuses.

« Vous qui venez de faire votre première communion solennelle, persévérez! Tout est là[226]. » La première tâche des patronages est de garder les jeunes dans le cadre paroissial. Cet appel suffit à lui seul à justifier l'existence des oeuvres de jeunesse catholiques. Comme les autres patronages, ceux de Charenton et d'Ivry, ont comme objectif prioritaire d'accompagner les années de catéchisme, de persévérance et de tenter de garder les jeunes dans l'orbite paroissiale et donc de les amener à continuer à suivre les pratiques religieuses proposées. Cette préoccupation concerne aussi bien, la jeunesse populaire que bourgeoise comme nous le révèle l'étude de ces deux patronages.

A - Nécessité de retenir les jeunes.

En effet, cette mission est clairement énoncée dans les deux paroisses. Le patronage, l'oeuvre de jeunesse sont des lieux de détente mais aussi de formation

[226] B.P.d'I.C., novembre 23, p. 199.

religieuse. « Les patronages sont des écoles de formation morale et religieuse [...] Vous savez combien ces oeuvres sont utiles à vos enfants et surtout à vos jeunes gens, d'autant plus que c'est une erreur, trop commune de nos jours, de penser que l'éducation chrétienne des enfants se termine à la première communion, alors qu'elle est seulement à ses débuts[227]. » Lieu de "formation morale et religieuse", il s'agit d'un véritable leitmotiv qui revient avec constance dans les articles présentant le rôle des patronages à Charenton comme à Ivry. Cependant la population de l'OJC étant différente, la formulation diffère quelque peu : « L'oeuvre est un groupement de jeunes dont les uns se forment au patronage, au petit cercle et au cercle et dont les autres, les anciens, veulent agir[228]. » La mission de l'OJC change donc en fonction des âges.

Les deux oeuvres de jeunesse complètent l'action des catéchismes et ne se contentent pas d'attirer les jeunes par des activités profanes. Le catéchisme au XIXe siècle prend une importance accrue au sein des paroisses. La prise de conscience de la déchristianisation pousse les ecclésiastiques à développer cette institution pourtant fort ancienne (elle remonte au XIIIe siècle). Mais « ce n'est guère qu'à l'époque où l'enseignement scolaire échappa de plus en plus au clergé que la nécessité du catéchisme paroissial s'imposa et qu'on s'efforça de mettre entre les mains des enfants un manuel qui leur fut adapté[229]. » Les écoles paroissiales ne permettent pas à donner à un nombre suffisant d'enfants une éducation chrétienne, la tâche des catéchismes et des patronages est donc considérée comme primordiale. A Ivry, seul *« un enfant sur dix reçoit une éducation chrétienne complète* dans nos écoles paroissiales. Les autres ne sont touchés que par l'idée religieuse que dans nos catéchismes, nos patronages et nos cercles[230]. »

---

[227] B.P.d'I.C., mars 22, p. 21.

[228] Le M., octobre 1919, p. 1.

[229] Encyclopédie *Catholicisme, Hier, aujourd'hui, demain,* Paris, Letouzey et ané, 1983, Tome II, article : « catéchisme », p. 646.

[230] B.P.d'I.C., mars 26, p. 35.

Pour l'année scolaire 1928-29, les écoles catholiques d'Ivry « comptent 326 élèves, et l'école protestante de la rue Pasteur environ 75, soit un total de 400 élèves. Par contre les écoles communales, au 1er janvier 1928 en avaient 4106 [...][231] » Nous ne disposons pas de statistiques pour Charenton mais les effectifs de l'école du 96, rue de Paris devaient eux aussi être bien inférieurs à celui des écoles publiques.

Cependant, le catéchisme ne peut seul suffire à donner les bases d'une éducation chrétienne. Il se termine vers 11, 12 ans. Les autorités ecclésiastiques françaises instaurèrent, au XIXe siècle, les années dites de "persévérance" pour retenir le nouveau membre de la communauté chrétienne deux années de suite en l'amenant à renouveler sa première communion vers l'âge de 13-14 ans. Les oeuvres de jeunesse catholiques accompagnent les années de catéchisme et de persévérance. Le vicaire, directeur du patronage ou de l'oeuvre de jeunesse, est généralement chargé des catéchismes de garçons. Parfois il y a une véritable fusion des deux organismes. « D'une façon habituelle les enfants qui fréquentent le catéchisme doivent venir au patronage[232]. » Mais, les témoignages de Claude Brou et de François Portier montrent que le nombre de catéchumènes était plus important que celui des patronés pour la même tranche d'âge. En effet, les oeuvres de jeunesse de nos deux paroisses attirent principalement les enfants des écoles paroissiales, alors que le catéchisme rassemble plus largement.

Il existe entre les deux paroisses une disparité, d'après la lecture de la presse paroissiale, à propos du suivi de la formation religieuse des enfants. En 1931, les calculs du curé révèlent que seul 50 % des élèves des écoles (confessionnelles et laïques) d'Ivry-Centre font leur première communion. Par contre, à Charenton, le nombre de premiers communiants réjouit les prêtres puisque les résultats de 1934 (74 premiers communiants) les amène à considérer que Charenton « est devenue une paroisse très chrétienne[233] ».

---

[231] B.P.d'I.C., mars 29, p. 193.

[232] C.du P., novembre 1935, p. 5.

[233] Le M., février 1935, p. 11.

Moins influents à Ivry, les catéchismes n'ont cependant pas un rôle insignifiant mais le patronage s'avère indispensable au maintien du nombre de premiers communiants.

Les oeuvres de jeunesse attirent les jeunes par le biais des activités récréatives. Les responsables ne cachent pas cette ambiguïté. Fidèles à la formule de l'abbé Allemand, fondateur en 1789 d'un des premiers patronages de France à Marseille, (« Ici, on joue et on prie »), le rôle attrayant des loisirs est proclamé haut et fort. « Ils y viennent pour y jouer, pour se divertir, pour y trouver des camarades, c'est entendu, mais aussi pour y trouver un appui à leur formation physique, intellectuelle, sociale, morale et religieuse[234]. »

Cette collaboration entre les cours de catéchisme et les oeuvres attrayantes n'empêche pas ces dernières de vouloir contribuer, elles aussi, à la formation religieuse de leurs membres. Mais cette mission ne s'avère guère évidente. Les difficultés apparaissent avec les jeunes qui ont passé leur première communion. La fuite des jeunes n'est pas endiguée, ni à Ivry, ni à Charenton[235]. Certes, l'OJC réussit à garder de nombreux jeunes, pour la plupart des scolaires, mais à Ivry les effectifs fondent après la première communion. Le futur président de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Georges Quiclet constate lui aussi cette désertion des jeunes qui quitte l'école pour le monde du travail. « Les débuts de la vie de travail amènent bien souvent un relâchement complet dans la vie religieuse du jeune adolescent [...]; l'influence du prêtre et de la famille disparaît[236]. » *Le Michaël* rend compte des efforts entrepris par l'OJC pour s'ouvrir aux jeunes : « Ils sont dans cet âge de transition, auquel se décide souvent l'orientation de leur vie. Il importe donc de former, à leur intention une section spécialement attrayante[237] ». La persévérance dans les pratiques religieuses nécessite l'encadrement de la jeunesse afin

---

[234] C.du P., juin 1935, p. 3.

[235] Consulter les chiffres des effectifs donnés dans le chapitre II.

[236] Cité par Pierre Pierrard, *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, Paris, Hachette, 1984, p. 527.

[237] Le M., avril 1935, p. 19.

d'éviter que les jeunes, en s'éloignant de la paroisse, n'abandonnent les « pratiques extérieures, signes visibles de la foi[238] », phénomène qui, en ce qui concerne la jeunesse populaire, touche massivement nos deux paroisses.

B - Les pratiques religieuses des oeuvres de jeunesse.

C'est pourquoi les oeuvres de jeunesse tentent d'inculquer le respect des pratiques catholiques aux enfants des sections du patronage. Ces oeuvres vont proposer voire exiger de leurs membres l'assistance à des cérémonies, la participation à des activités religieuses afin de « donner à l'enfant puis à l'adolescent, des habitudes religieuses[239] ».

Ces activités religieuses sont de deux types. Les unes s'adressent exclusivement aux jeunes, s'intégrant dans le calendrier des oeuvres, les autres rassemblent l'ensemble des paroissiens et permettent d'intégrer les jeunes aux grandes fêtes de la paroisse. Les oeuvres de jeunesse jouent là un rôle de socialisation religieuse en familiarisant les jeunes adhérents avec l'ensemble du rituel catholique et en donnant une place souvent de choix à ces derniers lors des grandes fêtes de la communauté paroissiale.

Les activités spécifiques aux membres des oeuvres de jeunesse.

A Charenton comme à Ivry, nombreuses sont les pratiques, les fêtes religieuses, qui rythment le calendrier hebdomadaire et annuel du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul et de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton. Ainsi, existent pour les jeunes, à coté des enseignements des catéchismes et à coté des devoirs individuels (confessions, etc.), des

---

238 AHAP 8 K 1, 2 (f) : *Journée diocésaines des Patronages de Garçons 27 octobre 1920.* Pages arrachées de *La Semaine religieuse de Paris,* sans date, p.605. Rapport de l'abbé Verrier, vicaire à Charenton, à la journée diocésaine du 27 octobre 1920.

239 Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, numéro 181, juillet-décembre 1982, p. 243.

pratiques collectives qui les rassemblent non pas seulement en tant que jeunes catholiques mais aussi en tant que membres d'une organisation de jeunesse.

Les réunions communes à l'ensemble des adhérents sont plus fréquentes à Charenton qu'à Ivry. Les membres de l'OJC forment une communauté dans la communauté, le noyau dur de la paroisse Saint-Pierre. Cette union est cultivée et entretenue par les prêtres. Les fêtes, les cérémonies faites en commun, participent à cette volonté de créer des liens quasi familiaux au sein de l'OJC. L'objectif est de rassembler les membres des différentes sections, des différents cercles et de les faire communier ensemble. Elles jouent un rôle dans la construction d'un esprit de famille (« une oeuvre catholique est une famille dont le directeur est le père[240] ») entre ces jeunes que l'on doit souder autour de leur idéal.

La pierre angulaire de toute pratique catholique, est la messe du dimanche. A Charenton, celle-ci entre dans le cadre de ces pratiques communautaires. En effet, l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton a sa propre messe. « La messe commune de huit heures, mes chers amis, ne l'oubliez pas, est non seulement la condition de membre de l'OJC, mais elle est aussi et surtout, la tradition de l'oeuvre[241]. » Le devoir dominical à cette messe basse de huit heures est régulièrement rappelé dans les colonnes du *Michaël*. Chacun connaît sa place et toute modification est signalée : « un petit changement dans le placement de la messe de huit heures a été apporté. Le dimanche les jeunes gens du cercle se groupent désormais du côté de la chaire...[242] »

A Ivry, les membres du patronage se doivent eux aussi de participer à une messe le dimanche mais un office ne leur est pas réservé comme à Charenton. Les plus grands se rendent à des offices désignés à l'avance. Les persévérants vont à la messe de huit

---

[240] Le M., avril, p. 21.

[241] Le M., février 1935, p. 38.

[242] Le M., mars 1935, p. 16.

heures et les jeunes de plus de quinze ans à celle de onze heures[243]. Comme à Charenton, tous les enfants, quels que soient leurs âges, sont concernés par ce devoir, mais les bulletins paroissiaux ne précisent pas à quelle messe les catéchumènes - les patronés les plus jeunes - doivent assister. Sans doute venaient-ils avec leurs parents à la grande messe de 10 h 30. En tous cas, la messe est la première activité du dimanche et constitue une obligation prévue dans le règlement général du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul[244].

L'autre rendez-vous religieux du dimanche est la participation aux vêpres en fin d'après-midi, avec la bénédiction du Très Saint Sacrement. Rappelons que tous les mois, la messe de huit heures du troisième dimanche est une messe de communion au cours de laquelle une procession du Très Saint Sacrement a lieu après les vêpres, pratiques présentes dans les deux paroisses.

Le jeudi, l'autre jour de congé scolaire, la prière aux vêpres et la bénédiction du Saint Sacrement avant la fermeture du patronage (vers 16 h 30) sont les rendez-vous religieux de la journée, mises à part les réunions des catéchismes qui ont généralement lieu le matin.

Le reste de la semaine, des réunions notamment des cercles d'étude portant sur des thèmes religieux peuvent avoir lieu de temps à autre. Les patronés sont tout au long de la semaine amenés, au sein du patronage ou en tant que patronés, à assister à des exercices religieux.

Durant l'année, le calendrier des oeuvres de jeunesse est jalonné par de nombreux temps forts. Dés la rentrée, au mois d'octobre, des retraites "ouvertes", c'est à dire limitées à des soirées, étaient prévues à chaque rentrée scolaire, en octobre. A Ivry, à partir de 1933, deux retraites de rentrée rassemblent l'ensemble des persévérants, grands

---

[243] B.P.d'I.C., décembre 1924, p. 8.

[244] B.P.d'I.C., décembre 1931, p. 659.

et petits[245]. Cela consistait durant trois soirées à débattre de questions religieuses, souvent avec un intervenant extérieur.

A Charenton, la retraite du mois d'octobre rassemble l'ensemble des membres de l'OJC à partir des persévérants. Là, après des prières, ils participent à une instruction dirigée par un prêtre. Ces soirées sont précédées par trois jours « d'adoration perpétuelle » avec une nuit réservée à l'oeuvre et clôturée par une messe de « communion générale[246] ». Ces retraites furent organisées pendant tout l'entre-deux-guerres, ce qui n'est pas le cas des retraites pascales qui se déroulent sur le même principe. Inexistantes à Ivry, ces dernières disparurent à Charenton à la fin des années vingt[247]. Des « Missions », très proches des retraites mais beaucoup plus longues[248], ont rassemblé, plus ou moins régulièrement, les membres de l'Oeuvre de Jeunesse.

Le reste de l'année est ponctué par des fêtes religieuses (Fête-Dieu, fête de Jeanne d'Arc, fête de Pâques) qui revêtent le plus souvent une dimension paroissiale. La plus importante, pour les oeuvres de jeunesse, reste la fête du patronage ou du Saint-Patron. A Charenton, la Saint-Michel est célébrée début mai(?) et la fête de la persévérance, qui joue le rôle de fête générale du patronage à Ivry, en avril. Leurs programmes révèlent une alternance entre les activités profanes et religieuses. Celui de la fête de l'OJC du 9 Mai 1926 l'illustre[249] :

8 heures :	**Messe de communion.**
12 heures 30 :	**Banquet réservé aux membres actifs et aux anciens de l'oeuvre.**
14 heures 30 :	**Fête de gymnastique et kermesse.**
16 heures 30 :	**Vêpres solennelles et panégyrique de Jeanne d'Arc.**

[245] C.du P., novembre 1933, p. 3.

[246] Le M., septembre-octobre 1927, p. 26.

[247] La dernière mention apparaissant dans *Le Michaël* date de 1927. Le M., avril 1927, p. 11.

[248] Celle de 1934 dura quatre semaines, pendant lesquelles l'OJC fut fermée. Le M., mars 1934, p. 16.

[249] Le M., mai 1926, p. 4.

Autre exemple, le programme de la fête de la persévérance[250] d'avril 1934 au patronage d'Ivry-Centre :

8 heures :	**Messe.**
	Petit déjeuner.
L'après-midi :	**Kermesse et réunion de tous les persévérants.**
Le soir :	**Théâtre.**

D'autres réunions, à l'occasion, de fêtes religieuses sont organisées. Ainsi chaque année, un « arbre de Noël » est organisé à la fin décembre à Ivry. Cette soirée récréative sera mise à mal par la crise économique[251], la distribution de cadeaux aux patronés les plus méritants ne pouvant plus être assurée. A Charenton, la réunion dite du "thé des Rois", tenue en janvier, permet aux responsables de faire un premier bilan depuis la rentrée, tout en dégustant la traditionnelle galette des Rois. Ces rendez-vous annuels ne donnent pas lieu à des cérémonies religieuses.

Le Courrier du patronage de juin 1934 remarque que ces fêtes religieuses sont en expansion au sein du patronage ainsi que dans l'ensemble du diocèse. « Nous assistons depuis quelque temps à de grandes manifestations religieuses, soit à Paris, soit à Ivry. Pour notre part, nous avons notre fête de la persévérance, les fêtes de première communion et celles de la Fête-Dieu[252]. » Bien souvent, les jeunes des patronages sont mis en valeur notamment grâce à des défilés ou à des démonstrations de gymnastes de la section sportive. Ainsi lors de l'inauguration de la chapelle de l'OJC, le cortège était contenu par « la double haie formée par les membres du Michaël-Club, fièrement campés dans leur joli uniforme[253]. »

---

[250] C.du P., mai 1934, p. 5.

[251] C. du P., janvier 1935, p. 4.

[252] C.du P., juin 1934, p.3.

[253] Le M., mars 1930, p. 11.

D'autres initiatives, plus limitées et moins régulières, apparaissent de temps à autre. Par exemple, les pèlerinages au Mont Saint-Michel (Patron de l'OJC) organisés après la guerre à « l'appel émouvant des morts, des 73 vaillants de l'OJC[254] ». Ce pèlerinage se situe au mois de septembre (autour du 29 Septembre, date de la Saint-Michel). Peu de personnes s'inscrivent (9 en 1931[255]). A Ivry, c'est la destination de Lourdes qui a les faveurs des responsables du patronage. Mais là aussi les effectifs restent restreints : 13 enfants sont allés en 1925 « représenter la paroisse, le patronage et l'école d'Ivry-Centre[256]. »

A Charenton, « un concours d'instruction religieuse » pour les patronés a été tenté en 1922 mais devant le peu de réponses aux trois questions[257], l'expérience fut abandonnée.

Les oeuvres de jeunesse s'inscrivent donc bien dans un cadre religieux. Parfaitement insérées dans leurs paroisses, elles en constituent même l'élément le plus vivace. Le rôle des prêtres est ici primordial. Les enfants et les jeunes surtout s'organisent eux-mêmes pour les activités profanes, mais en ce qui concerne les activités religieuses, les prêtres sont présents et les encadrent. Le directeur du patronage remplit aussi le rôle de confesseur des enfants, renforçant le caractère religieux de l'oeuvre[258].

Cependant, l'assistance des enfants à ces rendez-vous religieux, notamment à la messe, n'est pas gagnée sans difficultés. Des pressions sur les patronés sont exercées afin

---

[254] Le M., août-septembre 1922, p. 402.

[255] Le M., octobre 1931, p. 18.

[256] B.P.d'I.C., juin-juillet 1925, p. 8.

[257] Voici les trois questions : « 1) Quelle est l'objection entendue dans votre milieu, qui vous a semblé la plus sérieuse contre l'existence de Dieu? - 2) Quelles sont les raisons qui vous semblent les plus fortes en faveur de l'instruction religieuse? 3) Croyez-vous à l'existence de l'âme? et pourquoi?. Le M., juin 1922, p. 347.

[258] C.du P., juin 1934, p. 2.

de les obliger à remplir leur devoir de catholique. L'assiduité à la messe est, ainsi, considérée comme une condition pour rester membre du patronage. Du moins cette fermeté apparaît-elle dans les bulletins paroissiaux. Le bulletin paroissial d'Ivry ne déclare-t-il pas que « la porte restera fermée[259] » au cas ou l'enfant n'apportera pas d'excuse sérieuse à son absence à la messe dominicale?

A Charenton de petits articles fustigent les récalcitrants : « ...je me suis laissé faire cette remarque que le petit cercle était plus nombreux à la galette des rois qu'à la messe de huit heures...[260] » Quelques années plus tard, *Le Michaël* rappelle que la messe est à 8 heures et non à 8 heures 15. « Puisqu'ils sont capables d'être exacts quand ils vont au cinéma, comment ont-ils tant de peine à l'être pour la messe?[261] »

En fait, aucune sanction n'apparaît dans la presse paroissiale, pour cause de relâchement dans l'accomplissement des devoirs religieux. Ce qui ne signifie pas que des explications n'aient pas eu lieu. Constamment les bulletins paroissiaux sont jalonnés d'articles rappelant à ses jeunes lecteurs leurs devoirs de catholiques. Mais il faut sans doute relativiser ces déclarations qui apparaissent très strictes. Les témoignages de Claude Brou et de François Portier révèlent que ces obligations étaient en fin de compte assez libérales. En réalité, il y avait très peu de véritable contrainte religieuse lors des journées du patronage, mise à part peut-être la messe dominicale. Une dichotomie entre le discours et le vécu des enfants semble s'être opéré.

La Croisade eucharistique.

Au patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, les prêtres peuvent compter sur une élite dans ce domaine de la formation religieuse. En 1926, est créée une section de la Croisade

---

[259] B.P.d'I.C., décembre 1931, p. 659.

[260] Le M., février 1925, p. 38.

[261] Le M., mars 1928.

eucharistique des enfants[262]. Ils « se distinguent surtout par une dévotion particulière pour notre Seigneur dans son eucharistie. » Sorte de patronés modèles, les croisés « ont à coeur de toujours donner le bon exemple à ceux qui les entourent : à l'église, au patronage ou dans la famille; et pour atteindre plus sûrement à ce résultat, ils s'exercent volontiers à la pratique quotidienne de petits sacrifices[263]. » En 1930, deux groupes de croisés sont présents au patronage; un pour les tout jeunes (avant la deuxième année de catéchisme) et un pour les « grands croisés et les persévérants[264] ». En 1934, il y en aura trois[265]. Participant aux initiatives organisées à l'échelle du diocèse (pèlerinages[266], etc.), les effectifs des différents groupes ne dépassent pas la vingtaine[267] et leur principale activité collective sera une réunion qui se tenait chaque mercredi. A Charenton, cette croisade n'existe pas.

Les patronages remplissent-ils leur rôle de préservation? La réponse est difficile à donner mais remarquons néanmoins que les prêtres ne cachent pas l'option confessionnelle de leurs organisations et que celle-ci est même mise en avant face notamment aux associations de jeunesse athées.

---

262 A Charenton, il faudra attendre le mois de février 1939 pour que *le Michaël* annonce sa création prochaine. Le M., février 1939, p. 12.

263 B.P.d'I.C., mai 1926, p. 68.

264 B.P.d'I.C., novembre 1930, p. 478.

265 C.du P., novembre 34, p. 13.

266 B.P.d'I.C., juillet-août 1928, p. 102.

267 B.P.d' I.C., mars 32, p. 372.

Chapitre IV

Préserver la jeunesse catholique.

Les catholiques, au début du vingtième siècle, sont pour beaucoup en porte-à-faux avec l'évolution de la vie politique française et de la société française. La sécularisation des institutions de la République, la séparation des Eglises et de l'Etat, sont vécus comme les conséquences de l'action des "Sans-Dieu". A Ivry, le conflit entre les catholiques et les militants anticléricaux est exacerbé. Ce climat de tensions a eu des répercussions sur les oeuvres de jeunesse. La volonté d'en faire des lieux d'accueil de la jeunesse catholique, afin de la préserver des dangers, des attaques du monde "extérieur", en fut renforcée. Les mondes de l'atelier, de l'usine, de la rue, mondes de vices, sont eux aussi considérés comme une menace pour les enfants et les jeunes. Si la lutte contre les « ennemis de l'Eglise » reste une priorité à Charenton, elle revêt des formes plus théoriques qu'à Ivry. Des articles, des réunions dénoncent les progrès notamment des communistes mais cela reste sur un plan très général. Les enfants ne sont pas considérés comme étant menacés sur le territoire de la commune par l'action de tels militants. Par contre, l'OJC s'assigne comme mission de protéger les jeunes contre certains traits de l'évolution de la société française (remise en cause de la famille, de la discipline, etc.), contre certaines valeurs jugées "immorales".

Ainsi, parallèlement à l'approfondissement de la formation religieuse, les patronages se doivent d'isoler les jeunes catholiques des influences "néfastes" du moment. « Tout enfant qui ne fréquente pas le patronage le jeudi et le dimanche est un enfant perdu; plus tard les parents auront à pleurer leur négligence sur ce point mais ce sera trop tard[268]. » Le rôle des oeuvres est clair. Les conséquences dans les deux paroisses seront le repli des catholiques autour du cadre paroissial, avec le but de créer une véritable contre-société chrétienne.

Un monde hostile aux catholiques et à leurs valeurs.

Quasiment seule organisation de jeunesse avant l'élection de Georges Marrane à la mairie d'Ivry-sur-Seine en 1925, le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul va connaître la montée, le développement d'une très importante concurrence. Certes le patronage municipal date du début du siècle (L'abbé Garin annonce sa création en 1908[269]), mais son influence ne sera pas à même, à ses débuts, de menacer les organisations catholiques. Le bulletin paroissial n'en fait jamais état, les conflits avec les municipalités se limitant à des déclarations tonitruantes et à des tracasseries administratives.

A partir de 1925, l'encadrement de la jeunesse Ivryenne va être de plus en plus disputé aux catholiques. Certes les difficultés rencontrées par les familles poussent les institutions municipales à développer les services consacrés à la jeunesse, mais pour le clergé, cela est perçu comme une volonté d'affaiblir l'influence de l'Eglise. Pour les catholiques, le patronage municipal est vu comme une des plus dangereuses armes des communistes. Cet organisme va devenir la bête noire des bulletins paroissiaux. Il est vrai que ses effectifs vont rapidement se rapprocher de ceux des organisations catholiques. Au début des années trente, celui-ci ne regroupait que 110 enfants; en 1934, ses effectifs

---

[268] B.P.d'I.C., novembre 1925, p. 6.

[269] Garin Jean (abbé), *Histoire d'Ivry sur seine des origines à nos jours*, op. cit., 1930, p. 661.

passaient à 350. En 1936, *le Courrier du patronage*[270] annonce 800 garçons et filles inscrits aux « deux patronages communistes. [...] Leur effectif a doublé depuis quelques années, ils ont à leur disposition des terrains immenses et un stade sportif, sans compter une organisation de cantine et des jeux nombreux. » Les catholiques vont de plus en plus s'inquiéter, tout en sachant que le patronage adverse n'atteint pas le nombre d'inscrits aux huit patronages des trois paroisses d'Ivry-sur-Seine[271]. La concurrence devient de plus en plus vive et de plus en plus mal acceptée. Mais l'importance des effectifs des huit patronages catholiques de la ville, sept ans après la victoire des communistes à la mairie, est à signaler. Les oeuvres catholiques, malgré toute la tension, les efforts des communistes ou de la municipalité pour encadrer les jeunes, restent les organisations de jeunesse les plus importantes de la ville. Les efforts des abbés ne furent pas vains.

A Charenton, la situation est plus facile pour les catholiques. Les tensions anticléricales n'ont pas survécu à la guerre de 14-18. L'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton ne souffrira guère de la concurrence des patronages ou des sociétés antireligieuses ou neutres dont les effectifs restent très restreints. En 1908, on signale « l'existence de deux autres patronages que nous plaignons de ne pas avoir notre idéal[272]. » En 1910, le formulaire du questionnaire de la Commission diocésaine des oeuvres de jeunesse, rempli par les responsables du patronage des filles de Charenton, signale la présence d'un patronage communal laïc de jeunes filles et d'une « solidarité révolutionnaire » mixte. Mais ces « deux oeuvres végètent ». L'OJC ne semble donc pas inquiétée par des mouvements laïques ou anticléricaux d'importance. Pourtant des

---

[270] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 6.

[271] Les patronages catholiques des trois paroisses d'Ivry regroupe plus de 1000 adhérents (filles et garçons) en 1932. C.du P., février 1932, p. 696.

[272] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 35.

sociétés sportives existent. *Le Michaël*[273] signale, ce qui est très rare, l'existence de deux sociétés sportives et d'un patronage municipal en 1921, sociétés qui ne sont pas présentées comme voulant remettre en cause l'influence des catholiques sur la jeunesse. Lors de notre entretien, François Portier nous signale l'existence d'un club de football, mais d'après lui, « il n'y avait pas de tension[274] ». Les rapports avec la mairie, nous l'avons vu dans la première partie, sont décrits comme bons. Chaque année, l'OJC a la possibilité d'utiliser la salle des fêtes de la mairie pour son gala annuel. L'OJC ne vit, donc, pas dans un climat de tensions.

Faire front.

A Ivry, les prêtres ne se contenteront pas de déplorer la montée de l'influence des communistes sur la ville et sur la jeunesse. Ces derniers décideront de lutter pour l'enrayer. Le bulletin paroissial d'Ivry-Centre, puis surtout *le Courrier du patronage*[275] vont devenir de véritables outils de riposte, informant chaque mois leurs lecteurs de l'activité des communistes sur la ville et fustigeant les associations laïques de jeunesse. Le ton adopté par l'abbé Des Graviers est très offensif. Pas un numéro du *Courrier du patronage* ne manque, soit de répondre à ce qui apparaît avoir été une provocation, soit de dénoncer les actions des organisations des "sans-Dieu". L'abbé est conscient de la menace que les unes et les autres font peser sur l'influence catholique sur la jeunesse ivryenne. Il s'alarme devant « le grand nombre de petits groupements et de distractions saines ou non que l'on trouve à Ivry [et qui] comptent parmi nos grosses difficultés ». Il faut de plus « y joindre le développement du patronage communiste[276] ».

---

[273] Le M., mai 1921, p. 123.

[274] Cf annexe.

[275] *Le Courrier du patronage* est créé en 1929 par l'abbé Le Vallois, puis sera repris en juin 1930 par le nouveau directeur, l'abbé Des Graviers· C.du P., avril 1934, p. 12.

[276] C.du P., avril 1934, p. 9.

Cette attitude n'est pas isolée et reflète « l'enseignement officiel de l'Eglise, et d'abord [celui] des encycliques pontificales[277] ». La lutte des classes est depuis *Rerum Novarum* (1891) condamnée. L'encyclique qui précisera l'attitude à adopter face au communistes date de 1937. *Divini Redemptoris* invite, en effet, les catholiques à « une active résistance [face] aux entreprises des communistes athées[278] ». Mais l'anticommunisme est présent durant tout l'entre-deux-guerres, et les évêques de France multiplieront les mises en garde notamment lors des élections. Le rôle de socialisation politique que donne l'abbé des Graviers à son patronage n'est donc guère original si ce n'est par la virulence du ton et l'insistance des dénonciations. Jean-Pierre Augustin précise que ce rôle est « réactivé par le contexte politique et la création de mouvements socialistes (Faucons rouges) ou communistes (Jeunesse communiste) puis Vaillants et Vaillantes...[279] » à partir des années trente. Cela est particulièrement vrai à Ivry où *le Courrier du patronage* participe à la construction de cette « psychose anticommuniste » des catholiques dont parle Dominique Le Grix de la Salle[280].

L'abbé Des Graviers veut être, aussi, un informateur. « Les efforts des "Sans-Dieu" dont la Russie soviétique est le centre d'action se fait de plus en plus sentir à Ivry[281]. » Régulièrement des journaux, destinés à la jeunesse, sont signalés et dénoncés. Ainsi, en 1934, la sortie d'un nouveau journal *Mon camarade* (créé en 1933) est considéré comme « profondément malsain pour la jeunesse[282]. » Plus tard c'est au tour d*es Petits bonhommes*

---

[277] Pierrard Pierre, *L'Eglise et les ouvriers en France 1940-1990,* Paris, Hachette, 1991, p. 68.

[278] Cité par Pierrard Pierre, *L'Eglise et les ouvriers en France 1940-1990,* op. cit., p. 68.

[279] Augustin Jean-Pierre, « Les patronages catholiques dans l'espace français de 1914 à 1985 », in Cholvy Gérard (sous la direction de), *Le patronage, ghetto ou vivier?*, Paris, Nouvelle cité, 1988, p. 100.

[280] Dominique Le Grix de la Salle, cité par Martine Langignon, *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry-sur-Seine entre les deux guerres*, Mémoire de maitrîse d'histoire, Université Paris XII, 1979, pages non numérotées. Introduction de la deuxième partie.

[281] C. du P., avril 1934, p. 9.

[282] C.du P., avril 1935, p. 9.

(« qui promet d'être HABILEMENT ANTIRELIGIEUX[283] ») d'être mis à l'index. Des diffusions de tracts sont aussi condamnées, telle celle d'un tract de la jeunesse communiste[284] distribué dans les casiers d'Ivry-Centre le 28 septembre 1935. Dans le numéro de mai 1934, l'abbé des Graviers regrette qu'un tract de la « fédération des enfants ouvriers » invite les écoliers à faire grève le 1er mai, « après cela venez vous plaindre que les enfants [soient] irrespectueux[285]. » Un article de *l'Humanité* « dont le titre est JESUS ET LES PREMIERS CHRETIENS » est même considéré comme un « tissu d'erreurs grossières[286] ».

L'abbé des Graviers réagit vite et ses jeunes lecteurs sont rapidement informés des lectures à éviter, des initiatives à rejeter. Ainsi deux mois après la sortie du premier numéro, en mai 1935, de la revue *Terre Nouvelle*, « organe des chrétiens révolutionnaires », de Maurice Laudrain, *Le Courrier du patronage* en faisait écho. La démarche de ces rédacteurs qui visent à marier communisme et christianisme est dénoncée « parce que le communisme a comme base une doctrine complètement antireligieuse » d'après le directeur du patronage. Pour l'auteur, il n'y a « qu'une solution, c'est de changer tellement la doctrine anti-religieuse communiste que le communisme disparaîtrait en même temps[287]. »

Mais l'abbé Des Graviers ne s'occupe pas seulement des efforts de propagande des communistes, il intervient après chaque incident survenu dans la ville. En juillet 1935, un article du *Courrier du patronage*, intitulé « Pourquoi tant de haine? », relate les incidents qui ont eu lieu lors des fêtes du 1er juillet où s'était déroulée une procession.

---

[283] C.du P., octobre 1935, p. 2. Cette revue est considérée comme communiste. Pourtant, une lettre du maire, Georges Marrane, publiées dans le *Bulletin paroissial* du mois de juin 1926 démentait déjà une telle affiliation.

[284] C.du P., septembre 1935, p. 3.

[285] C.du P., mai 1934, p. 8.

[286] C.du P., mars 1936, p. 6.

[287] C.du P., juillet 1935, p. 11.

Les partisans « du grand soir » sont accusés. Le prêtre répondra à ces attaques en détaillant l'action de l'Eglise en faveur des travailleurs[288]. Un an plus tard, l'Abbé Des Graviers affirme lui-même avoir été insulté « deux fois, la première, par un groupe de petites filles en uniforme, la seconde, quelques instants après par un groupe de garçons également en uniforme du patronage communiste[289]. »

Claude Brou raconte lui aussi que des bagarres éclataient lors des processions contestées par la « JOC communiste »! Cette période qui correspond à celle de la "main tendue" est vécue comme une période durant laquelle les tensions s'aggravent. « ... après 36 puis 37, 38, 39, ça a été de plus en plus de harcèlements; j'ai entendu les passions s'élever et même dans ces fameuses processions, ils en venaient aux mains[290]. »

Interdiction de la double appartenance.

Le directeur du patronage d'Ivry-Centre prit aussi des mesures visant à limiter le contact entre ses patronés et les organisations considérées comme pro-communistes. Il interdit toute participation aux fêtes de la ville. « ENFONCEZ VOUS BIEN DANS LA TETE... qu'il ne faut pas aller à la kermesse communiste de samedi et de dimanche...[291]. » Les patronés ne doivent en aucun cas adhérer à une autre association. « Ou bien on appartiendra au patro, à ses oeuvres, réunions, cercles ou bien on appartiendra à un autre groupement : IL FAUT CHOISIR[292]. » Cette remarque s'accompagnera de la fermeture au patronage du "cercle Jeanne d'Arc" par le directeur; certains de ses membres ayant participé à des activités d'autres associations.

---

[288] C.du P., juillet 1935, deuxième quinzaine, p. 4.

[289] C.du P., juin 1936, p. 6.

[290] Cf annexe.

[291] C.du P., juillet 1934, p. 7.

[292] C. du P., décembre 1933, p. 8.

Les enfants sont mis en garde contre les tentatives de débauchage des joueurs de basket-ball appartenant au patronage. « Nous sommes à Ivry dans un pays où la lutte pour ou contre Dieu est ardente. Il faut nous tenir sur nos gardes[293]. » Le témoignage de Claude Brou rend compte de cette atmosphère très tendue à Ivry. A l'école, on « montrait du doigt celui qui allait à l'église ». Jean Millet, un membre du même patronage, raconte que se déroulait à l'école une véritable « guerre des bagues ». « Nous, on avait la bague des "croisés", les communistes avaient aussi des bagues, avec la faucille et le marteau[294]. »

Les autres "Sans-Dieu".

Mais les communistes ne sont pas les seuls à être pris pour cible dans les colonnes du *Courrier du Patronage*. La Franc-maçonnerie est elle aussi considérée comme à l'oeuvre pour déstabiliser les catholiques. « Je prétends que directement ou indirectement la Franc-maçonnerie, qui veut déchristianiser la France, crée des Sportives, des amicales, etc...[et] s'en sert pour arriver à gêner ou faire disparaître les oeuvres catholiques. [...]. N'oubliez pas que faire partie d'un tel groupe c'est SCANDALISER les autres, c'est TRAVAILLER CONTRE L'EGLISE, CONTRE DIEU[295]. »

Le directeur est aussi à l'affût des enseignements dispensés à l'école communale. « Nous extrayons quelques phrases des cours de morale faits à l'école d'Ivry-Centre. [...]. "Les croyances humaines ont créé les saints"..."Les morales religieuses prétendent avoir la vérité, cela conduit à l'intolérance, cela amène la guerre civile"[296]. » Le directeur en appelle au respect de directives administratives datant de 1923 et adressées aux maîtres des écoles. Elles stipulent d'après lui, que « le premier hommage que l'enfant doit à la

---

[293] C.du P., mars 1935, p. 4.

[294] Millet Jean, « En 1939, je suis rentré à la J.O.C. », *Autrement*, n°8, février 1977, p. 57.

[295] C.du P., janvier 1934, p. 8.

[296] C.du P. juin 1935, p. 11.

divinité, c'est l'obéissance aux lois de Dieu. » Logiquement « le maître devrait [alors] OFFICIELLEMENT enseigner l'existence de Dieu aux enfants ».

Le bulletin envoyé aux patronés d'Ivry-Centre riposte donc à nombre d'adversaires. Ce climat de surtension, cette politisation exacerbée du *Courrier du patronage*, caractérise le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul par rapport à l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton.

"L'anti-rue".

A Charenton comme à Ivry, l'autre grande préoccupation est l'intégration des jeunes dans le monde du travail, et le contact avec celui de la rue. Bref, c'est l'environnement dans lequel vivent les jeunes des milieux populaires à partir de 13, 14 ans et pour toute leur vie, qui pose problème. Les oeuvres de jeunesse doivent donc les préserver des « maux de la ville[297] » et le patronage, d'après la formule d'Yvon Tranvouez, doit être « l'anti-rue[298] ».

La prolétarisation des populations ouvrières a des conséquences jugées fâcheuses pour le rôle éducatif des familles. Celui-ci « régresse avec la dispersion des enfants en surnombre, le travail de la femme et de l'enfant, la montée des naissances illégitimes[299]. » Cet affaiblissement de l'encadrement familial ne peut être compensé par les associations de jeunesse, confessionnelles ou non. Malgré leur spectaculaire développement au cours des années 30, les capacités d'accueil restent insuffisantes pour accueillir les enfants de toutes les familles. Ainsi, à Ivry, Claude Brou nous signale qu'à l'époque où il se rendait au patronage beaucoup d'enfants « étaient livrés à eux-mêmes dans la rue ». A la mairie, comme à l'église, on avait conscience du problème. Le patronage municipal se donnait

---

[297] Cole-Arnal Oscar, *Prêtres en bleu de chauffe Histoire des prêtres-ouvriers (1943-1954)*, Paris, Editions ouvrières, 1992, p. 14.

[298] Tranvouez Yvon, *Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français 1926-1956, trois approches*, Universités Paris IV, thèse de troisième cycle, 1985, p.349.

[299] Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., p. 235.

pour « dessein de soustraire l'enfance ouvrière au danger de la rue et lui faire donner une éducation rationnelle post-scolaire[300]. » Pour les catholiques, « la rue est une école de perdition, le patronage une sauvegarde[301]. » Le 207, rue de la République se veut alors une sorte de forteresse où les jeunes catholiques viennent s'abriter des dangers extérieurs.

A Ivry, une attention particulière est portée à l'insertion des jeunes catholiques dans le monde de l'apprentissage, de l'atelier. « L'expérience m'a appris qu'il est très difficile à nos petits apprentis de demeurer chrétiens dans les milieux qu'ils fréquentent nécessairement tous les jours, qu'il leur faut beaucoup de cran pour rester ce qu'ils sont, joyeux, fiers, et purs[302]. » L'hostilité d'une grande partie du monde ouvrier envers l'église catholique oblige nombre de jeunes catholiques à cacher leur foi et leurs pratiques religieuses, et les pousse à les abandonner. L'influence des idées révolutionnaires socialistes et communistes stigmatise cet anticléricalisme populaire. Les prêtres tentent de réagir (nous avons constaté avec quelle vigueur à Ivry) en informant les jeunes catholiques des dangers de telles idéologies.

La méfiance à l'égard du monde ouvrier est profonde. Il représente pour nombre de catholiques le lieu où se cristallisent toutes les évolutions d'une société considérée comme en rupture avec la morale chrétienne. L'immoralité est « pour une large partie de la bourgeoisie, [...] intimement attachée à la condition ouvrière. C'est dans la vie de l'atelier même, que le jeune ouvrier sera initié au vice (la boisson, l'initiation sexuelle)[303]. » Les patronages doivent tout d'abord préserver le plus longtemps possible la jeunesse de cette réalité et la former à faire face à ce contexte hostile. Mais les

---

[300] Extrait du bulletin municipal d'Ivry-sur-Seine du mois d'avril 1928, cité par Garin Jean (abbé), *Histoire d'Ivry sur seine des origines à nos jours*, op. cit., p. 661.

[301] B.P.d'I.C., octobre 1922, p. 89.

[302] B.P.d'I.C., janvier 1929, p. 270.

[303] Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 29.

paroisses semblent bien démunies pour conserver "purs" les enfants, ces « âmes blanches au pays noir[304]. »

A côté de ce rôle de prévention, les tentatives pour conserver des liens avec les jeunes apprentis semblent ne pas remporter de succès. *Le Courrier du patronage* demande à ses jeunes de rester en contact avec le patronage pensant que celui-ci peut leur apporter un soutien. « La vie à l'atelier, c'est comme cette côte glissante [...], si tu tombes, ne t'occupes pas de ceux qui riront, IL Y A LE PATRO et L'ABBE, pour TE RELEVER.[305] » L'espoir naîtra avec les cercles de jeunes travailleurs, et ceux de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). A Ivry-Centre, la section de la JOC (créée en juin I927) va être perçue comme devant jouer ce rôle "protecteur" sur le lieu du travail même. Les brimades de ceux qui « ne parlent que de "l'émancipation de la classe ouvrière" » envers les jeunes catholiques pourront alors être combattues. « *Ah, si la JOC était là !* Il y a longtemps qu'une démarche aurait été faite auprès du patron qui laisse ainsi violer les droits les plus sacrés de ses apprentis »[306]. Cet espoir de voir enfin les jeunes catholiques s'exprimer et se rassembler au coeur de l'atelier, de l'usine, semble s'éteindre assez rapidement. La section JOC périclite au début des années 30 (et ne réapparaîtra qu'en mars 36). Le patronage demeure alors la seule arme de la paroisse pour rassembler les apprentis, mais en dehors de leur lieu de travail.

A Charenton, l'encadrement des jeunes travailleurs préoccupe aussi les responsables de l'OJC. Mais cette prise en compte des difficultés inhérentes au monde ouvrier reste plus abstraite qu'à Ivry. Ce sont plutôt certaines valeurs véhiculées par la société industrielle en plein essor qui sont combattues. Sous l'influence des idées des catholiques sociaux proches de l'Association Catholique de la Jeunesse Française

---

[304] B.P.d'I.C., avril 1929, p. 217.

[305] C.du P., novembre 1933, deuxième quinzaine, p.5.

[306] B.P.d'I.C., avril 1929, p. 217.

(ACJF), les tares et les injustices du monde moderne, sont dénoncées. Le débat sur la doctrine sociale de l'église est beaucoup plus poussé à Charenton qu'à Ivry, mais les ouvriers adultes manquent pour impulser des initiatives prenant en compte les besoins des jeunes ouvriers et apprentis. Un cercle de la JOC aura, lui aussi, une vie éphémère[307].

Les initiatives se limitent, alors, à des discussions et à la rédaction d'articles dans *Le Michaël*. Ces derniers révèlent un discours très ouvert sur les problèmes qui traversent la société française. Tout catholique « souffre du mal qui se fait autour de lui. Il souffre de l'école sans Dieu, du manque d'éducation de la jeunesse, de l'immoralité qui s'étale chaque jour davantage sous ses yeux, de l'injustice, de l'élasticité vraiment écoeurante des consciences dans les moyens de sauvegarder ses intérêts, faire son chemin dans la vie[308]. »

La cellule de base de la société pour les catholiques, la famille, est considérée par les catholiques de Charenton comme mise à mal. « D'un coté, la famille ne possède plus l'enfant que deux ou trois heures de la journée; de l'autre, l'atelier ou le bureau avec tous les dangers qu'ils comportent trop souvent contre la loi et contre les moeurs, la rue avec toutes ses tentations : spectacles, affiches publicitaires en tout genre[309]. » Bien avant l'encyclique *Quadragésimo anno* de 1931, les abus de la société capitaliste sont aussi dénoncés et le mythe du passé est agité. « Vous avez été à même de remarquer combien l'esprit mercantile a envahi le marché industriel et commercial et vous savez que la famille est ce qu'il y a de plus gravement atteint par le développement de cet esprit du monde. Aujourd'hui les nécessités vitales obligent l'enfant à quitter l'école de bonne heure. Jusque là, l'enfant vivait comme une plante en serre chaude, sous l'heureuse influence combinée des parents, des bons maîtres et des prêtres. Maintenant le voici déraciné, posé dans un atelier ou dans un bureau au milieu d'individus qui ne lui sont unis

---

[307] Créée en Octobre 1928, la JOC disparaîtra de l'organigramme de l'OJC à la rentrée 1931-32.

[308] Le M., janvier 1921, p. 54.

[309] Le M., janvier 1921, p. 54.

par aucun lien sauf le cas fort rare ou un patron ou un chef a conservé trace des bonnes traditions chrétiennes qui font de lui le continuateur du père de famille[310]. »

Les catholiques semblent aussi démunis à Charenton, qu'à Ivry, pour pénétrer dans le monde où travaillent leurs jeunes. La seule solution pour conserver un contact est, alors, là aussi, de les attirer dans le cadre paroissial; mais en dehors de ce monde puisque « les malheurs du temps présent ont pour cause originelle, l'oubli des valeurs spirituelles, l'abandon de toute règle morale[311]. » Faute de moyens et peut-être de volonté, les paroisses d'Ivry et de Charenton se contentent de protéger "leur" jeunesse. Elles n'arrivent à maintenir des contacts avec les jeunes apprentis et les jeunes ouvriers qu'avec une infime minorité d'entre-eux. La paroisse, avec ses oeuvres de jeunesse, reste néanmoins le lien privilégié par lequel les jeunes et le clergé se rencontrent. Mais en se contenter de défendre sa jeunesse, la tentation est au repli. Inévitablement des ghettos se constituent et le message du curé d'Ivry, l'abbé Lorenzo est bien compris : « [...] en face des efforts faits par les adversaires de l'Eglise, il nous dit notre devoir de nous grouper toujours plus intimement et plus solidement[312]. »

B - Constitution de contre-sociétés, de ghettos.

Mais il ne suffit pas d'attirer les enfants. Pour les garder au sein des oeuvres et les attacher à la paroisse, les directeurs misent sur le tissage de liens affectifs forts. Un esprit de famille est recherché afin de renforcer la cohésion de la communauté.

---

[310] Le M., janvier 1921, p. 54.

[311] Le M., février 1933, p. 15.

[312] C.du P., janvier 1936, p. 2.

Construire "une famille".

L'intention est de faire de l'oeuvre de jeunesse un lieu de sociabilité, de convivialité, qui détourne l'enfant du monde extérieur. Des liens affectifs de type familial doivent s'y implanter. Cette visée, facilement décelable à Charenton, n'est pas présente à Ivry. Certes, le directeur déclare que le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul est « une grande famille où tous, petits et grands, ont leur place[313]. » Mais cette thématique est beaucoup moins développée qu'à Charenton, où ce sont les adultes qui assure à l'OJC la continuité nécessaire à la concrétisation d'un tel objectif. Tisser de tels liens entre les membres, cela demande du temps. L'OJC va devenir petit à petit un cocon, une oeuvre « agréable, attirante, chaude, enjouée[314] ». Les laïcs, jeunes et adultes, vont former un véritable petit clan. En effet, l'étude du bureau du Cercle des Anciens[315] révèle la faible rotation des responsables. Sous leur action, une véritable petite société se forge. Des liens de proximité, semblables à ceux d'une communauté, se créent. Cet univers va, au fil des années, devenir de plus en plus sophistiqué, forgeant ses propres traditions. Une multitude de fêtes, de réunions communes sont organisées. Le calendrier annuel se fige et les mêmes temps forts reviennent chaque année.

Ainsi, traditionnellement, l'ensemble des membres actifs et des Anciens se réunit lors d'un banquet annuel. Instauré en mai 1926, celui-ci restera en vigueur jusqu'à la guerre. Rattaché la première année à la fête patronale de l'OJC, le banquet va devenir autonome et clôturera par la suite chaque année scolaire. En 1929, le banquet « est devenu une tradition[316] » et est considéré « avant tout comme une grande fête de famille[317] ». Réunissant une petite centaine de convives, il reste clos aux autres membres

---

[313] C.du P., avril 1935, p. 4.

[314] Le M., avril 1931, p. 21.

[315] Déjà présenté dans le chapitre II.

[316] Le M., juin 1929, p. 21.

[317] Le M., juin 1930, p. 24.

de la paroisse; les femmes des « Anciens » mariés ont cependant le droit d'y assister. Le reste de l'année est ponctué de réunions qui rassemblent l'ensemble des adhérents, les fêtes religieuses mises à part; celles-ci étaient aussi, nous l'avons vu, organisées, aussi, dans le but d'unir les paroissiens de l'OJC.

En 1926 apparaît également le gala annuel de l'OJC qui, au mois de mai, rassemble les membres de l'OJC (enfants et familles compris) lors d'une soirée théâtrale organisée par la Muse à la salle des fêtes de la mairie (par la suite dans la salle Saint-Paul au 96, rue de Paris).

A ces deux temps forts, concentrés en fin d'année scolaire, il faut ajouter trois à quatre soirées récréatives réservées à la Muse, et le gala du Michaël-Club ou le festival de gymnastique qui rassemblent les membres de l'OJC. Ces initiatives mettent, aussi, en valeur le travail des sections auprès des paroissiens non membres de l'OJC. Le reste des réunions est limité aux seuls adhérents de chaque cercle ou de chaque section. On semble fier de cette régularité des rendez-vous. « ...les années qui se succèdent les unes aux autres, amènent les mêmes événements, constituent les mêmes traditions[318]. » Ces réunions communes semblent rapprocher les individus, les soudés autour de leurs prêtres. Alexandre Portier, président de l'OJC, parle du curé, Paul Parturier, comme « d'un parent et ami[319] ». Une fête est organisée en l'honneur de l'abbé Marcus durant ses années de direction. La cité paroissiale doit révéler les attraits d'une communauté régie par les valeurs chrétiennes et donc prouver concrètement à ses membres la possibilité de créer des contre-sociétés. *Le Michaël* alterne entre la description : « Tous, anciens et jeunes, Musards et Michaëlistes sont vraiment unis comme les frères d'une famille où l'on s'aime, tous fraternisent, tous s'aiment[320] » et l'incantation : notre volonté est « d'unir les

[318] Le M., mars 1935, p. 14.

[319] Le M., février 1930, p. 11.

[320] Le M., janvier 1925, p. 1.

catholiques de tous les âges et de toutes situations pour en faire une grande famille éprise des plus beaux sentiments, vivant selon cette grande loi d'amour...[321] »

Le repli sur soi

Le patronage d'Ivry-Centre n'a pas les moyens de prétendre fonder des liens familiaux entre ses membres. Mais lui aussi est sujet à l'isolement. En opposant le patronage et la rue (« Parents, ne laissez pas vos enfants aux mauvais exemples de la rue; envoyez-les au patronage[322] »), il renforce la ghettoïsation des jeunes catholiques de cette ville ouvrière.

A Charenton, si l'oeuvre de jeunesse continue d'évoluer, de se modifier, la constitution d'un cocon ne sera pas sans conséquences sur l'esprit de l'oeuvre qui, en s'installant dans ses traditions, va perdre ses ambitions sociales. Elle devient alors l'une de ces oeuvres accusées par certains catholiques d'être « un ghetto, une "serre chaude"[323] ».

Les deux oeuvres vont connaître durant l'entre-deux-guerres une évolution inverse. A Charenton, on passe d'une oeuvre attentive aux évolutions du monde et influencée par les thèses du catholicisme social à un cocon. A Ivry, les directeurs tenteront de transformer le patronage de « préservation » en une « confédération » alliant les sections du patronage et les sections des mouvements de l'Action catholique spécialisée.

---

[321] Le M., janvier 1921, p. 50.

[322] B.P.d'I.C., janvier 1922, p. 8.

[323] Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., p. 250.

Chapitre V

Former des catholiques à l'action.

Ce phénomène de ghettoïsation qui touche nombre d'oeuvres de jeunesse catholique, est vivement critiqué. Dès le début des oeuvres paroissiales, l'action de préservation est au centre des critiques. Le "sillonniste" Max Turmann a, dès la fin du XIXe siècle, pris conscience du danger que représente la mise à l'écart de la jeunesse catholique.

« Dans une société démocratique comme la nôtre, il est indispensable de donner aux citoyens une formation vraiment forte et virile, et l'Eglise doit se soucier, à ce point de vue, de ceux dont elle a charge d'âmes. Or, jusqu'à présent, il faut bien reconnaître, on a plutôt fait des oeuvres de préservation que des oeuvres de vraie formation. [...] On a eu surtout pour but d'éloigner des jeunes hommes tout danger moral, plus encore qu'on ne s'est efforcé d'aguerrir son âme, par la lutte contre ces mêmes dangers. [...] Ceux-ci sont restés quelquefois mineurs pour la volonté et l'intelligence[324]. »

Ces critiques redoubleront avec l'adoption de l'Action catholique spécialisée. Paradoxalement, à côté du discours prônant la préservation, à l'intérieur des oeuvres,

[324] Turmann Max, *Au sortir de l'école, les patronages*, Paris, 1906 (5e édition), 1897 (1ère édition), p. 71.

elles-mêmes, de telles critiques apparaissent. La volonté de former de véritables militants ouverts sur le monde y est également affichée. Les deux oeuvres répondront de façon différente à ces critiques. Des cercles d'études, des cercles de l'action catholique spécialisée seront implantés afin de préparer les jeunes à affronter et à connaître leur société.

A - Des patronages sous l'influence du catholicisme social.

Les responsables de l'oeuvre du 96, rue de Paris ont conscience de ces critiques. Ne proclamaient-ils pas lors de la création de l'OJC que « l'esprit actuel de l'oeuvre est surtout la formation des jeunes gens pour la vie[325] »? L'évolution de l'OJC vers la formation d'un cocon n'était pas recherchée. Celle-ci semble s'être faite de façon insidieuse, même si à plusieurs reprises le directeur où le président ont préféré clarifier les ambitions formatrices de l'oeuvre. « Pour beaucoup, n'est-ce pas une institution qui ne cause que déboires, ne produit que de médiocres résultats, une de ces oeuvres qui, par leur peu d'envergure et par le peu de bruit qu'elles font ne valent guère qu'on s'en occupe?[326] » A Charenton, on ne se résigne pas à n'être qu'une garderie : « ...l'OJC est un groupe de jeunes qui entend pour sa part, travailler à la régénération catholique de la France[327]. »

A Ivry aussi, on se refuse à n'être qu'une simple oeuvre de préservation. « Le but de ses oeuvres est de susciter une élite de chrétiens distingués, qui fassent honneur à la religion et à la société. Ils se trompent donc grandement tous ceux qui fréquentent nos

---

[325] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 21.

[326] Le M., mai 1926, p.19.

[327] Le M., octobre 1919, p. 1.

oeuvres de jeunesse *uniquement* pour s'amuser même honnêtement. Pour ces gens-là, nos oeuvres ne sont, ni plus ni moins, que des *garderies d'enfants* et de *jeunes gens*[328]. »

Chacun, nous l'avons vu, se veut une oeuvre de formation "morale et religieuse". Mais à Charenton, beaucoup plus qu'à Ivry, on cherche à faire que les jeunes deviennent plus tard des militants catholiques prêts à agir. Consciente de la coupure entre le monde ouvrier et l'église, les responsables de l'OJC veulent former des « catholiques sociaux ». Pour cela, il faut sensibiliser ses membres aux questions sociales du moment, et leur permettre de défendre la doctrine sociale de l'église. L'enfance et la jeunesse sont considérées comme des âges propices à la réflexion. « L'oeuvre est un groupement de jeunes dont les uns se forment au patronage, au petit cercle et au cercle et dont les autres veulent agir[329]. » Ces prises de position sont très proches de celles de nombreux « catholiques sociaux » qui se sont particulièrement investis dans les oeuvres de jeunesse à la fin du XIXe siècle. D'ailleurs, nous avons vu que les jeunes fondateurs de l'OJC étaient sous « l'influence de ceux qui faisaient créer partout des cercles de jeunes gens[330]. »

Stimulés par l'Encyclique pontificale *Rerum Novarum* (1891) qui définit la doctrine sociale de l'Eglise, les catholiques sociaux vont devenir particulièrement influents. Dans la lignée de l'Oeuvre des Cercles catholiques ouvriers d'Albert de Mun créée en 1886, de l'expérience du Val-des-Bois de Léon Harmel, l'Association Catholique de la Jeunesse Française (ACJF) et le Sillon (dont le journal est fondé en 1894) vont multiplier les Cercles d'étude.

Edmond Portier, au début des années vingt, décrit, dans de longs articles, sa conception du « catholique social ». Il s'agit pour lui d'un « homme actif, juste et

---

[328] B.P.d'I.C., novembre 1922, p. 102.

[329] Le M., octobre 1919, p. 1.

[330] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 5.

charitable ». Ceci ne semblait guère évident, puisqu'il explique que l'« on dit aujourd'hui catholique social, parce que les catholiques ne font pas tous leur devoir » et parce que « l'on vit des gens individualistes au point de vue social qui allaient à la messe[331]. » Cette influence est, en effet, particulièrement forte à Charenton où les articles d'Edmond Portier soutiennent les mêmes thèses défendues par l'ACJF dont la devise est « sociaux parce que catholiques[332]. » Moins ouverte aux milieux ouvriers que les cercles du sillon, l'ACJF « est composée de jeunes étudiants catholiques conscients de leur devoir social[333]. » *Le Michaël* du mois de juillet 1920 nous apprend que le Foyer, un cercle d'étude pour les jeunes de l'OJC, est affilié à l'ACJF.

L'influence du catholicisme social apparaît aussi à la lecture de la presse paroissiale. *Le Michaël*, alors organe de l'OJC[334], contient au début des années vingt, une rubrique intitulée "les faits sociaux" où un sujet de l'actualité sociale était soulevé. Des articles sur la hausse du coût de la vie, sur le mouvement social, la condition ouvrière, etc., ne se contentaient pas d'informer mais prenaient position. Certains articles d'Alexandre Portier en vinrent même à soutenir la cause d'ouvrières en grève. « Malgré de solides arguments présentés par les déléguées des syndicats précités, les patrons restèrent inébranlables et en vinrent même à décider un lock-out[335]. » Tout en défendant le syndicalisme[336] , les responsables catholiques de l'OJC se démarquent notamment des syndicats affiliés à la Confédération Générale du Travail Unitaire (la CGTU est créée en 1921) et qualifiés de « syndicats communistes dépendant de Moscou[337] ». Pour

[331] Le M., février 1920, p. 6.

[332] Hoog Georges, *Histoire du catholicisme social en France 1871 - 1931*, op. cit., p. 133.

[333] Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, op. cit., p. 87.

[334] Rappel : *Le Michaël* ne deviendra officiellement bulletin paroissial qu'en 1923. Auparavant, il se contente d'être celui de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton.

[335] Le M., juin 1923, p. 640.

[336] *Le Michaël* autorise même à un catholique d'adhérer à un syndicat affilié à la CGT, « si les revendications sont justes et s'il n'existe pas encore de syndicat catholique...», Le M., février 1920.

[337] Le M., juillet 1923.

Alexandre Portier, le syndicalisme doit prôner la collaboration des classes. « ...le résultat le plus immédiat qu'on en puisse attendre, c'est de tenir rapprochés patrons et ouvrières, et de leur montrer aux uns comme aux autres, *la nécessité d'une collaboration loyale*[338]. »

Le syndicalisme de la CGTU est critiqué : « Le monde du travail toujours imbu de matérialisme, est constamment agité par de nouveaux conflits [...] C'est d'ailleurs de la part des syndicats unitaires une véritable tactique[339]. »

Une section syndicale des « employés du commerce et de l'industrie[340] » fut ajoutée à l'OJC en 1908. Cette création n'est pas un hasard, nous avons vu que les employés notamment de commerce, dominaient le Conseil de l'OJC à cette époque. Après la guerre, une section de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) fut intégrée et un bureau désigné. Son activité se limitait à des « causeries[341] » ayant des thèmes très diversifiés (le Crédit mutuel, l'Etat, la moralité dans les affaires, etc.). Mais la section syndicale sera détachée de l'OJC pour, à partir des années vingt, devenir la section locale de la CFTC.

Un débat s'instaura au début des années vingt au sein de l'OJC autour de la définition du « catholique social ». Après la parution des articles d'Edmond Portier déjà cités, l'abbé Marcus, alors directeur-adjoint, précisera à deux reprises que cette option "sociale" ne devait pas se faire au détriment du « développement de notre vie intérieure[342] ». « Nous ne pouvons être "catholiques sociaux", retenons bien ceci, que si nous sommes des catholiques intérieurs[343]. »

---

[338] Le M., juin 1923, p. 640.

[339] Le M., juillet 1923.

[340] AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 17.

[341] Le M., janvier 1932, p. 26.

[342] Le M. juin 1920, p. 2.

[343] Le M., mars 1920, p. 2.

Ces réflexions sur l'actualité sociale (la condition ouvrière, le syndicalisme, les mouvements sociaux, etc.) apparaissent peu dans la presse de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry. L'influence de l'ACJF est présente au patronage d'Ivry-Centre. Sous l'impulsion d'un laïc, Henri Bois, un groupe de la jeunesse catholique composé « d'une quinzaine de jeunes gens[344] » se constitue durant l'année 1911. Après la guerre, le cercle d'études des Grands resta affilié à l'ACJF, mais il fut aussi animé par les Equipes Sociales[345] de Robert Garric qui se déplaça plusieurs fois à Ivry afin de participer à des réunions. Ces Equipes sont très proche des idées Sillonnistes, notamment de celles de « l'échange au niveau de la culture[346] »; elles se donnent comme but de travailler « à faire des hommes de caractère et de valeur[347] ». Cette affiliation du cercle d'études aux Equipes dura jusqu'à la fin des années vingt. Après, la presse paroissiale ne la signale plus. Les thèmes débattus au sein de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton ne semblent pas avoir suscité l'engouement des patronés d'Ivry-Centre. Le manque de jeunes adolescents a sans doute appauvri le débat.

B - Les cercles d'études.

L'outil de formation par excellence prôné par les organisations des catholiques sociaux, est le Cercle d'étude. Comme la plupart des patronages, de tels cercles ont été

---

344 AD 94, 9J-Ivry-Z 26 - Chemise *ACJF*.

345 Cette affiliation est l'occasion pour les patronés de nouer des contacts avec des jeunes d'autres patronages : « 22 membres du cercle d'étude des jeunes gens et du petit-cercle d'écoliers » ont ainsi participé à la « Journée des équipes sociales ». B.P.d'I.C., avril 1925, p. 9.

346 Ces Equipes Sociales ont été créées en 1921. Pierre Pierrard, *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, op. cit., p. 525.

347 B.P.d'I.C., novembre 1922, p. 105.

implantés au début du XXe siècle. A Charenton, le premier cercle d'études est celui du cercle des jeunes[348] (réservé au plus de 16 ans) qui est fondé en 1901. A Ivry, nous avons vu que, pour les plus de 15 ans, un laïc avait créé le cercle d'étude Jeanne d'Arc en 1911. Dans les années vingt, nous constatons pour toutes les sections des enfants de plus de I3 ans, la présence systématique de cercles d'étude au patronage d'Ivry-Centre et à l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton. Il y a généralement un cercle d'étude pour le Petit-Cercle (13-14 ans à Ivry et 13-16 ans à Charenton), un pour le Cercle des grands ou Cercle des jeunes (jeunes de plus de 16 ans). A Charenton, les adultes regroupés au sein du Cercle des Anciens (après le Service militaire) ont aussi leur Cercle d'étude. Par contre, les sections de patronage (8-13 ans) n'en possèdent pas.

Les Cercles qui regroupent des jeunesses selon leurs « milieux », leurs niveaux d'étude, (Cercle des étudiants à Charenton, JOC, Cercle de jeunes travailleurs) possèdent eux aussi leurs propres cercles d'étude.

Les sujets abordés seront ainsi adaptés aux attentes des jeunes. « Le sujet des causeries doit répondre aux questions posées par les auditeurs eux-mêmes[349]. » Ainsi nous constatons que les thèmes (de temps à autre annoncés dans les bulletins paroissiaux) sont sensiblement différents selon la population réunie. A Ivry, le cercle d'étude de la JOC ou des Jeunes Travailleurs a une préférence pour les thèmes qui abordent le monde de l'atelier[350]. Beaucoup de réunions se préoccupent de la défense des jeunes ouvriers et des difficultés rencontrées par les jeunes catholiques. Des questions d'apologétique sont débattues afin d'y « puiser les arguments nécessaires pour combattre et enrayer les turpitudes qui ont cours dans les ateliers[351]. » Les cercles d'études des scolaires, à Ivry comme à Charenton, abordent le plus souvent des questions de culture générale. Ainsi le

---

348 AHAP Ba 19, brochure *OJC-Charenton*, 1908, p. 43.

349 B.P.d'I.C., novembre 1930, p. 479.

350 B.P.d'I.C., novembre 1930, p. 479.

351 B.P.d'I.C., juin 1927, p. 222.

Cercle des étudiants de Charenton avait au programme des réunions du printemps 1927, l'étude des usines de locomotives, de la Syrie, du choix des carrières[352]. La finalité recherchée est l'acquisition de connaissances et la découverte du monde économique (des visites d'usines sont fréquentes) ainsi que « la préparation aux examens[353] ». De tels sujets dominent à Ivry dans les nombreux Cercles d'étude pour scolaires. On note à Charenton une insistance beaucoup plus importante sur les questions sociales, surtout dans les années vingt; ce qui fait écho aux idées des catholiques sociaux étudiées précédemment. Les cercles d'études servent aussi à débattre de questions religieuses principalement à travers l'étude des textes émis par les diverses instances de la hiérarchie catholique. Les encycliques pontificales y sont régulièrement étudiées. Des « notions de liturgie » y sont enseignées continuant ainsi la formation religieuse des anciens catéchumènes. L'acquisition d'une argumentation pour riposter aux anticléricaux et aux communistes est très recherchée dans les années trente. « Aujourd'hui, la foi du charbonnier ne convient plus. L'Eglise est attaquée de toutes parts. Il faut résister aux erreurs de l'impiété, aux mauvaises influences, au courant envahissant du matérialisme. Ce combat est périlleux. Tu n'y feras belle figure que dans la mesure ou tu seras instruit[354]. » Et c'est dans de telles réunions que « l'on apprend à répondre aux détracteurs de la foi et de la morale. Il suffit d'une petite épingle pour dégonfler une énorme baudruche. Mais encore, faut-il avoir cette petite épingle!...Le Cercle d'étude [te] le procurera[355]. »

---

[352] Le M., janvier 1827, p. 15.

[353] Le M., juin 1926.

[354] Le M., novembre 1938, p. 8.

[355] B.P.d'I.C., avril 1928, p. 53.

Des terrains d'innovations pédagogiques.

Mais c'est par leur forme de réunion que les Cercles d'étude d'Ivry et de Charenton se rapprochent le plus. Georges Hoog décrit avec enthousiasme l'originalité pédagogique de ces cercles lancés à la fin du XIXe siècle : « Un fait domine la période qui s'ouvre pour le mouvement d'éducation populaire. Ce ne sont plus les classes "dirigeantes" qui enseignent les classes "dirigées", comme le souhaitait l'oeuvre des Cercles [d'Albert de Mun]. Ce ne sont plus les aînés, qui invitent les jeunes à s'organiser entre eux pour l'étude et pour l'action, comme on l'a fait au temps de la démocratie chrétienne. Ce sont les jeunes eux-mêmes toutes classes mêlées, qui prennent l'initiative [comme à Charenton] de se réunir, pour s'enseigner mutuellement, fraternellement sous le contrôle [...] d'un conseiller, ordinairement ecclésiastique[356]. » Ce seront dans les deux paroisses, de véritables « terrains d'innovation pédagogique[357] » comme Vincent Vier l'a constaté pour le patronage Championnet à Paris dans le XVIIIe arrondissement.

Leur organisation laisse une grande place à l'initiative des jeunes. Ces derniers désignent un rapporteur qui est chargé de faire un exposé. Le but recherché est la prise de parole la plus libre possible. Alexandre Portier remarquait que « les premières [réunions] de l'année furent ternes parce qu'on se bornait généralement à une étude sèche et aride des sujets à l'ordre du jour; les dernières furent beaucoup plus vivantes parce qu'elles furent imprégnées d'un esprit de mutuelle confiance et de franchise. Les langues étaient déliées et bien des objections furent exprimées librement[358]. »

A Ivry, le groupe Jeanne d'Arc des Equipes Sociales « se réunit autour d'un tapis vert et dans une salle bien chauffée. On y traite de questions fort diverses et toujours intéressantes; [...] Et ce ne sont pas des sermons où il y en a un qui parle et beaucoup qui

---

[356] Hoog Georges, *Histoire du catholicisme social en France 1871 - 1931*, op. cit., p. 130.

[357] Vier Vincent, *Championnet (1919-1939) : Un patronage de jeunesse au XXe siècle*, Université P.M.F., I.E.P., [J.P. Viallet], 1992, p. 81.

[358] Le M., février 1921, p. 68.

somnolent, mais des échanges de vues animées, sérieux, où chacun donne son avis[359]. » La prise de parole des membres du cercle est sollicitée, mais des intervenants extérieurs peuvent être invités. « L'année dernière nous avions pu entendre quelques conférences intéressantes illustrées de projections [diapositives] faites par M. l'Abbé, soit par l'un d'entre nous. Cette année, nous avons pu entendre chaque mois une grande conférence par quelqu'un de l'extérieur, qui puisse nous faire comprendre des sujets plus élevés, plus particuliers[360]. »

C - L'attitude adoptée face aux mouvements de jeunesse catholique.

Au milieu des années vingt, la décision de fragmenter l'apostolat de l'Eglise catholique en faveur de la jeunesse « par milieux » va rapidement provoquer des débats et des modifications au sein du patronage d'Ivry-Centre et de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton. En effet, la création des mouvements de jeunesse qui « constituent [...] l'une des grandes originalités de la période[361] » est initiée par les Prélats de l'Eglise de France, en rupture avec les oeuvres de jeunesse paroissiales. « Depuis les années trente, l'action catholique spécialisée a fait se développer des mouvements dont l'épanouissement a amené parfois les membres voire les dirigeants, à se démarquer, sinon à s'opposer aux "oeuvres", celles-ci étant le fait de "pratiquants", les autres étant le lieu d'engagement des "militants"[362] ». Or c'est dans le cadre de nos deux oeuvres de jeunesse que l'Action catholique spécialisée va s'implanter à Ivry et à Charenton.

---

[359] B.P.d'I.C., janvier 1924, p. 2.

[360] Le M., novembre 1926, p. 17.

[361] Prost Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième siècle*, janvier- mars 1987, p. 41.

[362] Encyclopédie *Catholicisme, Hier, aujourd'hui, demain*, op. cit., tome X, article : « Oeuvres », p. 21.

Une rapide implantation...

La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est le premier mouvement à être créé. Implantée en France en août 1926, elle va rapidement créer des sections dans nos deux paroisses. Moins d'un an après sa création à Clichy-sous-Bois, en région parisienne, une section de la JOC va s'ouvrir, en juin 1927, au patronage d'Ivry-Centre. Le bulletin paroissial relate cette création qui est une véritable implantation faite par ces premiers militants venus de la banlieue nord-ouest. « ... le lundi 21 Juin, quatre délégués venus de Clichy sont venus révéler à nos jeunes apprentis, le magnifique mouvement qui se crée en France à l'heure actuelle[363]. » L'initiative vient du dehors de la paroisse mais ces "délégués" ont choisi le cadre du patronage pour rassembler les jeunes ouvriers catholiques qui s'y trouvaient. La rupture entre les patronages et les mouvements de jeunesse, décelée à posteriori par les historiens, n'est donc guère évidente pour les responsables du patronage. A Charenton, les débuts de la JOC seront plus tardifs mais ceux-ci se sont aussi déroulés dans le cadre de l'oeuvre paroissial. Aucune intervention extérieure n'est ici mentionnée. « C'est le samedi soir, 15 septembre dernier [1928] que modestement dans une petite chambre de la maison des oeuvres se sont réunis pour la première fois, 3 jeunes travailleurs résolus à étendre parmi leurs camarades de travail et de peine, le règne du Christ[364]. »

Les motivations de ces deux implantations révèlent les différences entre les deux oeuvres. A Charenton, la création de la JOC est avant tout inspirée par la conscience de « l'abandon des oeuvres par l'élément proprement ouvrier ». Celle-ci est perçue comme pouvant « élargir le rayonnement bienfaisant, moral, et social de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton, en lui permettant d'atteindre des éléments nettement ouvriers qui, autrement, lui resteraient toujours étranger[365]. »

---

[363] B.P.d'I.C., juillet-août 1927, p. 275.

[364] Le M., novembre 1928, p. 14.

[365] Le M., novembre 1928, p. 14.

A Ivry, il ne s'agit pas de nouer le contact avec la jeunesse ouvrière. Le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul est composé de nombreux jeunes apprentis et ouvriers. Mais la JOC est vue comme pouvant permettre à ces jeunes catholiques de s'organiser et de défendre leurs droits sur le lieu de travail. Parodiant l'adresse inaugurale de l'Association Internationale des Travailleurs de 1864, le Bulletin paroissial d'Ivry-Centre[366], annonce que le but de la JOC est la « régénération chrétienne et sociale de la classe ouvrière par la classe ouvrière elle-même[367]. »

L'Abbé Mésager, alors directeur du Patronage, a donc parfaitement intégré cette spécificité de l'ACS qui découle des rêves de « reconquêtes du prolétariat par le prolétariat[368] » faits par Joseph Cardijn, fondateur de la JOC belge.

... mais fragile.

Les déclarations novatrices de ces années ne vont cependant pas durer. L'espoir était pourtant grand. Le rédacteur de l'article annonçant la fondation de la JOC de Charenton, comptait sur elle pour faire comprendre aux catholiques la nocivité du repli sur les oeuvres. Il pourfend ceux qui se méfient de la classe ouvrière, qui se « sentent autres que ces ouvriers à coté de qui ils travaillent ». « La masse, la masse déchristianisée, il semble qu'elle ne les intéresse pas, qu'eux aussi ont accepté cette situation comme impossible à changer, comme fatale[369]. » Il oppose l'aspect missionnaire, conquérant de la JOC au cadre étriqué des oeuvres paroissiales. Mais petit à petit, l'absorption au sein des oeuvres de la JOC a fait disparaître ce qui lui était spécifique (leurs locaux ne sont pas distincts de ceux des oeuvres). Elles vont devenir des

---

366 B.P.d'I.C., juillet-août 1927, p. 275.

367 Cf Brou Jean, *Histoire du mouvement ouvrier français*, Paris, éditions Ouvrières, 1984, Tome 1, p. 178.

368 Cité par Pierre Pierrard, *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, op. cit., p. 529.

369 Le M., novembre 1914, p. 14.

cercles "comme les autres". L'étiquette a donc été adoptée sans « que change la méthode » comme le constate Gérard Cholvy[370] dans de nombreuses paroisses.

A Charenton, la section jociste restera, il est vrai, très modeste. *Le Michaël*[371] datant de février 1930 annonce que 12 membres de la JOC ont participé au meeting organisé par la Fédération de la Seine le 11 Janvier 1930. Ce chiffre est le plus important relevé dans *le Michaël*. Ce maigre succès a sans doute contribué à l'uniformisation de la section jociste. Les campagnes d'enquêtes qui sont « le moyen d'action privilégié[372] » et qui furent très peu nombreuses (à l'automne 1930, une enquête et une campagne sur l'hygiène au travail fut organisée)[373], disparurent, et les Jocistes se contentèrent de jouer avec le Petit Cercle des pièces de théâtre.

La section Jociste d'Ivry va, elle aussi, connaître une telle évolution. Beaucoup plus importante que celle de l'OJC - elle réunit en Mars 28 « plus de cinquante apprentis et jeunes ouvriers[374] » - son activité ne se différencie pas des autres cercles. Elle organise des soirées récréatives, des promenades. Seule la participation à des initiatives extérieures organisées par la fédération de la JOC du département de la Seine, la particularise. Perdant leur spécificité, ces sections vont disparaître de nos deux oeuvres, dès le début des années trente. A Ivry, la JOC sera réintroduite en 1936 et développera une action plus importante. A Charenton, elle ne réapparaîtra pas du moins durant les années trente.

Ces deux exemples montrent que la greffe a eu du mal à prendre durant l'entre-deux-guerres. Néanmoins, dans ces paroisses où les oeuvres de jeunesse étaient bien structurées, les Mouvements de l'ACS ne furent pas les seuls à rencontrer de telles

---

370 Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », op. cit., p. 251.

371 Le M., février 1930, p. 14.

372 Pierre Pierrard, *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, op. cit., p. 530.

373 Le M., décembre 1930, p. 19.

374 B.P.d'I.C., avril 1928, p. 54.

difficultés pour s'implanter. L'ensemble des Mouvements de jeunesse catholique (scoutisme, coeurs vaillants...) rencontrèrent des difficultés à intégrer les oeuvres paroissiales de jeunesse. Mais la place pour de nouvelles structures existe-t-elle à côté de celles déjà existantes à Charenton et qui offrent un ensemble d'activités, répondant à une grande diversité d'attente? Le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul et l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton n'ont-ils pas étouffé toutes ces initiatives? La JOC avait, certes, un esprit de conquête qui, visant à aller à la rencontre du mode ouvrier, pouvait choquer, gêner les habitudes de certains paroissiens, mais les mêmes débats tournant autour de l'unité des oeuvres, de la pertinence du cadre paroissial resurgirent lors de l'introduction du scoutisme, de la JEC dans cette paroisse.

L'OJC est une oeuvre puissante, diversifiée. Les responsables laïcs ne veulent en aucun cas rompre avec le cadre paroissial qu'ils maîtrisent. Marcel Jamet, un "ancien" ne se déclare-t-il pas « le partisan des oeuvres de jeunesse avant tout paroissiales ». Il paraît évident que la bonne compréhension des conséquences d'une adhésion à un mouvement implique une autonomie accrue par rapport à la paroisse. A Charenton, alors que l'ACS disparaissait, l'introduction du scoutisme semble avoir posé moins de problèmes. Apparue en février 1934, la meute de louveteaux et de scouts fut totalement intégrée à l'OJC, l'aumônier étant le directeur du patronage.

A Ivry, lors de l'introduction du scoutisme[375], puis de nouveau de l'ACS (en mars 1936), des difficultés apparurent et le directeur dut, à maintes reprises, expliquer qu'il n'y avait guère de danger pour l'unité du patronage. En 1933, l'Abbé des Graviers est réticent à autoriser les membres du patronage à devenir scouts, de peur de « désorganiser (comme cela est arrivé ailleurs) un grand patronage ». « N'aurions-nous pas vu les meilleurs du patro y filer?[376] » La troupe verra en fin de compte le jour. Le scoutisme put, une fois ces

---

[375] Création de la meute de louveteaux en mars 1934 et de la troupe de scouts en décembre 1935.

[376] C.du P., novembre 1933, p. 4.

appréhensions levées, se développer. Claude Brou révèle la place qu'il occupait dans l'animation du patronage. Cette forte implantation révèle l'existence d'un scoutisme populaire qui, contrairement à certaines affirmations, joua un rôle moteur dans le renouvellement des méthodes du patronage. En effet, les méthodes scoutes pénétrèrent le patronage d'Ivry-Centre et nous verrons l'influence que ce mouvement a exercé notamment sur les colonies de vacances.

Ces questions tournant autour de l'unité d'action de l'Eglise catholique en direction de la jeunesse traversèrent le monde catholique. A la suite du Père Fillière, certains prônaient « une mystique de l'unité, incompatible avec celle de la jeune Action catholique spécialisée[377]. » L'apostolat par "milieux" dut être imposé à nombre de prêtres qui rechignèrent à le développer. A Ivry, il y a toujours eu des Cercles pour apprentis, des Cercles de jeunes travailleurs, distincts des autres groupements. L'introduction de l'ACS fut donc plus simple. C'est ainsi que le groupe de Jeunes Travailleurs devint la section JOC du Patronage et que le Cercle des "Jeunes complémentaires" se transforma en cercle de la JEC[378]. L'Abbé des Graviers, dans un long article, justifia cette démarche en disant que « la meilleure manière de christianiser tel ou tel milieu est de "vivre dedans"[379] ». Il considère nécessaire l'évolution des oeuvres, et souhaite que le patronage devienne le lieu de rencontre de cette multiplicité. « Le patronage tend donc à devenir peu à peu une CONFEDERATION de différents groupements...[380] »

Malgré les difficultés, c'est à Ivry que l'ACS s'implanta durablement. L'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton, qui avait un engagement très affirmé aux côtés des catholiques

---

[377] Fouilloux Etienne, « Des patronages en question, l'exemple parisien (1944-1950) », Cholvy Gérard (sous la direction de), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs, sociabilité juvénile dans un cadre européen 1789-1968*, Paris, Cerf, 1985, p. 363.

[378] C.du P., novembre 1935, p. 8.

[379] C.du P., janvier 1937, p.11.

[380] C.du P., janvier 1937, p.11.

sociaux, va perdre cette dimension sociale. Le commentaire de l'Abbé André, à propos de la dernière Encyclique *Divini Redemptoris*, révèle même une perte de mémoire par rapport à cet engagement passé : « Le Saint-Père, après avoir condamné le communisme, nous demande de recourir à la doctrine sociale de l'Eglise [...] On ne peut être sociable sans être social; surtout, on ne peut être chrétien sans être social, [...] Si ce mot est nouveau, il cache une chose très ancienne et très belle [...] : Penser aux autres[381] » La différence de contenu, d'ambition par rapport aux articles d'Edmond Portier à propos de la définition du « catholique social » est flagrante.

[381] Le M., juin 1937, p.16.

TROISIEME PARTIE

Les loisirs au « patro »

Par le biais des patronages, ces jeunes ont accès a toutes sortes d'activités profanes. Nous essayerons de savoir par-delà les différences entre Ivry et Charenton, s'il existe une attitude commune adoptée face aux loisirs, voire s'il existe des loisirs catholiques.

Les patronages vont en effet beaucoup miser sur ces activités pour attirer et retenir les jeunes. Ces activités sont d'ailleurs l'élément le plus attrayant des patronages. Leur étude est un véritable baromètre de leur dynamisme. Les oeuvres de jeunesse catholiques occupent largement ce créneau et prennent en compte cette revendication des loisirs qui traverse la société française y compris parmi la classe ouvrière et la stimulent. Le développement de la scolarisation et de ses congés, qu'ils soient hebdomadaires ou annuels ont mis à jour la carence des structures d'accueil principalement en ce qui concerne la jeunesse des quartiers pauvres. Les patronages ont joué un grand rôle dans la démocratisation de l'accès aux loisirs. Ils seront les premiers dans leur ville à offrir des divertissements, des pratiques sportives en dehors du cadre scolaire. Ces oeuvres paroissiales se sont adaptées aux désirs de leurs jeunes et ont été influencées par eux. Le rôle des laïcs n'a jamais été si important que dans l'encadrement et l'organisation de ces activités.

Dans ce domaine, nos deux patronages ne sont pas figés. Ainsi, il faut souligner la plus grande sophistication des activités ludiques, sportives, culturelles présentent à l'OJC. La jeunesse scolarisée de Charenton est beaucoup plus exigeante. Elle a le temps pour s'investir, ce temps qui manque à la jeunesse au travail, à ses apprentis et à ses jeunes travailleurs que le patronage d’Ivry-Centre n'arrive pas à retenir.

Mais les oeuvres voient plus loin que cette animation des jeudis et des dimanches après-midi. Vouloir qu'un catholique se conduise chrétiennement dans tous les moments de sa vie implique que cette formation concerne aussi les loisirs. Les patronages participent à cette tentation de christianiser l'ensemble de l'éducation, des loisirs[382]. Les directeurs des deux oeuvres ont, très tôt, saisi l'opportunité qu'offraient de telles activités pour leur mission éducative, tout en sachant que celles-ci étaient le moyen le plus efficace pour limiter les « menaces d'échappements[383] ».

Equilibre nécessaire entre les activités profanes et la finalité religieuse des oeuvres de jeunesse catholique.

Les patronages sont mis en avant dans la presse paroissiale grâce à leurs loisirs, mais leur « rôle apostolique et donc la subordination religieuse de [leurs] activités profanes[384] » est constamment rappelé. Ce rappel constant révèle la contradiction qui traverse ces oeuvres qui se veulent avant tout "surnaturelles". Une imbrication entre les missions des patronages exposées tantôt et ces loisirs est souhaitée. Mais cela ne se réalise pas sans difficultés, ni sans heurts. En effet, ce sont les oeuvres profanes qui rencontrent le plus de succès et qui créent celui des patronages. C'est la raison pour laquelle, le clergé paroissial se montre extrêmement vigilant. D'ailleurs *le règlement diocésain des patronages de garçons du diocèse de Paris* de 1914 met en garde les directeurs de ne « jamais perdre de vue [...] que les distractions doivent être considérées comme un moyen de formation, et non comme le but du patronage[385]. » Le respect d'un équilibre entre la finalité des oeuvres

---

[382] Tranvouez Yvon, *Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français 1926-1956, trois approches*, Université Paris IV, thèse de troisième cycle, 1985, P. 273.

[383] Tranvouez Yvon, « Patronage et stratégie paroissiale au milieu du XXe siècle. Un exemple breton : l'Etoile Saint-Laurent à Lambézellec », in Cholvy Gérard (sous la direction de), *Le patronage, ghetto ou vivier ?*, Paris, Nouvelle Cité, 1988, p. 337.

[384] Tranvouez Yvon, « Patronage et stratégie paroissiale au milieu du XXe siècle...», op. cit., p. 335.

[385] AHAP, 8 K 1,2 (f) : *Règlement diocésain des patronages de garçons du diocèse de Paris* ordonné par le cardinal Amette le 27 avril 1914. Article 29.

et les activités profanes est donc recherché.

Les directeurs des patronages auront du mal à le maintenir, particulièrement avec les activités sportives, qui prennent rapidement le pas sur les activités religieuses des patronages. Ce qui entraîne régulièrement des crises internes. Constamment, tout au long de l'entre-deux-guerres, des tensions apparaîtront. Les directeurs rechercheront à mettre en avant la spécificité des oeuvres catholiques, allant jusqu'à intégrer les activités profanes comme moyen d'apostolat. Nous avons vu que les prêtres étaient obligés d'exercer des pressions pour que les pratiques religieuses ne soient pas délaissées par les enfants et les jeunes. Paul Parturier, curé de Charenton, rappellera qu'une paroisse ne peut prospérer que si « les grands éléments qui la composent y sont bien à leur place »; à savoir que « l'autel passe avant les oeuvres[386] ».

[386] Le M., février 1935, p. 2.

Chapitre VI

Des activités de base : les jeux et les sports.

Les activités ludiques et sportives font partie de la base des patronages. « Ici, on joue et on prie », avait proclamé l'abbé Allemand en présentant son patronage créé en 1789, à Marseille. Dés les débuts du développement des patronages, l'intégration des jeux et des sports a été admise. Celle-ci constitue l'originalité de ces oeuvres. C'est ce qui les différencient des catéchismes. Les uns et les autres sont donc complémentaires. Après la multiplication des patronages paroissiaux, les autorités ecclésiastiques soutinrent ces pratiques. « Sur la question des jeux et des sports, le cardinal Dubois dit nettement qu'il faut pratiquer et encourager les jeux et les sports, parce que les moeurs et la mentalité contemporaine en font un des moyens pour gagner les adolescents et, tout en justifiant leurs corps, saisir et sanctifier leurs âmes[387]. »

[387] Compte-rendu du congrès de l'*Union des Associations ouvrières catholiques* de Nancy, Le M., novembre 1920, p. 26.

A - Les jeux collectifs et d'intérieur.

Claude Brou, dans l'entretien publié en annexe, nous apprend l'importance de ces jeux. « Il s'agissait des jeux de cour de récréation. » Les sections des oeuvres rassemblant les enfants les plus jeunes, celles dont on parle le moins dans la presse paroissiale, avaient comme principales activités ces jeux collectifs plus spontanés qu'organisés.

Le programme des sections des catéchumènes...

Des petits investissements financiers étaient faits pour diversifier ces jeux pratiqués dans les cours des écoles catholiques. A Ivry, il y a « des jeux de cour en grand nombre : balançoire, échasses, cerceaux, et aussi trois magnifiques *chars romains* qui font le bonheur des plus diables!!![388] ». A Charenton, sous la « surveillance de demoiselles dévouées », la section des "petits anges" (6-8 ans) avait la possibilité d'opter entre différents « petits jeux : ballon, épervier, course, balle au chasseur[389] » le matin. « Les grands jeux » (jeu du drapeau, de barres, d'échasses) étaient réservés à l'après-midi. Le bois de Vincennes, tout proche, est le lieu où de temps à autre sont organisés ces grands jeux[390], même si François Portier nous informe de sa sous-utilisation[391].

Les directeurs mettent en avant le côté éducatif de ces jeux. On compte sur eux pour apprendre le respect des règles communes, la prise en compte des autres joueurs. « C'est un jeu; c'est aussi une formation à l'énergie, au sacrifice de son goût propre, de son jeu personnel, pour l'intérêt commun[392]. » Tout ce qui peut servir à développer la socialisation des enfants est présenter comme positif. La présence des jeux au sein des patronages est

---

[388] B.P.d'I.C., janvier 1928, p. 11.

[389] Le M., février 1933, p. 18.

[390] Le M., février 1923, p. 535.

[391] Consulter l'entretien reproduit en annexe.

[392] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p.7.

ainsi justifiée. Les enfants doivent apprendre à vivre en communauté et nous avons vu combien elle était importante pour les catholiques, et le jeu est l'un des moyens de cet apprentissage.

...mais aussi celui des plus âgés.

Les jeux ne sont pas réservés aux enfants des petites sections. A l'OJC, la volonté de construire une oeuvre conviviale pousse à promouvoir les jeux d'intérieur auprès des jeunes adolescents et des adultes. Ces derniers viennent ainsi se réunir certains soirs de la semaine, ou le dimanche en journée, dans les locaux attribués aux cercles des jeunes et des anciens. Le but est de d'offrir au 96, rue de Paris, « tous les avantages du café et celui plus appréciable encore de se trouver entre amis chrétiens[393]. » On vient librement à ces soirées où « les membres de ces cercles jouent; billard, ping-pong, cartes, etc... vont les occuper une partie de la soirée...[394] » On y écoute aussi de la musique, la T.S.F. Seuls les hommes y sont admis et l'objectif des prêtres est de faire vivre et de renforcer les liens entre les membres de l'oeuvre.

A Charenton, ces jeux d'intérieurs paraissent connaître un regain d'engouement à la fin des années trente, notamment avec la création des soirées familiales qui introduira la mixité à l'intérieur de ces soirées. Les « anciens mariés avec toute leur famille[395] » y sont dorénavant conviés. Lors de ces soirées qui rencontrent un succès grandissant, « les anciens et les anciennes[396] » jouent au bridge, au billard, à la belote, au loto, tout en buvant du thé[397].

---

[393] Le M., décembre 1918, p. 21.

[394] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p.8.

[395] Le M., février 1938, p. 17.

[396] Le M., mai 1938, p. 25.

[397] Le M., janvier 1938, p. 10.

B - La place accordée aux sports.

Mais c'est grâce au développement des sociétés sportives que les patronages catholiques vont jouer un rôle novateur. Bien souvent à l'avant garde, surtout dans les communes populaires, les patronages paroissiaux ont permis à nombre de jeunes des classes populaires de pratiquer de découvrir le sport en mettant à leur disposition « des terrains de jeux[398] » qui font défaut durant tout l'entre-deux-guerres.

L'introduction des sports dans les oeuvres se généralisa sous l'égide de la Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France (FGSPF). Fondée en 1898 par le docteur Michaux, elle fit prendre, les années suivantes, aux oeuvres catholiques une avance considérable sur leurs "concurrents" laïques. La Ligue de l'enseignement, créatrice de nombreux patronages laïques, a en effet boudé le sport, préférant prôner les « vieux jeux de France, les seuls qui conviennent à notre tempérament[399]. » Les patronages proches de la Ligue ne parvinrent à rivaliser avec la FGSPF qu'à partir de 1928 avec la création de l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP).

En avance, les patronages catholiques le seront aussi sur l'Etat. Le « mouvement associatif s'affirme [...] comme le principal moteur de l'organisation et du développement du sport en France. [...] L'Etat ne s'en occupe que très légèrement[400]. » Il faut attendre le gouvernement du Front populaire pour que débute réellement une politique encourageant et encadrant le développement des sports et loisirs[401]. En attendant, les catholiques ont

---

398 Maurice Crubelier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979, (coll. « U »), p. 311.

399 Séhé Désiré, cité par Dubreuil B., « La fédération catholique et la République 1898-1914 », Arnaud Pierre (sous la direction de), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine,* Toulouse, Privat, 1987, p. 208.

400 Ksiss Nicolas, *Mouvement ouvrier et ballon rond. L'exemple du football "corporatif" à la F.S.G.T. dans le département de la Seine 1936-1939*, mémoire de maîtrise [A.Prost, N.Gérôme], université paris-I, CRHMSS, 1994, p. 2.

401 Dubreuil B., « La fédération catholique et la République », op. cit., P. 209.

compris l'importance qu'il y avait à répondre aux aspirations de la jeunesse concernant ce domaine. Les patronages déjà en furent dynamisés et nombre de paroisses sous l'impulsion de la FGSPF créèrent des patronages. L'introduction du sport dans les oeuvres de jeunesse est vite considérée comme incontournable. C'est ce qu'exprime François Hébrard, président de la FGSPF en 1925 : « Nos patronages ne doivent pas avoir un visage morose ou vieillot; il est sage qu'ils soient de leur temps. Faute de quoi on s'éloignera d'eux[402]. » Grâce à ce réseau des patronages, la FGSPF devient une vraie réussite de masse. De 50 000 adhérents en 1906 et 1250 sociétés[403], elle passe, en 1934, à 400 000 membres et 3000 sociétés affiliées[404], dont 175 dans l'Union régionale de la Seine (94 en banlieue).

A Ivry et à Charenton, les œuvres catholiques vont très tôt intégrer le sport. C'est en 1906 que l'OJC créa sa propre société sportive, Le Michaël-Club[405](MC), sous l'impulsion de l'abbé Martin alors directeur de l'Œuvre de jeunesse. Pendant tout l'entre-deux-guerres, le MC forme une des sections les plus dynamiques et les plus importantes de l'OJC. En 1935, cette société déclare avoir 105 inscrits[406] ce qui représente environ un tiers de l'ensemble des adhérents de l'OJC (dont les effectifs tourne autour de 300)[407]. Au patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, la société le Réveil d'Ivry-Centre (RIC) est fondée en 1912 par un laïc, Henri Bois[408]. Cette société sportive connut, d'après le *Bulletin paroissial*[409], un grand essor avant 1914 et eut beaucoup de mal à réapparaître après la guerre. Une première

---

402 BOJDP, décembre 1925, p. 3.

403 Cholvy Gérard, Hilaire Yves-Marie (sous la direction de), *Histoire religieuse de la France Contemporaine*, Privat, 1987, tome 2, p.162, (Coll. « bibliothèque historique »).

404 *Annuaire* 1934 de la FGSPF.

405 AHAP, Ba 19, Brochure *OJC-Charenton*, p.14.

406 Le M., novembre 1935, p. 23.

407 355 membres en 1931-32, Le M., mars 1932, p.4 et 300 membres en 38-39, Le M., janvier 1939, p. 11.

408 AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Histoire de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935*, notes ronéotypées, pages non numérotées.

409 B.P.d'I.C., novembre 1927, p. 301.

tentative[410] a lieu en 1924 mais c'est la seconde qui permet au RIC de s'implanter durablement au sein du patronage au moins d'après nos recherches[411] jusqu'en 1937.

A Ivry comme à Charenton, la création des sociétés est une chose; la pratique sportive peut en être une autre. Cependant, les patronés n'ont pas attendu la création de ces sociétés pour pratiquer des sports au sein des oeuvres. Leurs fondations permirent, néanmoins, l'inscription des patronages aux compétitions régionales et aux autres championnats, ce qui a dynamisé et impulsé leurs pratiques. Le MC et le RIC sont toutes les deux affiliées à la FGSPF et chaque année les sportifs participent dans le cadre de l'Union Régionale de la Seine (URS) aux championnats des différentes disciplines. Il s'agit de l'un des rares moyens par lequel les patronages se rencontrent (l'équipe de basket du RIC a d'ailleurs été battue par celle du MC en 1930).

Des conditions sont exigées pour l'adhésion. Concernant principalement les jeunes de plus de treize ans (les plus jeunes se contentent le plus souvent des « jeux de cour » décrits précédemment), ces sociétés exigent outre le paiement d'une cotisation fédérale (10 francs par an), le paiement d'une cotisation mensuelle (1 franc 50 pour les pupilles, les « moins de quinze ans » et 2 francs pour les jeunes gens) pour devenir membre actif. Il faut compter aussi le prix du « costume » exigé. Pour le basket, il est demandé aux joueurs d'acheter 20 francs la tenue adéquate à la pratique de ce sport à Ivry[412] et 25 francs pour celle de la gymnastique à Charenton[413].

Une visite médicale est aussi rendue obligatoire pour la pratique du sport. Elle est instaurée en 1931 au Michaël-Club et apparaît pour la première fois dans la presse

---

410 B.P.d'I.C., mars 1924, p. 33.

411 La collection du *Courrier du patronage* des Archives départementales du Val-de-Marne s'arrête avec le numéro de janvier 1937. Signalons que Claude Brou présent au patronage à partir de 1937 n'a pas entendu parler de cette société.

412 C.du P., décembre 1933, p. 5.

413 Le M., novembre 1920, p. 23.

paroissiale d'Ivry-Centre[414] en 1933. La période de mise en place de ces visites médicales n'est pas un hasard. Le rapport moral[415] présenté par le secrétaire général de la FGSPF Noailles, lors de l'assemblée générale de l'Union régionale de la Seine du 18 novembre 1931 révèle que Ivry et Charenton ne font qu'appliquer les décisions prises au niveau fédéral. Il présente en effet l'urgence pour l'ensemble des sociétés affiliées d'organiser de telles « surveillance médicale » avant que les « sphères officielles » ne les rendent obligatoires. « Il est de toute importance que nous ne nous laissions pas distancer ». Les directives ont donc été rapidement appliquées dans les deux paroisses étudiées bien que cela ne fût pas sans créer quelques difficultés. L'organisation de ces visites a un coût que le patronage d'Ivry-Centre compense en acceptant l'aide d'un médecin qui a proposé de « s'occuper gracieusement de cette tâche et de suivre de très près les sportifs[416]. » Les visites permettent aussi de guider « le professeur dans le choix des exercices[417]. »

La diversité des activités proposées.

Dans les deux œuvres, la visite médicale permet de "trier" les enfants et de les orienter vers les sports qui correspondent à leur physionomie. « Pour les plus forts nous insisterons sur l'athlétisme, pour les autres nous ferons un peu plus de gymnastique[418]. » La pratique de certains sports, comme le football jugé « trop fatigant[419] », pourra même être soumise à l'autorisation du médecin.

On tente d'éduquer les jeunes pour les préparer à la pratique de ces sports "violents". Les sociétés sportives considèrent comme nécessaire la pratique de la gymnastique et de

---

414 B.P.d'I.C., juillet-août 1933, p. 972.

415 *La Semaine religieuse de Paris*, n°4066, 12 décembre 1931, p.733.

416 C.du P., avril 1934, p. 12.

417 Le M., novembre 1931, p. 23.

418 C.du P., février 1934, p. 9.

419 B.P.d'I.C., juillet-août 1933, p. 972.

l'éducation physique, qui furent les « activités de départ[420] » de la FGSPF. L'assistance à ces cours est même rendue obligatoire à Charenton « pour tout [sic] les jeunes qui désirent faire partie du Michaël-Club[421] ». A Ivry, on se contente d'insister sur les bienfaits d'« une éducation physique raisonnée » afin « de développer harmonieusement tout le corps[422] ». Mais dans les deux patronages, les responsables sportifs considèrent qu'il est de leur mission, non seulement de proposer des activités les plus diverses possibles, mais aussi d'accompagner la croissance physique des adolescents. Et cet objectif demande une pédagogie. La gymnastique consiste à éduquer les « muscles par des exercices de toute nature faisant travailler "toutes" les parties du corps, combinée sous forme de leçons qui sont rendues agréables et amusantes pour les enfants par des jeux appropriés[423]. »

A Ivry et à Charenton, le sport collectif le plus pratiqué est le basket-ball. Il apparaît au sein du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, d'après les maigres indications du *bulletin paroissial*, en 1924. Cette section prendra un grand essor puisque le Réveil d'Ivry-Centre compte sept équipes[424] inscrites aux championnats de l'Union Régionale de la Seine, en 1933. A l'OJC, « c'est presque la plus vieille de toutes puisque c'est en 1921, qu'on vit une équipe de chez nous engagée pour la première fois dans les championnats de la Seine[425]. » Durant l'année scolaire 1930-31, le MC aligne lui aussi sept équipes, ce qui restera le nombre maximum durant l'entre-deux-guerres. Une quarantaine de joueurs[426] jouent donc chaque semaine au basket lors des entraînements et des matchs. Le compte-rendu de l'assemblée générale de l'URS du 18 novembre 1931 indique que cette suprématie du basket

---

420 Encyclopédie *Catholicisme, Hier, aujourd'hui, demain,* Paris, Letouzey et ané, 1983, article « Sport », p. 415.

421 Le M., septembre-octobre 1929, p. 24.

422 B.P.d'I.C., mars 1924, p. 33.

423 Le M., octobre 1925, p. 9.

424 B.P.d'I.C., janvier 1933, p. 854.

425 Le M., mars 1932, p. 18.

426 Une équipe de basket a cinq joueurs, mais il faut rajouter les remplaçants.

à Ivry et à Charenton se retrouve aussi au niveau régional. « Les challenges de balle au panier ont réuni 370 équipes, soit 2 000 joueurs, ceux du football : 77 équipes soit 900 joueurs. Le concours de gymnastique a groupé 2 000 gymnastes; les championnats d'athlétisme : 500 athlètes. L'escrime, la pelote basque, la natation, le tennis ont réuni encore un nombre important de jeunes gens[427]. » L'étude des tableaux ci-contre révèle que le RIC et le MC proposaient un nombre d'activité équivalent à celle de l'URS. La place du basket est essentiellement due au fait que ce sport est adapté aux moyens des patronages. La cour de récréation suffit. Claude Brou nous parle de sa découverte des panneaux de basket.

Mais les sociétés sportives proposent une gamme beaucoup plus vaste aux patronés. Les sports nécessitant des infrastructures importantes ont beaucoup plus de mal à s'implanter. C'est ainsi que le football n'apparaît que rarement dans les deux patronages. La difficulté pour trouver un terrain explique sa faible implantation. Ce sport reste ainsi très marginal à Charenton malgré la constitution d'une section du « football-association[428] ». Il faudra attendre la location d'un terrain (au polygone de Vincennes) en 1937 pour voir ce sport se développer. A Ivry, un terrain sera loué une première fois en 1928, puis en 1934 avec le patronage de Vitry près du Fort. Mais ces efforts furent insuffisants pour permettre au football de s'implanter durablement. D'autre part, ces locations étant aléatoires, les directeurs hésitent à aménager ces terrains (buts, vestiaires, etc.). A Ivry, la volonté de faire de ce lieu « le terrain catholique de sport de la région » ne survivra pas à l'incertitude qu'implique le statut de locataire. « ...nous sommes toujours sur la branche; l'aurons-nous pour longtemps?[429] »

---

[427] *La Semaine religieuse de Paris*, numéro 4066, semaine du 12 décembre 1931, p. 733.

[428] Le M., janvier 1927, p. 15.

[429] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p.9.

La pratique de l'athlétisme rencontra des difficultés comparables. Le Michaël-Club sera avantagé par l'aide de la municipalité, qui met à la disposition des sociétés sportives de la ville le stade de Conflans (l'aide du conseil municipal de Charenton ne s'arrêtera pas là puisqu'il votera l'attribution d'une subvention au MC[430]). « L'entraînement est facilité par l'Association Sportive Municipale qui met le stade de Conflans à la disposition du MC au même titre qu'aux autres sociétés sportives de Charenton[431]. » En 1920, quatre sociétés en profitent : outre le MC, il y a le patronage laïque, le stade olympique de l'Est et l'Union de Charenton-Saint-Maurice. « Chaque société délègue quatre délégués qui composent le comité lequel élit son bureau pour deux ans[432]. » Le conseil municipal y envoie deux de ses membres le représenter. A charge de ce comité de gérer l'utilisation du stade. L'Association Sportive Municipale de Charenton n'apparaît plus dans *Le Michaël* après 1921, mais nous apprenons en 1929 que le stade municipal est toujours fréquenté par les michaëlistes. Les entraînements de gymnastique s'y déroulent mais l'on se plaint de ne pas y voir une piste d'athlétisme[433].

---

[430] Le M., juin 1922, p. 350.

[431] Le M., décembre 1920, p. 37.

[432] Le M., mai 1921, p. 123.

[433] Le M., septembre-octobre 1929, p. 23.

Les activités du Réveil d'Ivry-Centre

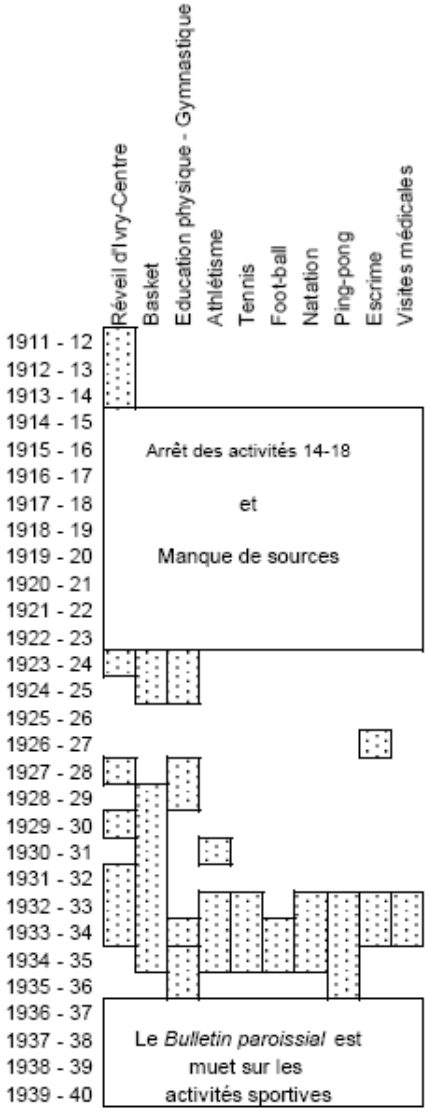

Sources principales : Le *Bulletin paroissial* et *le Courrier du patronage*.

Organigramme des sections du Michaël-Club

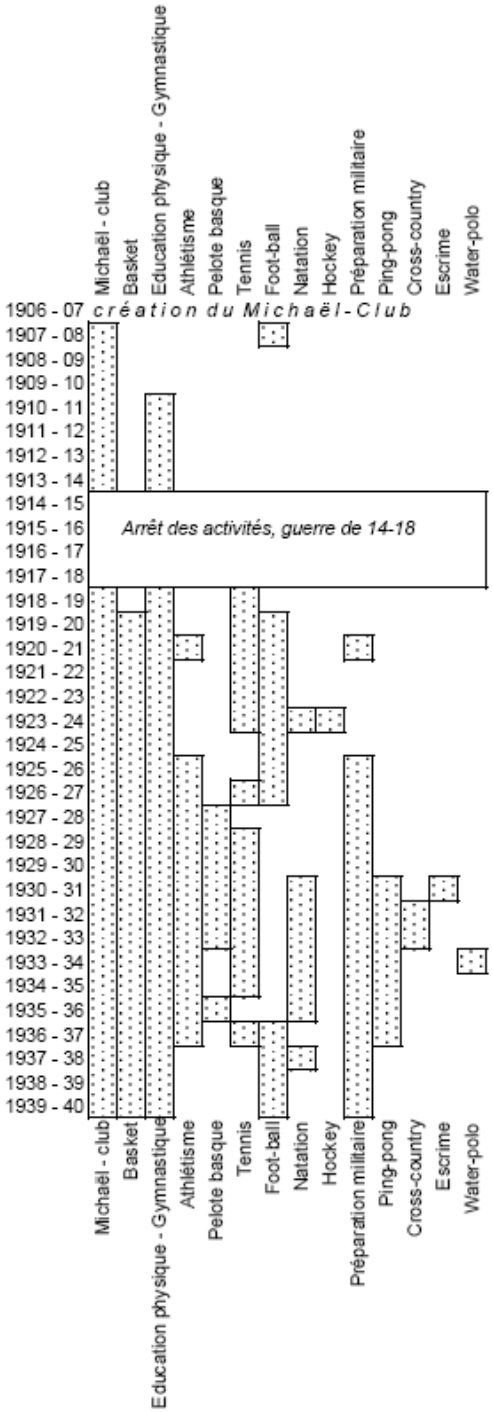

Ce graphique a été réalisé à partir de notre dépouillement
de la presse paroissial. De nombreuses lacunes sont à prévoir.

C'est cette différence de moyens qui différencient les deux sociétés sportives. A Ivry, on ne peut pas compter sur l'aide de la Mairie, ce qui rend plus séduisantes les associations concurrentes : « il est certain que les terrains de sports communaux (qui ne sont pas mis à notre disposition) ou particuliers attirent bien des jeunes dans des oeuvres qui sont loin d'être catholiques[434]. » Il suffit de comparer les activités proposées par le Réveil d'Ivry-Centre et par sa principale concurrente, la section ivryenne de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), "l'Etoile sportive du travail d'Ivry", dont le siège social est situé à la mairie, pour constater la pauvreté de la société catholique. Alors qu'en 1937, d'après l'annuaire de la FGSPF, le RIC ne pouvait proposer que cinq activités sportives (Basket, football, natation, ping-pong et tennis)[435], "l'Etoile sportive" offrait à ses membres la possibilité de choisir entre 23 activités en 1936 : « **FOOTBALL** [...] - EDUCATION PHYSIQUE [...] - COURSE A PIED - Athlétisme - Cross-Country - CYCLISME sur route et sur pistes - Cross-Cyclo - Polo-Vélo - NATATION - Water-Polo - Wolley-Ball - Camping - BASKETT-BALL [...], Tennis - Ping Pong - GYMNASTIQUE - Boxe - Lutte - Poids et Haltères - BOULES - Boulophones - ECHECS - Dames[436]. » La comparaison entre les deux sociétés ivryennes montre que l'avance pris par les catholiques lors de la création du RIC n'a pu être conservée.

Au patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, seuls les sports pouvant être pratiqués à l'intérieur de l'enceinte du 207, rue de la République se développeront et dureront. Ainsi, l'athlétisme ne pourra que très partiellement se développer. La pratique du tennis (dans la cour), du ping-pong (dans les salles des cercles) forment avec le basket les activités de base

---

[434] C.du P., avril 1935, p. 10.

[435] *Annuaire* 1937 de la FGSPF.

[436] Liste trouvée sur du papier-lettre à en-tête de « l'Etoile du travail » daté de février 1936. AD 94, brochure en usuel présentant les archives des sociétés sportives des communes de l'actuel val de marne. Les différentes tailles de caractères donnent sans doute des indications concernant l'importance des sections et cela permet de comprendre que l'absence ou la faiblesse du football au patronage catholique d'Ivry-centre devait être un réel handicap pour le développement du RIC.

du RIC. La natation connut elle aussi un essor, les nageurs se rendant, comme ceux du Michaël-Club, à la piscine Ledru-Rollin (à Paris ?).

Le Michaël-Club, sans pouvoir, lui aussi, égaler la société de la FSGT d'Ivry, a pu néanmoins ajouter aux sports présents au RIC, des sports plus rares. C'est ainsi que la pelote basque (qui restera longtemps présente), le hockey, ou le cross-country ont fait des apparitions au Michaël-Club au gré des désirs des membres de l'OJC. Mais si le MC est plus puissant, plus diversifié, plus stable que le RIC, les deux sociétés catholiques ne pourront trouver les financements et les locaux nécessaires à leur extension. A partir des années trente, elles semblent donc avoir atteint leur niveau maximum de développement. La seule innovation au sein du Michaël-Club sera permise par la location de terrain à Charenton de connaître une nouvelle et dernière extension avec la formation d'une section de tennis[437] et de football.

Le manque de moyens eut aussi des conséquences sur l'encadrement des activités sportives, principalement en ce qui concerne la gymnastique et l'éducation physique. Il n'est pas rare que la presse paroissiale d'Ivry-Centre explique la cessation des cours de gymnastique par le coût d'un tel encadrement[438]. Ces cours exigent la présence de moniteurs qualifiés qui demandaient des honoraires. A Charenton, l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton ne semble pas avoir connu de telles difficultés. Pourtant elle fit elle aussi appel à des moniteurs d'éducation physique dont la plupart était diplômée de l'école de gymnastique de Joinville[439]. Un moniteur formé par la FGSPF a été aussi sollicité[440].

---

[437] Le M., juin 1936, p. 19.

[438] B.P.d'I.C., mars 1924, p. 33; C.du P., mars 1934, p. 9.

[439] Le M., février 1928, p.24; B.P.d'I.C., novembre 1928, p. 139.

[440] Le M., février 1935, p. 20.

C - Conception du sport.

Les activités sportives ont occupé une place de choix au sein des patronages et des paroisses à Ivry, comme à Charenton. Les sportifs en tenue de gymnastique participaient à nombre de fêtes religieuses en prenant part aux processions[441]. Signe visible du dynamisme des catholiques, les fêtes des sections sportives sont l'occasion d'apparaître auprès de la population.

Des activités de représentation.

Ainsi, aux côtés du secrétaire général de la FGSPF, M. de Nadaillac, le maire de Charenton, M. Dussault ainsi que plusieurs conseillers se rendirent au festival de gymnastique et d'athlétisme[442] du Michaël-Club de 1922. C'est un des moyens utilisés par les catholiques pour se manifester et pour établir des contacts avec la population. La présence des officiels, de la population et de responsables catholiques sont vécus comme un signe de reconnaissance. Les compétitions sportives sont source de fierté pour les membres de la paroisse et la réputation de celle-ci est aussi établie grâce aux succès de la société sportive. C'est dans ce but que l'on demande aux sportifs de ne pas cacher leur appartenance à l'oeuvre catholique. « Que partout, à l'atelier, au bureau, chez vous, sur le terrain comme dans les salles de l'oeuvre, on s'aperçoive et l'on sache que vous êtes des sportifs certes, et on le sait, mais des catholiques sportifs, catholiques d'abord; ça, on le sait moins[443]. »

Cependant, la croissance des activités sportives à Charenton provoque une certaine méfiance. Les prêtres, le directeur veillent à ce que les activités profanes ne prennent pas le pas sur la vocation religieuse de l'oeuvre. Les années 1926-1935 sont des années où le sport se développe à L'OJC. Ces années sont celles de l'apogée du Michaël-Club. Pour

[441] Le M., juillet 1922, p. 273.

[442] Le M., juillet 1922, p. 273.

[443] Le M., décembre 1931, p. 20.

contrebalancer, le curé et le directeur vont multiplier les articles et les déclarations mettant en garde les sportifs. « Mais attention; le point de vue sportif semble prendre une importance exclusive et exagérée[444]. » C'est à cette époque que les activités religieuses vont se développer. Les retraites sont plus nombreuses, les pèlerinages aussi.

Pour renforcer la subordination de ces activités profanes à la vocation de l'oeuvre, des conditions d'assiduité aux pratiques religieuses sont imposées aux membres des sociétés sportives.

La lutte pour le maintien de l'équilibre.

L'article 1 du règlement du Réveil d'Ivry-Centre exige l'« assistance régulière à la messe du dimanche[445]. » A Charenton, la participation à la messe de huit heures - la messe de l'OJC - concerne évidement les membres du Michaël-Club. Mais des tensions naissent de temps à autre. On s'alarme souvent de la fuite des sportifs une fois la saison des championnats terminée, ce qui sera l'occasion pour le directeur du patronage de rappeler « que la vie chrétienne surtout [...] [n'est] pas un "à côté" de la question; mais bien l'essentiel nous ne pourrons nous comprendre qu'à cette seule condition[446]. » Des véritables crises ont eu lieu. Et cela dès la création des sociétés sportives. En 1906, l'OJC dut « à deux reprises se séparer des sportifs ». La cause de cet arrêt du Michaël-Club et de l'exclusion d'éléments jugés indésirables semble là aussi liée à la volonté des membres du clergé paroissial de garder le contrôle de cette section. « Des statuts furent élaborés et publiés, en tête desquels fut inscrit le but encore actuel de l'OJC, formation des jeunes gens à la vie et à l'action chrétienne[447]. »

---

[444] Le M., février 1929, p. 23.

[445] C.du P., juillet 1934, p. 10.

[446] Le M., juin 1931, p. 20.

[447] Le M., mai 1921, p. 135.

C'est bien pour contrer ces dérives possibles que les responsables vont mettre en avant les vertus formatrices du sport afin de le lier à l'action éducative plus large du patronage. Les responsables des sociétés sportives sont certes réticents face à l'esprit de compétition (« loin de nous de "faire" des champions[448] ») mais le sport est surtout vu comme une « école d'énergie[449] ». Il permet de forger le caractère des adolescents et ainsi de former notamment des cadres, « c'est à dire des chefs d'équipes, des entraîneurs, des futurs dirigeants...[450] » Il inculque la discipline et le courage. Comme les jeux collectifs, comme l'ensemble des autres activités profanes, nous le constaterons par la suite, le sport est intégré à la mission des patronages et n'a donc pas seulement comme but d'attirer les jeunes.

« Former des générations d'hommes robustes et de vaillants soldats ».

L'une des particularités de la section sportive de l'OJC par rapport à celle d'Ivry est l'insistance que l'on met à présenter le sport comme une discipline qui comporte une dimension militaire, notamment en ce qui concerne la gymnastique. C'est un devoir pour les catholiques de participer à l'effort commun en vue d'assurer l'efficacité de la défense future de la patrie en préparant les jeunes au service national, en développant, en dispensant des cours, en maintenant en forme les jeunes gens. « Le sport n'est pas un but, c'est un moyen de former des français vigoureux, énergiques, capables sous la direction des intellectuels, de défendre dans la paix le pays sauvé par leurs aînés au prix du sang[451]. » Ces idées conservatrices prônant la discipline sont totalement absentes des brochures du patronage d'Ivry-Centre. Cette paroisse ouvrière était-elle hostile à de telles idées ou était-ce la peur d'aviver l'anticléricalisme qui fait taire les catholiques? En tout cas, c'est à Charenton qu'un

---

448 Le M., avril 1932, p. 20.

449 Le M., mars 1925.

450 Le M., juin 1931, p. 20.

451 Le M., mars 1932, p. 18.

véritable « culte de l'armée » fut entretenu tout au long de la période étudiée. Le but est de susciter le crainte de « l'homogénéité » et de la « force physique des français ». Les catholiques veulent participer à cet effort car il s'alarme de ce que depuis « la guerre, notre race française s'est amoindrie et déprimée[452]. »

L'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton ne se limite pas à forger les corps et les esprits mais apporte aux futurs conscrits des cours de préparation militaire. Depuis 1908, une section, intégrée au MC, se donne pour objet de préparer les jeunes au service militaire. Le patriotisme se veut une contribution concrète à la défense nationale. L'OJC ne fait qu'adhérer aux recommandations de la direction de la FGSPF qui dans l'article 2 de ses statuts affirme vouloir « préparer ainsi au pays des générations d'hommes robustes et de vaillants soldats[453]. » C'est ainsi que tous « les 15 jours à Vincennes[454] » des cours de tir ont lieu. Des cours théoriques se déroulent au 96, rue de Paris. Les cours de gymnastique sont également très sollicités. Tous les ans des jeunes gens passent le brevet de préparation militaire élémentaire (BPME) qui est reconnu par les autorités militaires. En effet, en formant des « soldats modèles et disciplinés dont la France a besoin[455] », la préparation militaire « facilite l'obtention de galons, tout en dispensant de beaucoup de corvées désagréables[456] » à ceux qui obtiennent ce brevet.

A la fin des années trente, les tensions internationales croissant, les responsables de l'OJC insistèrent de nouveau sur l'utilité d'une telle formation. « Avec les événements actuels la préparation militaire devient de plus en plus utile. Jeunes, venez vous instruire, vous trouverez au "Michaël-Club", tout ce qui vous est indispensable, fusil Lebel, modèle 1.916, masques à gaz M2 et A.R.S., appareil de téléphone de campagne, cartes d'Etat-

---

452 Le M., octobre 1925, p. 9.

453 *Annuaire* 1914 de la FGSPF, p. 7.

454 Le M., janvier 1930, p.19.

455 Le M., avril 1926, p. 14.

456 Le M., avril 1929, p. 21.

major, boussoles, séances d'entraînement pour les épreuves physiques et séances de tir dans les stands militaires[457]. »

Les activités sportives si elles sont moins militarisées que lors du début du siècle (adhésion à l'esprit de revanche) contiennent toujours un lien avec la formation militaire. Certes, elles ont rompu petit à petit avec la confusion qui existait entre la gymnastique et les exercices militaires[458], après la première guerre mondiale. Une véritable pédagogie est appliquée à Charenton. « Le sport est l'éducation du corps en liberté, sans rigidité, sans guindage. La discipline sportive n'est pas la discipline militaire comme on la comprend généralement[459]. » Cependant, le patriotisme des catholiques charentonnais passe donc aussi par le maintien de la militarisation d'une partie du sport autant que par le culte des "martyrs" étudié dans la première partie alors que celui des Ivryens se limite à prôner le respect de l'ordre établi.

---

[457] Le M., juillet-août-septembre 1938, p. 19.

[458] Maurice Crubelier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, op. cit., p.194.

[459] Le M., juillet 1922, p. 365.

Chapitre VII

Les colonies de vacances.

L'étude de ces deux patronages ne saurait être complète sans la présentation des colonies de vacances. D'autant plus que la colonie paroissiale « n'est pas une institution autonome, dissociée des autres oeuvres[460]. » Elle est partie intégrante des oeuvres de jeunesse et y puise la grande majorité de ces colons. En effet, les patronages paroissiaux ne pouvaient faire l'impasse sur les grandes vacances d'été. Puisque « le patronage [doit] remplacer l'école le jeudi et les dimanches[461] », il eût été paradoxal de laisser les enfants "traîner les rues" de la mi juillet au premier octobre. Assurément, certains patronages ouvrent l'été mais les autorités ecclésiastiques encouragèrent les curés à profiter de cette grande plage de temps libre pour organiser des colonies de vacances « à moins de difficultés réelles[462] ». Les patronages catholiques vont à partir du début du siècle rapidement développer de telles structures, mais les catholiques ont été précédés par les protestants et les colonies scolaires. L'initiative en France revient d'après Philippe-

---

[460] Hubert corinne, *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République*, Mémoire de maîtrise, université Paris VIII, 1986, p. 32.

[461] Maurice Crubelier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, op. cit., p. 312.

[462] AHAP, 8 K 1,2 (f) : *Règlement diocésain des patronages de garçons du diocèse de Paris* ordonné par le cardinal Amette le 27 avril 1914. Article 26

Alexandre Rey-Herme[463] au pasteur Lorriaux qui créa en 1881 "l'Oeuvre des trois semaines". Deux ans plus tard, Edmond Cottinet, alors administrateur de la caisse des écoles du neuvième arrondissement de Paris, lança les premières colonies scolaires laïques. C'est à l'abbé de Pitray, directeur du patronage Olier depuis 1896 (patronage situé place Saint-Sulpice à Paris) que P.A. Rey-Herme attribue la création de la première colonie d'un patronage catholique, mais bien après les protestants et les laïques puisque la "colonie Edouard" ne fut fondée qu'en 1897. Ensuite, les créations se généralisèrent. Corinne Hubert donne des chiffres qui révèlent une évolution rapide[464]. En 1905, 31 colonies catholiques parisiennes étaient recensées. En 1929, l'Union Nationale des Colonies de Vacances, fondée en 1909, comptait 65 oeuvres dans le diocèse de Paris[465]. Pascal Ory note que les dirigeants des organisations de gauche « avaient l'impression de s'être laissés distancer par les organisations catholiques prépondérantes depuis 1912 au sein de l'Union Française (ex. Union nationale) des Colonies de vacances et oeuvres de plein air, principal organisme du secteur[466]. » Les catholiques ont donc largement rattrapé leur retard, mais le décalage avec le nombre de patronage (196 patronages de garçons en 1911 dans le diocèse de Paris[467]) démontrent la difficulté rencontrée par les directeurs de patronages pour trouver les locaux et les financements nécessaires à une telle oeuvre; ainsi les colonies resteront l'apanage et « le prolongement nécessaire des grands patronages urbains[468] ».

---

[463] Rey-Herme Philippe-Alexandre, *Colonies de vacances, origines et développements*, Saint-Etienne, édité par l'auteur, 1954, 524 p.

[464] Hubert Corinne, *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République*, p. 33.

[465] Nous n'avons pu savoir si les colonies d'Ivry et de Charenton étaient affiliées à l'Union Nationale des Colonies de Vacances (UFCV) et qui rassemblait les colonies catholiques. Cette Union deviendra à partir de 1934, l'Union Française des Colonies de Vacances et des Oeuvres de Grand Air (UFCVOGA).

[466] Ory Pascal, *La belle illusion, culture et politique sous le signe du Front populaire 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, p. 766.

[467] Liste publiée dans le *Manuel des Oeuvres, Institutions religieuses et charitables de Paris*, Paris, Poussielgue, 1911, p. 200. AHAP, us 73.

[468] Cholvy Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, numéro 181, juillet-décembre 1982, p. 244.

Ceux d'Ivry et de Charenton semblent répondre à ce qualificatif puisqu'ils organiseront des colonies de vacances pour leurs patronés et cela dès avant la guerre de 14-18. Cet effort sera poursuivi durant tout l'entre-deux-guerres, il n'y aura pas un seul été sans colonie de vacances. Ces patronages catholiques seront les premiers organismes de jeunesse d'Ivry et de Charenton à envoyer des enfants en colonies de vacances. Corinne Hubert qui a recensé l'ensemble des colonies des communes de l'actuel Val-de-Marne (ex-Seine) sous la Troisième République essaie notamment de nous fournir les dates des premiers séjours - "essaie", car il est difficile, les archives étant lacunaires, d'être précis. Pour Ivry, le premier séjour apparaissant clairement dans les archives est organisé en 1905 avec 9 enfants du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul. A Charenton, il faudra visiblement attendre 1909 pour que l'OJC dispose d'une colonie de vacances mais avec un effectif plus important (une cinquantaine d'enfants envoyés en Auvergne, à la villa Saint-Jean). Mais bien que précurseurs dans leur commune, ces oeuvres paroissiales restent très fragiles. Les premiers séjours des patronages d'Ivry-Centre et de Charenton subissent une grande fluctuation selon les années quant au lieu et quant au nombre de colons. De 1911 à 1913, la colonie du patronage d'Ivry-Centre changera trois fois de lieu (à Pornichet, Préfailles puis Pornic[469]) et ses effectifs ne dépasseront pas 25 garçons par été. Pour Charenton, Corinne Hubert a recensé pas moins de quatre lieux différents de résidence entre 1909 et 1913 (L'Auvergne en 1909, la Savoie en 1910, l'Eure l'année suivante et la Manche pour les deux années restantes). Il faudra attendre pour les deux patronages les cures de l'abbé Parturier pour l'un et de l'abbé Garin pour l'autre pour voir cette institution prendre son essor et se stabiliser.

[469] AM Ivry-sur-Seine 9, Meuret Edouard, *Histoire de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901-1935*, op. cit.

A - Deux colonies de vacances modèles.

Les deux curés vont, en effet, permettre à ces patronages d'avoir un lieu fixe en mettant à leur disposition des colonies qu'ils ont créées au cours de postes précédents. L'abbé Parturier offrit, en 1914, lors de sa nomination à Charenton, aux membres de l'OJC les locaux de "Ciel de France". Pour l'OJC, cet apport deviendra définitif en 1931, lorsque Paul Parturier fera don de cette demeure à la société civile immobilière, propriétaire des locaux paroissiaux[470]. En ce qui concerne les colonies catholiques de la ville d'Ivry, l'initiative la plus marquante fut celle de l'abbé Garin. Alors administrateur de la chapelle du Petit-Ivry, il fonda en 1911 la colonie "la belle étoile" en Savoie dans sa commune de naissance, à Mercury-Gemilly pour les enfants des patronages de la chapelle. En était-il le propriétaire comme Paul Parturier l'était de "Ciel de France"? Nous n'avons pu trouver de réponse. Mais l'abbé Garin en fit bénéficier les enfants du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul lorsqu'il fut nommé curé de leur paroisse en 1921 et ce jusqu'à son départ en 1930. Alors, les difficultés ont réapparu et les responsables du patronage durent trouver un autre lieu de résidence. Le nouveau directeur, l'abbé des Graviers, réussira néanmoins à organiser une colonie chaque été, mais dans des conditions beaucoup plus difficiles et pour des effectifs beaucoup plus réduits que ceux du temps de "La belle étoile".

« Ciel de France ».

L'abbé Parturier devient curé de la paroisse Saint-Pierre de Charenton en juin 1914. Ses nouveaux paroissiens et spécialement ceux de l'oeuvre de jeunesse pourront grâce à lui bénéficier, même durant la guerre[471], des séjours de la colonie "Ciel de France". Cette dernière a été créée dans une maison appartenant à la famille de l'abbé Parturier en

---

[470] Le M., février 1931, p. 18.

[471] D'après Corinne Hubert, l'ouverture de "Ciel de France" durant les années de guerre est une exception parmi les colonies des environs qui fermèrent pour la plupart, in *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République,* op. cit., p. 48.

Normandie sur le territoire de la commune de Saint-Aubin en 1913. L'abbé était alors premier vicaire à la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Paris. La colonie de "Ciel de France" n'est pas sa première expérience en tant qu'organisateur de colonie de vacances. Déjà en 1891, il emmena « des élèves fatigués du petit séminaire de Notre-Dame des champs[472] », où il était professeur, se reposer en colonie de vacances. L'abbé Parturier fut donc l'un de ses prêtres qui comprirent assez tôt l'importance pour les enfants et pour les oeuvres de jeunesse catholique de ces "internats de vacances".

La propriété de "Ciel de France", située en bord de mer, fut, après quelques aménagements, tout à fait adaptée à un tel accueil. En 1925, l'inventaire des locaux de cette colonie publié dans *Le Michaël*[473] nous le confirme : d'après le bulletin paroissial, celle-ci dispose d'un grand bâtiment, d'un réfectoire de 32 lits, d'un autre de 13 lits et d'une grande salle. Deux autres pavillons contiennent à eux deux 36 lits. A ces dortoirs, il faut ajouter trois chaumières qui servent de cuisine et de réfectoire. "Ciel de France" a une capacité d'accueil qui avoisine les 80 personnes. La courbe des effectifs de cette colonie croît régulièrement. Mais pointes et creux demeurent pour la plupart inexpliqués. Nous pouvons constater cependant que le nombre des séjours diminue à partir de 1931. On passe de six séjours à cinq. Puis à quatre à partir de 1935 et à trois à partir de 1937, mais sans que cela coïncide forcément avec une chute des effectifs (cf. la courbe les années 1936 et 1937). Entre 1913 et 1939, "Ciel de France" accueillera 5 556 colons, soit en moyenne 205 par été.

En 1926, les six séjours coïncident à peu près avec cette moyenne puisqu'ils reçurent 219 enfants. La répartition entre ces séjours fut la suivante[474] : La colonie des grands jeunes gens (du 10 juillet au 25 juillet) accueillit 20 colons; la première colonie des

---

[472] Hubert Corinne, *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République*, op. cit., p. 32.

[473] Le M., octobre 1925, p. 9.

[474] Chiffres fournit par *Le Michaël* du mois de novembre 1926, p. 17.

écoliers (du 27 juillet au 17 août), 72; la deuxième (du 18 août au 9 septembre), 61; et enfin la troisième (du 9 au 29 septembre) 26, soit un total de 179 garçons. A ces derniers, il faut ajouter 40 filles dont 30 vinrent durant la deuxième colonie des jeunes garçons et 10 durant la troisième. Logiquement, les effectifs par séjour ne cesseront d'augmenter quand le nombre de séjour diminuera. Ainsi, pour l'été 1937, c'est presque une centaine de colons par séjours qui se rendent à "Ciel de France".

Refusant d'être mixte, "Ciel de France" réserve le pavillon Jeanne d'Arc aux filles (ce pavillon changera de nom et sera appelé à partir de 1928 "la maison grise"). Leur nombre diminua et l'un de leur séjour fut même supprimé en 1935. Les filles de la paroisse Saint-Pierre de Charenton disposent, il est vrai, d'une autre colonie catholique réservée aux membres du patronage du "10, rue des bordeaux" tenu par les Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul. Située à Saint-Valéry-en-Caux, à la maison "La providence", depuis au moins 1921[475] elle accueillit 100 enfants[476] en 1931 et 60 filles[477] en 1934. Distante d'une quinzaine de kilomètres de "Ciel de France", des visites purent être organisées, ainsi cette visite[478] de 45 filles de la colonie de Saint-Valéry-en-Caux à Saint-Aubin en 1926. Cette proximité permit également au curé de suivre assez facilement les deux colonies simultanément.

La principale colonie de la paroisse reste donc et de loin "Ciel de France". Cette colonie est même la plus importante de tout Charenton puisqu'elle ne souffre que d'une faible concurrence du patronage municipal. La colonie de ce dernier, d'après les chiffres de Corinne Hubert, a, entre 1910 et 1934, reçu 1239 enfants soit en moyenne 52 colons par été. Sa capacité d'accueil est donc très inférieure à celle de la colonie de l'OJC.

La durée moyenne des 6 séjours de la colonie paroissiale en 1925 tourne autour de 20 jours; cela variera très peu puisque celle des 3 séjours de 1934 avoisine les 24 jours. Les

---

[475] Année où *Le Michaël* en fit pour la première fois mention. Le M., septembre 1921, p. 165.

[476] Le M., mars 1932, p. 4.

[477] Le M., avril 1934, p. 22.

[478] Le M., septembre-octobre 1926, p. 19.

séjours ne dépassent que de peu les trois semaines. Néanmoins, une certaine souplesse dans l'organisation permettait aux colons qui le désiraient de prolonger leur séjour. Ainsi le compte-rendu des colonies de 1928 paru dans le bulletin paroissial précise que « 250 colons auront passé une période de 15 jours, 3, 6 ou 9 semaines[479] » à "Ciel de France". L'annonce des différents séjours publiée en 1936 précise aussi qu'il est possible de demander des « prolongations »[480] de séjours.

Pour devenir colons à "Ciel de France", il était nécessaire d'avoir plus de dix ans[481]. Les âges des colons couvraient donc l'ensemble des âges de l'OJC à partir de 10 ans. Des jeunes gens (lors du séjour de juillet), mais aussi des adultes, "les anciens" pouvaient se rendre à "Ciel de France". En effet, à partir de 1928, la "maison grise" accueille des ménages durant le mois de juillet, cinq logements leur étant réservés[482]. Ainsi "Ciel de France" s'adapte totalement à la réalité de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton.

L'appartenance à l'OJC n'est pas une condition obligatoire. Des enfants viennent d'autres paroisses. Ainsi *Le Michaël* précisent que « des centaines de colons affluent chaque année de Charenton, de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, de Saint-Philippe du Roule, de Vincennes, de Vitry, de Rouen, etc., etc.[483]. » Cette liste n'est pas le reflet du hasard mais celui des contacts noués par l'abbé Parturier au cours de ses différentes nominations. Nous pouvons remarquer que des liens subsistent à travers "Ciel de France" avec son ancienne paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. Autre exemple : la mutation de l'abbé Marcus à Vitry n'empêchera pas ce dernier d'emmener des enfants de sa nouvelle paroisse à "Ciel de France" et de conserver ainsi des contacts avec l'OJC dont il a été directeur-adjoint de 1907 à 1921. Afin de perpétuer les amitiés nouées lors de la colonie, une rubrique intitulée « La

---

[479] Le M., septembre-octobre 1928, p. 15.

[480] Le M., mai 1936, p. 17.

[481] Le M., juillet-août-septembre 1935, p. 4.

[482] Le M., juin 1929, p. 19.

[483] Le M., octobre 1924, p. 217.

page de "Ciel de France" » fut créée en 1933. La finalité de cette rubrique était de fournir aux colons de l'OJC « des nouvelles des anciens colons et même des jeunes n'habitant pas Charenton[484]. »

« La belle étoile » et les autres...

Le patronage de garçons d'Ivry-Centre va lui aussi être doté d'une colonie de vacances d'importance. Il s'agit de la colonie de "La belle étoile" située en Savoie dans le hameau de Chevron sur le territoire de la commune de Mercury-Gemilly. Fondée par l'abbé Garin, elle ne sera ouverte aux enfants d'Ivry-Centre qu'à partir de la fin de la première guerre mondiale et cela jusqu'en 1930. Toutefois, l'histoire de cette colonie remontait déjà à quelques années auparavant. C'est en 1912 que les premiers séjours y furent organisés. L'abbé Garin était alors administrateur de la chapelle Notre-Dame de l'Espérance du Petit-Ivry et ce furent donc les enfants du patronage de ce quartier qui en profitèrent. Après la guerre, la colonie s'ouvrit à l'ensemble des patronages catholiques de la ville[485] et, ainsi, plusieurs enfants du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul y furent envoyés. La nomination de l'abbé Garin comme curé de la paroisse d'Ivry-Centre a renforcé les liens entre ce patronage et "La belle étoile". C'est la fin des petits séjours ouverts à un nombre réduit de colons.

Les patronages de la paroisse d'Ivry-Port et de la chapelle du Petit-Ivry organisant indépendamment leur propre colonie[486], la "belle étoile" va, alors, devenir "la" colonie du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul. Durant la cure de Jean Garin à la paroisse d'Ivry-Centre, c'est-à-dire neuf années, elle permit l'accueil de 1080 enfants soit en moyenne 120 enfants par été.

---

[484] Le M., avril 1933, p. 24.

[485] Hubert corinne, *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République*, op. cit., p. 176.

[486] A partir de 1923 pour le premier et 1925 pour le second.

Effectifs de la colonie de vacances "Ciel de France"[487] (1913 - 1939)

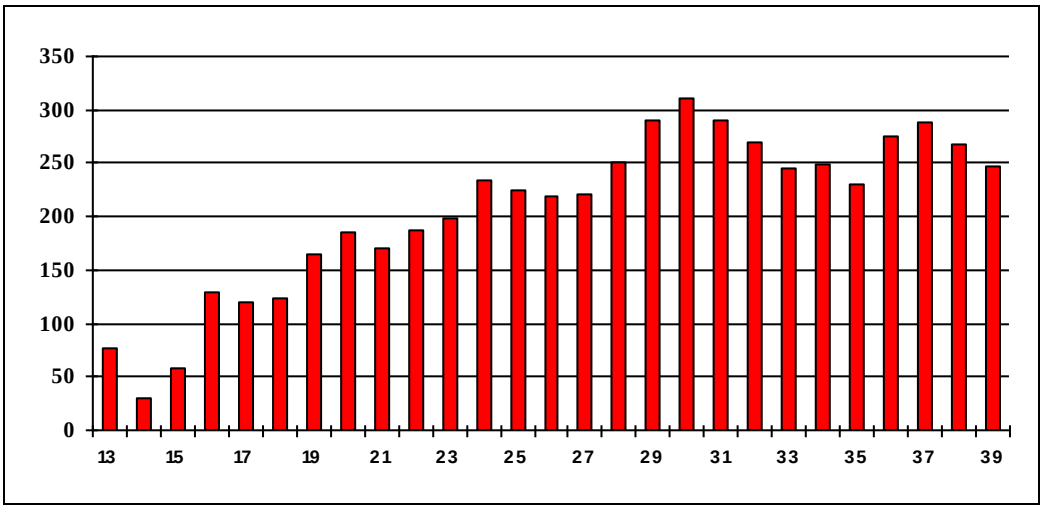

Effectifs des colonies d'Ivry-Centre[488] (1905-1937)

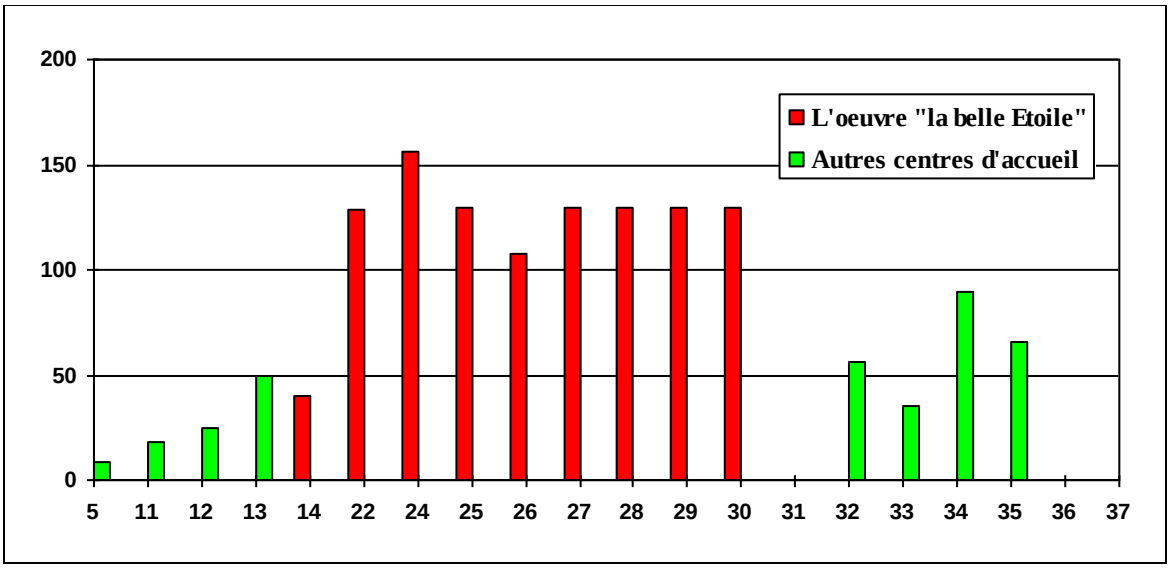

487 Sources : supplément au numéro de février-mars 1962 de *Messages 96* : Les cinquante ans de "Ciel de France". AHAP Carton Ba 19 - Charenton. Le chiffre de 1926 retenu (219) a été puisé dans *Le Michaël* du mois de novembre 1926 qui paraît plus proche de la réalité que celui rapporté dans le numéro de *Messages 96* et dans le mémoire de Corinne Hubert (qui donnait un chiffre de 170 présences). Le reste des chiffres concorde entre ceux du *Michaël* et ceux de *Messages 96*.

488 Sources : Corinne Hubert, ainsi que le bulletin paroissial et *le Courrier du patronage*.

La capacité d'accueil de cette colonie est donc inférieure à celle du patronage de Charenton. Composée d'un bâtiment à deux étages - avec un réfectoire au rez-de-chaussée et trois dortoirs au premier -, d'une annexe contenant quelques chambres individuelles, "la belle étoile" ne peut recevoir plus de 60 pensionnaires à la fois[489]. Autre particularité par rapport à "Ciel de France", les colons sont reçus en deux vagues successives d'une durée d'un mois chacune. Le premier séjour, organisé au mois d'août, est réservé aux filles, sous la direction du curé et « d'une demoiselle[490] ». Le mois suivant, c'est au tour des garçons, cette fois sous la responsabilité du directeur du patronage, avec l'aide de séminaristes[491]. Il est à noter que le nombre de filles reçues à la colonie est supérieur à celui des garçons. Ainsi, en 1922, le *Bulletin paroissial*[492] nous indique que 78 filles, contre 51 garçons, se sont rendues à "la belle étoile". Cela est à mettre en parallèle avec l'attention accordée par les prêtres à ce patronage de filles, qui, s'y l'on en croit le nombre de pages réservées au compte-rendu de ces activités dans le *Bulletin paroissial*, est supérieure à celui des garçons (cf. *supra* chapitre II). Il est donc logique que les filles de ce patronage, sur lequel semble porter l'essentiel des efforts de Jean Garin, soient plus nombreuses à partir en colonie. Malgré la disparition de ce déséquilibre (78 filles contre 78 garçons en 1924)[493], le curé de Saint-Pierre-Saint-Paul décida, à partir de 1929, de n'accueillir à la villa de Chevron que les filles de la paroisse. Cette décision est motivée par le souci de « répondre au désir de beaucoup de famille » qui souhaitent voir la durée des séjours s'allonger. C'est ainsi que « les colonies de 1929 [durèrent] quarante-cinq jours avec retour facultatif au bout d'un mois[494] ». Cet allongement rendit impossible la tenue du second séjour du mois de

---

[489] AD 94, 9J-Ivry-6C5, Brochure *La belle étoile*, 1930, p. 6.

[490] B.P.d'I.C., juin 1923, p. 202.

[491] Garin Jean (abbé), *Histoire d'Ivry sur seine des origines à nos jours*, Paris, Gabalda et fils, 1930, p. 682.

[492] B.P.d'I.C., octobre 1922, p. 89.

[493] B.P.d'I.C., novembre 1924, p. 7.

[494] B.P.d'I.C., décembre 1928, p. 149.

septembre. Un autre centre fut donc ouvert à partir de l'été 1929 à Moutiers, toujours en Savoie, afin d'y accueillir les garçons du patronage. Cette nouvelle structure fut intégrée à l'Oeuvre "la belle étoile". Celle-ci dispose, outre ce nouveau centre, de celui de Chevron (réservé aux filles) et de celui de Montfermeil (Seine et Oise) qui accueille les filles de l'orphelinat Saint-Frambour d'Ivry tenue par les Soeurs de Saint-André[495].

L'organisation de ces colonies est donc différente de celle de "Ciel de France". Leurs séjours sont plus longs mais moins nombreux. Cette différence tient sans doute à des besoins spécifiques à la population ouvrière de la paroisse d'Ivry-Centre. Cet allongement de la durée permet de pallier aux difficultés rencontrées par les familles pour encadrer et surveiller leurs enfants durant la période des congés scolaires, même si le nombre de places offertes ne pouvait répondre à l'ensemble de la demande.

Sur Ivry, les familles avaient le choix entre plusieurs colonies de vacances. D'autres organismes suivirent l'exemple initié par les catholiques. Deux institutions concurrencèrent l'effort des catholiques : l'association Les Petits Ivryens à la Campagne (PIC) et l'Oeuvre des Vacances Populaires Enfantines (OVPE), que la presse paroissiale appelle l'Oeuvre des vacances ouvrières enfantines[496]. Ces deux colonies ont été fondées avec l'aide de la mairie, mais sous des municipalités différentes. Fondée en 1918, l'oeuvre des PIC est présidée par l'industriel Ivryen Bourdeau, maire d'Ivry entre 1920 et 1925. Sous son mandat, l'Oeuvre prit rapidement de l'ampleur (45 colons en 1918 et 225 en 1924). Sa défaite en 1925 ne ralentit pas la croissance de cette colonie. Elle s'occupe en 1931 de 547 enfants. Le *Bulletin de la paroisse d'Ivry-Centre* déplore que l'esprit « de l'oeuvre des Petits Ivryens [soit] la neutralité[497], » mais les relations avec les ecclésiastiques d'Ivry seront bien meilleures

[495] B.P.d'I.C., mars 1929, p. 245.

[496] B.P.d'I.C., mars 1929, p. 195.

[497] B.P.d'I.C., mars 1929, p. 195.

qu'avec la colonie des OVPE. En effet, l'abbé des Graviers, en 1934, sera très clair quant à la distinction à faire entre les deux colonies. « Nous ne portons pas un jugement semblable sur les autres colonies qui essaient de donner de saines vacances aux enfants. Il faut noter après nos colonies catholiques [...] la colonie des Petits Ivryens à la campagne, qui tout en étant une organisation neutre laisse toute liberté actuellement aux enfants pour aller à la messe[498]. » L'abbé des Graviers, à plusieurs reprises, put même rencontrer les enfants de cette colonie lors de l'été 1935[499].

Autant dire que les relations sont bien meilleures avec la colonie de l'ancien maire de droite, qu'avec celle de l'Oeuvre des Vacances Populaires Enfantines. Le bulletin paroissial ne cesse de mettre en garde les enfants contre son « inspiration exclusivement communiste », et ses « chants révolutionnaires[500] ». Les catholiques ne pourront que constater la progression des effectifs de cette colonie qui devra néanmoins attendre le milieu des années trente pour atteindre les effectifs de la colonie des Petits Ivryens à la Campagne (92 colons en 1925, 310 en 1931 et 600 en 1939). Le travail de Corinne Hubert[501], qui nous a fourni les effectifs des colonies laïques, permet de mettre en évidence la force des patronages des colonies catholiques de cette ville. Celles-ci ne seront, en effet, distancées par leurs concurrentes laïques qu'en 1931 après le départ de l'abbé Garin et de sa colonie de "la belle étoile". Auparavant, l'ensemble des colonies catholiques domine sur Ivry. Ainsi, elles accueillirent 361 enfants[502] durant l'été 1928. Ce total dépasse celui des OVPE (228) et des PIC (320)[503].

---

498 C.du P., mai 1934, p. 11.

499 C.du P., juillet 1935, deuxième quinzaine, p. 4.

500 C.du P., mai 1934, p. 11.

501 Hubert corinne, *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République*, op. cit., pp. 141-147 et 170-176.

502 Le plus gros contingent fut envoyé à Chevron et à Moutiers (170 enfants).

503 B.P.d'I.C., mars 1929, p. 194.

La perte pour le patronage d'Ivry-Centre de la colonie de "la belle étoile" mettra fin à la petite supériorité des colonies catholiques. Ainsi en 1932, le total[504] des enfants d'Ivry qui partirent dans les colonies catholiques est tombé à 250; loin derrière les effectifs des Oeuvres de Vacances Populaires Enfantines (331) et de celui de la colonie des Petits Ivryens à la Campagne (547 pour l'été 1931) qui continuent leur expansion.

La cause principale de cet affaiblissement des colonies catholiques est liée à l'absence d'une solution de remplacement ayant la même capacité d'accueil que "la belle étoile". Entre 1930 et 1932, le nombre des places proposées diminuèrent de moitié. En 1932, trente places furent proposées aux filles à Saint-Flour dans le cantal et trente places pour les garçons à Sully-sur-Loire dans le Loiret[505]. Le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul eut de grandes difficultés pour continuer à organiser des colonies de vacances. De 1930 à 1937, six centres de vacances se succédèrent. Le centre de Sully-sur-Loire qui reçut les garçons ne pouvait convenir : nous « étions très bien, mais trop petitement logés pour augmenter le nombre des colons[506]. » L'abbé des Graviers multiplia dans la presse paroissiale les appels afin de rechercher un lieu d'accueil. Dans le numéro de février 1933 du *Bulletin paroissial*, le directeur du patronage ne cachait pas son inquiétude et avouait ne pas savoir où les colons se rendraient l'été suivant. Mais ses appels furent entendus et deux mois plus tard, l'abbé des Graviers annonce qu' « un bienfaiteur de la paroisse veut bien, [...] nous laisser une grande partie de sa propriété pour que nous puissions y passer notre temps de colonie[507]. » Trente-cinq enfants en 1933 furent ainsi accueillis pour un mois dans le château de Sauveboeuf près d'Aubas en Dordogne.

Alors que se développait "Ciel de France", les responsables du patronage d'Ivry-Centre se contentaient, eux, d'une petite colonie. Les années suivantes, d'autres centres

---

504 B.P.d'I.C., juillet-août 1933, p. 973.

505 B.P.d'I.C., septembre-octobre 1932, p. 800.

506 C.du P., avril 1934, p. 19.

507 B.P.d'I.C., avril 1933, p. 912.

furent ouverts. Ainsi, le nombre de places disponibles au château de Sauveboeuf augmenta et en 1935, cinquante-quatre "grands" garçons qui purent y être conduits, « auxquels il faut ajouter une douzaine de petits à Loisial[508] ».

L'organisation des colonies est donc rendue très aléatoires à Ivry du fait de l'absence d'un lieu d'accueil suffisamment grand pour répondre à la demande. La période de la "belle étoile" fut donc celle de l'apogée des colonies d'Ivry-Centre. Mais le lieu n'est pas le seul responsable des difficultés. Le manque de moyens financiers empêcha le directeur d'innover et de développer les capacités d'accueil du château de Sauveboeuf. Pourtant, ce centre était considéré, par l'abbé des Graviers, comme l'endroit « idéal pour y établir une colonie ». Mais c'est « fort bien d'avoir un château où résider, encore faut-il prévoir tout un matériel pour les dortoirs et les services généraux[509]. » Si des lits, des tables, des bancs furent achetés, les difficultés financières empêchèrent Sauveboeuf de devenir la réplique de Chevron. Des lits manquent, la cuisine est aussi inadaptée, etc.. Et ce n'est pas l'organisation des camps scouts, à partir de 1935, qui suffiront à compenser la perte de la "Belle étoile". Par contre, à "Ciel de France", les travaux financés par l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton permirent à cette colonie de recevoir un nombre croissant de colons.

Tentative de comparaison budgétaire.

Le manque de données statistiques ne permet pas d'étudier précisément le budget des colonies. Les maigres données chiffrées recueillies ne fournissent que des échelles de grandeur. Mais on s'aperçoit que les colonies de la paroisse d'Ivry et de Charenton se différencient aussi par leur budget, leur mode de financement. Leur budget reflète la réalité de la jeunesse encadrée. Nous disposons des recettes de la colonie de l'été 1934 d'Ivry-

---

[508] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 15.

[509] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 14.

Centre, fournies par *le Courrier du patronage*[510]. Or les contributions des familles ne représentent que 26 % de l'ensemble des recettes qui s'élèvent à 22 500 francs. La grande majorité provient de dons (48 %, environ 10 000 francs). Le reste est constitué par les recettes de la kermesse organisée pour financer la colonie (22%) et par des subventions (4%). Corinne Hubert nous informe que "la belle étoile", plusieurs années auparavant, recevait déjà des subventions du département[511]. Pour celles d'Ivry, elles ne pouvaient en aucun cas être fournies par la mairie car, d'après *le Courrier du patronage*, celle-ci « refuse les subventions pour les colonies autres que celle des "Vacances populaires"[512] ». Le total des recettes de la colonie d'Ivry-Centre de l'été 1934 permet d'établir une "mauvaise" comparaison avec les recettes de "Ciel de France". "Mauvaise" comparaison, car nous n'avons pu trouver que celles de 1923! Mais remarquons que cette colonie plus importante que "Ciel de France" disposaient de recettes s'élevant à 33 127 francs dont 8 000 de dons (24 %). La différence des sources de financement, entre les deux colonies, est flagrante. D'autres part, à Ivry-Centre, il semble que la contribution des familles soit beaucoup plus faible que celle demandée aux familles de Charenton.

A Charenton, le prix par journée demandé est de 12 francs[513] en 1930, (8 francs[514] en 1925). Ce qui pour un séjour de 24 jours exige des familles de payer 288 francs. A Ivry-Centre, le prix par journée demandé aux parents est beaucoup moins élevé. En 1922, le prix par jour est de 4 francs[515] par jour et par enfant, en 1934, de 7 francs[516] par jour auquel il

---

510 C.du P., octobre 1934.

511 Hubert corinne, *Les premières colonies de vacances de l'actuel Val-de-Marne sous la troisième République*, op. cit., p. 64. Ces subventions étaient indifféremment distribuées entre les colonies qu'elles soient confessionnelles ou pas.

512 C.du P., février 1935, p. 11.

513 Le M., juin 1930, p. 21.

514 Le M., juin 1925.

515 B.P.d'I.C., janvier 1922, p. 10.

516 C.du P., janvier 1934, p. 10.

faut ajouter 20 francs d'inscription. La durée des séjours étant plus long pour les colonies d'Ivry, la somme payée par les familles est équivalente à celle payée par les parents des colons de "Ciel de France".

Cependant, le directeur du patronage d'Ivry-Centre tient compte des difficultés de paiement des familles. Car « une question d'argent ne doit pas arrêter une maman qui voudrait me confier son enfant en colonie[517]. » Pour éviter les difficultés de paiement, le directeur du patronage propose aux familles « des carnets de prévoyance ». Sorte de « petit livret d'épargne[518] », ce carnet permet aux familles de financer la colonie tout au long de l'année en achetant des timbres de « trois ou quatre francs[519] » chaque semaine. Le reste du coût des colonies est supporté par des appels aux paroissiens soit directement (organisation de souscription[520], proposition de parrainer un ou plusieurs colons[521]), soit indirectement par le biais de kermesses organisées « au profit des colonies de vacances »[522].

A Charenton, le cadre paroissial sert aussi à organiser des initiatives permettant de financer les colonies, mais à la différence d'Ivry, aucune mesure de paiement échelonné n'est prévue. Aucun problème de paiement par les familles ne transparaît à travers la lecture du *Michaël*.

---

517 C.du P., février 1936, p. 12.

518 C.du P., février 1936, p. 14.

519 B.P.d'I.C., décembre 1928, p. 149.

520 B.P.d'I.C., mars 1929, p. 195.

521 B.P.d'I.C., décembre 1928, p. 149.

522 C.du P., juin 1934, p. 5.

B - Des colonies intégrées au sein des patronages.

A Ivry comme à Charenton, la colonie de vacances est un élément intégré au patronage. Si l'adhésion au patronage n'est pas obligatoire (néanmoins « Nous n'acceptons que des chrétiens...[523] »), les colons sont essentiellement recrutés au sein des patronages, ou au sein des écoles paroissiales. Les colonies sont présentées comme étant celles du patronage ou de l'oeuvre de jeunesse (« Notre colonie[524] »). A Ivry, on conçoit la colonie comme le « couronnement » du patronage. C'est en effet dans ce cadre de vie collective que « les patronnés peuvent pendant quelques semaines vivre à plein la vie du patronage[525] ». D'ailleurs, l'encadrement des colons est assuré par les directeurs des patronages. Les curés Parturier et Garin occupent chacun dans sa colonie un rôle important. C'est eux qui en sont responsables et chaque été, ils y résident le temps d'un séjour. Les vicaires, directeurs de l'OJC et du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, assistent, néanmoins, le curé. A Ivry, le rôle dirigeant du curé disparaîtra après le départ de Jean Garin. C'est le directeur du patronage, l'abbé des Graviers, qui prendra le relais et c'est lui qui dirigera et organisera les colonies de vacances.

A Ivry, la colonie est conçue comme une récompense pour les enfants qui durant l'année ont eu un comportement jugé correct par les prêtres. La colonie sert donc de moyen de pression sur les patronés durant l'année et n'y vient pas qui veut. « Etant donné que la colonie est à la fois un temps de repos et aussi une récompense, M. l'abbé se réserve le droit de ne pas accepter un enfant qui ne le mériterait pas[526]. » Tout au long de l'année, la colonie est présentée comme l'un des atouts majeurs du patronage. Les souvenirs de la dernière colonie sont entretenus et la suivante est dès le printemps préparée dans le cadre du

---

[523] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 17.

[524] C.du P., avril 1934, p. 19.

[525] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 12.

[526] B.P.d'I.C., avril 1932, p. 279.

patronage. Le *Bulletin paroissial* puis *le Courrier du patronage* publient à chaque rentrée scolaire le compte-rendu de la colonie. Il arrive que certaines années « le journal de la colonie » soit publié par épisode mois après mois (« Sa lecture fera revivre ces beaux jours trop tôt écoulés[527] »). Des réunions préparatoires, avec les colons et leurs parents, sont aussi organisées. A cette occasion, le « film de la colonie » de l'été passé est projeté. Le contact entre les parents et les prêtres est souhaité afin de préparer les enfants à la séparation et à contribuer à ce qu'un « véritable esprit de famille[528] » s'instaure lors de la colonie.

A Charenton, la colonie "Ciel de France" est elle aussi intégrée dans l'OJC. Comme à Ivry, des comptes-rendus paraissent dans la presse paroissiale. "Ciel de France" occupe une place privilégiée en étant l'un des éléments les plus efficaces pour renforcer l'union "familiale" recherchée entre tous les membres de l'oeuvre. L'organisation de camps scouts ou de toute autre section est refusée. Les enfants, quels que soient leur âge et leur section, s'ils désirent partir en vacances avec l'OJC, n'ont pas d'autres choix que la colonie de Saint-Aubin. Durant l'année (refus de sections autonomes par rapport à l'OJC)[529] comme durant l'été, la « fusion des éléments divers est exigée pour la vitalité réelle et durable de notre belle jeunesse dans l'unité et d'esprit et de coeur[530]. » Durant la colonie, des soirées récréatives sont organisées par la muse de l'OJC, dont les membres le temps d'un week-end viennent séjourner à la colonie. A partir de 1928, des "anciens" ont la possibilité de venir en couple ou en famille à "Ciel de France". Cinq appartements situés dans le pavillon "la maison grise" sont mis à leur disposition au mois de juillet[531].

---

527 B.P.d'I.C., octobre 1922, p. 89.

528 C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 12.

529 « L'OJC et les scouts ne font qu'un », Le M., avril 1934, p. 22.

530 Le M., avril 1934, p. 22.

531 Le M., novembre 1928, p. 19.

« En colonie tout est éducatif »[532].

Mais la fusion de la colonie avec le patronage se fait surtout à travers les objectifs éducatifs. L'imbrication est alors totale. Les vicaires considèrent la colonie de vacances comme le « complément » du patronage. A Ivry et à Charenton, comme dans la plupart des colonies catholiques, le « but, comme l'écrit l'un d'eux, est essentiellement de "continuer et perfectionner la formation donnée par le patronage dans le courant de l'année..."[533] ». La presse de nos deux paroisses est très claire : « L'oeuvre éducatrice du patronage se continue, très efficacement, en colonies de vacances[534] ». Dans les deux oeuvres, la colonie est perçue comme un moyen propice à l'approfondissement de la formation chrétienne car l'enfant s'y « montre forcément sous son vrai jour et l'on peut plus sûrement exercer sur lui l'influence opportune[535]. » Le fait de retirer l'enfant de son milieu pendant quelques semaines est considéré comme une opportunité à saisir. Les prêtres peuvent sans craindre les influences jugées malsaines ou immorales de la vie urbaine leur proposer de vivre, lors de cette sorte de retraite collective, selon un rythme et avec des occupations considérées comme idéaux par les prêtres.

Les exigences assignées au patronage sont transposées à la colonie. « Notre colonie de vacances n'est pas plus que notre patronage une garderie[536] ».Comme toutes les colonies catholiques, les responsables comptent à la fois faire profiter les enfants des nombreuses activités de plein air et continuer la formation religieuse sous des aspects certes moins liturgiques, plus assouplis. De colonie, « L'âme [en revient] meilleure et le corps plus vigoureux[537]. » A Ivry, comme à Charenton, ces deux axes sont présentés comme

---

[532] C.du P., avril 1934, p. 19.

[533] Cité par Rey-Herme Philippe-Alexandre, *Colonies de vacances, origines et développements*, op. cit., p. 322.

[534] B.P.d'I.C., mars 1929, p. 193.

[535] B.P.d'I.C., mars 1929, p. 193.

[536] C.du P., avril 1934, p. 19.

[537] B.P.d'I.C., février 1923, p. 152.

indissociables, ceci afin de se démarquer des autres colonies. Les organisateurs n'oublient pas qu'il s'agit d'une oeuvre catholique et que celle-ci apporte comme toutes les colonies « le bienfait de la campagne, mais dans un tout autre esprit[538]. »

Profiter du plein-air.

A Ivry, comme à Charenton, l'un des points forts de l'argumentation prônant les colonies reste les bienfaits du grand air. Les activités sportives, les jeux de plein air sont quotidiens. Le programme de ces activités s'adapte à la localité et à ses spécificités géographiques. A "Ciel de France", les bains de mer sont l'une des activités les plus pratiquées. Leurs bienfaits sont soulignés : « Voyez les corps asouplis [sic] et bronzés que l'air marin, les bains et le soleil chaud ont retrempé pour une année[539] ». A la "belle étoile", ce sont les promenades, les excursions qui ont les faveurs des colons. A côté de ces activités de "base", d'autres activités sont proposées. Ces dernières révèlent la différence de moyens entre les deux colonies. En effet, les organisateurs de la colonie de l'OJC ont réussi à aménager des terrains afin d'y pratiquer l'athlétisme (saut en hauteur, triple saut, lancement de poids), le croquet. Un terrain de tennis y fut aménagé en 1924[540].

Les responsables des colonies du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-Centre insistent beaucoup plus sur les conséquences bénéfiques pour la santé des enfants de tels séjours au grand air. *Le Bulletin paroissial d'Ivry-Centre* publiera même une année les statistiques révélant les évolutions du poids des enfants après la colonie. « Sur les 47 garçons : 44 ont augmenté ensemble de 68 kilogrammes 200; 2 ont diminué, l'un de 350 grammes, l'autre de 800 grammes; 1 est demeuré stationnaire[541] ». Ce discours hygiéniste est révélateur des problèmes sanitaires rencontrés par les enfants d'Ivry. Les colonies sont,

---

538 B.P.d'I.C., mars 1929, p. 194.

539 Le M., octobre 1924, p. 217.

540 Le M., août-septembre 1925, p. 12.

541 B.P.d'I.C., novembre 1924, p. 7.

pour les responsables du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, l'occasion de combler les lacunes de l'éducation familiale qui n'échappent pas aux prêtres : « ...ils ne savent pas rédiger une adresse d'une lettre, coller un timbre, ils font leur lit de façon extraordinaire... ils rangent leurs affaires dans un ordre douteux... ils ne mâchent pas leurs aliments... et mille autres détails...[542]. » La colonie apporte à ces enfants une éducation "de base". Ces remarques révèlent des difficultés propres à l'encadrement de jeunes enfants issus d'un milieu très populaire.

A Charenton, les organisateurs se situent beaucoup plus comme dans la continuité de « l'action formatrice des parents[543] ». A Ivry, la coupure avec la famille est vue comme positive en soi. Les enfants « se forment à la vie, obligés par la force des choses à compter sur eux-mêmes pour se servir, au lieu de se laisser aller à une douce insouciance que trop souvent excuse le dévouement maternel mal compris ». A l'OJC, des parents sont membres de la même organisation que leurs enfants et la colonie revêt pour certains le caractère d'une véritable réunion de famille.

L'influence scoute.

Les méthodes d'encadrement et d'organisation des deux colonies ont beaucoup emprunté aux méthodes scoutes et cela bien avant que les troupes fassent leur apparition dans les oeuvres. On demande en effet aux colons d'acheter une coiffe afin d'avoir un signe distinctif commun. Un béret blanc est exigé lors d'une des premières colonies de Charenton[544]. A Ivry, « Tous portent *le béret alpin, bleu avec une étoile blanche* à cinq branches *pour les garçons, blanc avec une étoile bleue pour les filles*[545]. » Avec

---

542 C.du P., avril 1934, p. 19.

543 Le M., février 1931, p. 17.

544 *Le Foyer paroissial de Saint-Pierre*, janvier 1910, p. 24. Ancien bulletin paroissial créé en 1910 et qui disparaît en 1913.

545 AD 94, 9J-Ivry-6C5, Brochure *La belle étoile*, 1930, p. 8

l'introduction des scouts dans le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, l'influence va se faire plus forte d'autant que ces derniers vont occuper au patronage une importance grandissante (lire à ce sujet l'entretien avec Claude Brou). Les enfants sont, en effet, organisés par « équipes » d'une dizaine de membres. Ces groupes qui ressemblent fort aux "sizaines" des louveteaux ont un « chef » et un « second ». Ces derniers prononcent une "promesse" « un peu comme des scouts » vers pâques. La colonie est donc préparée à l'avance et des cérémonies de remise « des fanions », aux chefs d'équipes, sont organisées avant le départ. Le béret ne suffit plus, c'est un véritable uniforme que les colons doivent se procurer. « Nous avons choisi la culotte scout [sic] bleue, la chemise de flanelle grise et, pour relever l'ensemble, une cravate bleue, d'un bleu assez clair[546]. » Cette tenue ne sera portée que lors des grandes sorties et les dimanches. L'assimilation des méthodes scoutes est donc flagrante. P.A. Rey-Herme note que cette transformation des colonies leur a « évité de sombrer dans la routine [...] La sclérose eût signifié la mort[547]. »

Les conséquences bénéfiques pour « la santé morale ».

Les responsables des colonies d'Ivry se déclarent favorables aux colonies collectives et opposés au placement familial. Les premières colonies en France étaient nombreuses à être organisées de la sorte. Les catholiques n'y furent jamais favorables. Outre les difficultés pour s'assurer du sérieux des familles d'accueil, cet éparpillement des colons n'est pas propice à la mission éducative et religieuse des colonies. La colonie des Petits Ivryens à la Campagne de Bourdeau, qui pratique le placement familial, sera vivement critiquée. D'autres part les colonies collectives, qui emmènent un important contingent d'enfants, seront elles aussi dénoncées. « ...nous rejetons les méthodes qui consistent à conduire les enfants par centaines en colonie (c'est un régiment) ou à les placer dans des

---

546 C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 17.

547 Rey-Herme Philippe-Alexandre cité par Maurice Crubelier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, op. cit., p. 312.

familles[548] ». La colonie catholique doit avoir un caractère familial. C'est pour cette raison que la forme de l'internat est choisie et que les effectifs par séjour n'excèdent pas la centaine pour "Ciel de France" et pour "la belle étoile" (mais les organisateurs avaient-ils les moyens d'emmener plus de colons?).

Le séjour de la colonie est mis à profit pour tenter de constituer un « milieu privilégié où les jeunes baptisés, sous la conduite d'éducateurs religieux, vont pouvoir mener une vie toute imprégnée de christianisme, parfaire leurs connaissances doctrinales, et ainsi combler les lacunes d'une ambiance familiale dont Dieu est souvent absent[549]. » L'idée que la coupure avec le milieu de vie des enfants est un atout pour leur formation religieuse est surtout présente à Ivry. On mise beaucoup sur les gains occasionnés par la constitution d'une atmosphère propice à l'épanouissement d'une petite société vivant pendant un court laps de temps selon des valeurs chrétiennes. C'est lors de ce passage que l'on cherche à tisser entre les prêtres et les enfants des liens affectifs forts. On cherche à former une famille. A la colonie de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton, on recherche plus la constitution d'une atmosphère, d'une ambiance régie selon les valeurs et des principes chrétiens.

Cette vie collective, familiale, autour des prêtres permet aux enfants d'avoir « une vie intensivement chrétienne[550] ». On en profite pour habituer les enfants à suivre quotidiennement des exercices religieux. « Dans nos colonies, ces chers petits ont des facilités religieuses inespérées...[551] » Des installations religieuses ont été installées sur le lieu de la colonie. Une chapelle a été construite à "Ciel de France" et à Sauveboeuf. La motivation principale est de régler la vie de l'enfant sur les principes catholiques. Ce sont

---

548 C.du P., avril 1934, p. 19.

549 Rey-Herme Philippe-Alexandre, *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936, l'institution et ses problèmes*, Paris, Fleurus, 1961, p. 30.

550 B.d'I.C., novembre 1924, p. 7.

551 Le M., février 1931, p. 17.

les avantages de l'encadrement quotidien qui sont mis en avant. Les directeurs reconnaissent que cette intensification des exercices religieux peut surprendre de nombreux colons. « ...peut-être tel ou tel est-il étonné les premiers jours de voir qu'on fait ainsi en colonie la part de Dieu, mais vite il s'y habitue et trouve cela aussi naturel de nourrir son âme que de nourrir son corps.[552] » Les journées des colons sont donc rythmées par de tels exercices. « Devinez les âmes raffermies dans le calme de l'Abri-Saint-Denis, grâce aux bonnes et courtes méditations du matin, aux prières en commun, au Saint-Sacrifice vivificateur de chaque journée, aux complies et aux saluts chantés le dimanche et le jeudi, aux colloques à la dérobée, dans le seul à seul avec Dieu.[553] » A "Ciel de France", la messe matinale est proposée aux enfants (elle ne semble pas obligatoire), des prières individuelles sont au cours de la journée encouragées et le soir une prière en commun est organisée. A Sauveboeuf, ces rendez-vous sont similaires. Au lever les colons de la colonie d'Ivry-Centre doivent effectuer une "courte prière" qui sera suivie après la toilette par une messe à 7h30 dans la chapelle aménagée pour la colonie. La bénédiction des repas est systématique et la journée se termine le soir une prière dans la chapelle.[554] Les pratiques religieuses, si elles sont bien présentes, ne sont pas excessives. Les directeurs des patronages préfèrent discuter avec les enfants de façon impromptue, au cours des activités de la journée plutôt que d'organiser des séances de catéchismes qui aurait rebuté les enfants.

---

[552] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 20.

[553] Le M., octobre 1924, p. 217.

[554] C.du P., Supplément *Patro-colonie* au numéro du mois de juillet 1936, p. 21.

Chapitre VIII

Les activités culturelles : des attentes différentes.

Parallèlement à la démocratisation de l'accès aux activités sportives et aux congés d'été, la société française durant l'entre-deux-guerres connaît une boulimie de consommation de loisirs culturels. Les salles de théâtre et de cinéma se multiplient. La croissance de la population urbaine et celui des temps libres (principalement pour les enfants et les jeunes scolarisés) sont allées de pair avec celle de la consommation de produits culturels.

Avec une logique similaire à l'introduction des activités sportives, les patronages catholiques ont été rapidement de véritable foyer d'animation culturel. Ces efforts pour répondre aux désirs des enfants et des jeunes participent à cette volonté de protéger la jeunesse catholique. Ainsi, si les directeurs proposent et stimulent le maximum de divertissement, d'activités à l'intérieur des œuvres, c'est dans le souci d'éviter à leurs jeunes de répondre aux sollicitations extérieures.

Les catholiques veulent canaliser l'engouement de la jeunesse pour le cinéma, la T.S.F., le théâtre etc.. Mais l'introduction de telles activités au sein des œuvres entraîna une

avalanche de critiques. Beaucoup de prêtres y étaient réticents pensant qu'il était dangereux de susciter l'attrait pour de tels plaisirs.

Une méfiance générale envers « ces plaisirs qui tuent ».

Les craintes envers les activités culturelles, librement choisies, sont très présentes dans les patronages de Charenton et d'Ivry-sur-Seine. Les directeurs considérant les jeunes comme des "âmes pures" susceptibles d'être influencées par des idées malsaines (« que d'enfants qui ont eu l'esprit sali pour toujours par un mauvais film ou une mauvaise lecture[555] »), il est de leur responsabilité de proposer des activités culturelles aux enfants afin de les détourner des autres salles. D'après eux, un enfant, un jeune, ne peut accéder seul, sans tuteur, sans conseiller, à ses loisirs dont certains sont considérés comme des « plaisirs qui tuent[556] ». Toutes les formes de divertissements sont concernées par cette méfiance. « Le livre est [...] un danger, mais le théâtre peut être pire encore. C'est un livre animé, vivant qui parle et remue... » Le cinéma - « son complice » - est vu comme un « facteur d'immoralité ». Ce constat semble être partagé par l'ensemble du monde catholique même si des différences apparaissent quant à l'attitude à adopter. Pour éviter que « tant d'esprits [soient] empoisonnés d'idées révolutionnaires et d'immoralité[557] », ils se doivent de mettre en garde les jeunes et de préserver la jeunesse catholique.

Si certains se limitent à détourner les jeunes des salles de spectacles en leur proposant des divertissements, d'autres tentent d'aller plus loin et, tout en continuant leur action de préservation, essaient de former les enfants afin « qu'ils sachent ne devenir jamais "tout yeux" ni "tout oreilles", mais rester toujours "esprit en éveil" et "jugement en

---

555 C.du P., novembre 1934, p. 6.

556 Le M., juin 1935.

557 B.P.d'I.C., février 1922, p. 13.

garde"[558]. » Le directeur d'oeuvres a pour mission de former « l'esprit critique » des jeunes afin de leur permettre de trier entre les loisirs moralement acceptables et ceux qui ne le sont pas. Les directeurs des oeuvres de jeunesse ne se limitent pas néanmoins à mettre en garde les jeunes contre les dangers de ces spectacles ou de ces lectures.

Des outils pour l'apostolat en direction de la jeunesse.

Ces loisirs sont considérés aussi comme des outils au service du rôle éducatif des patronages. Le rapport de l'abbé Mégemont lors de la Journée des Oeuvres de 1928, ayant comme thème « Le cinéma et le directeur d'oeuvres », nous éclaire sur les possibilités que les catholiques comptent tirer de l'introduction de ces projections au sein du patronage. « Le cinéma étant entré dans les moeurs, nous devons nous servir de sa puissance d'attrait pour notre apostolat auprès des enfants et jeunes gens et même des familles.[...] Bref cet attrait est tel que le cinéma devient une nécessité pour les oeuvres, non seulement pour attirer et retenir notre jeunesse, mais aussi pour l'instruire, l'éduquer et même l'édifier. [...] Pour cette oeuvre de formation, tirez parti des séances de cinéma que vous donnez : commentez le film; dégagez les leçons qu'il comporte, je veux dire, non point seulement d'édification morale, mais de formation intellectuelle.[559] » Ces réflexions sont valables également pour les autres loisirs. Il suffit alors de remplacer le terme de cinéma par celui de théâtre, de musique, etc.. « Aucun bon moyen [n'étant] à dédaigner[560]. »

Les directeurs du patronage d'Ivry-Centre et de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton n'auront pas attendu ce rapport pour comprendre l'utilité de ces activités culturelles pour attirer et former la jeunesse. C'est ainsi que nous trouvons, à l'OJC et à

---

[558] Rapport du Chanoine Reymond, secrétaire général du *Comité catholique du cinéma*, « Les devoirs de l'éducateur devant le développement du cinéma », présenté lors de la Journée des Oeuvres de jeunesse du diocèse de Paris en 1928. BOJDP, janvier 1929, p. 15.

[559] Rapport de l'abbé Mégemont « Le cinéma dans nos oeuvres », présenté lors de la Journée des Oeuvres de jeunesse du diocèse de Paris de 1928, BOJDP, janvier 1929, p. 18.

[560] BOJDP, janvier 1929, p. 17.

Ivry, de multiples activités de ce type. A Charenton, celles-ci sont cependant beaucoup plus diversifiées que celles proposées aux enfants du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul. C'est à travers la comparaison entre ces activités des deux organisations que le contraste est le plus vif. La présence d'adultes et la proportion plus importante de jeunes scolarisés à l'OJC crée cette différence. Leurs attentes sont plus exigeantes et permettent que des initiatives nombreuses et de qualité se tiennent dans les locaux de l'oeuvre de jeunesse. Ce sont principalement les adhérents au Cercle des Jeunes et au Cercle des Anciens, qui organisent et proposent aux autres membres - ou à l'ensemble des paroissiens voire à l'ensemble des habitants de Charenton - de participer ou d'assister à ces nombreux spectacles. Les enfants du patronage âgés de moins de quatorze ans sont peu concernés si ce n'est comme spectateur. Ainsi à Charenton, les membres de l'OJC, durant tout l'entre-deux-guerres, ont pu soit dans le cadre des cercles d'étude soit dans le cadre des sections spécialisées (la Muse, les Quat'z'arts[561]) pratiquer des activités culturelles. Au 96, de la rue de Paris, les jeunes ont aussi la possibilité d'emprunter des livres (la plupart des cercles d'étude en ont une), d'être acteur, musicien, ou spectateur. Des débats autour de thèmes artistiques sont organisés, des visites de monument, de musées permettent aux adhérents de développer leurs connaissances. A Ivry, les patronés de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul ont, eux, aussi des activités culturelles, mais elles ne sont pas aussi nombreuses. Elles correspondent plus à celles que peuvent pratiquer des enfants. Néanmoins des séances de cinéma sont chaque semaine organisées. Le rendez-vous du cinéma est l'un des temps fort du dimanche passé au patronage. Les soirées théâtrales restent, elles, peu nombreuses et de qualité médiocre. Les cercles de qualité touchent peu de monde et leurs bibliothèques sont réduites (« En route pour le centième volume[562] »). Ayant peu de document à propos des activités

[561] Cette section offre régulièrement des conférences sur des thèmes artistiques. C'est elle qui organisent des expositions, des visites de musée.

[562] B.P.d'I.C., février 1932, p. 698.

culturelles, nous limiterons notre étude au théâtre et au cinéma. Nous reviendrons ensuite sur la méfiance qui entoure l'ensemble de ces activités au sein du patronage.

A - Le théâtre et le cinéma.

A Charenton, La lecture de la presse paroissiale révèle un véritable engouement pour le théâtre. Une société, la Muse, une des toutes premières sections spécialisées de l'OJC, est fondée[563] dès 1899.

A l'OJC, présence d'une véritable troupe.

La Muse sera avec le Michaël-Club, l'un des piliers de l'OJC. Après guerre, avec la création du Cercle des Anciens, la Muse va principalement être animée par les adultes, et cela même si au début des années 30 des éphémères Muses du petit cercle et de la JOC donneront quelques spectacles (16 pièces contre 69 pour la Muse du Cercle des Anciens). La quasi-totalité des acteurs de la Muse de l'OJC fait partie du Cercle des Anciens, même si quelques fois des pièces mêlent « jeunes et anciens[564] ».

Cette section dispose d'un bureau élu chaque année avec un président, un vice-président et un secrétaire (Maurice Couillot restera président de 1928 à 1937). Tous sont des anciens entre 1918 et 1939. Le théâtre à l'OJC ne sera pas le fait des enfants à peine celui des jeunes.

Cela aura une grande incidence sur la qualité des pièces[565] et sur celui du jeu des acteurs. Ces derniers forment un groupe qui reste très stable. Ils choisissent des pièces sans commune mesure avec celle d'Ivry qui elles sont avant tout adaptées à des enfants.

---

563 AHAP, Ba 19, Brochure *OJC-Charenton*, p. 49.

564 Le M., octobre 1932, p. 8.

565 23 des 53 pièces (reprises non comprises) jouées par la Muse de l'OJC sont présentes dans l'édition 1994 du *Dictionnaire des Oeuvres* de Laffont-Bompiani.

Nous avons recensé, en dépouillant[566] *Le Michaël* de 1917 à 1939, 86 pièces (reprises comprises) et 143 séances. Seize de ces séances seulement n'ont pas été interprétées par la Muse de l'OJC (5 l'ont été par le Cercle des étudiants, 9 par le Petit-Cercle et la JOC, et 2 par les enfants du patronage). Chaque pièce était la plupart du temps jouée plusieurs fois. Deux voire trois séances étaient prévues dans les années fastes de la Muse (à partir de 1925, le nombre de séance augmente. Dans ces cas, deux séances étaient prévues pour deux soirées dominicales. Une autre était interprétée en matinée un dimanche également. Ainsi l'ensemble des adhérents de l'OJC et notamment les enfants pouvaient assister à l'un de ces spectacles. Parfois jusqu'à six séances consécutives furent organisées. Ce fut le cas pour la pièce *Le légataire universel*[567] en 1929-30. D'autres ne furent jouées qu'une seule fois. Entre l'année scolaire 1917-18 et celle de 1938-39 soit sur une durée de vingt et un an, la Muse de l'OJC a donné 127 spectacles ce qui fait une moyenne de 6 spectacles par an. Ce chiffre rend compte de l'intensité du travail de la Muse dont les répétitions se déroulaient tout au long de l'année.

Le choix des pièces rompt avec la médiocrité des séances théâtrales des patronages catholiques[568]. Sur notre liste de 86 pièces (reprises incluses), Soixante-treize ont pu être regroupées entre trois genres différents (drame, comédie, pièces religieuses). Les comédies représentent plus de la moitié des pièces répertoriées (56,2%). Les drames, les tragédies, les mélodrames, ne sont cependant, pas oubliés (31,5%). Ce seront ces pièces qui feront le plus

---

566 *Le Michaël* semble avoir fidèlement rendu compte des spectacles. La liste des pièces reproduite en annexe peut être considérée comme fiable pour la Muse de l'OJC. Nous n'avons pu recensé les pièces qu'à partir de 1917, date de la création du *Michaël*. Le numéro du mois de novembre 1937, p.28, précise que *Polyeucte* interprétée en mai 1937 est le 172e spectacle de la Muse. Dans notre liste, elle n'est que le 127e.

567 Le M., janvier 1931, p. 24.

568 Vier Vincent, *Championnet (1919-1939) : Un patronage de jeunesse au XXe siècle*, Université P.M.F., I.E.P., [J.P. Viallet], 1992, p. 131.

d'entrées (un millier de spectateurs pour *Athalie*[569]). Molière est l'auteur le plus souvent joué (huit fois en vingt ans) et toutes ses pièces rentrent dans ce registre. Viennent ensuite ex-aequo (5 fois jouées) Eugène Labiche et Edmond Rostand (le plus souvent des drames); puis Racine et Erckmann-Chatrian (4 fois), auteurs que l'on ne peut considérer comme de second ordre. Trente-six auteurs différents ont été inventoriés. De l'auteur catholique contemporain François Coppée aux grands auteurs classiques tel Sophocle, le choix est hétéroclite.

Curieusement la spécificité religieuse de l'oeuvre se fait donc peu sentir à travers dans le choix des pièces. Neuf pièces seulement ont pu être classé comme des pièces religieuses (un tiers d'entre elles sera joué par les enfants ou par le petit cercle). Cette faible proportion ne sera pas sans alarmer les responsables de la Muse de l'OJC. Ces derniers remarquent que « si les pièces représentées sur la scène du 96 de la rue de Paris sont toujours, non pas d'une moralité incontestable, cela va sans dire, mais d'un assez grand mérite littéraire, il est rare qu'elles soient à proprement parlé d'inspiration religieuse. [...] La cause en est dans l'extrême pénurie de pièces de ce genre[570]. »

Classification des pièces représentées à l'OJC[571]

	PIECES	REPRISES	TOTAUX	%
Drames, tragédie, etc.	16	7	23	31,5
Pièces religieuses	9	0	9	12,3

[569] Le M., mai 1936, p. 18.

[570] Le M., mai 1927, p. 21.

[571] Cette classification et ses calculs ont été fait à partir de la liste des représentations données à l'OJC. Cette liste, ainsi que celle concernant le patronage d'Ivry-Centre, sont reproduites en annexe.

Comédies, farces, etc.	27	14	41	56,2
Pièces indéterminées	10	3	13	-
TOTAUX	62	24	86	100

Les spectacles sont l'occasion pour l'ensemble des membres de l'OJC, de leur famille de se retrouver. Dans notre entretien, François Portier indique que c'est « par l'intermédiaire des séances de théâtre » que les enfants des patronages côtoient les Anciens au 96, rue de Paris. Mais, ces soirées pouvaient rassembler bien au-delà des rangs de l'OJC. L'ensemble des paroissiens était convié, ainsi que l'ensemble des habitants de Charenton. Ils étaient avertis par des tracts ou par des affichettes disséminées dans les devantures de nombreux commerces de la ville[572].

A côté des fêtes religieuses, la Muse était un des moyens les plus efficaces pour nouer plus ou moins régulièrement des contacts avec la population. Les pièces étaient aussi interprétées lors des temps forts de la vie de l'oeuvre et de la vie paroissiale (inauguration, anniversaire, "soirées cheminot", etc.).

Les investissements consentis par l'OJC pour la construction, en 1933, d'une nouvelle salle de spectacle - la salle Saint-Paul - révèlent la conscience d'avoir un outil efficace pour attirer les non-pratiquants. Pour cela, il était nécessaire de rompre avec l'amateurisme et cela exigeait des infrastructures adaptées. La somme de 450.000 francs sera investie et la paroisse mettra plus de trois ans à les rembourser. Cette nouvelle salle[573] de 500 places permettra à des spectacles d'attirer en trois séances plus « d'un millier[574] » de spectateurs (*Athalie*).

---

572 Le M., avril 1930, p. 24.

573 Le M., mars 1933, p. 9.

574 Le M., mai 1936, p. 38.

Ces spectacles offrent des décors et des costumes sophistiqués pour une oeuvre de jeunesse catholique. Lors de la représentation de la pièce *Comment j'ai tué mon enfant*, pas moins de neuf décors se succéderont. Ainsi, « du somptueux salon de Madame Yoldy nous transporter dans l'humble bureau de l'abbé Firmin, faire surgir, ensuite devant nos yeux, les rochers de Noirmoutier que surmonte un vieux calvaire, puis après nous avoir fait entrevoir la printanière élégance de la villa turquoise, nous ramener à Paris dans le modeste local d'un patronage de faubourg, en attendant de nous éblouir par l'irradiante lumière d'un paysage d'Afrique. Enfin, nous conduire une dernière fois au bord de l'océan! C'est là un véritable tour de force que nos décorateurs et machinistes ont réalisé en une soirée[575]. »

Cependant, les Musards ont rencontré de nombreuses difficultés pour diversifier les décors. Régulièrement les responsables de la Muse font appel aux lecteurs du bulletin paroissial afin de récupérer des meubles, des ustensiles etc.. Des meubles ont été prêtés le temps des représentations « par des amis[576] ». Mais de temps à autre la richesse des décors était dénoncée et les machinistes sont régulièrement remerciés pour leur prouesse car « ces jeunes gens de l'oeuvre [...] ne disposent que de moyens de fortune pour fixer leurs décors[577] ».

Ces séances étaient aussi le moyen pour l'OJC d'avoir des rentrées d'argent régulières[578]. Certaines pièces étaient même plus ou moins jouées dans ce but : c'est ainsi que la revue *Ha-Musons-nous!* de Louis Lacroix, membre de l'OJC est présentée comme ayant avant tout la « vertu [...] de mettre dans la caisse de l'oeuvre, un peu de cet argent sans lequel, hélas, les entreprises les plus nobles sont vouées à l'insuccès. Car il faut le reconnaître, non sans tristesse, "Polyeucte", qui de l'aveu unanime des spectateurs restera

---

575 Le M., avril 1930, p. 24.

576 Le M., avril 1919, p. 52.

577 Le M., décembre 1935, p. 19.

578 Les recettes de la pièces *Les bouffons* s'élevèrent à 3 778 Francs 45 en deux séances. Le M., juillet-août 1929, p. 23.

une des plus belles manifestations d'art de la Muse, "Polyeucte" fut loin de réunir à chacune de ses représentations un public nombreux[579]. »

L'écho de ces soirées dépasse les murs du 96, rue de Paris. A de nombreuses reprises, le bulletin paroissial de Charenton salua les journaux qui parlèrent de leur spectacle. C'est ainsi qu'en 1936 à la suite du succès rencontré par *Athalie*, *le Michaël* remercie *la Liberté, L'Echo de Paris, la Croix, l'Est éclair, la Vie catholique, Paris-soir, la Banlieue de Paris*, pour avoir parlé de la pièce[580].

La Muse va même quelquefois donner des représentations à l'extérieur, à la salle des fêtes municipales lors du traditionnel gala annuel (instauré en 1928) mais aussi, au-delà des limites de la ville. *Le Michaël* rend compte de l'invitation faite par des patronages avoisinants (L'Hay-les-Roses, Vincennes)[581]. La Muse continua ainsi à faire connaître l'OJC dans les paroisses voisines, rôle déjà souligné en 1908, neuf ans après sa création[582].

A Ivry, un théâtre médiocre.

Au patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, les soirées théâtrales ont aussi permis au patronage et à la paroisse de se tourner vers l'extérieur. Certes, l'ambition artistique est beaucoup plus limitée. Mais cela n'empêchera pas le Cercle des jeunes gens de cette oeuvre d'offrir des spectacles à l'ensemble de la population d'Ivry-sur-Seine. C'est ainsi qu'en 1933, le directeur du patronage n'a pas hésité à solliciter la salle du casino d'Ivry. Dans cette salle le cercle Sainte-Thérèse joua un drame, *la Rose du Carmel*. « Plus de 900 personnes »[583] y assistèrent. Les jeunes d'Ivry-Centre jouèrent pour divers groupements paroissiaux ou non

---

579 Le M., avril 1938, p. 16.

580 Le M., mai 1936, p. 18.

581 Le M., décembre 1936, p.19. Le M., janvier 1931, p. 24.

582 AHAP, Ba 19, Brochure *OJC-Charenton*, p. 12.

583 B.P.d'I.C., février 1933, p. 874.

(ainsi lors de la fête des jardins ouvriers)[584] et permirent à la paroisse de se rassembler de temps à autre. « La tradition interrompue pendant la guerre est renouée. Le dimanche 27 avril, les jeunes gens du cercle et les enfants du patronage avaient invité toute la paroisse en la salle des fêtes, 207 rue de Paris...[585] » La paroisse d'Ivry-Centre n'est donc pas démunie en ce qui concerne l'activité théâtrale. Elle dispose d'une salle des fêtes à l'intérieur des locaux du 207, rue de la République. Des achats de décors, de fauteuils[586], ont même été fait. La plupart des comptes rendus dans la presse paroissiale présente ces soirées comme des succès.

Pourtant ces séances étaient rares. Nous en avons recensé 26 entre 1922 et 1936 (consulter la liste en annexe). Nombre de ces pièces ne dépassaient pas un acte. Comme à l'OJC, les comédies prédominaient et les pièces religieuses étaient rares. Les acteurs sont la plupart du temps des adolescents du cercle Sainte-Thérèse. Ces derniers ne pouvaient donc pas rivaliser avec les adultes de l'OJC. Claude Brou, nous apprend que les décors étaient ceux d'un théâtre d'amateur. En fait ce patronage semble beaucoup plus miser sur le cinéma. Ces projections, il est vrai, demandent moins de préparation et étaient très rentables en terme de fréquentation.

Prédominance des films religieux.

Dans cette paroisse où les prêtres notent chaque semaine les films[587] projetés dans les cinémas d'Ivry, les projections au patronage vont devenir des rendez-vous fort attendus chaque semaine par les enfants. Coupant l'après-midi du dimanche, ces films étaient

---

584 B.P.d'I.C., avril 1932, p. 379.

585 B.P.d'I.C., juillet-août 1924, p. 69.

586 B.P.d'I.C., mai 1927.

587 C.du P., novembre 1934, p. 6. « Que d'enfants qui ont eu l'esprit sali pour toujours par un mauvais film ou une mauvaise lecture. Je dois dire d'ailleurs que pour éviter le plus possible ces inconvénients depuis un an toutes les semaines à un tableau mis exprès pour cela les films des cinémas d'Ivry sont notés à l'Eglise? »

souvent diffusés par épisode. Claude Brou nous dit l'importance de ces séances[588] pour des enfants qui découvraient les aventures de Charlot, de Robin des bois, etc., « sur un écran d'amateurs ». Le matériel la plupart du temps rudimentaire ne rebutaient point les enfants. Les incidents techniques sont de temps à autre déplorer (« oscillation de l'image sur l'écran[589] »). Disposant d'un appareil de projection Pathé-lux[590], le patronage d'Ivry-Centre projetait surtout des films comiques (Charlot, etc.), des films d'aventures (Michel Strogoff), mais la plupart étaient des films religieux. Les prêtres d'Ivry conçoivent le cinéma comme « un merveilleux instrument de vulgarisation »et « une manière de prédication autrement vivante et efficace que la parole[591] ».

Le cinéma sert comme le théâtre à rassembler de temps à autre bien au-delà des rangs du patronage. Les projections sont organisées à l'extérieur. Le *bulletin paroissial d'Ivry-Centre* relate deux expériences de projections organisées dans des cinémas de la ville par les prêtres. La première a eu lieu en 1926, avec la projection du film *Comment j'ai tué mon enfant*, adapté du roman de Pierre L'ermite, dans le cinéma de la rue de la mairie. A la suite de cette initiative, l'auteur du roman, qui assistait à la projection, se réjouit de son succès : « Si un film sur le rôle magnifique de la vocation sacerdotale force ainsi les bravos des communistes d'Ivry, travaillés méthodiquement, depuis des années, par le bolchevisme le plus ardent, n'est ce pas une démonstration concluante que le cinéma est une arme formidable à ajouter aux autres pour l'apostolat populaire de demain?[592] »

En 1933, *le Courrier du patronage* décrit une expérience similaire, cette fois, organisée dans le cinéma du quartier du Petit-Ivry. Là encore, le programme affichait un

---

[588] La liste des films relevés dans *le Bulletin paroissial* ou dans *Le Courrier du patronage* est consultable en annexe.

[589] B.P.d'I.C., avril 1928, p. 53.

[590] C.du P., novembre 1934, p. 13.

[591] BOJDP, janvier 1929, p. 18.

[592] B.P.d'I.C., février 1926, pp. 15-16.

film à thème religieux : *La merveilleuse tragédie de Lourdes*. L'abbé des Graviers se félicite d'avoir emmené « plus de 200 enfants à la représentation de ce film si émouvant dont certains passages ont sûrement fait du bien. Et cela montre que le cinéma peut quand il le veut bon et bienfaisant[593]. »

Le cinéma, plus que le théâtre, est mis au service de la mission éducative et religieuse du patronage. Cela ne l'empêche pas de « faire fureur » et de devenir l'une des attractions les plus attendues du patronage. « Fillettes et garçons viennent au patronage aussi nombreux que le jeudi parce que tous les dimanches, il y a cinéma[594]. »

A l'OJC, le cinéma[595] est aussi, pour les enfants du patronage, un divertissement qui rencontre beaucoup de succès. Si les "classiques" du cinéma catholique sont projetés (*La Rose effeuillée, Comment j'ai tué mon enfant, La tragédie de Lourdes, les religieux de France* etc.)[596] La plupart des films sont dits d'aventure ou d'humour. Nous avons retrouvé la trace de 39 films projetés entre 1919 et 1938 à l'OJC. A Ivry nous en recensons 38 pour une période de douze ans (1923-1935). Cette comptabilité, bien que très lacunaire, permet de constater que la projection de films à Ivry a été beaucoup plus systématique qu'à Charenton.

B - Des activités encadrées de près.

Ces activités culturelles sont entourées par les prêtres de toute une série de précautions. Les dangers inhérents aux oeuvres artistiques - dangers présentés

---

593 C.du P., novembre 1933, deuxième quinzaine, p. 2.

594 B.P.d'I.C., décembre 1928, p. 152.

595 La liste des films relevés dans *Le Michaël* est reproduite en annexe.

596 Lagrée Michel, « Les trois âges du cinéma de patronage », Cholvy Gérard (sous la direction de), *Le patronage, ghetto ou vivier?*, op. cit., p. 223.

précédemment - ne doivent en aucun cas pénétrer dans l'enceinte des patronages catholiques. Les prêtres sont particulièrement vigilants et les déclarations de mises en garde apparaissent plus ou moins régulièrement dans la presse paroissiale. C'est le théâtre qui est le plus réglementé.

Eviter aux acteurs de devenir orgueilleux.

On craint tout d'abord les conséquences de la valorisation excessive des acteurs. Ainsi l'abbé André - directeur adjoint de l'OJC - demandera aux membres de la Muse de se comporter avec « désintéressement » et de ne pas recherche de « succès personnel[597] ». Pourtant, les comptes-rendus des séances récréatives de la Muse insistent sur le brio des acteurs n'hésitant pas à les citer un à un. Le théâtre est pour les adultes du Cercle des Anciens bien plus qu'un simple divertissement. Par ce biais les acteurs s'assurent un statut au sein de la paroisse. La plupart sont des dirigeants des différents groupes de l'OJC. Les séances et les critiques, toujours élogieuses, du bulletin paroissial sont des moyens visibles de rappeler le degré d'investissement personnel dans l'oeuvre. Les acteurs sont souvent les mêmes. Une véritable "troupe" s'est constituée sans grande ouverture à de nouveaux arrivants.

Mais on ne tolère pas la même chose pour des enfants et des adolescents que pour des adultes. Cela est particulièrement vrai à Ivry où les prêtres sont beaucoup plus attentifs à éviter que l'orgueil - un des sept péchés capitaux - n'apparaisse alors. Ainsi décision est prise de ne plus nommer les différents acteurs « en décernant à chacun une couronne de lauriers appropriée; la modestie de nos jeunes gens en serait mieux sauvegardée...[598] »

---

[597] Le M., avril 1937, p. 15.

[598] B.P.d'I.C., juillet-août 1924, p. 69.

D'ailleurs il est recommandé aux directeurs des patronages de varier les titulaires des grands rôles afin de tempérer la vanité des enfants[599].

Un théâtre catholique?

On « doit tendre à faire non pas des artistes de théâtre, mais des gens lettrés appréciant la culture intellectuelle[600]. » Là encore la différence entre le théâtre pour jeunes adolescents et le théâtre pour adultes diffèrent quant aux ambitions. L'abbé des Graviers, directeur du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, se refuse à rivaliser avec les professionnels. « Il faut que nos groupes donnent des pièces qu'on ne pourra voir que chez nous. Vouloir copier les théâtres de Paris où même d'autres groupements serait une dangereuse illusion et un mauvais calcul. Le théâtre doit être pour nous un moyen de répandre nos idées : ce sera sa meilleure originalité[601]. » Mais si nous avons pu constater la carence des pièces religieuses, toutes pièces de théâtre doivent être en adéquation avec la morale chrétienne. Cela n'empêchera pas la contestation de pièces interprétées par la Muse. Ainsi Paul Parturier, curé de Saint-Pierre de Charenton, rend compte des réserves exprimées par les paroissiens au sujet de pièce d'Alphonse Daudet, *L'Arlésienne*. On reproche à la Muse d'avoir choisi une pièce qui se clôt par un suicide, acte condamné par les catholiques. Deux articles dans ce même numéro du *Michaël* tenteront de contrer cette argumentation, l'un en mettant en avant la morale de cette pièce (qui met en garde contre le « grave danger des passions »), l'autre l'impossibilité de censurer une telle pièce. « Tout dans cette oeuvre concourt à sa beauté, rien ne peut être retranché sans porter atteint à l'ensemble[602]. »

La Muse de l'OJC dispose donc d'une relative liberté. L'éventail du répertoire est beaucoup plus vaste que celui des pièces interprétées par les enfants, les plus jeunes. La

---

599 BOJDP, juin 1926, p. 3.

600 Le M., novembre 1926, p. 17.

601 B.P.d'I.C., janvier 1931, p. 511.

602 Le M., mars 1933, p. 23.

Muse put même se comparer à des troupes professionnelles. Son ambition est de faire aussi bien et de participer à l'effort fait pour diffuser des pièces difficiles. Le succès de la pièce de Jean Racine, *Athalie*, réjouit les responsables de la Muse. « C'est un magnifique résultat pour la tragédie classique, lorsque l'on songe que le théâtre de l'Odéon vient de jouer Polyeucte devant 60 personnes, avec une distribution hors de pair et pour une seule représentation[603]. » La Muse programmera deux ans plus tard cette pièce et tentera, sans succès d'ailleurs, de faire mieux.

L'interdiction de la mixité.

Le grand obstacle pour la Muse est l'interdiction de la mixité dans les oeuvres de jeunesses catholiques. *Le Règlement général des Oeuvres de Jeunesse* prohibe[604] formellement cette mixité « à cause de la familiarité des coulisses, de la liberté et de la fréquence des rapports dans les répétitions, des rôles sentimentaux qu'on serait exposé à faire passer de la scène à la vie, etc...[605] »

Les solutions adoptées par les patronages sont soit de ne choisir ne comportant que des rôles masculins, soit de désigner des acteurs à des rôles de travestis. Ces derniers bien que peu encouragés par les responsables diocésains (« le travesti est compromis[606] »), sont extrêmement courants à L'OJC. On en plaisante même ouvertement. « Etienne? C'était la fille de M.Chambourcy. Vous savez pas ce qu'on m'a dit? Que des jeunes filles avaient envié sa taille fine et son chapeau.[607] » La mixité fut admise vers la fin des années 30 et les

---

[603] Le M., mai 1936, p. 18.

[604] Article 34 du *Règlement diocésain des patronages de garçons du diocèse de Paris* - 1914; Article 39 du *Règlement général des Oeuvres de jeunesse Masculine dans le diocèse de Paris* - 1935.

[605] AHAP 8 K 1, 2 (f), Brochure *Du travesti dans le théâtre des oeuvres de jeunesse*, édtions Albi, 1930, p. 6.

[606] AHAP 8 K 1, 2 (f), Brochure *Du travesti dans le théâtre des oeuvres de jeunesse*, édtions Albi, 1930, p. 6.

[607] Le M., janvier 1929, p. 15.

premières actrices de la Muse sont signalées, pour la première fois, dans le compte rendu de la pièce de Jules Romain, *Knock*.[608]

A Ivry, une telle évolution ne s'est pas produite.

Le cinéma est lui aussi surveillé de près. La censure, pratique courante dans les patronages catholiques, écarte les films jugés immoraux. Mais la presse paroissiale ne fait pas état de coupures de passages de films, rendue pourtant très aisée par le matériel Pathé-Baby et Pathé-Lux.

Les patronages ont été des lieux de divertissement, de diffusion de la culture. Bien souvent, les catholiques ont été les premiers de leur ville à offrir des loisirs collectifs, dans un cadre collectif. C'est donc un lieu de vie, d'animation, très important dans ces communes qui au début de la période manquaient d'infrastructures d'accueil pour la jeunesse. Mais peut-on parler de loisirs catholiques? Leur étude nous montre plutôt que les patronages se sont rapidement adaptés, s'intègrent dans un essor plus large, ont étaient à l'écoute de la société. Traversant toute la société, l'aspiration aux loisirs s'est concrétisé dans ces paroisses pour beaucoup à travers ces structures paroissiales. Ainsi les activités les plus pratiquées dans leurs locaux sont aussi les plus en vogue dans cette France urbaine en plein essor.

---

[608] Le M., juillet-août 1936, p. 16.

CONCLUSION

Grâce à leurs organisations de jeunesse, ces deux paroisses ont réussi à maintenir le contact avec de nombreux jeunes. Leur culture religieuse put ainsi être approfondie. La priorité semble avoir été celle de l'apprentissage des pratiques religieuses catholiques. Cela a-t-il suffi à en faire plus tard des catholiques pratiquants? Sans prétendre répondre à cette question, il est cependant certain que cette socialisation religieuse a permis aux paroisses de résister face à la vague de déchristianisation qui affecta notamment les communes ouvrières. L'Eglise catholique réussit, par le biais des organisations de jeunesse, à y maintenir une présence massive et visible. L'activité des oeuvres a rayonné sur l'ensemble des communes. Elles permirent, aussi, aux prêtres de garder des contacts avec des parents d'enfants qui n'étaient pas pratiquants.

Les archives paroissiales nous ont permis de présenter ces deux oeuvres dans leur diversité. Ces bulletins sont suffisamment riches pour donner un aperçu complet de leur fonctionnement, de leur évolution, mais aussi de leur diversité. L'utilisation de sources orales, même si nous avons conscience de les avoir sous utilisées, nous a permis de nuancer nombre de déclarations et de rendre plus compréhensibles certains aspects de ces lieux de vie. Elles ont été un moyen de donner la parole a posteriori aux principaux intéressés qui n'ont pas participé pour la plupart à la rédaction de nos sources.

De taille comparable, ces deux organisations sont, cependant, de nature différente. L'une est une oeuvre de jeunesse qui rassemble bien au-delà des sections de catéchumènes, l'autre reste un patronage regroupant essentiellement des moins de quatorze ans. L'Oeuvre de la Jeunesse de la Charenton a évolué d'une organisation de jeunesse vers une structure accueillant les éléments les plus dynamiques de la paroisse et ce quel que soit leur âge. Le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul n'a pas réussi, lui, a effectué sa mutation en une oeuvre accueillant, si ce n'est des hommes, du moins des jeunes de plus de 14 ans. Malgré les efforts de ses directeurs successifs, les cercles d'adolescents sont toujours numériquement très faibles. L'appellation de "patro" est donc restée en vigueur, et ce officiellement, jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres.

Pourtant ces organisations de jeunesse sont des réussites en terme de fréquentation. Elles se situent toutes deux parmi les plus importantes organisations de leur quartier, de leur ville. La différence s'explique par la difficulté du patronage d'Ivry-Centre de garder dans l'orbite paroissiale les jeunes ouvriers, les jeunes apprentis qui dominent dans cette paroisse. Cet échec est patent pour les deux organisations. Mais, l'OJC a réussi à intégrer des jeunes scolarisés. Or la scolarisation dans le secondaire ne concerne que très peu les enfants d'origine ouvrière. Ce sont des élèves des classes de collèges, lycéens ou de cours complémentaires qui animent et diversifient les sections, du Petit-Cercle au Cercle des Jeunes. A Ivry-Centre, la fuite des jeunes ouvriers, une fois leur première communion faite, n'est que très peu contrebalancée par l'insertion de jeunes scolaires. La paroisse de la commune ouvrière d'Ivry et celle de Charenton, ville dominée par les classes moyennes, ont donc des oeuvres de jeunesses qui leur ressemblent. Selon cette même logique, l'introduction de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne s'est maintenue à Ivry, même si ses effectifs restèrent réduits. Par contre, à Charenton, la JOC n'arriva pas à s'implanter et disparaîtra quelques années après sa création. Ces oeuvres n'ont donc pas accueilli uniquement des jeunes de milieux populaires, comme le prétend l'avant propos du

Règlement diocésain des patronages de garçons de 1914; des jeunes issues de la petite bourgeoisie y furent même dominants dans l'une d'entre elles.

A côté de cette différence de nature, nous avons pu constater l'évolution opposée de l'OJC et du patronage d'Ivry-Centre. Les différences décelées à propos de l'Action catholique spécialisée la mettent à jour.

L'OJC au début des années trente ne pouvait plus accueillir de telles sections. Cela peut, a priori, sembler curieux pour une oeuvre qui au début de l'entre-deux-guerres était empreinte des idéaux du catholicisme social, soucieuse de maintenir chez ces membres une préoccupation sociale. Ce patrimoine aurait pu être un atout pour comprendre et développer l'esprit de conquête des dirigeants de l'Action catholique spécialisée. En fait lorsque ces mouvements apparaissent à Charenton, la formation de "militants " catholiques n'est plus à l'ordre du jour, ses ambitions sociales se sont atténuées. L'esprit de conquête de l'Action catholique ne pouvait alors que gêner cette oeuvre en cours "d'embourgeoisement".

A Ivry, les réticences premières furent liées à la peur de voir l'unité de l'apostolat des prêtres remise en cause par la multiplication des sections des Mouvements de jeunesse (JOC, JEC, mais aussi scoutisme, etc.). Ces sections furent, toutefois, l'occasion pour le patronage d'Ivry-Centre de s'ouvrir sur l'extérieur et de se dynamiser à une période où l'OJC se repliait sur elle-même.

Nous ne regrettons pas d'avoir modifié notre démarche initiale qui était de couvrir un nombre beaucoup plus important de patronages catholiques; les fonds des Archives départementales du Val-de-Marne le permettaient. Cela nous a permis d'insister sur l'insertion de ces deux organisations au sein de communes très différentes. Cette monographie comparative est celle de deux communautés partie intégrante de l'histoire de cette proche banlieue parisienne. En effet, les oeuvres de jeunesse furent aussi des lieux d'animation de la vie locale. Nous avons vu à quel point ces oeuvres avaient joué un rôle

primordial, bien souvent novateur, dans le développement des loisirs réservés à la jeunesse. Pendant, plus de moitié de la période étudiée, elles furent à la pointe des organisations de jeunesse, proposant des activités très diverses. La montée des organisations concurrentes fut différemment vécue entre les deux paroisses. A Ivry, les organisations catholiques de la ville perdirent leur domination concernant l'encadrement de la jeunesse au profit d'associations laïques dont la plupart étaient dirigées par la municipalité. L'Eglise n'a donc pas réussi à garder son hégémonie sur l'encadrement juvénile. A Charenton, la concurrence ne semble pas avoir contrarié les catholiques, qui ne se sentirent pas menacés.

Nous regrettons cependant, de ne pas avoir pu mieux analyser leurs rapports avec les autres associations locales. Il ne serait pas inutile de prolonger cette recherche en diversifiant les sources et en établissant des comparaisons avec le fonctionnement, les objectifs, les activités des autres organisations de jeunesse de ses villes quelles soient laïques ou d'autres confessions. D'autre part, la vie politique locale ne fut appréhendée qu'à partir de la presse paroissiale, il serait nécessaire d'utiliser d'autres sources, notamment la presse locale, pour étudier les regards extérieurs portés sur ces oeuvres catholiques. D'autant plus, que ces communes eurent une vie politique très différente. Ces contextes jouèrent beaucoup sur le contenu de la socialisation procurée par ces oeuvres. A Ivry-sur-Seine, la surpolitisation de la vie communale rejaillit sur le patronage. La mission de préservation en fut pendant des années renforcée. Mais ce patronage situé dans une commune communiste ne se contenta pas d'un rôle de formation religieuse. Dans cette période de tensions extrêmes, des repères politiques ont été transmis aux enfants. La lutte contre les provocations, la lutte contre les idéaux communistes firent de cette oeuvre l'un des outils de ce contre-pouvoir local constitué par la paroisse catholique. Ces tensions, notamment avec la municipalité, contribuèrent à isoler les catholiques autour de leur paroisse, formant une communauté à part, mais active. A Charenton, ce rôle de socialisation politique correspondit plus à celui de l'ensemble du monde catholique, mis à

part cette période des années vingt où l'influence du catholicisme social fut particulièrement apparente à l'oeuvre. Mais pendant l'entre-deux-guerres, l'OJC ne s'intégra pas à la vie politique locale, celle-ci il est vrai n'étant guère hostile aux catholiques.

Ainsi, nous pensons avoir mis à jour deux formes d'organisations qui révèlent la capacité des paroisses catholiques à s'adapter à des milieux différents et à des jeunesses différentes. L'organisation en est modifiée, ainsi que leurs objectifs et leurs activités. Il serait à présent utile d'étudié l'évolution de ces organisations sous le régime de Vichy (les missions et la place des oeuvres changent-elles?) et lors de la période des prêtres-ouvriers qui, dans ces années d'après-guerre, est celle de la remise en cause du cadre paroissial, du développement de l'Action catholique spécialisée et de l'apostolat en direction du monde ouvrier.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Archives Départementales du Val-de-Marne (AD 94).

Sous-série 9 J - fonds paroissiaux.

Ivry-sur-Seine :

6 C 3 : Collection du *Courrier du patronage*, bulletin du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul, du numéro du mois de novembre 1933 à celui de janvier 1937 (mensuel - 33 numéros).

6 C 5 : Colonie de vacances, brochure "La belle étoile" - 1930.

6 C 6 : Statuts du "Réveil-d'Ivry-Centre". Société sportive du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul. s.d.

6 C 23 : Programme de la soirée récréative du 29 novembre 1925 de l'Oeuvre Saint-Pierre-Saint-Paul.

10 C 4 - 6 : Collection du *Bulletin paroissial d'Ivry-Centre*, du numéro du mois de janvier 1922 à celui de décembre 1927 (mensuel - 55 numéros). Ce bulletin sera aussi celui de la chapelle du Petit-Ivry jusqu'à ce qu'elle soit érigée en 1927 en paroisse. Le bulletin devient alors celui de la seule paroisse d'Ivry-Centre.

Z 23 : "Oeuvres de guerres (1914-1918)". Notes sur le patronage de l'abbé Lalande.

Z 25 : "Patronage du Père Lalande (1915-1919)".

Z 26 : "ACJF". Notes sur les cercles d'études du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul avant et pendant la guerre de 1914-18.

Z 27 : "Historique de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul".

Les documents Z 23, Z 25, Z 26, Z 27 ont été rédigés en 1941 sans doute par les enfants du patronage ou par les catéchumènes.

Charenton :

10 C 1 - 13 : Collection des différents bulletins paroissiaux : *Le Foyer de Saint-Pierre* (1910-1913), *Le Michaël* (153 numéros dépouillés du numéro du mois de janvier 1924 à celui de février 1939).

Plan.

Indicateur Bijou des villes de Charenton-le-Pont, Maisons-alfort, Saint-Maurice et Alfortville. 1930.

Guide Hannequin, l'indicateur des rues et des environs de Paris. 1930.

Archives Historiques de l'Archevêché de Paris (AHAP)

Série 8 K 1 - "Oeuvres de jeunesse".

8 K 1, 2 (b - c) : Collection du *Bulletin des Oeuvres de Jeunesse du Diocèse de Paris*, du numéro du mois d'octobre 1924 à celui de janvier 1929 (série complète).

8 K 1, 2 (d) : "Patronage".

8 K 1, 2 (e) : "Enquête sur les patronages de jeunes filles, 1910".

8 K 1, 2 (f) : "Enquêtes sur les patronages de garçons".

- Brochure *Du travesti dans le théâtre dans les oeuvres de jeunesse*. 1930.
- Enquêtes 1909, 1906, 1914, 1919, 1921.
- Règlement diocésain des patronages de garçons 1914 et 1935.
- Compte-rendu des journées diocésaines des patronages, notamment celle du 27 octobre 1920.

8 K 1, 8 : "Coeurs Vaillants". Chemise B 378 : Préparation de la fête des écoliers du 30 mai 1930.

Carton Ba 19 : Charenton.

brochure *OJC-Charenton*, 1908.

Dossier 1 P 69 : supplément au numéro de *Messages 96*, février-mars 1962 « Les cinquante ans de "Ciel-de-France" »

Fiches biographiques des curés et des vicaires des paroisses Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine et de Saint-Pierre de Charenton.

Dossier "visites pastorales", paroisse Saint-Pierre de Charenton.

Visite de 1864

Visite de 1903

Visite de 1936

Dossier "Visites pastorales", paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul.

Visite de 1864

Visite de 1876

Visite de 1903

Fédération Sportive et Culturelle de France (ex. FGSPF).

Annuaires FGSPF 1914 - 1924 - 1928 - 1931 - 1934.

Archives municipales de Charenton.

Collection du bulletin paroissial de la paroisse Saint-Pierre *Le Michaël*. Nous avons dépouillé du numéro 1 du mois de décembre 1917 au numéro de décembre 1924 (61 numéros) afin de compléter notre dépouillement de la collection déposée aux Archives départementales du Val-de-Marne.

Archives municipales d'Ivry-sur-Seine.

5 per - Collection du *Bulletin paroissial de la paroisse d'Ivry-Centre et du Petit-Ivry*.

Nous avons dépouillé du numéro du mois de janvier 1928 au numéro d'octobre 1933 afin de faire la jonction avec le début de la collection du *Courrier du patronage* qui commence en novembre 1933 - AD 94. (58 numéros)

9 - Meuret Edouard, *La paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul 1901 - 1935*. Notes.

Sources imprimées

FERON-VRAU Paul, *Les patronages catholiques*, Paris, Maison de la bonne presse, 1921, 128 pages.

FOURVIERE, *Les oeuvres catholiques au lendemain de la "séparation"*, paris, librairie Lecoffre, 1913, 339 pages.

GARIN Jean (abbé), *Histoire d'Ivry sur seine des origines à nos jours*, Paris, Gabalda et fils, 1930, 750 pages.

*Le patronage au XX*e *siècle*, Paris, Ogéo, 1930, 190 pages.

LHANDE Pierre, *Le Christ dans la banlieue*, Paris, Librairie Plon, 1927, 279 pages.

Manuel des oeuvres. Institutions religieuses et charitables de Paris, Paris, Poussielgue/De Gigord, 1911 (septième édition).

Ordo Divini officii, Paris, De Gigord, 1931.

TURMANN Max, *Au sortir de l'école, les patronages*, 1906, Paris, (5e éditions), 253 pages.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE GENERALE :

BORNE Dominique, DUBIEF Henri, *La crise des années 30 1929-1938*, Paris, Seuil, 1989 (1ère édition, 1976), (Coll. « Points-Seuil »), 328 pages.

ORY Pascal, *La belle Illusion, culture et politique sous le signe du Front-populaire 1935-1938*, Paris, plon, 1994, 1033 pages.

POUJOL Geneviève, *L'éducation populaire*, Paris, éditions ouvrières, 1981, 225 pages.

REBERIOUX Madeleine, La République radicale? 1898-1914, Paris, Seuil, 1975, (Coll. « Points-Seuil »), 259 pages.

TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*, thèse d'Etat, Paris I, 1994, 1481 pages.

WEBER Eugen, *La France des années 30, tourments et perplexités*, Paris, Fayard, 1994, 421 pages.

HISTOIRE RELIGIEUSE :

Catholicisme - Hier. Aujourd'hui. Demain, Encyclopédie publiée sous le patronage de l'Institut Catholique de Lille, Paris, Lethouzey et Ané, 1983, 12 tomes. (articles : « oeuvre », « patronage », « sport »)

CHOLVY Gérard, HILAIRE Yves-Marie (sous la direction de), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Tome 2 (1880-1930), Tome 3 (1930-1988), Privat, Toulouse, 1986 et 1988, 457 pages et p. (coll. « Bibliothèque historique »).

COLE-ARNAL Oscar, *Prêtres en bleu de chauffe. Histoire des prêtres-ouvriers (1943-1954)*, Paris, Les éditions ouvrières, 1992, 239 pages (coll.« Eglises/Sociétés »).

DANIEL Yvan, *L'équipement paroissial d'un diocèse urbain : Paris, éléments statistiques*, Paris, éditions Ouvrières, 1957, 193 pages (Coll. «sociologie religieuse »).

GODIN Henri, DANIEL Yvan, *France, pays de mission ?* Cerf, Paris, 1943, 162 pages (coll. « Rencontres »).

HOOG Georges, *Histoire du catholicisme social en France, 1871 - 1931*, Paris, Domat-Montchrestien, 1946, 296 pages.

LE GOFF Jacques, REMOND René, *L'histoire de la France religieuse*, tome IV, Paris, Seuil, 1992, 476 pages.

MAYEUR Jean-marie, *L'histoire religieuse de la France, XIXe-XXe siècles: Problèmes et méthodes*, Paris, Beauchesne, 1975, pages.

PIERRARD Pierre, *L'Eglise et les ouvriers en France 1840-1940*, Paris, Hachette, 1984, 600 pages.

PIERRARD Pierre, *L'Eglise et les ouvriers en France 1940-1990*, Paris, Hachette, 1991, 444 pages.

REMOND René (sous la direction de), *Histoire de la France religieuse*, Paris, tome IV, Seuil, 1993.

TRANVOUEZ Yvon, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, éditions ouvrières, 264 pages.

WATTEBLED Robert, *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France d'après-guerre,* Paris, éditions ouvrières, 1990, 310 pages.

PATRONAGES ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE :

ARNAUD Pierre, CAMY Jean (textes réunis par), *La naissance du mouvement sportif associatif en France. Sociabilité et formes de pratiques sportives,* Lyon, P.U.L., 1986, 422 pages.

ARNAUD Pierre (sous la direction de), *Les athlètes de la République - Gymnastique, sport et idéologie républicaine (1870-1914),* Toulouse, Privat, 1987, 483 pages. (Coll. « Bibliothèque historique »).

CHOLVY Gérard (sous la direction de), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs, sociabilité juvénile dans un cadre européen. 1789 - 1968,* Paris, Cerf, 1985, 435 pages.

CHOLVY Gérard, « Patronages et oeuvres de jeunesse dans la France contemporaine », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome LXVIII, n° 181, juillet-décembre 1982, pp.235-256.

CHOLVY Gérard (sous la direction de), *Le patronage, ghetto ou vivier? Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987*, Paris, Nouvelle Cité, 1988, 369 pages.

CRUBELIER Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950,* Paris, Armand Colin, 1979, 389 pages (Coll. « U »).

EBEL Frédéric, *Les scouts de France de 1929 à 1939, évolution et histoire interne,* mémoire de maîtrise, Paris-I, 1985.

FABRE Rémi, « Les mouvements de jeunesse dans la France de l'entre-deux-guerres », *Le mouvement social*, numéro 168, juillet-août 1994, pp.9-30.

FEROLDI Vincent, *La force des enfants. Des Coeurs Vaillants à l'A.C.E.*, Paris, Les éditions ouvrières, 1987, 336 pages.

GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 1991, 231 pages.

HUBERT Corinne," *Demain, on part en colos...". Les premières colonies de vacances de l'actuel Val de Marne sous la Troisième République*, mémoire de maîtrise d'histoire, université paris VIII, 1986.

KSSIS Nicolas, *Mouvement ouvrier et ballon rond. L'exemple du football "corporatif" à la F.S.G.T. dans le département de la Seine 1936-1939*, mémoire de maîtrise, université Paris I, 1994, 211 pages.

LAGREE Michel, *Les origines de la FGSPF (1898-1914)*, mémoire de maîtrise, Paris X, 1969.

LAUNAY Michel., PIERRARD Pierre, TREMPE Rolande, *La J.O.C., regards d'historiens*, Paris, Editions Ouvrières, 1984, 235 pages.

MILLET Jean, « En 1939, à quatorze ans, j'entre à la JOC », *Autrement*, numéro 8, février 1977, pp.56-61.

MOLETTE Charles, *L'A.C.J.F. 1886-1907. Une prise de conscience du laïcat catholique*, Paris, Armand Colin, 1968, 807 pages.

PROST Antoine, « Jeunesse et société dans l'entre-deux-guerres », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, numéro 13, janvier-mars 1987, pp.35-43.

REY-HERME Philippe-Alexandre, *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936. L'institution et ses problèmes*, Paris, Fleurus, 1961.

REY-HERME Philippe-Alexandre, *Les colonies de vacances : origines et premiers développements 1881 - 1906*, Saint-Etienne, Chez l'auteur, 1954, 502 pages.

TRANVOUEZ Yvon, « Les "patros" revisités », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, octobre-décembre 1987, pp.106-109.

TRANVOUEZ Yvon, Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français 1926-1956, trois approches, thèse de troisième cycle, Université Paris IV, 1985.

VIER Vincent, *Championnet (1919-1939) : Un patronage de jeunesse au XXe siècle*, Université P.M.F., I.E.P., Grenoble, 1992, 215 pages.

HISTOIRE URBAINE ET BANLIEUES :

BASTIE Jean, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, P.U.F., 1964, 624 pages.

CROIX Alain (sous la direction de), *Histoire du Val-de-Marne*, Paris, Messidor/Conseil général du Val-de-Marne, 1987, 413 pages.

DUBY Georges (sous la direction de), *Histoire de la France urbaine*, t.4, Paris, Seuil, 1983, 665 pages.

FAURE Alain (sous la direction de), *les premiers banlieusards, Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Créaphis, 1991, 283 pages (coll.« Rencontres à Royaumont »).

FOURCAUT Annie (sous la direction), « Banlieue rouge 1920-1960, Années Thorez, années Gabin, : archétypes du populaire, banc d'essai des modernités », *Autrement*, série Mémoires, n°18, Paris, novembre 1992, 293 pages.

FOURCAUT Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, PFNSP/éditions ouvrières, 1986, 215 pages.

FOURCAUT Annie (sous la direction de) avec le concours du C.N.R.S., *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964), Guide de recherche*, Paris, L'Harmattan, 1988, 319 pages (coll. « Villes et Entreprises »).

HILLAIRET Jacques, POISSON Georges, *Evocation du Grand Paris, la banlieue sud*, Paris, Minuit, 1956, 678 pages.

MAGRI Susanna, TOPALOV Christian (sous la direction de), *Villes ouvrières 1900 - 1950*, Paris, L'Harmattan, 1990, 239 pages. (coll.« Villes et Entreprises »).

PENNETIER Claude, VIET-DEPAULE Nathalie, *Bibliographie localisée des travaux de recherche inédits sur la banlieue parisienne*, Nanterre, 1991, (Coll. « Villes en parallèles »), 124 p. (Documents)

SUR CHARENTON :

FERRE Max, *Charenton-le-Pont, d'hier à aujourd'hui*, Paris, Les heures claires, 1971, 183 pages.

FRANCESCHI Joseph, *Un demi-siècle de consultations nationales dans la circonscription de Charenton*, Paris, Les éditions de l'an 2000, 1972, 139 pages.

PETIT Joseph (Chanoine), Charenton au fil du temps, Saint-Maur, multigraphié, s.d., 24 pages.

SUR IVRY :

Actes du colloque du 7 octobre 1988 : «Madeleine Delbrêl à Ivry-sur-Seine», in *Le Supplément « Les communistes et les Chrétiens. Alliance ou dialogue? Madeleine Delbrêl (1904-1933-1964) »*, numéro 173, juin 1990.

LANGIGNON Martine., *Relations entre communistes et chrétiens à Ivry entre les deux guerres*, mémoire de maîtrise, université paris XII, 1979 (non numérotés).

LERICHE Fernand, VARIN Jacques, *Ivry-sur-Seine*, Paris, Messidor, 1984, 301 pages.

ANNEXES

I.

Les curés de Charenton et les directeurs de l'OJC (1891-1940)

Années	Les curés	Les directeurs	les adjoints	autres
1890 - 91	FABRE	COSSON (JUILLET) vic.		
1891 - 92	"	"		
1892 - 93	PICOU (mai)	"		
1893 - 94	"	"		
1894 - 95	"	"		
1895 - 96	"	"		
1896 - 97	"	"		
1897 - 98	"	"		
1898 - 99	"	"		
1899 - 00	"	"		
1900 - 01	"	"		
1901 - 02	"	MARTIN (mars) vic.		
1902 - 03	"	"		
1903 - 04	"	"		
1904 - 05	"	"		
1905 - 06	"	FICHOT (juillet) vic.		
1906 - 07	"	VERRIER (avril) vic.		
1907 - 08	"	"	MARCUS (déc.) vic	
1908 - 09	"	"	"	
1909 - 10	"	"	"	
1910 - 11	"	"	"	
1911 - 12	"	"	"	
1912 - 13	"	"	"	
1913 - 14	PARTURIER (juin)	"	"	
1914 - 15	"	"	"	
1915 - 16	"	"	"	
1916 - 17	"	"	"	
1917 - 18	"	"	"	
1918 - 19	"	"	"	
1919 - 20	"	"	"	BOUCERET (juin) vic
1920 - 21	"	"	"	"
1921 - 22	"	"	MOUROT	"
1922 - 23	"	TOUPIN (juillet) 2nd vic.	"	"
1923 - 24	"	"	"	"
1924 - 25	"	"	"	"
1925 - 26	"	MARCUS (nov.) 1er vic.	"	"
1926 - 27	"	LAUDAT (février) 2nd vic.	"	BRUNET
1927 - 28	"	MARCUS	"	"
1928 - 29	"	"	FOULLE	
1929 - 30	"	"	"	
1930 - 31	"	"	"	
1931 - 32	"	"	"	
1932 - 33	"	"	MONNIER (oct.) vic.	
1933 - 34	"	"	"	
1934 - 35	"	MONNIER (oct.) vic.	DURAND (nov.) vic.	
1935 - 36	"	FARGEIX (mai) vic.	ANDRE (juillet) vic.	
1936 - 37	"	"	"	
1937 - 38	"	"	"	
1938 - 39	"	"	"	
1939 - 40	"	"	"	
1940 - 41	MARCUS	"	"	

II.

Les curés de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry et les directeurs du patronage. (1885-1941)

Années	Les curés	Les directeurs	les adjoints
1884 - 85	COLLAS		
1885 - 86	"		XANTHE
1886 - 87	"		
1887 - 88	BOISSEAU		
1888 - 89	"		
1889 - 90	"		
1890 - 91	"		
1891 - 92	"		
1892 - 93	"		
1893 - 94	"		
1894 - 95	VINCENT (mai)	REIMRINGER (juillet) vic.	
1895 - 96	"	"	
1896 - 97	"	"	
1897 - 98	"	"	
1898 - 99	"	CHAUFFOUR (décembre) vic.	
1899 - 00	"	"	
1900 - 01	"	"	
1901 - 02	"	LAUDAT (juillet) vic.	
1902 - 03	"	"	
1903 - 04	"	"	WAGNER
1904 - 05	"	"	
1905 - 06	"	"	
1906 - 07	"	"	
1907 - 08	SAUBIN (juin)	"	
1908 - 09	"	départ LAUDAT	PAROT
1909 - 10	"	PENEL-BEAUFIN (juillet) vic.	"
1910 - 11	"	"	
1911 - 12	RIVALIN (janvier)	"	
1912 - 13	"	"	
1913 - 14	"	"	
1914 - 15	"	LALANDE séminariste	
1915 - 16	"	"	
1916 - 17	"	"	
1917 - 18	"	"	
1918 - 19	"	retour PENEL-BEAUFIN	
1919 - 20	"	"	
1920 - 21	GARIN (mars)	"	
1921 - 22	"	LECLERC (janvier) vic.	
1922 - 23	"	"	
1923 - 24	"	MULLER (octobre) 2nd vic.	ROUSSEAU
1924 - 25	"	MESAGER (juillet) 2nd vic.	"
1925 - 26	"	"	"
1926 - 27	"	"	"
1927 - 28	"	"	LE VALLOIS
1928 - 29	"	"	"
1929 - 30	"	DES GRAVIERS (juin) vic.	
1930 - 31	SOUTIF (juin)	"	
1931 - 32	"	"	
1932 - 33	"	"	
1933 - 34	LORENZO (janvier)	"	
1934 - 35	"	"	
1935 - 36	"	"	
1936 - 37	"	"	
1937 - 38	"	"	
1938 - 39	"	"	
1939 - 40	"	"	
1940 - 41	"	"	

III.

Indicateur de la paroisse Saint-Pierre de Charenton.

[sources : *Le Michaël*, mars 1933.]

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1. Le Clergé Paroissial :

M. le Chanoine PARTURIER, Curé, reçoit en semaine, de 9 à 11 h., au Presbytère, 1, rue Savouré — (Téléphone : Entrepôt 00-20 - Compte Chèques Postaux : Paris 596-92).

M. l'Abbé MARCUS, 1er Vicaire, chargé des **Mariages, Convois et Services,** reçoit chaque matin à la Sacristie, de 9 à 11 h. (Mardi et Jeudi exceptés); Samedi, à partir de 16 h., Adresse : 96 *bis*, rue de Paris (2e étage).

M. l'Abbé MIGNOTTE, Vicaire, de garde à l'Eglise, le Mardi et le Samedi, de 9 à 11 h. et de 14 à 18 h. Adresse : 96, rue de Paris (2e étage).

M. l'Abbé FOULLE, Vicaire, de garde à l'Eglise, le Lundi, de 9 à 11 h. et de 14 à 18 h. ; à la Sacristie, le Jeudi, de 14 à 18 h. Adresse : 35, rue Gabrielle (1er étage à gauche).

M. l'Abbé MONNIER, Vicaire, de garde à l'Eglise, le Mercredi et le Vendredi, de 9 à 11 h. et de 14 à 18 h. Adresse : 96, rue de Paris (3e étage).

M. l'Abbé JACQUES, 96 *bis*, rue de Paris (2e étage).

2. Messes et Offices

Le Dimanche :

Messes basses à 6, 7, 8, 9 et 11 h. 15 ;

Grand'messe à 10 h., Vêpres à 16 h. 30.

En Semaine :

Messes basses à 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30 et 8 h. ;

Prière du soir et Bénédiction tous les jours à 17 h. 45 ;
(Salut le Jeudi à 17 h. 30).

Chaque Mois :

Le 1er Dimanche, Procession du Saint-Sacrement aux vêpres de 16 h. 30) ;

Le 1er Vendredi, Messe avec chants à 8 h. Allocution, Le soir à 17 h. 45 Salut.

3. Baptêmes

Ne pas différer le Baptême des enfants. En cas de maladie faire demander de suite un prêtre pour l'ondoiement.

S'adresser à la Sacristie toute la journée.

4. Mariages Convois et Services

S'adresser à **M. l'Abbé Marcus,** 1er Vicaire (voir plus haut).

5. Confessions

Tous les jours un prêtre se tient à l'Eglise pour la garde de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h.

6. Malades

Appeler le prêtre auprès des malades dès le premier danger. Ne pas attendre que le malade ait perdu connaissance.

Le Jour, *s'adresser à la Sacristie.*

La Nuit, *sonnez chez le prêtre de garde* (voir plus haut).

7. Catéchismes

Garçons : 2e année : Lundi, à 16 h. 30 ; Jeudi, à 8 h., Chapelle du 96 ;
1re année (nouveaux) : Lundi, à 16 h. 30, Grande Salle du 96 ; Jeudi, à 9 h. 30, Chapelle du 96.

Filles : 2e année : Lundi, à 16 h. 30 ; Jeudi, à 8 heures ;
1re année (nouvelles) : Mardi, à 16 h. 30 ; Jeudi, à 9 h. 30, Eglise : Chapelle des Catéchismes.

Tout Petits (7 à 9 ans) : Garçons et Filles, Jeudi à 10 h. 30.

Les Baptêmes, les Confessions, les Visites de malades, les Catéchismes, les Mariages et Enterrements d'indigents, sont entièrement gratuits.

ÉCOLES

1) **Ecole Chrétienne des Garçons, 96 *bis*,** rue de Paris : *Directeur :* M. Vidal ; *Aumônier :* M. l'Abbé Foullé
2) **Ecole Libre des Filles, 2, rue de la Cerisaie :** *Directrice :* Mlle Peter.

ŒUVRES D'HOMMES & DE JEUNES GENS

1) **L'Union Paroissiale :** *Prés. :* M. Ragois. — Adresser la correspondance et les cotisations au Presbytère. Cercle d'études au 96, le 4e mercredi.
2) **L'Œuvre de la Jeunesse de Charenton (O.J C.) :** Cercles, Patronage, Michaël-Club, La Muse, La Symphonie, Les 4-Z'arts. — *Dir. :* M. l'Abbé Marcus ; *Adjoint :* M. l'Abbé Monnier ; *Prés. Gén. :* M. Al. Portier.
3) **Cheminots Catholiques (U.C.P.C.F.) :** 1er Mercredi du mois, à 20 h. 30, 96, rue de Paris. — *Prés. :* M. Ragois ; *Dir. :* M. l'Abbé Marcus
4) **Assoc. Cathol. des Chefs de Famille :** M. Peter, 67, av. de Gravelle.
5) **Conférence de S.-V.-de-Paul :** Visite des pauvres à domicile.

ŒUVRES DE DAMES & DE JEUNES FILLES

1) **La Ligue Patriotique des Françaises :** 1, rue Gabrielle. — *Présidente :* Mme Benoist ; *Directeur :* M. le Curé (Messe le 2e Vendredi à 8 h. ; Réunion dizainières le 4e Mardi à 14 h., à la Permanence).
2) **La Charité Maternelle** (Œuvre de Layettes) : 1, rue Gabrielle : 1er et 3e Jeudi, de 14 à 17 heures.
3) **Ouvroir Apostolique** (Confection d'Ornements pour les Missions) 1, rue Gabrielle : 1er et 4e Mercredi et 3e Mardi de 14 à 17 h
4) **Dames de Charité** · Mme Laveur, 1er mardi à 10 h., à l'église.
5) **Les Œuvres des Sœurs de St-V.-de-Paul :** Patronage, Pharmacie, Ecole, Pauvres. Colonies de Vacances, etc.. 10, rue des Bordeaux. *Aumoniers :* M l'Abbé Mignotte et M l'Abbé Foullé.
6) **Association de " Mater Admirabilis "** (Demoiselles Catéchistes) ; Réunions, 1er Samedi et 3e Vendredi, à 7 h. 30, Chapelle des Catéchismes *Directeur :* M. l'Abbé Mignotte.

ŒUVRES SOCIALES & ŒUVRES DE CHARITÉ

1) **Caisse et Bureau de Chômage** (Visite de Chômeurs à domicile). Adresser les demandes, 96, rue de Paris.
2) **Le Secrétariat des Familles** (Renseignements, démarches, loyers, pensions, etc.) Lundi, à 14 heures ; M. Letrange, 96, rue de Paris.
3) **Le Vestiaire des Pauvres** (Confection : 2e, 3e et 4e Vend., de 14 à 17 h. ; Distrib. de Vêtements : 2e et 3e Lundi, à 14 h.) Mme Ragois, 96, r. de Paris.
4) **Assurances Sociales** (Permanence : constitution de dossiers, maladie, maternité, décès), 1, rue Gabrielle : Mardi, Jeudi et Samedi de 17 à 19 h.
5) **Caisse de Crédit Mutuel,** M. Portier, 11. rue des Ecoles.
6) **Les Colonies de Vacances de " Ciel de France ",** à St-Aubin-s/-Mer ; *Directeur :* M. le Curé.

ŒUVRES DE PIÉTÉ & D'APOSTOLAT

1) **Confrérie du St-Sacrement** (Hommes et Jeunes gens). Réunion le 1er Dimanche du mois après les Vêpres ; *Directeur :* M. le Curé ; *Président :* M. Moreau.
2) **Confrérie du St-Sacrement** (Dames et Jeunes Filles). Réunion 1er Lundi du mois à 14 h. 30 ; *Dir. :* M. le Curé ; *Prés. :* Mme Mercier.
3) **Confrérie du Sacré-Cœur,** 1er Vendredi ; *Directeur :* M. le 1er Vicaire.
4) **Confrérie de la Bonne-Mort,** 1er Mercredi à 8 h, M. l'Abbé Mignotte.
5) **Archiconfr. des Mères Chrét.,** 4e Vend. à 8 et 14 h., M. l'Abbé Monnier.
6) **Tiers-Ordre-de-St-François** (Dames et Jeunes Filles) dernier Lundi du mois à 8 et 14 h ; *Directeur :* M. le Curé.
7) **Œuvre des Vocations Sacerdotales :** *Directeur* M. le Curé.
8) **Œuvre Propagation de la Foi**
9) **Œuvre St-François-de-Sales** } *Directeur :* M. le 1er Vicaire
10) **Œuvre Ste-Enfance**
11) **Œuvre du Franc de la Presse**
12) **Œuvre St-Pierre Apôtre :** M. l'Abbé Jacques.
13) **Œuvre Denier du Culte :** M. le Curé
14) **Œuvre de l'Adoption Scolaire :** M. le Curé.
15) **Les Sœurs Franciscaines du Sacré-Cœur :** 11, Rue Marty. Religieuses, Gardes-malades.
16) **Le Michaël** Bulletin Paroissial ; *Directeur :* M. le Curé, 1, rue Savouré, Charenton.
17) **Les Enfants de chœur :** *Directeur :* M. l'Abbé Foullé.
18) **La Chorale Paroissiale :** *Directeur :* M. Chabro. Répétitions : Hommes, Mardi à 20 h. 30 ; Dames et Jeunes Filles, Jeudi à 18 h. (à l'église).

IV.

Indicateur de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine.

[sources : *Bulletin paroissial d'Ivry-Centre*, novembre-décembre 1923.]

ŒUVRES PAROISSIALES

Œuvres de piété : *CONFRÉRIE DU SAINT-SACREMENT* (Messieurs) : Réunion le 3e dimanche après Vêpres. Directeur : M. le Curé.

ASSOCIATION DU SACRÉ-CŒUR (Dames et Jeunes Filles) : Réunion le 1er Vendredi du mois. Journée d'adoration et de communion. Directeur : M. le Curé.

ASSOCIATION DU ROSAIRE (Dames et Jeunes Filles) : Réunion à Petit-Ivry, le 2e dimanche, à 3 h. 1/2. Conférence. Directeur : M. le Curé.

ASSOCIATION DES MÈRES CHRÉTIENNES (Veuves, Epouses et Mères de famille) : Réunion le 2e lundi du mois, à 3 h. du soir, à l'église. Directeur : M. le Curé.

CONFRÉRIE DE LA SAINTE VIERGE : Directeurs : *Au Centre*, M. le Curé ; à *Petit-Ivry*, M. le second Vicaire. Réunions le 1er dimanche, 205 bis, rue de Paris, et 13, rue Paul-Bert.

Le 3e dimanche, assistance à la procession du S. Sacrement.

ASSOCIATION SAINT-MICHEL (Jeunes Gens) : Directeurs : MM. les Vicaires chargés des Patronages. Réunion le 3e dimanche, à 3 heures.

CHEMINOTS CATHOLIQUES : Réunion le 2e jeudi, à 8 h. 1/2 du soir, 209, rue de Paris.

ŒUVRE DE LA BONNE MORT : Messes et instructions à 8 h. : *A l'autel de St-Joseph*, le 1er mercredi pour les Associés vivants ;

A *l'autel des Morts*, le 2e lundi pour les Associés défunts et les Paroissiens décédés le mois précédent.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE (pour tous les Fidèles) : Réunion le 4e dimanche du mois, après Vêpres. Directeur : M. le Curé.

LIGUE DE LA COMMUNION et de l'Assistance à la messe en semaine, Directeur : M. le Curé.

Œuvres sociales : *CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL* : *Au Centre*, président, M. MEURET, réunion, mercredi soir, à 8 h. 1/4, 209, rue de Paris.

A Petit-Ivry, président, M. PHÉLUT, réunion, vendredi soir, à 8 h. 1/4, à la Sacristie.

SECRÉTARIAT DES FAMILLES : Directeur : M. MEURET. Ouvert les 1er et 3e dimanches, le matin de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

ŒUVRE DE St-FRANÇOIS-RÉGIS : *Mariage des familles nombreuses.* — Le Comité des Mariages se charge, *gratuitement*, de toutes les démarches pour l'établissement des actes nécessaires en vue du mariage civil ou religieux ou de la légitimation des enfants. S'adresser 209, rue de Paris, le 2e dimanche du mois, de 9 heures à 10 heures.

LE SOUVENIR : Association déclarée des Veuves et des Ascendants des Militaires d'Ivry-sur-Seine « morts pour la France ». — Défense des intérêts matériels et moraux de ses membres. Siège social : 209, rue de Paris, ouvert les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

VESTIAIRE DES PAUVRES : S'adresser : *Au Centre*, à Sœur AMÉLIA, 110, rue de Paris.

A Petit-Ivry, à Mlle DIRZE, 13, rue Paul-Bert.

ŒUVRE DES PAUVRES ET DES MALADES de la classe ouvrière. Visites et soins à domicile par les *Petites Sœurs de l'Assomption*. S'adresser aux églises de la paroisse ou rue Pasteur, à Kremlin-Bicêtre.

COLONIES DE VACANCES PAROISSIALES. Dans les Alpes de Savoie, à Mercury-Gemilly, près Albertville (Savoie).

Colonies de Jeunes Filles : en août. Quelques chambrettes sont mises à la disposition des plus grandes. Directeur : M. le Curé.

Colonie de Garçons : en septembre. Directeur : un Vicaire de la paroisse.

Œuvres d'Education : *ÉCOLES CHRÉTIENNES PAROISSIALES* : 207 et 209, rue de Paris (voir plus haut).

PATRONAGES : Le jeudi et le dimanche après-midi.

Pour les jeunes filles : P. Jeanne d'Arc, 207, rue de Paris ; P. de l'Annonciation, 205 bis, rue de Paris ; P. N.-D. de l'Espérance, 13, rue Paul-Bert.

Pour les Jeunes Gens : P. Se-Pierre St-Paul, 209, rue de Paris ; P. St-Joseph, 13, rue Paul-Bert. — Société Sportive : « *Le Réveil d'Ivry.* »

CERCLES D'ÉTUDES : *Jeunes Filles* : le mercredi soir, 8 h. 1/4, 205 bis, rue de Paris, et 13, rue Paul-Bert.

Jeunes Gens : *Au Centre* : cours professionnels le mardi ; cercle, le vendredi.

A Petit-Ivry, cercle les mardis et jeudis.

UNION PAROISSIALE : Pour les hommes et jeunes gens âgés d'au moins 18 ans. Réunion, 209, rue de Paris, le 4e samedi du mois.

CERCLE DES HOMMES, tous les vendredis soir, à 8 h. 1/2, sauf le 1er du mois, 209, rue de Paris. Conférences, projections, cinéma, chorale, etc.

BIBLIOTHÈQUES : *St-Frambour*, 205 bis, rue de Paris, ouverte le dimanche de 8 h. 3/4 à 11 heures, le mercredi soir de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2.

B. Pasteur, 13, rue Paul-Bert, ouverte le dimanche de 8 h. 1/2 à 11 heures. *Prêt à domicile, location, abonnement.*

Œuvre de Propagande religieuse : *ŒUVRE DES VOCATIONS*. Pour donner des prêtres à l'Eglise. Directeur : M. le Curé.

PROPAGATION DE LA FOI (pour l'évangélisation des infidèles) : Directeurs : M. le Curé au *Centre* ; M. le second Vicaire à *Petit-Ivry*. Cotisation annuelle, 2 fr. 60. Annales, 6 fois l'an.

St-FRANÇOIS-DE-SALES (pour l'évangélisation de la France) : Mêmes directeurs que la précédente. Cotisation annuelle, 1 fr. 20. Annales mensuelles.

SAINTE-ENFANCE : Directeurs : au *Centre* : M. l'abbé Leclerc ; à *Petit-Ivry*, M. l'abbé Rousseau. Cotisation annuelle : 0 fr. 60. Annales, 6 fois l'an.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES : Réunions : *Au Centre*, le 4e dimanche à 3 h. 1/2, 209, rue de Paris ; à *Petit-Ivry*, le 2e mercredi à 2 h. 1/2, 13, rue Paul-Bert.

Bonne Presse : Vente aux portes des églises de : *La Croix du Dimanche*, de l'*Echo du Noël*, du *Pèlerin*, des *Romans populaires*.

Bulletin paroissial. Mensuel. Abonnements, 3, 5 et 10 francs.

V.

La salle Saint-Paul.

[sources : *Le Michaël*, décembre 1933.]

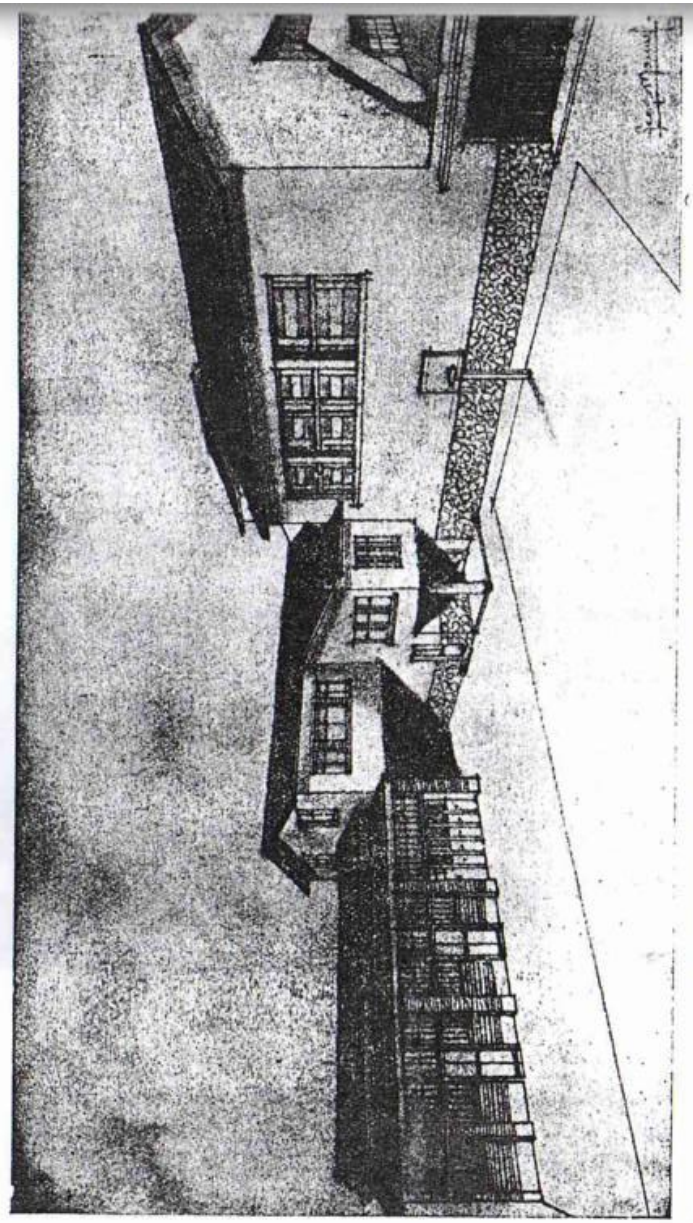

Les Travaux de la Cité Paroissiale tels qu'ils apparaîtront bientôt

A gauche : Salle couverte et fermée (Patronage, Gymnastique, Ecole). — *Au milieu :* surélevé, Salles et dépendances pour les Œuvres d'Hommes et de Jeunes gens. — *A droite :* la Salle Paroissiale.

Le clou ! Le but de la Vente de Charité ! **L'Assaut qu'il faut livrer et enlever. Allons-y !**

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT NÉCESSAIRE DES CONSTRUCTIONS & AMÉNAGEMENTS de la Cité Paroissiale 96 et 96 bis Rue de Paris

SIXIÈME LISTE

M. H. Laveur (2e verst).	1 000	Mme Deoux	25
M. Minet	500	Mme et Mlle Epicaste	20
Mlle J.	200	Mlle Loubignac	20
Mme et Mlle Raviart	200	M. A. Hillion	20
Mme Picard de la Vacquerie et ses fils	200	Mlle Recordon (2e verst)	20
M. Uzé	200	M. Potier	20
Petit Serge le jour de son Baptême	200	Mme G. Barillet	20
M. et Mme R. Cron	150	M. et Mme Maillet	10
M. et Mme L. Danton	100	Mlle Roumégoux	10
Mme L.	100	M. J. Ossude	200
Mme de Medina	100	Papeteries de France	100
Mme E. Parturier	100	M. et Mme Redelé	20
H. H. Angot	100	*Reçu par M. l'abbé Marcus :*	
Mme Letrange	100	Famille Longé	100
M. Bruno	100	Madame Jamet	20
Mme J. R.	100	Pour trouver un nid	10
M. V. Jouve	100	M. et Mme A. Claudin (1er verst)	20
M. Donizeau	100	M. et Mme C.	25
Mlle Gabet	100	M. et Mme P. François	100
M. P. Verdier	100	Mme Vve G.	50
Mme S. Verdier	50	M. et Mme Pasquier	100
M. J. Quelin	50	Jacques Elion (1re journée de travail)	15
M. Dantin	50	Mlle A.	20
M. C.	50	M. G. B.	2.000
M. A. B.	50	M. et Mme R. Cron	100
Mlle J. Ferrand	40	J. Billard	10
Mme Sujobert	35	Mme Vve C. W.	50
M. Richer	30	Mme Mayer	50
M. et Mme Lescaut	25	Une presque centenaire	10
		TOTAL *de la 6e liste*	7 395

ERRATA : *Lire* à la 5e Liste : A. Hillion, 20 fr.; M. et Mme G. Lenoir, 20 fr.

Merci aux nombreux souscripteurs de cette 6e Liste.

Il apparait bien que les constructions nouvelles seront l'œuvre de **tous** nos paroissiens et amis.

C'est pourquoi nous avons entière confiance dans la prochaine Vente de Charité et dans les offrandes que vous nous ferez parvenir à cette occasion.

En période de crise et de chômage, nous ne pouvons mieux faire que de : **donner du pain aux ouvriers en leur fournissant du travail.**

Ce faisant, nous pratiquons la vraie Charité, dans la vraie justice.

Vous verrez que tout ira bien. Vivent les optimistes...

Il n'y a que ceux-là qui ont toujours fait quelque chose !

VI.

5e ANNEE. — N° 19 MAI 1922

"Le Michaël"

BULLETIN MENSUEL DE L'O.J.C.
96, Rue de Paris - CHARENTON (Seine)

N° 49 de la Collection

QUIS UT DEUS !
Qui est comme Dieu !

...rique de René JAMET, tombé au Champ d'honneur, membre de l'O.J.C.
...noncer la Représentation de « L'AVARE » de Molière.
...uvre de la Jeunesse, en 1912. Reproduite pour la reprise de cette
...pièce, sur la même scène, en *Mai 1922*.

VII.

Séance récréative du dimanche 29 novembre 1925.

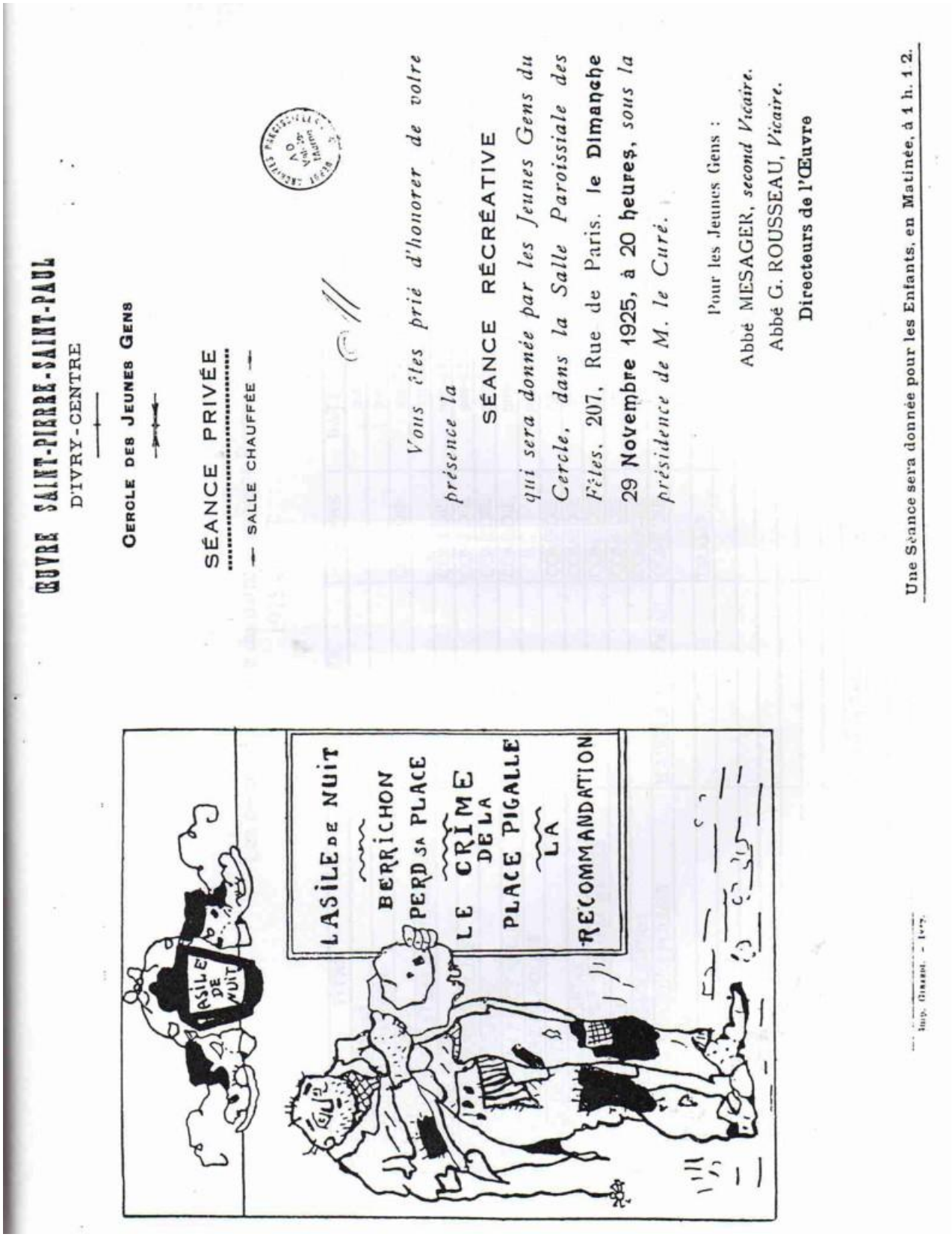

ŒUVRE SAINT-PIERRE-SAINT-PAUL

D'IVRY-CENTRE

CERCLE DES JEUNES GENS

SÉANCE PRIVÉE

— SALLE CHAUFFÉE —

Vous êtes prié d'honorer de votre présence la

SÉANCE RÉCRÉATIVE

qui sera donnée par les Jeunes Gens du Cercle, dans la Salle Paroissiale des Fêtes, 207, Rue de Paris, **le Dimanche 29 Novembre 1925, à 20 heures**, *sous la présidence de M. le Curé.*

Pour les Jeunes Gens :

Abbé MESAGER, *second Vicaire.*

Abbé G. ROUSSEAU, *Vicaire.*

Directeurs de l'Œuvre

Une Séance sera donnée pour les Enfants, en Matinée, à 1 h. 12.

VIII.

Les pièces de théatre du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul
1918 - 1937

TITRE	AUTEUR	GENRE	DATE	ACTEURS
LE DOCTEUR OSCAR			avr-22	cercle des jeunes gens
LA MAISON DU PASSEUR			avr-24	
LE CLIENT SERIEUX	COURTELINE	COMEDIE	avr-24	cercle des jeunes gens
DON QUICHOTTE ET LES PETITS MEUNIERS			avr-24	cercle des jeunes gens
L'ASILE DE NUIT	Max MAUREY	COMEDIE	nov-25	cercle des jeunes gens
BERRICHON PERD SA PLACE	Hubert FILLAY	COMEDIE	nov-25	cercle des jeunes gens
LA RECOMMANDATION	Max MAUREY	COMEDIE	nov-25	cercle des jeunes gens
LE CRIME DE LA PLACE PIGALLE	René DUBREUIL	COMEDIE	nov-25	cercle des jeunes gens
LE COMMISSAIRE DE POLICE			nov-26	cercle des jeunes gens
L'ASILE DE NUIT		COMEDIE	nov-26	
LE LUTHER DE CREMONE	François COPPEE	COMEDIE	févr-27	cercle Notre-Dame (jeunes gens)
THEODORE CHERCHE DES ALLUMETTES		COMEDIE	avr-27	messieurs du cercle paroissial et jeunes gens
MAMAN SABOULEUX	Eugène LABICHE	COMEDIE	févr-29	
LA TABATIERE DE GAGLIOSTRO		COMEDIE	févr-29	cercle des jeunes gens
Le GENDRE DE MONSIEUR POIRIER	E.AUGIER/J.SANDEAU	COMEDIE	févr-29	
LE DENIER DU ROI			févr-32	
LA ROSE DU CARMEL		DRAME	janv-33	cercle de sainte-thérèze
MYSTERE DU CADRAN BLEU			mars-33	
YVONICK			nov-33	cercle des jeunes gens
LE BOUCHER ET SAINT NICOLAS			févr-34	
LE MOULIN DU CHAT QUI FUME			févr-34	
LE MYSTERE DE KERAVEL			avr-34	
LE FIANCE D'EGLANTINE			févr-35	les moyens
L'AUBERGE ROUGE	Honoré de BALZAC	DRAME	févr-35	les grands
L'HOMME DE GAZ		COMEDIE	déc-35	les grands
LES PIASTRES ROUGES		DRAME	févr-36	cercle des jeunes gens

Source : Le bulletin paroissial et le *Courrier du patronage* . Ce recensement est sans aucun doute inconplet mais la presse paroissial est lacunaire dans ce domaine.

IX.

Les pièces de théatre jouées par la Muse de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton

titre	auteur	genre	#	date	autres groupements et occasions
BENEDIC			1	févr-18	Petit-Cercle
LA MARSEILLAISE		PIECE PATRIOTIQUE	1	mars-19	
NEIGES D'ANTAN			1	mai-19	
LE RETOUR DU SACRE		PIECE RELIGIEUSE	1	mai-19	
JEANNE D'ARC A CHINON	Abbé SENTEX	PIECE RELIGIEUSE	1	juin-20	
L'AIGLON	Edmond ROSTAND	DRAME	1	juil-20	
LES OBERLE	René BAZIN	DRAME	2	mai-21	
LE LUTHIER DE CREMONE	François COPPEE	COMEDIE	1	juin-21	trentenaire de l'OJC
LE SAVETIER ET LE FINANCIER	Abbé SENTEX	PROVERBE RELIGIEUX	1	juin-21	trentenaire de l'OJC
LE MYSTERE DE LA NATIVITE	Mgr JOUIN	FRESQUE RELIGIEUSE	1	janv-22	
L'AVARE	MOLIERE	COMEDIE	3	mai-22	
L'AVOCAT PATHELIN		FARCE	1	avr-23	
LE MEDECIN MALGRE LUI	MOLIERE	COMEDIE	1	déc-23	en l'honneur membres honoraires
l'AIGLON	Edmond ROSTAND	DRAME	1	déc-23	
LE DOCTEUR OSCAR		COMEDIE	1	mars-24	
LE TRESOR	François COPPEE	"une pièce sérieuse"	1	mars-24	
LE GARDIEN DU PHARE	Henryk SIENKIEWICZ	DRAME	1	mars-24	
LE POIGNARD	Théodore BOTREL	DRAME	1	avr-24	Le Petit-Cercle
LE SECRET DES PARDAILHANS	Tiré d'une oeuvre de ZEVACO		1	mai-24	
GRINGOIRE	Théodore de BANVILLE	COMEDIE	1	mai-24	
LES BOUFFONS	Miguel ZAMACOIS		1	nov-24	
LA FILLE DE ROLAND	Henri de BORNIER	DRAME	3	mars-25	
L'AMI FRITZ	E. ERCKMANN/A. CHATRIAN	COMEDIE	3	mai-25	
LE DOCTEUR OSCAR		COMEDIE	1	juin-25	Cercle des étudiants
LE LUTHIER DE CREMONE	François COPPEE	COMEDIE	1	juin-25	Cercle des étudiants
LES ROMANESQUES	Edmond ROSTAND		3	oct-25	
OEDIPE-ROI (OEDIPE)	SOPHOCLE	TRAGEDIE	3	mars-26	
L'ASILE DE NUIT			1	oct-26	Cercle des étudiants
L'AIGLON	Edmond ROSTAND	DRAME	1	oct-26	Cercle des étudiants

Source : *Le Michaël* . # : nombre de séances jouées.

Les pièces de théatre jouées par la Muse de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton

LES RANTZAU	E. ERCKMANN/A. CHATRIAN	COMEDIE	3	nov-26	
IL EST RESSUSCITE	Edward MONTIER	SCENES EVANGELIQUES	3	mars-27	
LE BOURGEOIS GENTILHOMME	MOLIERE	COMEDIE	3	mai-27	
LES VIVACITES DU CAPITAINE TIC	Eugène LABICHE	COMEDIE	1	avr-27	Cercle des étudiants
LE PENDU DEPENDU	Henri GHEON	FARCE	1	oct-27	en l'honneur membres honoraires
LE VOYAGE DE M.PERRICHON	Eugène LABICHE/Edouard MARTIN	COMEDIE	3	déc-27	
BRITANNICUS	Jean RACINE	TRAGEDIE	3	mars-28	
LES PLAIDEURS	Jean RACINE	COMEDIE	1	juin-28	Gala annuel
GRINGOIRE	Théodore de BANVILLE	COMEDIE	1	juin-28	Gala annuel
LES DISCIPLES DE VERDUN	Jacques DEBOUT	MIRACLE	2	oct-28	
LA CAGNOTTE	Eugène LABICHE	COMEDIE	3	déc-28	
LA PASTORALE DE NOEL		SCENETES RELIGIEUSES	1	févr-29	par les jeunes gens et les enfants
LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER	Emile AUGIER/Jules SANDEAU	COMEDIE	3	avr-29	
LES BOUFFONS	Miguel ZAMACOÏS		2	juin-29	Gala annuel
LE LEGATAIRE UNIVERSEL	Jean-François REGNARD	COMEDIE	4	oct-29	une séance "membres honoraires"
COMMENT J'AI TUE MON ENFANT	Pierre L'ERMITE	DRAME	3	mars-30	
L'APRENTI GABRIEL		PIECE RELIGIEUSE	1	avr-30	Le Petit-Cercle et la JOC
LE CHATELAIN SOCIALISTE		COMEDIE	1	avr-30	Le Petit-Cercle et la JOC
LE LEGATAIRE UNIVERSEL	Jean-François REGNARD	COMEDIE	1	mai-30	Gala annuel
LES BOULINARD		COMEDIE	2	juin-30	
LE BARBIER DE SEVILLE	Pierre A.C. de BEAUMARCHAIS	COMEDIE	3	nov-30	
GRINGOIRE	Théodore de BANVILLE	COMEDIE	2	mars-31	
L'AVOCAT PATHELIN		FARCE	1	mars-31	
SERVICE D'AMI			1	mai-31	Le Petit-Cercle et la JOC
LA VILLA MONPLAISIR			1	mai-31	Le Petit-Cercle et la JOC
LA CAGNOTTE	Eugène LABICHE	COMEDIE	2	juin-31	Gala annuel + soirée cheminots
LE CHEVALIER DE COLOMB	François PORCHE	DRAME	3	nov-31	
L'AMI FRITZ	E.ERCKMANN / A. CHATRIAN	COMEDIE	2	févr-32	
AUX JARDINS DE MURCIE	Félui y CODINA	DRAME	2	avr-32	
LE POIGNARD	Théodore BOTREL	DRAME	1	avr-32	Le Petit-Cercle et la JOC

Source : *Le Michaël* . # : nombre de séances jouées.

Les pièces de théatre jouées par la Muse de l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton

LE HOMARD ET LES PLAIDEURS	Blain des CORMIERS	FARCE JUDICIAIRE	1	avr-32	Le Petit-Cercle et la JOC
LES FOURBERIES DE SCAPIN	MOLIERE	COMEDIE	2	juil-32	Séance de la Muse à "Ciel de France"
AUX JARDINS DE MURCIE	Félui y CODINA	DRAME	1	août-32	Séance de la Muse à "Ciel de France"
LES FOURBERIES DE SCAPIN	MOLIERE	COMEDIE	1	nov-32	Gala annuel
LES GRANDS GARCONS	Paul GERALDY		1	nov-32	Gala annuel
L'ARLESIENNE	Alphonse DAUDET	DRAME	2	janv-33	
L'AVARE	MOLIERE	COMEDIE	2	mai-33	Gala annuel
ANDROMAQUE	Jean RACINE	TRAGEDIE	1	avr-34	Inauguration salle Saint-Paul
L'ARLESIENNE	Alphonse DAUDET	DRAME	1	juin-34	
LA PETITE NATIVITE		SCENES RELIGIEUSES	1	janv-35	Les enfants du patronage
LA PRINCESSE LOINTAINE	Edmond ROSTAND		2	févr-35	
LES BOUFFONS	Miguel ZAMACOIS		2	avr-35	
GRINGOIRE	Théodore de BANVILLE	COMEDIE	1	juin-35	
L'ABBE CONSTANTIN	Ludovic HALEVY	COMEDIE	2	nov-35	
ATHALIE	Jean RACINE	TRAGEDIE	3	mars-36	
KNOCK	Jules ROMAIN	COMEDIE	2	mai-36	
L'AVARE	MOLIERE	COMEDIE	1	juin-36	Le Petit-Cercle et la JOC
LA CAGNOTTE	Eugène LABICHE	COMEDIE	4	oct-36	
ASILE DE NUIT			1	oct-36	
POLYEUCTE	CORNEILLE	TRAGEDIE	2	mai-37	
AUX JARDINS DE MURCIE	Féliu y CODINA		1	mai-37	
POLYEUCTE	CORNEILLE	TRAGEDIE	2	nov-37	
L'AMI FRITZ	E.ERCKMANN/A.CHATRIAN	COMEDIE	2	déc-37	
AH! MUSONS-NOUS	Louis LACROIX	REVUE	2	févr-38	
L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE	Tristan BERNARD	COMEDIE	1	mai-38	
LE MALADE IMAGINAIRE	MOLIERE	COMEDIE	1	mai-38	
LA MEGERE APPRIVOISEE	William SHAKESPEARE	COMEDIE	1	nov-38	

X.

Quelques films projetés à l'OJC (1919-1938)[609].

Titre	date de projection	
L'impossible pardon	févr-19	film patriotique
L'ascension du Mont-Blanc	déc-23	
Rio Jim	déc-23	
Perdita	févr-24	
Mon village	23-24	
Mon gosse	23-24	
Amie d'enfance	23-24	
Victime	août-24	
Hurle à la mort	oct-24	
Les bords du Rhin	nov-24	
Le blasphémateur	févr-25	
Un cas de conscience	déc-25	
La neige sous les pas	déc-26	
Le miracle de Lourdes	févr-27	
L'enfant du cirque	mars-27	
Le sac de Rome	avr-27	
L'expédition Roal-Amundsen	nov-27	grand documentaire
Sous-marin pirate	nov-27	
Comment j'ai tué mon enfant	janv-28	de pierre L'ermite
La rose effeuillée	févr-28	
La terre qui meurt	avr-28	d'après l'oeuvre de René Bazin
Mademoiselle de la Seiglière	nov-28	d'après l'oeuvre de jules Sandeau
Le trésor du monastère de Solberga	janv-29	
Grand film de Charlot et de Fatty	janv-29	
La terre qui meurt	mars-29	
Les religieux de France	janv-33	
Muche !	févr-33	
En quatrième vitesse !	févr-33	
Au pays de St François d'Assisse	janv-38	

609 Sources : *Le Michaël*. Les titres des films ont été relevés systématiquement dans le bulletin paroissial. Il faut compter avec de nombreuses lacunes.

XI.

Quelques films projetés au patronage d'Ivry-Centre (1923-1935)[610].

TITRE	DATE
LE TRANSGRESSEUR	oct-23
VICTIME	oct-23
FACE A L'OCEAN	févr-24
COMMENT J'AI TUE MON ENFANT	déc-26
LE TRESOR DE KERIOLET	déc-27
MATHIAS SANDORF	déc-27
L'AMI FRITZ	janv-28
DE BETHLEEM AU GOLGOTHA	févr-28
A TOUTE VITESSE	mars-28
ZIGANO	avr-28
LE MIRACLE DES LOUPS	avr-28
LA TRAGEDIE DE LOURDES	nov-28
LA ROSE EFFEUILLEE	nov-28
L'AGONIE DE JERUSALEM	déc-28
COMMENT J'AI TUE MON ENFANT	janv-30
KOENIGSMARK	janv-30
MICHEL STROGOFF	janv-30
SURCOUF	janv-30
LES DETROUSSEURS DE L'AIR	janv-33
L'ILE ENCHANTEE	févr-33
GRIBICHE	févr-33
L'ENFANT DES HALLES	mars-33
HARDI LES GARS	févr-34
LA MERVEILLEUSE TRAGEDIE DE LOURDES	nov-33
Film de CHARLOT	oct-34
BEAUCITRON	oct-34
LES OPPRIMES	octobre - décembre 1934
COWBOY MALGRE LUI	octobre - décembre 1934
BOULE DE GOMME	octobre - décembre 1934
BARRANGO	octobre - décembre 1934
LA CHRONIQUE DE GRIESBURS	octobre - décembre 1934
Films de CHARLOT	octobre - décembre 1934
METROPOLIS	janv-35
LA VIE MERVEILLEUSE DE JEANNE D'ARC	mars-avril 1935
FOUKIRI ET BAMBOULA	mars-avril 1935
POUR LA MOISSON	mars-avril 1935
Films de CHARLOT	mars-avril 1935
LA RELEVE	déc-35
38 films	

[610] Sources : *Bulletin paroissial* et *Courrier du patronage*. Les titres des films ont été relevés systématiquement dans le bulletin paroissial. Il faut compter avec de nombreuses lacunes.

XII.

Entretien avec François Portier
(réalisé le 27 juin 1995 à Charenton)

Fils d'Alexandre Portier né en 1890 qui fut président de l'O.J.C. pendant la majeure partie de l'entre-deux-guerres, François Portier est né en 1929 et fréquenta le patronage de l'Oeuvre de jeunesse dès sa plus jeune enfance.

L'entretien a été enregistré et retranscrit tel quel.

A quel âge et en quelle année, êtes-vous devenu membre du patronage de l'oeuvre de jeunesse de Charenton ?

En 1939, j'avais 10 ans. J'y étais avant la guerre, alors environ vers 7, 8 ans, en 1937, 38.

Par quel biais ?

Ah ! C'est mon père qui était président de l'oeuvre de la jeunesse de charenton, c'était le président de l'OJC depuis de nombreuses années...

C'était Alexandre Portier ?

Oui, c'est ça ! Et puis on allait aussi à l'école au 96, c'est la même maison, c'est la même cour donc on avait le lien entre l'école et puis après. On allait à l'école les jours de classe et puis on allait au patronage le jeudi et le dimanche. C'était la même maison en fin de compte. C'était le même bâtiment.

Gardez-vous un bon souvenir de ces années passées au patronage ?

Ah oui !

Pouvez-vous présenter l'Oeuvre, les différents cercles ?

Il y avait deux sections. Il y avait les tout jeunes comme moi et puis après, une section plus grande qui n'était pas dans les même locaux, à partir de 16, 17 ans. Cela faisait deux niveaux.

Pouvez-vous nous présenter une journée au patronage ?

Ce n'était que l'après-midi, les jours en dehors des classes. On jouait dans la cour et des fois on allait au bois[611] puisque c'était derrière.

Qui organisait les jeux ?

Il y avait des prêtres qui s'en occupaient à ce moment là. Et il y avait des grands aussi, des grands de l'O.J.C. Il y avait un qui était prof de gym à l'école. Mais c'était surtout les prêtres. Il en avait plus que maintenant. A cette époque là, il y avait deux prêtres de la paroisse rattachés à l'OJC.

---

[611] Il s'agit du bois de Vincennes qui est situé le long de la partie nord-est de Charenton.

C'était l'abbé Fargeix et l'abbé André ?
Oui c'est cela.

Il y en avait un qui s'occupait des grands et l'autre des petits ?
Non, non ! Il s'occupait les deux de tout le monde.

Quelles étaient les activités qui vous plaisaient le plus; les jeux collectifs, le sport ? Il y avait des horaires ?
Ah non ! Pas d'horaire. Il y avait du monde de telle heure à telle heure. On venait quand on voulait.

Et les lieux, les locaux ?
C'était la cour de l'école. On avait des locaux au 96, en haut. C'était une grande salle. Il y avait un billard, une table de ping-pong, il y avait des baby-foot, des cartes. Ca été construit en 1932, 33.

Vous faisiez souvent des sorties ?
Non, on restait plutôt là. Mais je me rappelle, on faisait des promenades une fois par an à Montlhéry. C'était une sortie annuelle, avec les prêtres, mais je ne me souviens plus s'il y avait les familles.

Et pour le sport, où alliez-vous ? Au stade municipal ?
Il n'y avait pas de stade à cette époque là. Il n'y avait que le 96.

Avec des terrains de basket, de tennis ?
Il y avait des terrains de basket dans la cour. Mais pas de tennis.

Et l'été ?
On allait à Ciel de France, à la colonie de vacances. C'était tous des enfants de Charenton, et pas seulement du patronage. Il y en avait d'autres. Il y avait deux séjours, en juillet et en août, de trois semaines, je crois. Il n'y avait pas de patronage l'été. Je pense qu'il y avait plus d'enfants à la colonie qu'au patronage. Il y venait aussi des anciens qui étaient mariés, qui avaient 20, 30, 40 ans. Il y avait un match de basket entre les anciens et les jeunes. Moi, la première fois que j'y suis allé, j'avais 6 mois!

Au 96, les enfants venaient-ils régulièrement ?
Oui. Ceux qui venaient, ils venaient tout le temps.

Il y avait un contrôle des présents, un appel ?
Non. On savait qui venait, mais il n'y avait pas d'obligation.

Est-ce qu'il y avait des conditions pour être membre du patronage ...?
Non.

... par rapport aux pratiques religieuses ?

Ce que je sais, c'est que l'on allait à la messe de huit heures. C'était la messe de l'OJC. Et puis après on allait au patronage, au 96. Mais si c'était une obligation ? C'était une morale. Mais je ne sais pas si c'était un critère strict.

Comment était structurée l'O.J.C. ? Vous m'avez parlé de deux sections...Quels étaient les rapports entre les membres de l'O.J.C. ?

C'était séparé. D'ailleurs les jeunes ils ne montaient pas là-haut, parce que les locaux étaient au premier étage. Les jeunes, ils restaient dans la cour, ils avaient un petit local en bas. C'était pas mélangé.

D'où venaient les enfants ?

De tout Charenton. Il y avait tout le monde.

Comment perceviez-vous les Anciens ?

On les voyait par l'intermédiaire des séances de théâtre, mais sinon au patronage, non.

Et pour les filles ?

Elles allaient chez les Soeurs. Dans ce temps là, c'était séparé.

Au patronage, quelles étaient les pratiques religieuses ?

On allait à la messe de huit heures, mais c'était à la paroisse. Pourtant on avait une chapelle au 96, mais il n' y avait pas de réunion fixe.

Et le catéchisme ?

C'était avec tout le monde pas seulement avec ceux du patronage.

Le patronage, c'était en quelque sorte une oeuvre d'écoliers du 96 et le catéchisme, lui, touchait l'ensemble des enfants de la paroisse ?

Oui c'est ça.

Quelle était la place de Paul Parturier au patronage ?

Je l'ai connu à "Ciel de France". Il était présent durant les colonies. C'était le grand-père de famille. Mais il ne s'occupait pas des patronages. Je ne pense pas.

A Charenton, est-ce qu' il y avait des associations concurrentes ?

A cette époque là, non. Les patronages laïques, cela n'existait pas, je ne me souviens pas . Il n'y avait que des patronages catholiques.

Et les associations sportives ?

Cela marchait avec. Il y avait le Michaël-Club qui était une section de l'OJC.

Et celles de la ville, à l'extérieur de la paroisse ? Y avait-il des tensions ?

Il y en avait puisqu'il y avait un club de foot. On ne se fréquentait pas, mais des tensions? Non.

Aviez-vous des activités en dehors du patronage ?

Non.

Aviez-vous des contacts avec d'autres patronages ?

Par le biais du club de sport, oui mais sinon...par le patronage, non.

Quel sport, pratiquiez-vous ?

Le basket. Il y avait beaucoup de basket. C'était le principal sport. J'y ai joué jusqu'à mon mariage. Il y avait aussi le ping-pong, aussi avec des championnats. Au début, cela s'appelait, je ne sais plus...C'était un regroupement de patronages...

La F.G.S.P.F. ?

Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France, c'était ça.

Quand avaient lieu les matchs ?

Le dimanche après-midi. En tant que joueur ou en tant que supporter. On suivait les aînés. Le ping pong, c'était le soir, c'étaient les plus grands.

Votre père était-il très pris par ses responsabilités ?

Non, il était président, mais je ne pense pas que cela l'occupait tellement... Ceux qui s'en occupaient, c'était les prêtres. Lui, il était là en tant qu'administrateur. Il était responsable de tout le monde. Il y avait le patronage, le Michaël-Club, la Muse, tout ça, c'était l'O.J.C.

Vous m'avez parlé de l'ambiance de "Ciel de France", cela existait-il au 96 ?

Ah oui ! C'était une grande famille, c'était pareil. Il y avait le même esprit. C'était le prolongement.

XIII.

Entretien[612] avec Claude Brou
(réalisé le 28 juin 1995 à Ivry)

Ancien employé de banque, aujourd'hui retraité, fils de cheminot et d'ouvrière, Claude Brou a fréquenté le patronage de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry.

Il est né en 1930 à Ivry et n'a jamais quitté cette ville.

A quel âge êtes-vous entré en contact avec le patronage de la paroisse Saint-Pierre-saint-Paul ?

C'est une chose qui remonte à l'enfance, à l'époque de 1935, 36, 37, juste avant la guerre; c'est à dire une période de la petite enfance, de 5 à 9 ans. C'est une période déjà bien délimitée. Il faut vous dire qu'à cette époque-là, les enfants étaient plus livrés à eux-mêmes qu'actuellement; aujourd'hui, vous avez des organisations, tandis qu'à l'époque les parents partaient travailler de très bonne heure le matin, des fois très loin, vers 5-6 heures et les enfants étaient plus ou moins livrés à eux-mêmes les jours où ils n'avaient pas d'école, alors donc, il y avait ces organismes qui étaient intitulés « patro ». On ne disait pas patronage, « on allait au patro » et bien, c'était des organismes qui récupéraient les enfants qui plus ou moins étaient livrés à eux-mêmes dans la rue. Ces enfants là, comme moi d'ailleurs, on n'était pas dans l'obligation de faire partie de l'association, en tout cas partie du clergé ou d'une association quelconque. Bon, alors, déjà on était plus ou moins attiré par les autres enfants qui y allaient. Ils disaient « bon bin, tu viens avec moi, là je vais au patro », alors on y allait pour se distraire.

Et vous personnellement votre famille était-elle intégrée dans la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul ? Vous aviez des frères et soeurs ?

J'avais une soeur mais on n'était pas intégré à proprement parlé. C'est à dire qu'on y allait, comme je vous dis, pour se distraire, suivre les autres enfants. Et donc, ça nous permettait de jouer ensemble. Voyez, ce n'était pas toujours à base religieuse, vous voyez?, ces patro. Moi je n'ai pas connu le patro de la ville qui était à tendance communiste. Je ne l'ai pas connu parce qu' on n'en faisait pas état autour de moi. Alors, donc, j'ai été dans cette voie-là. D'après des précédents religieux, on allait tout de même fréquenter l'église. On n'était pas sectaire à ce point-là, vous voyez ? Mais, c'était quelque chose de très partagé et donc comme je vous dis, cela nous permettait de contacter d'autres enfants et de jouer avec eux. Et ça nous évitait aussi d'être dans les terrains vagues, parce que par ici, il y avait énormément de terrains vagues, des anciens maraîchers, des anciens cultivateurs qui s'étaient plus ou moins retirés ou qui avaient laissés les terrains en friche,

---

[612] Cet entretien a été légèrement modifié par Claude Brou qui a souhaité ici et là préciser ses propos et rectifier quelques erreur de retranscription. Nous avons décidé de reproduire l'ensemble de l'entretien sans coupure.

donc on jouait là-dedans. Principalement dans une carrière qui n'était pas très loin d'ici et alors, c'était assez dangereux.

Est-ce que ce sont vos parents qui vous envoyaient au patronage ?

Plus ou moins; les parents voulaient que leurs enfants suivent une voie non pas religieuse mais plus ou moins... Parce qu'à l'époque, il y avait des enfants qui étaient bien élevés et puis d'autres qui l'étaient moins donc mes parents avaient estimé que les enfants qui fréquentaient les patros catholiques étaient un peu mieux élevés que les autres, ça, c'était leur point de vue. Alors, on était plus ou moins amené, nous, à suivre ces enfants-là.

Est-ce que vos parents allaient à la messe le dimanche ? Est-ce qu'ils étaient paroissiens ?

Ils étaient paroissiens. C'est-à-dire que malgré tout ils ne rejetaient pas l'Eglise mais ils n'y allaient pas. Mais, nous les enfants, on y a été indirectement, toujours poussés par les autres enfants qui y allaient et c'est comme ça que l'on a pu fréquenter les patros catholiques. Ces patronages tout de même étaient assez bien organisés, sans que cela paraisse comme cela. Il y avait une organisation qui était surtout faite par des "éclaireurs", donc, ils étaient chapeautés indirectement. Ils ne venaient pas souvent mais de temps en temps. Ils étaient reconnus dans toute la France.

Il y avait une troupe de scouts à Saint-Pierre-Saint-Paul ?

Oui ! Et une autre, ici, sur le plateau, cette formation scoute développait un esprit très coordonné. C'était un petit peu copié en exagérant énormément forcément, sur une discipline un peu militaire, mais sans être militaire du tout mais il y avait une discipline, ce n'était pas désordonné. Je me souviens qu'ils se disaient bonjour entre eux en faisant un petit salut de la main droite en joignant l'index et le médius et à l'intérieur de la paume, le pouce, l'annulaire et l'auriculaire. Les enfants apprenaient à faire des masques avec du papier qu'ils mâchaient, ils faisaient un tas de choses de leurs mains et ils sculptaient dans de la glaise, ils faisaient de petits travaux... Tout ce qu'on peut imaginer à cette époque-là mais pas des travaux de peinture, voyez parce que ça coûtait trop cher, c'est sûr. Mais tout ce qui pouvait être fait simplement, et bien, avec les mains, c'étaient des personnes qui développaient énormément toutes leurs facultés.

Ils encadraient le patronage ?

Oui, mais d'une façon très distante. On ne peut pas dire qu'ils étaient là sans arrêt. Alors, il y avait tout de même ce qu'à l'époque on appelait des louveteaux. Les louveteaux, c'était les petits qui rentraient dans l'organisation. Moi, je n'ai jamais été louveteau. Je me souviens que l'un deux m'avait montré son fanion, c'était un petit drapeau triangulaire en étoffe et dont la hampe était aussi haute que lui.

Vous étiez au patronage mais pas aux louveteaux ?

Oui. Je participais à toutes leurs activités sans être intégré à l'organisation, vous voyez ce que je veux dire ?

Et pourquoi une telle séparation ?

Mais parce qu'ils acceptaient, mais on n'était pas contraint de rentrer dans l'organisation proprement dite. Par exemple, on n'était pas contraint d'aller à l'église tous

les dimanches, il n'y avait pas de contrainte. La différence résidait surtout dans l'habit. Ils portaient un petit short bleu et une chemise bleue ou blanche à manches courtes avec de petites épaulettes auxquelles ils accrochaient des rubans de différentes couleurs.

Les louveteaux, les scouts, eux, en avaient ?

Les louveteaux avaient une certaine contrainte. Oui, ils étaient plus ou moins contraints - mais vous savez les enfants ça fait un petit peu ce que ça veut - mais les louveteaux étaient plus ou moins contraints d'aller à l'église, à faire des fois des pèlerinages, tout ça, des voyages, ainsi de suite...

Comment ça se passait, alors, c'était le jeudi et le dimanche ?

Oui, voilà, c'était le jeudi et le dimanche après-midi et le soir, il y avait des activités là au 109, rue de Paris, là en bas. Il y avait des activités en semaine, c'est-à-dire qu'ils avaient un local. Moi, j'y suis allé quelques fois, dans ce local en passant par la cour du 5 place de l'Eglise devenu actuellement 5 place de la République. Les scouts faisaient ce qui leur était inculqué pour faire des masques, pour faire de la décoration, pour faire un tas de chose avec du bois, avec du papier, tout cela. Et ce qu'ils développaient aussi, c'étaient beaucoup de sorties...

Et vous, vous participiez aux réunions, aux activités du 109, rue de Paris ?

J'y allais, mais que très rarement. C'est pour cela que j'ai pu voir tout ce qu'ils faisaient qui m'avait énormément surpris.

Et vous, où alliez-vous au patronage ?

Aussi, au 109, rue de Paris. Oui, alors c'était la rue de Paris, alors maintenant, je ne sais plus comment elle s'appelle; c'est la rue...

Maurice Thorez ?

Oui, rue Maurice Thorez, c'est ça. Mais c'est toujours resté...Parce que les écoles paroissiales étaient là.

Vous étiez écolier à l'école paroissiale ?

Non, non. Je n'y étais pas. Moi, j'étais élève de l'école publique.

Et donc, vous alliez le dimanche et le jeudi au 109 dans la cour de l'école paroissiale?

Voilà, oui. Parce qu'il y avait une école de fille et une école de garçons. C'était très séparés, il n'y avait aucune communication possible entre l'école des garçons et l'école des filles. Et alors, c'était à l'intérieur de ces écoles. Chez les garçons, y avait ce qui n'était pas commun à l'époque un terrain de basket qui était dans la cour de l'école. Et les enfants jouaient beaucoup donc, les moyens au basket, mais les petits, ce qui me frappait énormément à l'époque montaient sur des échasses. Alors là, c'était l'époque des échasses. Vous savez ce que c'est, c'est des bouts de bois sur lesquels, il y a une petite assise en bas et on monte dessus et on marche exactement comme les personnes qui vont dans les marais ou dans les endroits spongieux, ainsi de suite, vous voyez ?

Et qui surveillait les jeux ? Qui les encadrait ?

Et bien, il n'y avait pas tellement d'encadrement parce que là c'était comme une cour de récréation, voyez ? Si on peut dire. Alors, on jouait beaucoup au Football, on jouait à tous les jeux d'école aussi et ça nous permettait de passer toute la journée sans que nos parents soient inquiets de nous savoir dans les rues.

Est-ce qu'il y avait un contrôle à l'entrée, un appel ?
Non, pas tellement. Pas d'appel.

Vous pouviez venir, partir quand vous vouliez ?
Alors, en principe, on partait une heure avant , c'était 5 ou 6 heures au plus tard, avant que les parents reviennent du travail, on remontait chez soi, on attendait les parents ? Une chose aussi qui était très importante. C'est que c'est là où j'ai vu la plupart des films de Charlot (...) il y avait toujours le fameux moment où on avait ce fameux film de Charlot, alors des fois 2 ou 3 petits films de Charlot...

Cela se passait quel jour ?
Ca, c'était le jeudi, pas le dimanche, sauf exception; on avait les grands films d'aventure avec Robin des bois, Guillaume Tell, ce genre là, vous voyez....sur un petit écran d'amateur. Une personne sifflait et tout le monde rentrait dans une salle qui se trouvait en dessous des classes. Tous les Charlie Chaplin étaient muets, à la fin, il y a eu peut être une sonorisation. Ce qui est certain c'est que c'était en plusieurs bobines, au moins 5, 6 bobines.

Il y avait beaucoup d'enfants qui participaient à ces séances ?
On était bien une trentaine et alors là c'était la folle joie parce que les enfants ne connaissaient pas beaucoup le cinéma.

C'était payant ?
Euh...! Je ne crois pas ou alors très peu, une obole.

Le patronage était-il gratuit, lui aussi ?
Oui, cela permettait de passer une après-midi agréable, entre enfants.

Y avait-il des sorties ?
Oui des fois mais ça dépendait de la saison. A la belle époque, les enfants qui faisaient partie des Scouts, faisaient des sorties en forêt, souvent à Fontainebleau. Et alors là, les enfants comme moi qui étaient en dehors, on nous demandait : « Tu veux venir ? » J'y suis allé plusieurs fois avec eux à Fontainebleau où l'on faisait ces fameux jeux de pistes. C'était formidable! C'était organisé par des scouts qui partaient avant nous, pour tracer la piste selon un certain périmètre qui menait à un trésor caché; mais bien sûr il y avait des fausses pistes; d'où la nécessité pour chaque équipe de se diviser, les uns par la droite, les autres par la gauche! C'était merveilleux pour des enfants qui d'habitude traînaient les rues.

Sur Ivry, y avait-il des terrains de sport ailleurs qu'au 109 ?
Non, il y avait seulement un terrain vague à la place du stade Clerville et ceux qui aimaient jouer au foot venaient là. En été ça allait, il y avait de l'herbe presque partout,

mais à la mauvaise saison... De plus, il n'y avait pas de buts. Il y avait bien un stade sur le plateau qui appartenait à la Société Géo, mais il était payant.

Et là c'étaient des enfants du patronage?

Non, non, là c'étaient les enfants qui couraient les rues. Parce qu'attention, à cette époque beaucoup d'enfants traînaient dans les rues, les parents travaillaient et donc les enfants étaient livrés à eux-mêmes.

Mais alors, les enfants du patronage, de quel milieu venaient-ils?

Oh! C'étaient des enfants comme les autres mais dont les parents fréquentaient plus ou moins l'Eglise. Moi, pris dans ce contexte j'ai été amené à fréquenter un peu l'église, pas assidûment! Ca m'a amené à suivre le catéchisme et même à faire ma communion à onze ans.

Il y avait donc un lien entre le catéchisme et le patronage ?

Oui ! Mais c'était quelque chose de très lâche. A cette époque, le 21 juin, le jour le plus long de l'année, sur le plateau, là, juste derrière Franprix, il y avait des feux de camp installés par la section des scouts du Plateau; de grands feux qui duraient jusqu'à 2 heures du matin; les gens chantaient, dansaient, se reposaient, parlaient autour des feux. Sur ce plateau, il y avait une vieille chapelle en bois, et alors les scouts et d'autres personnes venaient pour un petit office. Mais moi je n'y ai jamais assisté. Il y avait de petits noyaux de louveteaux, des cheftaines et des chefs. C'étaient des gens qui cherchaient à nous intéresser, à nous amuser avec presque rien; 2,3 bouts de ficelle et hop! On avait une poupée, une création qui leur était sûrement inculqué par les Scouts de France. Il leur fallait se débrouiller avec rien, bricoler avec quelques instruments, un couteau, une hachette. Par des jeux on les formait à se sortir de toutes les situations.

Le patronage fonctionnait-il toute l'année?

Oui, toute l'année. En hiver au 109 rue de Paris les scouts montaient 2 ou 3 spectacles par an joués à l'intérieur des locaux du côté des filles. Les spectacles duraient 1 heure et demie, souvent du théâtre ou les adultes étaient conviés. Les spectacles étaient de bonne qualité, d'un certain niveau pour l'époque; non pas classiques mais qui sortaient de l'ordinaire. Tout cela monté sans aide extérieure, sans le concours de professionnels alors forcément, ils mettaient 3, 4 mois pour faire quelque chose. Ces spectacles se terminaient par un chant très particulier : « Ce n'est qu'un au revoir mes frères »...J'en garde un souvenir très fort. C'est un chant qui remue un petit peu les tripes. Il faut reconnaître qu'il y avait une certaine solidarité, un esprit de conciliation, d'entente, d'amitié, de dévouement. C'était quelque chose, on ne peut pas dire pur, c'est exagéré, mais quelque chose de sain. A notre époque, ça a un peu disparu. On voit peu de personnes se préoccuper des autres, sauf à l'intérieur d'organisations spécialisées. Là sur le plateau, c'était un esprit.

Est-ce que les enfants du patronage avaient des contacts avec les prêtres?

En principe les abbés étaient responsables des patronages à cause de la sécurité, des accidents. On devait pouvoir les toucher très vite. Ils venaient de suite. A Ivry ils étaient 2 ou 3 abbés dont j'ai oublié le nom.

L'abbé des Graviers?

Ah! oui, un prêtre très connu, qui est resté 6 ou 7 ans, très connu. Mais il y en a eu d'autres qui avaient la même valeur, tel l'abbé Lorenzo.

Est-ce que vous receviez le «Courrier des Patronages?

Non! Je n'en ai pas souvenir. Il n'y avait ni courrier, ni publicité. Cela ne me dit rien. Il y avait peut-être une publication sur l'Eglise en général, un bulletin paroissial. J'ai dû en avoir un entre les mains, mais à 7, 9 ans, on ne s'intéresse guère aux journaux.

Pouvez-vous parler des différentes sections du patronage. Vous avez évoqué les scouts puis le patronage des petits. Est-ce qu'il y avait d'autres sections?

Une chose est certaine, les deux écoles, les deux cours étaient très séparés entre garçons et filles. Ce n'était pas comme maintenant; c'était assez sévère sur ce côté là. Si un garçon allait chez les filles et vice versa, cela faisait tout un scandale. Au point de vue organisation il y avait les fameux louveteaux, c'était la base. Ensuite il y avait trois étages de grade (sans certitude) avec un petit examen (oral et manuel) pour les passages de grade.

Mais à part les scouts, y avait-il d'autres cercles?

Non, non. Moi je n'en ai pas connu d'autres, parce que je n'étais pas très assidu, je ne suis pas devenu vraiment membre de l'organisation, même pas aux louveteaux.

Pendant les vacances, participiez-vous à la colonie de vacances ?

Oui, ils avaient des colonies de vacances, cela a dû exister, mais je n'y ai pas participé. Moi j'ai profité des sorties, quelques fois de 2 ou 3 jours. On couchait sous la tente et on participait au programme sans être membre de l'organisation.

Pour vous pas de long séjour?

Non, j'avais une personne en province, alors mes parents m'y expédiaient toutes les grandes vacances et terminé!

A Ivry, y avait-il des mouvements de jeunesse concurrents ?

Je n'en ai eu que des échos car je n'étais pas intégré. Il parait qu'il y avait une organisation très concurrente qui était la JOC également. Oui, les deux organisations étaient J.O.C. C'était troublant.... Il y avait "jeunesse ouvrière chrétienne" et "jeunesse ouvrière communiste". Alors c'était assez contradictoire.

Aviez-vous des rapports avec la J.O.C. ?

Oui, oui, la chrétienne. J'y étais sans y être.

Pouviez-vous être adhérent à une autre organisation, une autre association sur la ville?

Il y avait, je crois, une équipe de basket J.O.C. chrétienne qui faisait des poules entre personnes qui fréquentaient l'Eglise mais je crois, c'est l'impression que j'ai eu, qu'aussitôt que cette J.O.C. communiste a pris une extension sur la ville il y a eu sans arrêt des conflits entre l'une et l'autre. Parce que l'une était plus agressive que l'autre. Peut-être que la chrétienne voulait conserver une certaine autonomie et que la communiste voulait prendre de l'ampleur sur la chrétienne. Une animosité s'est créée entre eux qui est devenue

très manifeste à certaines époques. Vous savez qu'à Ivry, ils promenaient une Sainte ou la Sainte Vierge dans les rues en procession. Au début ces processions étaient acceptées par la J.O.C. communiste mais ensuite ils ont cherché à contrer ces manifestations extérieures à l'église et je crois qu'elles ont été supprimées quelque temps avant la guerre, la tension n'a cessé de grossir. Au départ on n'entendait pas parler de la J.O.C. communiste même à Ivry et puis après 36, 37, 38, 39, ça été de plus en plus de harcèlements; j'ai entendu les passions s'élever. Et même dans ces fameuses processions, ils en venaient aux mains. Ils refusaient que la Sainte Vierge fasse le tour de l'église surtout à partir de 1936 au moment des grèves, car il y en a eu de terribles à Ivry. On voit sur certaines photos, à la brasserie Richard devenue ensuite Dumesnil, des personnes qui alimentaient les grévistes enfermés à l'intérieur en leur passant des paniers.

Est-ce que vous vous sentiez à l'aise à Ivry en tant que membre du patronage? Y avait-il des tensions à l'école laïque?

Non, pas pour moi qui n'était pas membre de l'association mais entre certains enfants oui! Il y avait une sorte de dénonciation; on montrait du doigt celui qui allait à l'église. Celui qui y allait était repéré comme ayant des parents pas comme les autres. Pourtant cette critique ne venait pas des enfants c'étaient des créations d'adultes. Il faut dire que certains parents avaient souffert dans l'ancien temps où tout était dirigé par les catholiques; c'étaient des parents qui voulaient « bouffer du curé » comme on disait à l'époque. Le plus triste c'est que c'étaient des humains qui se bouffaient entre eux, qui se tapaient dessus.

Est-ce que tous vos loisirs se passaient au patronage ?

Je n'ai jamais fait partie d'une organisation, je n'ai jamais été intégré enfant dans une organisation. Mon champ d'expérience avec d'autres qui étaient plus âgés que moi, c'était la carrière à gauche du cimetière et qui était restée en partie à ciel ouvert. Là, c'était notre vie! C'était une carrière qui avait bien une quarantaine de mètres de profondeur et cent à cent cinquante mètres de longueur. Dans le fond et bin comme il y avait des tailles qui avaient été faites, on pouvait rentrer à certains endroits, dans de petits couloirs. Alors c'était un drame pour les parents de nous savoir là. Il restait des wagonnets et les enfants pouvaient s'amuser car il restait encore des rails. Il y avait à peu près une centaine de mètre de rails et les enfants s'amusaient. Sur le côté gauche de la carrière, il y avait les terrains vagues et là c'était rempli d'herbes hautes, c'étaient des champs plus ou moins abandonnés. Cela devait être des anciennes vignes abandonnées. D'ailleurs il restait encore des ceps de raisin ça et là. C'était plein de chardons. La deuxième chose c'était le terrain vague du stade Clerville actuel. Alors, ce terrain vague c'était quelque chose de fabuleux pour les enfants. Il y avait une partie boisée et une partie déboisée. La partie boisée a été déboisée d'une façon assez originale, ça c'est entre parenthèse. Il y a eu le fameux hiver 40 où il a fait un froid vraiment glacial. Il y a peut être une erreur de date, c'était peut être 42, mais en tout cas un hiver glacial. Les gens avaient tellement froid qu'un homme a commencé à couper un arbre, des arbres qui avaient plus de 50 ans. Il a du se chauffer avec. Alors, résultat, en l'espace d'une semaine, tout le bois a été descendu. Tant et si bien que quand les allemands sont venus, appelés par je ne sais qui, il ne restait qu'un arbre ou deux.

Aviez-vous des rapports avec d'autres patronages, notamment par l'intermédiaire des activités sportives ?

Non, je n'ai jamais été intégré même dans l'équipe de basket qui était la principale activité mais je connaissais tous les joueurs. Alors dès qu'il manquait un joueur, on me demandait, « tu veux jouer ? », alors je remplaçais mais c'était par intermittence. C'était dans les cours de récréation des garçons où il y avait deux panneaux, c'est la première fois que j'ai vu des panneaux de basket.

Est-ce qu'il y avait d'autres sports ?

Non, il y avait une salle de ping-pong, mais pas d'équipe. Par la suite sur différents stades d'Ivry, il y a eu aussi des matchs de football organisés par la F.S.G.T. Les comités d'entreprise donnaient une petite somme. J'y ai participé, mais c'était plus tard. C'est pour vous dire que j'ai toujours été neutre.

Table des Tableaux, graphiques et plans.

- Tableau de l'évolution du maillage paroissial à Ivry-sur-Seine page 13
- Plan de la ville d'Ivry-sur-Seine page 38
- Plan de la ville de Charenton page 41
- L'OJC de 1891 à 1939 (graphique) page 45
- Le patronage Saint-Pierre-Saint-Paul de 1895 à 1937 (graphique) page 46
- Tableau des dépenses du patronage catholique d'Ivry-Centre page 67
- *Le Réveil d'Ivry-Centre* 1912-1937 (graphique) page 137
- *Le Michaël-club* 1905-1939 (graphique) page 138
- Histogramme présentant l'évolution des effectifs de la colonie "Ciel de France" 1913-1939 page 155
- Histogramme présentant l'évolution des effectifs des colonies du patronage Saint-Pierre-Saint-Paul 1905-1935 page 155
- Classification des pièces de théâtre jouées à l'OJC (tableau) page 177

Table des Matières

ABREVIATIONS UTILISEES *1*

INTRODUCTION.....2

PREMIERE PARTIE : Deux paroisses. Deux patronages. Deux jeunesses? 8

CHAPITRE PREMIER : LE CREUSET. 9

A - Terre de mission ou terre de chrétienté? *9*

Des villes au coeur de la révolution industrielle. 10

Une paroisse ouvrière et une paroisse de petits bourgeois commerçants. 11

A Ivry, un clergé qui court après sa ville; une paroisse stabilisée : Charenton. 12

Le personnel ecclésiastique..... 14

La vie religieuse. 15

B - Paroisse assiégée - Paroisse intégrée. *20*

Le radicalisme et le militantisme anticlérical à la fin du XIXe siècle et au début du XXe s.. .. 21

A Charenton, montée du communisme, et disparition de l'anticléricalisme. 22

A Ivry, prise de la ville par les communistes et maintien d'un fort anticléricalisme populaire. 24

La main tendue, illusion ou réalité? 26

C - Des paroisses « de droite »? *30*

L'attachement à la France et à la République..... 30

Participation aux manifestations catholiques extérieures. 32

CHAPITRE II : DEUX OEUVRES DE JEUNESSE. UNE POPULAIRE ET UNE BOURGEOISE. 34

A - Deux créations datant de la fin du XIXe siècle. *35*

Une naissance mouvementée à Ivry. 36

A Charenton, une initiative venue des jeunes. 39

B - Oeuvre de jeunesse ou patronage? *42*

Les effectifs..... 47

L'Oeuvre Saint-Pierre-Saint-Paul? 49

Ce que révèlent ces deux formes d'organisation. 52

C - L'intégration des adultes et le rôle des laïcs. *54*

Le Cercle des Anciens : l'outil des laïcs pour devenir des paroissiens actifs. 55

D - Des oeuvres qui ont le soutien de leur paroisse. *61*

Les vicaires. 61

Les locaux et le budget. 63

Et les filles?..... 65

E - Une structure commune : le Diocèse. *68*

La commission diocésaine des patronages. 69

Les groupements régionaux de directeurs. 70

DEUXIEME PARTIE : Persévérance, préservation, formation 73

Le regard des prêtres sur les patronés..... 74
La première mission éducative : contrer l'indiscipline et les absences. 76

CHAPITRE III : LA PERSEVERANCE DANS LES PRATIQUES RELIGIEUSES.....80
A - Nécessité de retenir les jeunes. *80*
B - Les pratiques religieuses des oeuvres de jeunesse. *84*
Les activités spécifiques aux membres des oeuvres de jeunesse. 84
La Croisade eucharistique..... 90

CHAPITRE IV : PRESERVER LA JEUNESSE CATHOLIQUE. 92
Un monde hostile aux catholiques et à leurs valeurs..... 93
Faire front..... 95
Interdiction de la double appartenance. 98
Les autres "Sans-Dieu". 99
"L'anti-rue"..... 100
B - Constitution de contre-sociétés, de ghettos. *104*
Construire "une famille". 105
Le repli sur soi..... 107

CHAPITRE V : FORMER DES CATHOLIQUES A L'ACTION. 108
A - Des patronages sous l'influence du catholicisme social. *109*
B - Les cercles d'études. *113*
Des terrains d'innovations pédagogiques..... 116
C - L'attitude adoptée face aux mouvements de jeunesse catholique. *117*
Une rapide implantation..... 118
... mais fragile..... 119

TROISIEME PARTIE : Les loisirs au « patro » 124

Equilibre nécessaire entre les activités profanes et la finalité religieuse des oeuvres.... 126

CHAPITRE VI : DES ACTIVITES DE BASE : LES JEUX ET LES SPORTS. 128
A - Les jeux collectifs et d'intérieur..... *129*
Le programme des sections des catéchumènes... 129
...mais aussi celui des plus âgés. 130
B - La place accordée aux sports..... *131*
La diversité des activités proposées. 134
C - Conception du sport..... *142*
Des activités de représentation..... 142
La lutte pour le maintien de l'équilibre..... 143
« Former des générations d'hommes robustes et de vaillants soldats »..... 144

CHAPITRE VII : LES COLONIES DE VACANCES. 147
A - Deux colonies de vacances modèles..... *150*
« Ciel de France »..... 150
« La belle étoile » et les autres... 154
Tentative de comparaison budgétaire. 160
B - Des colonies intégrées au sein des patronages. *163*
« En colonie tout est éducatif ». 165
Profiter du plein-air. 166
L'influence scoute..... 167
Les conséquences bénéfiques pour « la santé morale »..... 168

CHAPITRE VIII : LES ACTIVITES CULTURELLES : DES ATTENTES DIFFERENTES. 171
Une méfiance générale envers « ces plaisirs qui tuent ». 172
Des outils pour l'apostolat en direction de la jeunesse. 173
A - Le théâtre et le cinéma..... *175*
A l'OJC, présence d'une véritable troupe. 175
A Ivry, un théâtre médiocre. 180
Prédominance des films religieux. 181
B - Des activités encadrées de près. *183*
Eviter aux acteurs de devenir orgueilleux. 184
Un théâtre catholique? 185
L'interdiction de la mixité. 186

CONCLUSION 188

BIBLIOGRAPHIE 193

ANNEXES..... 201

I. Les curés de Charenton et les directeurs de l'OJC (1891-1940)..... 202
II. Les curés de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry et les directeurs du patronage. (1885-1941)203
III. Indicateur de la paroisse Saint-Pierre de Charenton. 204
IV. Indicateur de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine. 205
V. La salle Saint-Paul. 206
VI. « Une » du *Michaël*, mai 1922. 207
VII. Séance récréative du dimanche 29 novembre 1925. 208
VIII. Les pièces de théâtre jouées au patronage Saint-Pierre-Saint-Paul. 209
IX. Les pièces de théâtre jouées à l'OJC. 210
X. Quelques films projetés à l'OJC (1919-1938). 213
XI. Quelques films projetés au patronage d'Ivry-Centre (1923-1935). 214
XII. Entretien avec François Portier (réalisé le 27 juin 1995 à Charenton) 215
XIII. Entretien avec Claude Brou (réalisé le 28 juin 1995 à Ivry)..... 219
TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET PLANS. 227